

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER  
HAUTE AUTORITÉ

---

*COLLECTION D'ÉCONOMIE ET POLITIQUE RÉGIONALE*

2. PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT ET DE CONVERSION

IX

# PROBLÈMES DE LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE DE LA SARRE

J. Heinz Müller

Professeur d'économie politique à l'université de Fribourg

avec la collaboration de

Paul Klemmer

Klaus Rittenbruch

Günter Strassert

Ulrich Thumm

ASSOCIATION D'ÉDITEURS  
JURIDIQUES ET ÉCONOMIQUES  
EUROLIBRI

SERVICES DES PUBLICATIONS  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES



---

LUXEMBOURG 1967

1. *La conversion industrielle en Europe*

Rapports et communications à la Conférence intergouvernementale sur « la reconversion industrielle des régions touchées par la fermeture des mines », organisée en commun par le Conseil spécial de ministres et la Haute Autorité de la C.E.C.A., du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1960 à Luxembourg.

*(En quatre volumes)*

- I. Les politiques nationales de développement régional et de conversion *paru en 1961*
- II. Voies et moyens de la conversion industrielle *paru en 1961*
- III. Le financement des investissements et les aspects sociaux de la reconversion *paru en 1963*
- IV. La conduite sur place des opérations de conversion industrielle *paru en 1963*

*Auteurs divers :*

- V. Le bâtiment industriel dans la politique de développement régional *paru en 1966*
- VI. Les organismes d'action régionale *paru en 1966*
- VII. Localisation et aménagement de terrains industriels
  - Volume 1: Expériences dans les pays de la Communauté européenne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis *paru en 1967*
  - Volume 2: Complexes industriels planifiés aux États-Unis *paru en 1966*
- VIII. Analyse comparative des structures socio-économiques de régions minières et sidérurgiques *en préparation*
- IX. Inventaire des opérations de reconversion dans les régions minières et sidérurgiques de la Communauté *en préparation*
- X. Le financement de la reconversion industrielle *paru en 1965*
- XI. Fabrications nouvelles *paru en 1965*

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES



COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER  
HAUTE AUTORITÉ

---

*COLLECTION D'ÉCONOMIE ET POLITIQUE RÉGIONALE*

2. PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT ET DE CONVERSION

IX

# PROBLÈMES DE LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE DE LA SARRE

J. Heinz Müller

Professeur d'économie politique à l'université de Fribourg

avec la collaboration de

Paul Klemmer  
Klaus Rittenbruch  
Günter Strassert  
Ulrich Thumm

---

LUXEMBOURG 1967

## AVANT-PROPOS

Le présent travail est l'aboutissement d'une étude que, par décision du 11 février 1964, la Haute Autorité a confiée, sous ma direction, à l'Institut de recherche économique générale de l'université de Fribourg. La tâche assignée consistait à analyser les problèmes essentiels spécifiques à la structure économique sarroise, à apprécier l'évolution de la situation de l'emploi jusqu'en 1980 ainsi qu'à fournir des éléments propres à permettre une amélioration de la structure économique sarroise.

Comme il nous a été demandé, l'étude régionale que nous vous présentons fournit dans une première partie un exposé détaillé de l'évolution économique de la Sarre, dans le passé et à l'heure actuelle.

Les principaux facteurs de développement y sont analysés et comparés à ceux d'unités territoriales plus importantes ou de régions semblablement structurées. La seconde partie se propose, sur cette base, d'évaluer, en retenant différentes hypothèses de travail, les tendances évolutives probables de l'emploi jusqu'en 1980, l'attention étant tout particulièrement concentrée sur les secteurs charbonnier et sidérurgique. Pour ces deux secteurs, l'Institut disposait d'experts en la personne de M. le Directeur F. Bettag et de M. le Dr. habil. R. Wasmuth. Les informations, étayées par une connaissance technique approfondie, qu'ils nous ont fournies ainsi que les entretiens personnels qu'ils ne nous ont jamais marchandés ont contribué essentiellement à la réussite de cette étude. Nous leur en sommes tout particulièrement reconnaissants. Nos remerciements s'adressent également au ministère fédéral de l'économie, aux divers départements ministériels du gouvernement sarrois, à l'Office des statistiques de la Sarre ainsi qu'aux nombreuses chambres, associations économiques et autres organismes sarrois qui ont constamment répondu avec beaucoup d'empressement à toutes nos demandes.

Que soient enfin également remerciés les nombreux collaborateurs des différentes directions générales de la Communauté européenne du charbon et de l'acier qui nous ont aimablement fourni la documentation et les renseignements nécessaires.

Mais ma reconnaissance s'adresse tout spécialement à mes collaborateurs, dont les noms sont cités en tête de l'ouvrage, ainsi qu'à M. le Dipl.-Volkswirt W. Karaschewski, pour sa coopération temporaire. C'est à leur travail constant que la présente étude doit d'exister.

Fribourg, décembre 1966

J. Heinz Müller

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction : Structure de l'étude . . . . .	9
<i>Première partie : Evolution dans le passé et situation de la structure démographique et économique de la Sarre . . . . .</i>	<i>11</i>
A — L'évolution économique de la Sarre dans le passé . . . . .	11
I — Les causes géographiques et historiques . . . . .	11
II — Les incidences sur le niveau de développement économique (caractérisées à l'aide de divers indices) . . . . .	16
B — Analyse des facteurs de production . . . . .	27
I — La population . . . . .	27
1. Structure de la population . . . . .	27
a) Croissance et niveau actuel de l'ensemble de la population . . . . .	27
b) Densité de la population . . . . .	29
c) Répartition de la population par âge et par sexe . . . . .	30
d) Mouvements migratoires . . . . .	35
2. La population active de la Sarre . . . . .	37
a) Pourcentage de la population active . . . . .	37
b) Répartition de la population active entre les différents secteurs économiques . . . . .	39
3. La migration alternante . . . . .	42
II — L'infrastructure . . . . .	44
1. Les transports . . . . .	44
a) Trafic routier . . . . .	44
b) Trafic ferroviaire . . . . .	50
c) Transports aériens . . . . .	51
2. L'approvisionnement en énergie . . . . .	53
3. Le logement . . . . .	53
4. L'enseignement . . . . .	55
5. Santé publique . . . . .	58
III — La structure de la production . . . . .	60
1. La structure par secteurs de l'économie sarroise . . . . .	60
2. Échanges interbranchés (tableaux entrées-sorties) . . . . .	64
3. Les différents secteurs économiques . . . . .	69
a) Agriculture . . . . .	69
aa) L'évolution de la structure des exploitations agricoles . . . . .	69
ab) Le morcellement des terres . . . . .	72
ac) Les personnes actives dans le secteur agricole et forestier . . . . .	74
b) Prestations de services . . . . .	76
ba) Vue générale . . . . .	76

bb) La centralisation des services dans certaines localités sarroises . . . . .	78
c) Industrie . . . . .	78
ca) Tableau général de l'évolution et de la structure de l'industrie sarroise . . . . .	78
caa) L'évolution de la production industrielle nette . . . . .	78
cab) La spécialisation industrielle de la Sarre . . . . .	82
cac) La dispersion de la croissance industrielle . . . . .	88
cad) Les facteurs de la modification structurelle de l'industrie . . . . .	90
cb) Problèmes structurels des branches d'industrie . . . . .	93
cba) Analyse de la situation des secteurs charbonniers et sidérurgiques . . . . .	93
cbaa) Industrie charbonnière . . . . .	93
cbab) Sidérurgie . . . . .	99
cbb) Problèmes structurels des branches industrielles autres que celles de l'industrie lourde . . . . .	104
cbba) Vue d'ensemble . . . . .	104
cbbb) Étude analytique . . . . .	106
C — Analyse de la situation géographique de la Sarre . . . . .	108
I — La situation de la Sarre par rapport à ses marchés de ventes et de livraisons . . . . .	108
II — Les échanges commerciaux entre la Sarre et ses partenaires européens . . . . .	112
D — Appréciation d'ensemble sur l'économie de la Sarre . . . . .	116
I — L'influence de la structure économique sur l'évolution . . . . .	116
1. La structure économique, source de faiblesse dans le rythme de développement . . . . .	116
a) L'importance relative des divers secteurs économiques . . . . .	116
b) Les relations interbranches . . . . .	117
II — Le tracé des voies de communication et la tarification des moyens de transport, sources de faiblesse du développement économique . . . . .	121
1. Désavantages dans le domaine du transport des pondéreux . . . . .	121
2. Désavantages dans les autres domaines de transport . . . . .	122
III — Le faible taux d'utilisation du potentiel de travail en tant que cause et conséquence des conditions particulières à la Sarre . . . . .	122
1. Taux d'activité peu élevé . . . . .	122
a) L'activité féminine réduite et l'invalidité précoce des hommes, conséquence de la structure économique particulière de la Sarre . . . . .	122
b) L'attitude des femmes en ce qui concerne l'exercice d'une activité professionnelle . . . . .	123
2. Les migrations quotidiennes facteur de diminution du rendement . . . . .	124
3. Les pertes migratoires en tant que cause et conséquence du développement économique . . . . .	124
IV — Les retards dans le domaine de l'enseignement . . . . .	125
<i>Deuxième partie : Les perspectives de l'économie sarroise au cours des quinze prochaines années</i>	
<i>Tendance et possibilité d'action positive</i>	
A — L'évolution probable de l'économie et du potentiel de main-d'œuvre d'ici 1980 . . . . .	127
I — But et méthode de prévision . . . . .	127

II — L'évolution probable de la population et de l'économie d'ici 1980 . . .	129
1. Prévision de la population et du potentiel de main-d'œuvre . . .	129
a) La population totale en 1980 . . . . .	129
b) Le potentiel de main-d'œuvre en 1980 . . . . .	130
2. L'évolution probable de l'économie d'ici 1980 . . . . .	132
a) L'évolution probable de l'industrie sidérurgique d'ici 1980 . . .	132
aa) La production sidérurgique d'ici 1980 . . . . .	132
ab) L'emploi dans l'industrie sidérurgique en 1980 . . . . .	135
b) L'évolution probable de l'industrie minière d'ici 1980 . . . . .	136
ba) La production des mines en 1980 . . . . .	136
bb) L'emploi dans l'industrie minière en 1980 . . . . .	138
c) L'emploi dans le reste de l'économie sarroise en 1980 . . . . .	139
ca) La méthode de calcul . . . . .	139
cb) L'emploi dans le reste de l'économie en 1980 . . . . .	140
d) Résumé : l'emploi (postes de travail) dans l'économie sarroise en 1980 . . . . .	141
3. Comparaison de l'offre et de la demande de main-d'œuvre en 1980	141
B — Les bases de l'amélioration de l'évolution économique . . . . .	143
I — Le pouvoir d'attraction des régions périphériques dans le processus de croissance . . . . .	143
II — L'offre sarroise de sites d'implantation . . . . .	144
1. L'offre globale . . . . .	144
2. L'offre de sites d'implantation au niveau de la commune . . . . .	146
a) Le catalogue des sites d'implantation : un moyen de recenser les possibilités locales de développement . . . . .	146
b) L'offre de sites d'implantation dans certaines communes sarroi- ses sélectionnées . . . . .	148
C — Recommandations en vue d'une action régionale . . . . .	152
I — Mesures propres à rendre plus attractive une implantation en Sarre .	152
1. Transports . . . . .	152
2. Enseignement . . . . .	154
II — Mesures propres à assouplir la structure industrielle . . . . .	155
1. Propositions tendant à stimuler certaines branches d'industrie . .	155
2. Les aspects géographiques de la restructuration . . . . .	161
III — Grands problèmes de restructuration . . . . .	162
D — Conclusion . . . . .	164
Annexes	
Commentaires concernant l'établissement des tableaux entrées-sorties . . . .	167
Tableaux A 1 à A 8 . . . . .	170
Indications concernant les cartes 8 a, 8 b et A 1 — A 9 . . . . .	179
Nomenclature des zones de trafic . . . . .	180
Cartes A 1 à A 9 . . . . .	181
Questionnaire pour le recensement de l'offre des sites d'implantation . . . . .	190

Graphique 1	— Produit fiscal global par habitant en Sarre, dans la République fédérale et dans le Land Rhénanie-du-Nord-Westphalie de 1960 à 1964 . . . . .	21
Graphique 2	— Produit par tête de l'impôt sur le revenu 1960—1964 . . . . .	22
Graphique 3	— Répartition des personnes actives par secteurs économiques (situation au 6 juin 1961) . . . . .	41
Graphique 4 a, b	— Éloignement entre l'habitation et le lieu de travail des travailleurs de l'industrie houillère de divers bassins . . . . .	43
Graphique 4 c, d	— Éloignement entre l'habitation et le lieu de travail des travailleurs de l'industrie sidérurgique de divers bassins . . . . .	45
Graphique 5	— Répartition en pourcentage des surfaces exploitables (SE) entre les exploitations agricoles classées par catégorie d'importance . . . . .	71
Graphique 6	— Exploitations agricoles et forestières sarroises comptant . . parcelles en % du total des exploitations, par catégorie de superficie . . . . .	75
Graphique 7	— Divergences des structures industrielles de la Sarre et de la République fédérale par rapport à une structure régulière (1962) . . . . .	85
Graphique 8	— Représentation de la croissance relative des branches industrielles Sarre / République fédérale, 1964/1960 (cf. tableau 35) . . . . .	89
Graphique 9	— Évolution de la production sarroise d'acier brut de 1950 à 1964 et évolution ultérieure techniquement possible jusqu'en 1980 . . . . .	133
Carte 1	— La population résidante de la Sarre (situation au 6 juin 1961) . . . . .	31—32
Carte 2	— Les localités sarroises ayant un excédent migratoire journalier et leurs zones d'attraction . . . . .	47—48
Carte 3	— La situation de la Sarre dans le réseau routier à grande distance . . . . .	49
Carte 4	— La situation de la Sarre dans le réseau ferroviaire . . . . .	50
Carte 5	— Densité téléphonique en Sarre . . . . .	79—80
Carte 6	— Densité de la population en Europe centrale (en 1955) . . . . .	109
Carte 7 a	— Zones de débouché « naturelles » pour le charbon et les produits charbonniers . . . . .	111
Carte 7 b	— Zones de débouché « naturelles » pour les produits sidérurgiques . . . . .	111
Carte 8 a	— Expéditions de produits C.E.C.A. hors de la Sarre en 1000 t . . . . .	114
Carte 8 b	— Réception des produits C.E.C.A. en Sarre en 1000 t . . . . .	115
Carte 9	— Communes étudiées avec catalogue des sites d'implantation . . . . .	149—150

*Abréviations :*

A E R	= American Economic Review
P I B	= Produit intérieur brut
Rev. of Econ. and Stat.	= Review of Economics and Statistics
Stat.	= Statistique
Rapports stat.	= Rapports statistiques de l'Office statistique de la Sarre
Ann. stat. RFA 19 . .	= Annuaire statistique pour la république fédérale d'Allemagne 19 . .
Ann. stat. RNW 19 . .	= Annuaire statistique Rhénanie-du-Nord-Westphalie 19 . .

## INTRODUCTION : STRUCTURE DE L'ÉTUDE

Le présent ouvrage se propose d'étudier la structure économique et démographique de la Sarre. Le bilan qu'il conviendra de tirer de l'étude servira de base pour l'élaboration de mesures de politique structurelle propres à apporter une solution aux problèmes spécifiques de la Sarre.

Avant de passer à l'étude proprement dite, il convient de donner aux personnes peu familiarisées avec les questions sarroises un aperçu succinct des données géographiques et historiques intéressant ce pays : ces particularités éclaireront l'arrière-plan sur lequel s'inscrit la situation de l'économie sarroise.

L'étude est subdivisée en deux parties : dans une première partie il est procédé à l'analyse de la structure économique et démographique de la Sarre ; une seconde partie fournit une prévision des développements probables, de laquelle il conviendra de tirer un bilan pour la mise en œuvre d'éventuelles mesures en matière de politique économique.

L'analyse structurelle de la première partie s'inspire essentiellement du « principe factoriel », c'est-à-dire qu'elle met en lumière le contexte de la production économique et étudie dans des chapitres distincts les deux facteurs de production « travail » et « capital » (1). L'étude de la population est principalement orientée sur sa qualité de facteur de production, sur la structure des âges et sur la proportion respective des sexes en tant que facteurs déterminants de l'activité professionnelle. Mais outre sa qualité de facteur de production, la population ne doit pas être négligée en tant que facteur de consommation. Il convient d'examiner à cet égard les différents aspects du marché au sens le plus large du terme.

L'étude du facteur « capital » peut être scindée en celle de « capital public » et en celle de « capital privé ». La notion de « capital public » couvre l'infrastructure (limitée à sa partie matérielle). Il convient donc de mettre en lumière les domaines des transports, de l'approvisionnement en énergie, de l'habitat, de la santé et de l'instruction. Dans le cadre du « capital privé » on étudiera les différents secteurs économiques : agriculture, prestations de services, industrie, l'accent étant mis naturellement sur l'industrie sarroise.

La tendance à mettre en avant les facteurs de production se poursuit dans la deuxième partie du travail lorsqu'il est procédé à des évaluations de l'évolution économique. C'est ainsi, par exemple, que la prévision démographique doit

---

(1) Les facteurs naturels de la production peuvent, dans l'ensemble, ne pas être retenus dans le cadre de cette étude, car l'agriculture ne joue (plus) un rôle économique important pour la Sarre et aucune modification fondamentale de l'évolution de ce pays n'est à attendre des ressources de son sol. Il sera tenu compte dans la 2<sup>e</sup> partie des questions foncières soulevées par l'implantation industrielle, etc.

être comprise principalement comme moyen d'estimation du potentiel de main-d'œuvre. Ce pronostic est confronté à une évaluation de l'évolution économique telle que celle-ci se présentera vraisemblablement à défaut de mesures de politique structurelle particulières, évaluation à partir de laquelle on peut inférer les besoins probables de main-d'œuvre.

L'appréciation de la structure démographique et économique et de son évolution probable fournit alors des indications pour l'élaboration de recommandations en matière de politique économique.

## Première partie

# ÉVOLUTION DANS LE PASSÉ ET SITUATION ACTUELLE DE LA STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE DE LA SARRE

### A – L'évolution économique de la Sarre dans le passé

#### I – *Les causes géographiques et historiques* (1)

En tant qu'unité territoriale, le territoire de la Sarre n'existe que depuis le traité de paix de Versailles, signé le 28 juin 1919 : la partie méridionale de la circonscription administrative prussienne de Trèves et la partie occidentale du Palatinat rhénan, qui appartenait à la Bavière, furent alors réunis pour constituer un « territoire du bassin de la Sarre » (qui reçut plus tard officiellement le nom de « Territoire de la Sarre » et, depuis 1945, celui de « Sarre ») (2).

Le pays sarrois ainsi constitué ne forme pas une unité au sens d'une région naturelle. Des sites du carbonifère et du permien, des zones de grès bigarré, des plateaux de calcaire coquillier, voire une partie du massif schisteux rhénan, régions connaissant des formes de colonisation et des dialectes différents, se trouvent réunis, de sorte que la désignation de « bassin de la Sarre » au sens d'une unité spatiale naturelle est à proprement parler erronée. Cependant, dans un certain sens, la Sarre présente une uniformité fondamentale, celle qu'offre l'unité d'un site industriel qui tranche sur les régions environnantes par la densité considérable de son industrie et partant par une importante densité démographique.

(1) L'exposé s'appuie essentiellement sur les travaux suivants : Chambre du commerce et de l'industrie de la Sarre (éditeur) : *L'économie entre les frontières*, Sarrebruck 1963—1964 ; C. Troll : *Les fondements géographiques du territoire de la Sarre*, in : *Situation et relations spatiales des régions de la Sarre moyenne et des pays voisins*. Compte rendu de la réunion de l'Arbeitsgemeinschaft für westdeutsche Landes- und Volksforschung, tenue à Deux-Ponts du 25 au 26 octobre 1955, Bonn 1956, p. 1—6 ; F. Hellwig : *la Sarre entre l'Est et l'Ouest*. L'imbrication économique du district industriel sarrois avec les régions voisines, Bonn 1954 ; P. Weiant : *Problèmes économiques fondamentaux de la Sarre*, in : *Contributions sur l'évolution historique et économique de la région industrielle de la Sarre moyenne*. Compte rendu de la réunion de l'Arbeitsgemeinschaft für westdeutsche Landes- und Volksforschung, tenue à Sarrebruck du 25 au 26 avril 1956, Bonn 1956, p. 68—77 ; R. Capot-Frey : *La région industrielle sarroise*. Territoire de la Sarre et bassin houiller de la Moselle. Étude géographique, Paris 1934.

(2) La situation territoriale s'est en fait modifiée assez sensiblement : en 1919, le territoire couvrait 1913 km<sup>2</sup>. En 1946, la Sarre a connu sa plus grande extension avec 2 866 km<sup>2</sup>. Enfin, depuis 1949, le territoire couvre 2 567 km<sup>2</sup>.

Géographiquement, la Sarre couvre une région qui s'étend entre le massif schisteux rhénan au nord, le bassin parisien à l'ouest et les Vosges au sud. Le relief permet de distinguer entre le massif Sarre-Nahe (depuis la Sarre moyenne en direction du nord-est) et le plateau structural palatino-lorrain (qui s'étend en demi-cercle du Pfälzer Wald au sud-est à la zone Sarre-Moselle au nord-ouest).

La Sarre jouit d'un climat tempéré : il n'y a pas de cuvettes ni de vallées sèches et chaudes pas plus que de montagnes moyennes très humides et froides. La végétation correspond à ce climat : dans les zones plus fraîches et plus humides du Schwarzwälder-Hochwald, du Saarkohlenwald et du Pfälzer Wald on trouve des forêts de hêtres et autres arbres à feuilles caduques qui, en raison de la pauvreté des sols, n'ont guère été défrichées par les paysans (ce n'est que depuis peu qu'il y a pénétration d'installations industrielles et de lotissements ouvriers dans le Buchenhochwald) ; dans les zones plus basses et moins humides croissent des bois d'essences aimant la chaleur qui, en fait, ont fait place aujourd'hui dans une large mesure à des terres cultivables.

Le développement de l'industrie est intervenu pour l'essentiel à la suite de la mise en valeur des gisements houillers. Progressivement, une région industrielle et minière fortement caractérisée est née le long du cours moyen de la Sarre, région dont on peut en gros distinguer deux parties : le bassin houiller et le « ruban sidérurgique ».

Le bassin houiller s'étend — conformément à l'allure de l'anticlinal de Sarrebruck — de Frankenholz et Bexbach jusqu'à la Sarre entre Sarrebruck et Sarrelouis et plus loin, sous une couverture de grès bigarrés, à travers le Warndt jusqu'au delà de la frontière lorraine.

Le « ruban sidérurgique » se déroule entre Sarrebruck et Völklingen et atteint certains centres isolés dans la région de Homburg à l'est et de Dillingen au nord-ouest.

Face à ce noyau minier et industriel, l'ensemble du territoire sarrois sert à l'habitat et au recrutement de la main-d'œuvre. Cette rapide esquisse géographique sera suivie d'un bref aperçu sur l'histoire de la Sarre.

Depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, la Sarre a été au total quatre fois séparée de l'Allemagne et rattachée à la France : de 1680 à 1697, de 1792 à 1815, de 1920 à 1935 et de 1947 à 1957—1959. Depuis la première guerre mondiale, la Sarre, malgré sa position géographique au centre de l'Europe occidentale, est un pays frontière. Ce caractère de région frontière a marqué profondément son histoire et son évolution économique jusque dans le passé le plus récent. Les débuts de l'industrialisation de la Sarre remontent à la période « allemande » du XVIII<sup>e</sup> siècle. La plus ancienne industrie est la sidérurgie qui remonte loin dans le passé et dont la base d'approvisionnement était constituée par quelques médiocres gisements de minerais dans la région de St-Ingbert et dans le Köllertaler Wald. Chronologiquement, la deuxième industrie est celle du verre, industrie basée sur le sable siliceux. C'est toutefois le charbon qui a donné le jour à l'industrie moderne. La date la plus importante à retenir ici est l'année 1754, au cours de laquelle le prince Wilhelm Heinrich

von Nassau-Saarbrücken créa une administration des mines qui accapara les petites mines exploitées par les paysans et instaura un régime d'exploitation ordonné. De 1792 à 1815, la Sarre fut française (situation confirmée par le traité de Lunéville de 1801). Au cours de cette période l'économie se développa favorablement grâce à son incorporation à un vaste territoire national s'étendant de l'Atlantique au Rhin. La région de la Sarre cessait d'être une région frontière, ce qui porta ses fruits lorsque, sous Napoléon 1<sup>er</sup>, les voies de communication furent considérablement améliorées.

Après 1815, la Sarre redevint allemande, la plus grande partie du pays étant concédée à la Prusse et la partie orientale à la Bavière (Palatinat rhénan). L'évolution économique de la partie prussienne fut relativement favorable car celle-ci appartenait à un vaste espace économique libre de barrières douanières. En revanche, le Palatinat ne faisait partie de la Bavière que sur le plan politique et non sur celui de l'économie. Cette ségrégation entraîna dans cette partie du pays une régression économique et un appauvrissement de la population.

L'union douanière allemande élimina les entraves aux échanges à l'intérieur de l'Allemagne ; il en résulta un essor économique général. Une grande place dans l'essor de la Sarre revient en particulier au développement des moyens de communication. En 1848 fut inaugurée la liaison ferroviaire Ludwigshafen—Homburg qui, en 1852, fut prolongée jusqu'à Sarrebruck. Une autre voie de communication fut ouverte avec la canalisation de la Sarre et son raccordement au canal de la Marne au Rhin (travaux réalisés conjointement par la France et la Prusse). Le climat économique était alors favorable, ce qui permit avant tout à l'industrie minière et à l'industrie sidérurgique, secteurs essentiels de l'économie sarroise, de se développer rapidement.

Un dommage important, encore que de courte durée, fut causé par la guerre franco-allemande de 1870—1871. Mais, la paix revenue, le développement économique reprit de plus belle. L'Alsace et la Lorraine furent annexées à l'Empire allemand, ce qui libéra la Sarre de sa situation de pays frontière.

La base d'une région industrielle du Sud-Ouest (composée du bassin charbonnier de la Sarre et du bassin lorrain riche en charbon et en minerai de fer) était créée. Par ailleurs, le procédé Thomas (1879) permettait d'associer sur une grande échelle la minette et le charbon sarrois — et par conséquent la transformation de la fonte phosphoreuse en acier forgeable —, ce qui éliminait les soucis d'approvisionnement en matières premières occasionnés par le tarissement des ressources indigènes en minerai. Jusqu'à la première guerre mondiale, une paisible expansion de l'économie (notamment des mines de charbon) s'instaura accompagnée d'un rapide accroissement de la population.

La fin de la première guerre mondiale arrêta net cette évolution. La « période française » de 1920 à 1935 prit son départ avec le statut concédé à la Sarre par le traité de Versailles ; la Sarre — pour la première fois constituée en une unité politique — devenait de nouveau un pays frontière avec toutes les conséquences que cela comportait pour son développement économique. En 1920, le territoire de la Sarre fut placé sous la tutelle de la Société des Nations qui

institua une commission internationale chargée d'assumer le pouvoir gouvernemental. En vertu du traité de Versailles les mines de charbon passaient aux mains de la France. Après une période transitoire de franchise douanière qui dura cinq ans, le territoire de la Sarre fut incorporé en 1925 dans le régime douanier français. Dès 1923 la monnaie française avait été introduite.

Au cours de la période suivant la première guerre mondiale une lutte ardente s'engagea entre les industries lorraine et sarroise qui tenaient toutes deux à asseoir leur prépondérance dans une zone économique et douanière qui ne leur offrait pas un champ d'action suffisant. Le problème ne fut résolu ni par le délai transitoire de cinq ans accordé à la Sarre pour sa reconversion, ni par la tentative qui fut alors faite de placer les industries sidérurgiques sarroise et lorraine sous une même direction grâce à un apport de capitaux français dans la majorité des aciéries sarroises ; seul le marché allemand offrait un certain débouché.

L'industrie houillère lorraine (dont les bases naturelles sont les mêmes que celles de l'industrie sarroise) avait été intensément développée jusqu'à la première guerre mondiale avec la participation de l'industrie sarroise. Après 1920, la communauté d'intérêts économiques s'effondra et le développement de l'industrie minière lorraine fut intensifié en vue de créer dans cette région un moyen de substitution avant que la Sarre ne soit éventuellement de nouveau séparée du territoire français. C'est ainsi que la production charbonnière lorraine fut étendue à partir de 1924 à des champs d'exploitation situés dans le Warndt et que l'État français avait amodié pour 99 ans à deux sociétés françaises.

Le statut de la Sarre élaboré à Versailles prévoyait un référendum à l'expiration d'un délai de 15 ans. Ce référendum eut lieu le 13 janvier 1935 et la population sarroise se prononça en faveur du rattachement à l'Allemagne. Celui-ci se réalisa rapidement, sur le plan politique, dès le 1<sup>er</sup> mars 1935 et sur le plan économique par des étapes marquées par la reconnaissance de la souveraineté douanière allemande le 18 février 1935 et l'introduction de la monnaie allemande le 1<sup>er</sup> mars de la même année.

Ainsi la frontière passait de nouveau à l'ouest de la Sarre comme avant 1871. L'économie sarroise perdait en un jour le marché français ; la pression concurrentielle de l'Allemagne fut considérable surtout de la part de l'industrie de la Ruhr qui n'avait pas encore retrouvé son plein emploi et qui concurrençait vivement l'industrie sarroise moins bien rationalisée. Une situation très difficile en résulta pour la Sarre qui devait faire face en outre à un chômage considérable.

La situation de l'économie sarroise s'améliora quelque peu grâce à l'octroi de crédits, à des exonérations fiscales et à l'obtention prioritaire de commandes publiques. La reconversion s'accéléra alors à la suite de l'essor économique suscité par le réarmement de l'Allemagne.

La Sarre eut beaucoup à souffrir de la deuxième guerre mondiale, d'autant plus qu'au début et peu avant la fin des hostilités les opérations se déroulèrent directement sur son territoire. En 1945, la Sarre fut occupée d'abord par les

Américains et ensuite par les Français. L'administration passa aux mains d'un gouvernement militaire français, nouveau prélude à une « période française ».

En 1946, une commission gouvernementale de la Sarre fut créée. Une Assemblée constituante suivit en 1947. La Constitution comportait deux objectifs fondamentaux : l'indépendance vis-à-vis de l'Allemagne et le rattachement économique à la France (union monétaire et douanière). Novembre 1947 vit le début de l'absorption économique de la Sarre.

Mais en dépit de toutes ces mesures la question charbonnière restait sans solution et ce n'est que par l'accord de Berlin de janvier 1948 que les deux autres alliés occidentaux acceptèrent que le charbon de la Sarre fût isolé progressivement du pool charbonnier commun pour être intégré dans le système économique français. Le rattachement économique de l'ensemble de la Sarre n'était en fait pas encore reconnu.

Ce rattachement à la France intervint le 30 mars 1948 avec l'instauration de l'unité douanière franco-sarroise (liberté des échanges entre la Sarre et la France, déplacement de la frontière douanière). Au cours des années suivantes on se préoccupa surtout de consolider cet état de choses. On s'efforça ultérieurement d'aboutir à une européanisation du territoire laquelle trouva son expression dans le statut de la Sarre.

Pendant la période du rattachement économique avec la France, l'industrie minière sarroise fut administrée en régie par la France (elle dépendait directement de la direction des charbonnages français nationalisés), et les aciéries furent gérées par un administrateur séquestre. Le développement économique était en l'occurrence conditionné dans une large mesure par des considérations politiques, ce qui n'était pas précisément favorable pour la Sarre.

Un exemple en est fourni par l'octroi des aides dans le cadre du plan Marshall (1). Sur 780 milliards de francs d'aide économique fournis à la France — dont 90 % à titre de don — la Sarre ne reçut que 2,7 milliards comme don et 22,5 milliards de francs sous forme de crédits dont les intérêts et l'amortissement furent laissés à la charge du gouvernement sarrois. L'aide économique était cependant de très loin inférieure aux besoins. Compte tenu de l'importance relative de la population et du potentiel économique, le gouvernement sarrois avait fixé à 46 milliards de francs, dont 90 % à titre de don, son droit qui découlait de l'obligation contractée par la France vis-à-vis des États-Unis de faire participer équitablement la Sarre à l'octroi des fonds du plan Marshall. Les moyens d'investissement d'autres origines furent également parcimonieusement comptés à la Sarre de sorte que son activité dans ce domaine en souffrit. C'est ainsi, par exemple, que le secteur de l'énergie fut longtemps négligé ce qui amena temporairement la Sarre, pays du charbon, à importer des produits énergétiques en plus grande quantité qu'elle n'en exportait.

« Ce préjudice doit être attribué en partie au fait que la Sarre ne fut pas intégrée dans les plans économiques français. Rien ne mène plus sûrement à la

(1) Voir P. Weiant, *op. cit.* p. 70.

disjonction de deux espaces économiques que l'éviction d'un territoire des plans d'ensemble et des sources d'approvisionnement en capitaux d'investissement. Vu sous cet angle, il semble presque que dès l'origine la France n'ait pas cru pouvoir conserver la Sarre de façon durable » (1).

Le second référendum de la Sarre eut lieu le 23 octobre 1955 sous le contrôle d'une commission internationale. Il fallait se prononcer sur le statut (européen) de la Sarre. La demande formulée couvrait toutefois également la question du retour à l'Allemagne. A une large majorité, la population rejeta le statut de la Sarre.

A la suite du référendum, des négociations furent engagées entre la République fédérale et la France et aboutirent le 27 octobre 1956 à la conclusion à Luxembourg du traité franco-allemand sur le règlement de la question sarroise. Ce traité contenait d'importantes dispositions prévoyant un proche rattachement politique (qui eut lieu le 1<sup>er</sup> janvier 1957) ; pendant une période transitoire de trois ans les marchandises sarroises (à certaines exceptions près) étaient exonérées de droits de douane et de la taxe compensatoire de l'impôt sur le chiffre d'affaires dans la République fédérale d'Allemagne ; les biens d'investissement — en dehors des contingents fixés par traité de commerce — devaient être introduits en franchise de douane de la République fédérale ; pour la période suivant le rattachement économique, des échanges en franchise de douane étaient prévus avec la France dans le cadre de contingents convenus.

Le rattachement économique s'opéra dès avant l'expiration du délai de trois ans, le 5 juillet 1959. La date choisie était relativement judicieuse car la conjoncture économique de la République fédérale était encore favorable, alors que celle de la France était en régression. Malgré la période transitoire et les circonstances concomitantes relativement bonnes, l'économie sarroise (surtout les entreprises petites et moyennes) dut faire face à des difficultés de reconversion considérables qui apparaissent nettement dans l'évolution économique et auxquelles il faudra constamment se référer dans la suite de l'étude.

Il serait intéressant ici de pouvoir établir quantitativement dans quelle mesure l'état actuel de l'économie sarroise et son évolution la plus récente se ressentent du destin politique mouvementé du pays. Un tel calcul apparaît toutefois impossible et toute évaluation semble même injustifiable, car trop d'impondérables viendraient grever les résultats. Mais l'on ne peut douter toutefois que cette évolution politique a porté — et porte encore à un moindre degré — un grave préjudice à l'économie sarroise.

## II — *Les incidences sur le niveau de développement économique (caractérisées à l'aide de divers indices)*

Le retard de la Sarre par rapport à d'autres territoires (République fédérale, Länder fédéraux) sera tout d'abord mis en lumière par quelques indices.

(1) P. Weiant, op. cit. p. 71.

L'un des indicateurs les plus courants du bien-être ou du niveau de développement est le revenu par tête (établi la plupart du temps en tant que produit national brut par habitant aux prix du marché). Pour se faire une première idée de l'évolution de l'économie sarroise au cours des dernières années il faut donc se référer aux chiffres marquant le développement du revenu par tête. En fait, on ne dispose pas d'une série chronologique continue ; une solution de continuité est résultée du rattachement économique de la Sarre et de la conversion monétaire qui s'ensuivit en 1959.

Les chiffres ci-dessus n'ont toutefois qu'une faible valeur indicative pour autant que des comparaisons ne sont pas établies avec d'autres régions économiques.

*Tableau 1 a — Évolution du produit national brut sarrois par habitant et aux prix du marché, de 1952 à 1958*

Année	Valeur absolue (en milliers de FF)	Indice (1952 = 100)
1952	309,8	100
1953	311,3	101
1954	316,5	102
1955	343,5	111
1956	369,7	119
1957	432,0	139
1958	479,6	155

Source : Annuaire Stat. pour la Sarre 1955, p. 157 ; 1958, p. 232 ; Office stat. de la Sarre, Données économiques et démographiques sur la Sarre 1957—1958, p. 178.

*Tableau 1 b — Évolution du produit national brut par habitant (aux prix courants et aux prix constants de 1954) de 1960 à 1964*

Année	1960	1961	1962	1963	1964
aux prix courants en DM	4966	5217	5455	5730	6120
1960 = 100	100	105,1	109,8	115,4	123,2
aux prix constants de 1954	4096	4163	4182	4281	4453
1960 = 100	100	101,6	102,1	104,5	108,7

Source : Office fédéral des stat., Structure démographique et puissance économique des Länder en 1964, Stuttgart/Mayence 1964, p. 147 ; Office stat. de la Sarre, Produit national de la Sarre 1960—1964, p. 11.

Tableau 2 a — Comparaison entre le produit national brut sarrois par habitant et celui de la France pour la période 1952–1958

Année	Sarre		France	
	Valeur absolue	1952 = 100	Valeur absolue	1952 = 100
1952	309,8	100	340,0	100
1953	311,3	101	352,6	104
1954	316,5	102	370,6	109
1955	343,5	111	394,0	116
1956	369,7	119	431,5	127
1957	432,0	139	477,6	140
1958	479,6	155	537,5	158

Valeur absolue en milliers de francs.

Source : An. stat. pour la Sarre 1955, p. 157 ; 1958, p. 232 ; Données économiques et démographiques sur la Sarre 1957–1958, p. 178 ; Office fédéral des stat., Structure démographique et puissance économique des Länder en 1962, p. 14 ; Annuaire statistique de la France 1962, p. 8 et p. 440.

Une comparaison avec la France (v. *tableau 2 a*) sur la base du produit national brut aux prix du marché par tête d'habitant de 1952 à 1958 est déjà défavorable à la Sarre, tant en valeur absolue qu'en pourcentage d'accroissement. Toutefois, depuis 1956, le produit national sarrois s'est développé considérablement. C'est pourquoi le progrès total de 55 % réalisé de 1952 à 1958 par la Sarre n'a été que faiblement inférieur à celui de la France.

Pour la période postérieure, les chiffres disponibles (v. *tableau 2 b*) ne permettent qu'à partir de 1960 une comparaison entre la Sarre, la République fédérale et les Länder.

En 1960, avec 4966 DM le produit national brut par tête de la Sarre atteignait 92,8 % de la moyenne fédérale, pour retomber toutefois à 86,9 % en 1964 après avoir atteint 89,7 % en 1961, 88 % en 1962 et 87,4 % en 1963. La Sarre manifestait ainsi des taux d'accroissement relativement faibles : 5,1 % en 1961 pour une moyenne fédérale de 8,5 % ; 4,6 % en 1962 pour une moyenne de 7 % ; en 1963, le taux d'accroissement, avec 5 %, rejoignait la moyenne fédérale.

Il est remarquable qu'à l'exception de la Sarre, les 5 Länder dont le produit national brut était inférieur à la moyenne fédérale pendant la période considérée 1960–1964 se soient rapprochés de cette moyenne. Seule la Sarre s'en est constamment éloignée, tombant ainsi de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> place dans le classement des 11 Länder établi d'après le montant de leur revenu par tête au cours de ces 5 années.

Le produit national brut par habitant diffère considérablement selon les arrondissements (voir *tableau 3*). Il va de 11 568 DM dans l'arrondissement urbain de Sarrebruck à 2 163 DM dans l'arrondissement rural de St-Wendel. Si l'on rapporte le produit national brut au chiffre de la population « économi-

Tableau 2 b — Évolution du produit national des Länder fédéraux de 1960 à 1964. Produit intérieur brut aux prix de l'année par tête d'habitant

Land	Année	1960		1961		1962		1963 (1)		1964 (1)	
		en DM	République fédérale = 100	en DM	République fédérale = 100	en DM	République fédérale = 100	en DM	République fédérale = 100	en DM	République fédérale = 100
Schleswig-Holstein		4317	80,6	4758	81,8	5195	83,3	5502	84,5	5850	83,0
Basse-Saxe		4627	86,4	5072	87,2	5477	87,9	5762	88,5	6190	87,8
Rhénanie-du-Nord-Westphalie		5852	109,3	6264	107,7	6674	107,1	6924	106,3	7450	105,7
Hesse		5359	100,1	5911	101,6	6380	102,4	6726	103,3	7440	105,5
Rhénanie-Palatinat		4108	76,7	4478	77,0	4774	76,6	5107	78,4	5520	78,3
Bade-Wurtemberg		5485	102,4	6066	104,3	6508	104,4	6736	103,4	7320	103,8
Bavière		4706	87,9	5171	88,9	5546	89,0	5838	89,6	6400	90,8
Sarre		4966	92,8	5217	89,7	5482	88,0	5695	87,4	6120	86,8
Hambourg		9309	173,9	9911	170,4	10750	172,5	11162	171,4	12010	170,4
Brême		7295	136,3	7416	127,5	7909	126,9	8213	126,1	8910	126,4
Berlin-Ouest		5506	102,8	6032	103,7	6435	103,2	6752	103,7	7260	103,0
République fédérale		5351	100,0	5814	100,0	6233	100,0	6513	100,0	7050	100,0

(1) Résultats provisoires.

Source : Office fédéral des stat. ; Structure démographique et puissance économique des Länder 1965, Stuttgart et Mayence 1965, p. 164.

que » (1) l'ampleur de la variation se réduit très fortement. Alors que pour l'ensemble de la Sarre, la population résidente ne diffère pas considérablement de la population « économique » on constate parfois de grandes différences entre arrondissements en raison de l'important mouvement journalier des travailleurs entre leur résidence et leur lieu de travail (notamment dans l'arrondissement urbain de Sarrebruck).

Tableau 3 — Le produit national brut aux prix du marché par habitant et par personne « économique » dans les arrondissements de la Sarre en 1961

Territoire	PNB par habitant		PNB par personne « économique »	
	en DM	Sarre = 100	en DM	Sarre = 100
Sarrebruck-ville	11 568	221,7	6 548	128,5
Homburg	5 140	98,5	5 117	100,4
Merzig-Wadern	4 126	79,1	4 633	90,9
Ottweiler	4 298	82,4	4 326	84,9
Sarrebruck-campagne	5 104	97,8	5 086	99,8
Sarrelouis	3 956	75,8	4 679	91,8
St-Ingbert	4 727	90,6	5 576	109,4
St-Wendel	2 163	41,5	2 972	58,3
Sarre	5 217	100,0	5 095	100,0

Calculé d'après : Comptes du produit national des Länder, cahier 1. Le produit national brut des villes autonomes et des arrondissements ruraux dans la République fédérale en 1957 et 1961, publication commune des offices des statistiques de Land, 1964, p. 46. Pour la Sarre, le seul compte dont on dispose intéresse l'année 1961.

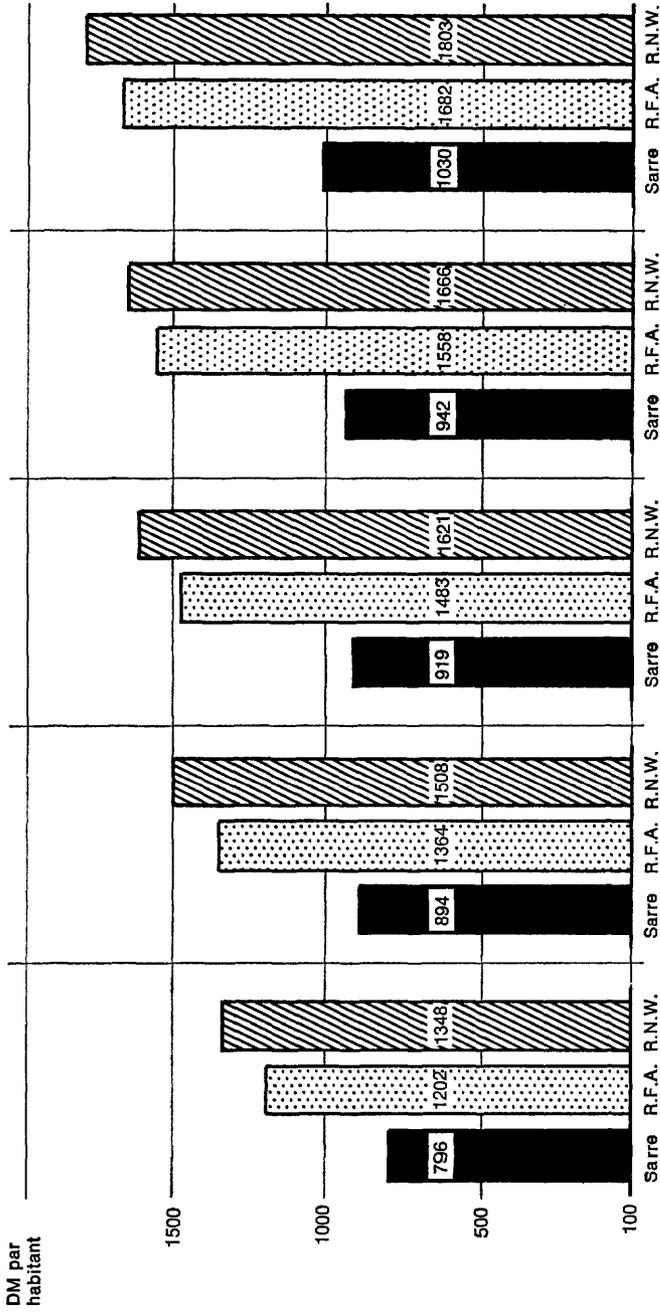
L'autre indice de l'évolution retenu a été le produit de divers impôts par tête d'habitant. Le produit fiscal doit exprimer d'une part le rendement économique du contribuable sarrois, rapporté au produit par tête de l'ensemble des impôts fédéraux, de Land et communaux ou encore des impôts sur le revenu etc., et d'autre part la capacité financière en tant que possibilité d'autofinancement des dépenses en fonction du produit par tête des impôts de Land. En ce qui concerne le produit par tête de l'ensemble des impôts fédéraux, de Land et communaux, la Sarre vient au dernier rang des Länder fédéraux (voir *graphique 1*) (2).

En 1960, ce produit représentait 66,2 % de la moyenne fédérale (72,1 % de la moyenne des Länder à l'exclusion des « Villes-États ») et n'a cessé de décroître au cours des années suivantes, passant en 1961 à 65,6 % (71,3 %), en

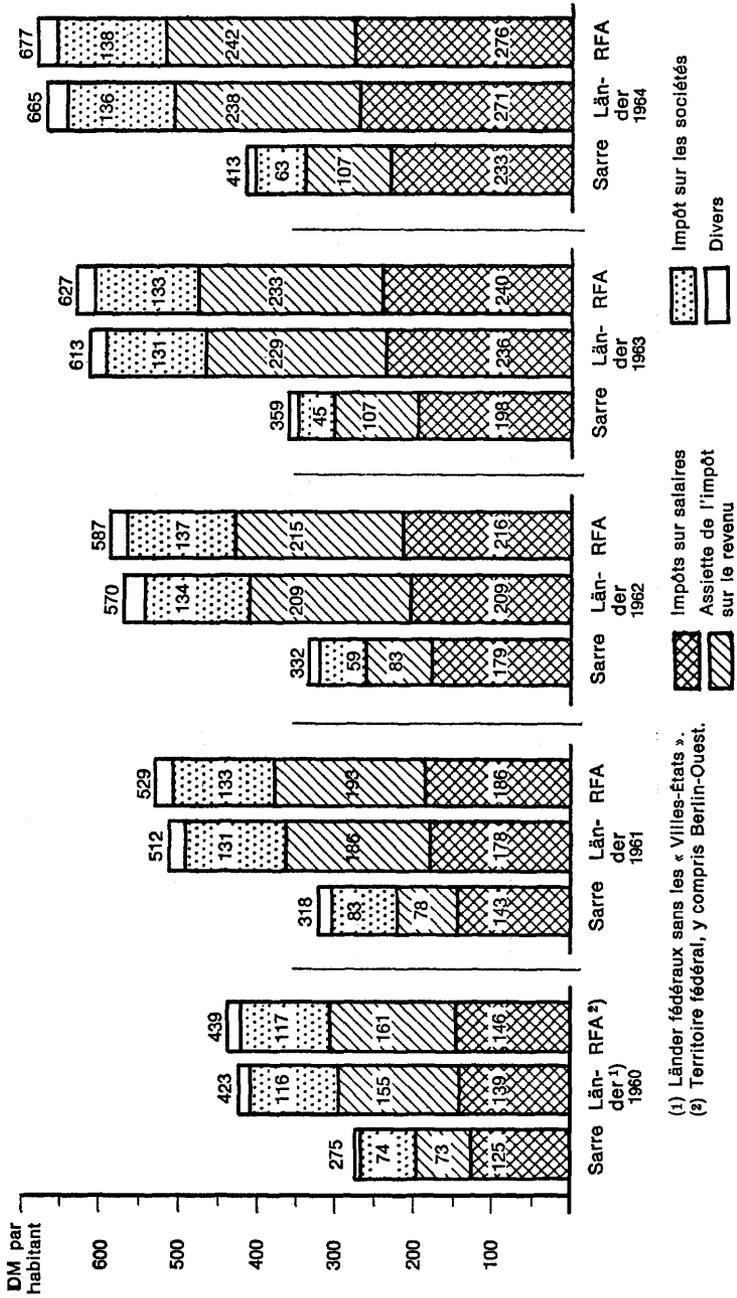
(1) La population « économique » représente la population résidente corrigée par les migrations alternantes (les « immigrants » étant ajoutés à la population résidente et les « émigrants » en étant retranchés).

(2) Source : Office fédéral des stat. Structure démographique et puissance économique des Länder en 1965, p. 133.

Graphique 1 — Produit fiscal global par habitant en Sarre, dans la République fédérale et dans le Land Rhénanie-du-Nord-Westphalie de 1960 à 1964.



Graphique 2 – Produit par tête de l'impôt sur le revenu 1960-1964



(1) Länder fédéraux sans les « Villes-États ».  
 (2) Territoire fédéral, y compris Berlin-Ouest.

1962 à 61,9 % (67,4 %) et en 1963 à 60,5 % (66,3 %). Le résultat est le même si l'on considère les différents impôts (voir *graphique 2*) (1). Il apparaît ainsi que la faculté contributive de la Sarre est non seulement inférieure à la moyenne fédérale mais également que sa croissance est plus lente.

Il convient de porter une attention particulière à l'évolution de l'impôt sur les sociétés et de l'assiette de l'impôt sur le revenu. Alors que le produit par tête de l'impôt sur les salaires en Sarre n'a qu'un faible retard sur ceux de l'État fédéral et des Länder — l'écart s'est en fait un peu creusé entre 1960 et 1964 — les produits des deux catégories d'impôt citées plus haut sont en Sarre de beaucoup inférieurs aux valeurs correspondantes de l'État fédéral et des Länder, les différences s'étant ici également accentuées de 1960 à 1964. Cela ressort nettement des produits par tête de l'impôt sur les sociétés qui, de 1960 à 1961, ont légèrement progressé pour régresser fortement jusqu'en 1963 et retrouver ensuite un niveau qui reste toutefois inférieur à celui de 1960.

La structure fiscale fait ainsi apparaître que tant pour les sociétés de capitaux que pour les sociétés de personnes et autres assujettis à l'impôt sur le revenu, le produit fiscal — rapporté au chiffre de la population — a été considérablement plus faible que pour la moyenne de la république fédérale d'Allemagne. Cet état de chose peut être dû à ce que le nombre de ces contribuables est particulièrement faible en Sarre mais on peut aussi bien l'attribuer au fait que leur revenu est inférieur à la moyenne de l'État fédéral.

Les deux explications sont probablement valables. A cet égard, il faut souligner qu'une grande partie des sociétés de capitaux exerçant leurs activités en Sarre sont assujetties dans d'autres États ou Länder à l'impôt sur les sociétés. Il est significatif que cet état de chose se soit encore développé au cours de la période couverte par les statistiques.

En ce qui concerne également le produit par tête des impôts de Land, la Sarre n'a atteint en 1960 que 69,6 % de la moyenne fédérale (72,3 % de la moyenne des Länder sans les Villes-États) pour tomber dans ce cas également à 68,6 % (71,1 %) en 1961, à 66,7 % (68,7 %) en 1962, 65,7 % (67,8 %) en 1963 et remonter en 1964 à 68 % (69,5 %) (2).

Le produit intérieur brut aux prix du marché par personne occupée qui, sous une forme particulière, traduit la productivité constitue également un indicateur du niveau de développement. Les chiffres, à certaines restrictions près, peuvent fournir une indication sur le niveau de rationalisation de l'économie sarroise (3).

En moyenne de l'ensemble des secteurs économiques la Sarre, avec un produit intérieur brut par personne occupée de 12 133 DM, atteignait 97,3 % de la moyenne fédérale (voir *tableau 4*). L'industrie de transformation sarroise

(1) *Source* : *ibid.* p. 138.

(2) Calculé d'après : Office fédéral des stat., *Structure démographique et puissance économique des Länder en 1963*, p. 112 et p. 18 ; *ibid.* 1965, p. 134 et p. 24.

(3) Il convient toutefois d'être prudent car l'on ne dispose de chiffres que pour 1961. En outre, il ne s'agit pas de véritables chiffres de productivité ; des valeurs rapportées aux heures de travail effectuées conviendraient mieux.

est le seul secteur à dépasser la moyenne fédérale avec 14 131 DM par personne occupée alors que les autres secteurs — qui en fait ne revêtent pas généralement une grande importance pour la Sarre — atteignent parfois un niveau très inférieur.

On pourra — avec prudence — conclure des chiffres que l'économie sarroise n'atteint pas tout à fait en moyenne le niveau de rationalisation de l'économie fédérale, ce qui est dû en partie à des particularités de sa structure économique, par exemple dans les secteurs de l'énergie, de l'alimentation en eau et des mines.

Tableau 4 — *Produit intérieur brut aux prix du marché par personne occupée dans la Sarre en 1961*

Secteurs économiques	Valeur absolue (DM)	Indice (Rép. féd. = 100)
0 Agriculture et forêts, pêche	4 574	76,7
1 Énergie, eau, mines	14 842	71,1
2 Industries transformatrices	14 131	104,4
3 Bâtiment	9 927	91,3
4 Commerce	9 728	81,2
5 Transport et information	11 268	84,9
6 Crédit et assurances	19 147	92,2
7 Logement (location ou occupation en toute propriété)	—	—
8 Services et professions libérales	6 992	71,6
9 Collectivités publiques et assurances sociales	12 543	91,3
10 Ménages et organisations privées sans but lucratif	6 572	59,2
Total	12 133	97,3

Source : Annuaire stat. pour la Sarre 1963, p. 266.

Enfin, pour parfaire le tableau, il faut également retenir la consommation en tant qu'indice de la prospérité de la population d'une région. Parmi les biens de consommation on a choisi celui qui symbolise aujourd'hui le bien-être : l'automobile avec, pour indice, le nombre de véhicules par 1 000 habitants.

Par comparaison avec les autres Länder, la Sarre vient au dernier rang. Avec 69,8 voitures pour 1 000 habitants elle n'atteignait en 1960 que 91,6 % de la moyenne fédérale et ne participait pas à l'accroissement général de la prospérité dans la même mesure que la moyenne des Länder ; ce pourcentage était même tombé à 87,5 % en 1964. Entre 1960 et 1964, la Sarre a été rattrapée par la Rhénanie-Palatinat qui, en 1960, avait encore le parc de voitures le plus faible (voir *tableau 5*).

Tableau 5 — Nombre d'automobiles particulières par 1 000 habitants dans les Länder de la République fédérale

Land	1960		1961		1962		1963		1964	
	Valeur absolue	République fédérale = 100								
Schleswig-Holstein	70,3	92,3	83,3	93,0	98,1	93,5	114,1	95,5	128,9	96,8
Hambourg	90,1	118,2	104,0	116,1	120,0	114,4	134,1	112,2	147,2	110,6
Basse-Saxe	71,2	93,4	83,8	93,5	99,1	94,4	113,8	95,2	128,1	96,2
Brême	78,7	103,3	90,5	101,0	103,6	98,8	116,0	97,1	127,3	95,6
Rhénanie-du-Nord-Westphalie	74,5	97,8	87,7	97,8	102,9	98,1	116,7	97,7	130,0	97,7
Hesse	81,3	106,7	95,5	106,6	112,2	107,0	127,3	106,5	141,3	106,2
Rhénanie-Palatinat	69,3	90,9	82,3	91,9	97,2	92,7	111,7	93,5	125,2	94,1
Bade-Wurtemberg	81,1	106,4	94,9	105,9	110,3	105,1	125,9	105,4	140,1	105,3
Bavière	78,0	102,4	91,6	102,2	106,8	101,8	122,0	102,1	136,1	102,3
Sarre	69,8	91,6	81,6	91,1	94,4	90,0	106,0	88,7	116,4	87,5
République fédérale (sans Berlin)	76,2	100,0	89,6	100,0	104,9	100,0	119,5	100,0	133,1	100,0

Source : Ann. stat. République fédérale 1961, p. 56 et 358 ; 1962, p. 34 et 362 ; 1963, p. 33 et 352 ; 1964, p. 34 et 356 ; 1965, p. 34 et 366.

Ces indicateurs ne représentent qu'un petit nombre parmi la quantité des indices possibles. Il serait par exemple intéressant et instructif de calculer les coefficients de productivité des investissements nets (ou la productivité du capital) ou encore de déterminer le développement des *terms of trade* régionaux. Le choix des indices du niveau de développement a toutefois été limité par l'insuffisance des données statistiques disponibles.

Si l'on fait abstraction des chiffres de productivité (qui, comme nous l'avons dit, doivent être interprétés avec circonspection) on obtient un tableau assez uniforme : la Sarre, si on la compare aux autres régions, occupe une position défavorable, quelque incertaine que soit la valeur d'une comparaison en l'espèce, et son niveau de développement est inférieur à celui de la moyenne de la République fédérale.

Lorsqu'on procède à de telles comparaisons il faut être toutefois conscient des questions de principe que cela pose.

Les comparaisons ne comportent de prime abord aucun jugement de valeur. Elles permettent simplement de constater une différence de nature. Lorsque, par exemple, on compare une valeur avec une valeur moyenne, cette dernière n'a pas un caractère normatif. Ce n'est que si l'on fait intervenir l'objectif de la comparaison et de l'étude (le but de l'étude pouvant être la recommandation de mesures appropriées) que la valeur moyenne (ou toute autre valeur de comparaison) revêt un caractère normatif : le simple « plus élevé » ou « moins élevé » devient un « trop élevé » ou « trop faible ».

Le caractère simplement positif des comparaisons appelle à lui seul suffisamment de questions :

- a) Le principal problème consiste à trouver des critères de comparaison appropriés. Si l'on ne veut pas seulement constater la différence de nature d'une région (la Sarre) mais également trouver les raisons du « plus » ou du « moins » (par exemple, du revenu par tête) il convient de retenir comme éléments de comparaison des régions ayant une structure économique aussi analogue que possible (c'est-à-dire, par exemple, une comparaison avec le bassin de la Ruhr, ou avec la région minière et sidérurgique de la Lorraine, et non avec l'ensemble de la Rhénanie-Westphalie ou avec l'ensemble de la Lorraine). Ce type de comparaison permettrait de trouver les raisons du « plus » ou du « moins » en dehors des différences de structure, par exemple dans une rationalisation moins poussée, dans un plus mauvais équipement, dans des désavantages géographiques (éloignement des marchés), une activité insuffisante, etc.
- b) Si l'on veut mettre en lumière les différences structurelles, des comparaisons avec des espaces différemment structurés sont parfaitement appropriées (comparaison entre la Sarre et l'ensemble de la République fédérale ou l'ensemble de la France).
- c) Que l'on ait opté pour l'une des deux méthodes ou que l'on utilise les deux, une comparaison donne toujours lieu, dans le cas d'espèce, à des difficultés dont certaines sont indiquées ci-après.

Si l'on s'est décidé en faveur d'une comparaison avec des zones différemment structurées, il se pose alors, par exemple, le problème de la comparabilité des revenus. Pour le calcul du revenu agricole, l'autoconsommation est, par exemple, généralement évaluée aux prix de la production. Une évaluation sur la base des prix du commerce de détail augmenterait la comparabilité entre régions agricoles et industrielles (1).

- d) Les comparaisons soulèvent la question du choix entre valeurs absolues et valeurs relatives (qui éliminent les différences dans le chiffre de la population, dans le nombre des personnes actives, etc.). Souvent il faut donner la préférence aux valeurs relatives mais une comparaison fondée sur des valeurs absolues peut également convenir parfaitement.
- e) La comparaison de toute valeur (en termes absolus ou en pourcentages calculés sur la base de valeurs), pose également des problèmes du fait que des effets incontrôlables peuvent résulter de niveaux de prix différents dans les régions comparées. Ce problème revêt une acuité particulière dans les comparaisons internationales et, à ce titre, intéresse également la Sarre.

En dépit de ces difficultés, des comparaisons doivent être établies faute d'autres moyens permettant d'établir les caractéristiques d'une région.

C'est ainsi qu'il faut considérer les indices précités comme constituant les premiers éléments d'appréciation de la situation économique de la Sarre. Il est procédé ci-après à une analyse plus poussée du niveau de développement sur la base d'une étude particulière des facteurs de production et les raisons du faible niveau de développement général sont recherchées dans le cadre des différents facteurs. Sur cette base on s'efforce ensuite d'évaluer le potentiel de développement, c'est-à-dire d'indiquer les facteurs positifs, notamment les facteurs de croissance, qui se manifestent à l'heure actuelle dans la Sarre.

## B – Analyse des facteurs de production

### I. La population

#### 1. Structure de la population

##### a) Croissance et niveau actuel de l'ensemble de la population

Depuis 1939 la population de la Sarre est en croissance constante. Le *tableau 6* indique les chiffres de population par arrondissement, chiffres rapportés, pour permettre une meilleure comparabilité, à la situation territoriale du 1<sup>er</sup> janvier 1963. La population résidente s'élevait à 889 455 personnes le 17 mai 1939 et à 1 072 000 personnes lors du recensement du 6 juin 1961. Une réévaluation a permis d'établir à 1 124 676 personnes la situation au 1<sup>er</sup> juillet 1965. (Pour permettre de comparer les chiffres de cette région industrielle à ceux

(1) Cf. H. Giersch : Problèmes de la répartition régionale des revenus dans : Problèmes de l'équilibre spatial dans la science économique. Publications de la société de politique sociale, tome 14, 1959, p. 89.

Tableau 6 — La population résidente de la Sarre par arrondissement

Arrondissements	Superficie en km <sup>2</sup> Situation au 1-1-63	Population résidente le					Habitants par km <sup>2</sup> le	
		17-5-39	14-11-51	6-6-61	31-7-65	17-5-39	31-7-65	
		selon situation territoriale au 1-1-1963						
Sarrebruck-ville	53,03	valeur absolue 1939 = 100	131285 100,0	11450 84,9	130705 99,6	134322 102,3	2476	2533
Homburg	238,59	valeur absolue 1939 = 100	54256 100,0	60632 111,8	72376 133,4	78527 144,7	227	329
Merzig-Wadern	550,73	valeur absolue 1939 = 100	76371 100,0	81824 107,2	91857 120,3	97533 127,7	139	177
Ottweiler	259,37	valeur absolue 1939 = 100	135663 100,0	153912 113,5	164955 121,6	170966 126,0	523	659
Sarrebruck- campagne	334,10	valeur absolue 1939 = 100	215016 100,0	244470 113,7	260012 120,9	270322 125,7	640	809
Sarrelouis	440,74	valeur absolue 1939 = 100	148271 100,0	159155 107,3	189587 127,9	200103 135,0	336	454
St-Ingbert	206,88	valeur absolue 1939 = 100	58557 100,0	65110 111,2	75739 129,3	80196 137,0	283	388
St-Wendel	483,93	valeur absolue 1939 = 100	70036 100,0	78860 112,6	87369 124,7	92707 132,4	145	192
Sarre	2567,37	valeur absolue 1939 = 100	889455 100,0	955413 107,4	1072600 120,6	1124676 126,4	346	438

Source : Publications de l'Office stat. de la Sarre n° 22 — Liste officielle des communes 10e éd. Sarrebruck 1963, p. 9 ; Rapports stat. A I 1 m — 7/65.

d'autres régions, nous indiquons brièvement les chiffres correspondants pour le bassin de la Ruhr et la Lorraine : population de la Ruhr en 1963, 5 036 300 habitants ; population de la Lorraine en 1962, 2 199 000 habitants). Si l'on retient l'indice 100 pour la population de la Sarre en 1939, on atteint l'indice 126 en 1965. Ce taux de croissance est de beaucoup inférieur à celui de la République fédérale pendant la même période. Il faut voir là principalement une conséquence de la situation politique. En raison de son isolement du reste de l'Allemagne, la Sarre n'a pas accueilli autant de réfugiés que les autres Länder pour lesquels l'afflux de réfugiés a été un facteur important de la croissance démographique.

Une subdivision par arrondissement permet d'autres constatations. L'évolution de l'arrondissement de Sarrebruck-ville mérite de retenir particulièrement l'attention. Lors du recensement du 6 juin 1961, cet arrondissement n'avait pas encore retrouvé sa population de 1939. Il faut attendre 1963 pour que le chiffre de la population résidante dépasse légèrement celui de 1939.

Cette évolution est essentiellement une conséquence de la dernière guerre mondiale qui a nécessité l'évacuation de la ville de Sarrebruck et qui a entraîné d'importantes destructions lesquelles n'ont pu être réparées aussi rapidement.

Par comparaison, les autres arrondissements se sont développés d'une façon beaucoup plus constante. Les taux d'accroissement des différents arrondissements diffèrent cependant considérablement. En tête, on trouve l'arrondissement de Homburg avec un taux de croissance de presque 45 % pour la période de 1939 à 1965. Merzig-Wadern, Ottweiler et Sarrebruck-campagne n'ont eu, en revanche, qu'un taux de développement de 25 % environ, ce qui correspond à peu près à la moyenne de la Sarre.

#### b) Densité de la population

Si la situation et l'évolution démographiques d'une région dépendent de sa structure économique, cela est tout particulièrement vrai de la densité démographique qui, au fond, ne fait qu'offrir une vue plus précise de la répartition de la population résidante. En tant que région industrielle, la Sarre se distingue par une densité élevée de sa population. Alors que cette densité (nombre d'habitants au km<sup>2</sup>) était encore de 346 en 1939 elle a atteint depuis lors 438 (au 31 juillet 1965). Ce chiffre place la Sarre largement au-dessus de la moyenne fédérale (226 au 6 juin 1961) et n'est dépassé que par Berlin, les Villes-États : Brême et Hambourg, et la Rhénanie-du-Nord-Westphalie (468 le 6 juin 1961). Cette densité doit sembler faible par rapport à la région de la Ruhr, moins étendue, qui comptait 1502 habitants au km<sup>2</sup> au 30 juin 1961 (1). Par rapport à la Lorraine (140 habitants seulement au km<sup>2</sup> en 1962 (2)) la Sarre a au contraire une densité très importante.

(1) Dans le bassin de la Ruhr, les arrondissements urbains et ruraux font apparaître des différences de densité considérables allant de 5 030 (Wanne-Eickel) à 186 (Lüdinghausen).

(2) Les deux départements Moselle et Meurthe-et-Moselle ont été retenus comme étant représentatifs de la Lorraine. Cf. INSEE., Annuaire statistique de la France 1964, Paris 1964, p. 14.

A l'intérieur de la Sarre la densité de la population varie considérablement (cf. *tableau 6*). C'est naturellement à l'arrondissement urbain de Sarrebruck que revient avec 2 533 (31 juillet 1965) le chiffre le plus élevé. Mais entre arrondissements également les différences sont sensibles. Les arrondissements ayant une vocation industrielle marquée comme Sarrebruck-campagne, Ottweiler et Sarrelouis s'inscrivent encore au-dessus de la moyenne du Land (438) et sont suivis de St-Ingbert (388) et Homburg (329). La densité est bien plus faible dans les arrondissements principalement agricoles de St-Wendel (192) et Merzig-Wadern (177).

Après avoir ainsi obtenu une vue d'ensemble de la densité de la population par arrondissement, nous pouvons nous faire une idée de la densité de peuplement en examinant la densité de la population (nombre d'habitants au km<sup>2</sup>) par commune. La carte 1 fournit une représentation de la population résidente des différentes communes sarroises. Ce tableau d'ensemble convient d'autant mieux pour donner une représentation approximative de la densité démographique qu'en Sarre une grande concordance existe entre densité de la population (1) et ordre de grandeur de la population résidente. C'est ainsi que la carte 1 peut également être considérée comme une représentation de la différence de concentration de la population dans les diverses communes sarroises.

La carte fait apparaître à première vue la concentration élevée de la population de la vallée de la Sarre et du Fischbach, concentration qui se poursuit vers l'est jusqu'à Homburg et qui s'explique au premier chef par la présence des gisements houillers et de l'industrie lourde qui en découle. La densité est faible, comme nous l'avons déjà mentionné, dans les arrondissements de St-Wendel et de Merzig-Wadern dont la structure est surtout agricole.

Mais dans d'autres arrondissements également (notamment Sarrelouis, St-Ingbert et Homburg) ce sont précisément les communes situées à la frontière de la Sarre qui sont faiblement peuplées. A l'exception de la région de Sarrebruck/Völklingen et de Homburg (ville), l'intérieur de la Sarre est ainsi entouré d'une couronne de communes peu peuplées. Ce peuplement relativement faible se poursuit au delà des frontières du Land en direction de la Rhénanie-Palatinat, de la Lorraine et du Luxembourg. Seules font exception les communes palatino-rhénanes voisines de Homburg, la région autour de Deux-Ponts et celle de Sarreguemines et Forbach (2). Son environnement relativement peu peuplé met particulièrement en lumière le cloisonnement de la Sarre qui est essentiellement conditionné par trois facteurs : les gisements que renferme son sol, les données géographiques et l'évolution politique.

### c) Répartition de la population par âge et par sexe

La structure des âges de la population est un élément capital pour le recensement des faits démographiques et l'on peut en tirer des conclusions quant

(1) Une carte de la densité démographique des communes de la Sarre (habitants au km<sup>2</sup>), figure dans le « Deutscher Planungsatlas », vol. X : Sarre, Hanovre 1965, carte de la densité démographique en 1964.

(2) « Deutscher Planungsatlas », loc. cit.





Tableau 7 — Répartition de la population selon les différents groupes d'âge (par tranches de 1 000 habitants)

Groupe d'âge	Sarre			République fédérale (sans Berlin) (2)				France (5)	
	1939 (1)	1951	1961	1939 (3)	1950 (4)	1961	1-1-1951	1-1-1961	
	moins de 5 ans	101	83	92		70	81	97	87
5 à " de 10 ans	82	64	83		75	71	66	86	
10 à " de 15 ans	86	94	73		91	68	66	90	
0 à " de 15 ans	268	241	248	237	236	220	229	263	
15 à " de 20 ans	92	80	61	90	73	66	74	63	
20 à " de 25 ans	46	79	58	58	75	85	76	64	
25 à " de 30 ans	96	79	72	91	74	70	77	70	
30 à " de 35 ans	100	60	72	91	52	70	50	71	
35 à " de 40 ans	90	67	73	84	75	68	66	71	
40 à " de 45 ans	70	81	52	69	81	52	73	46	
15 à " de 45 ans	494	446	415	483	430	411	416	384	
45 à " de 50 ans	55	81	62	59	77	65	73	59	
50 à " de 55 ans	49	69	71	54	66	72	65	64	
55 à " de 60 ans	43	50	66	49	53	68	53	61	
60 à " de 65 ans	36	39	52	45	45	56	48	52	
45 à " de 65 ans	184	238	251	207	241	261	239	236	
65 à " de 70 ans	25	32	35	31	37	42	42	40	
70 à " de 75 ans	16	23	25			31	34	33	
75 à " de 80 ans	9	14	16			20	23	23	
80 à " de 85 ans	3	5	7			11	11	13	
85 à et plus	1	1	3			5	5	7	
65 ans et plus	54	75	86	73	93	109	115	116	

(1) Population permanente, Situation territoriale de 1939. Source : Rapports stat. AO-VZ-1961 — 7, p. 3.

(2) Source : Supplément à l'Ann. stat. République fédérale 1963, p. 5—6 ; Ann. stat. République fédérale 1954, p. 41 et 1952, p. 26.

(3) Situation territoriale au 13 septembre 1950.

(4) Situation territoriale au 13 septembre 1950.

(5) Source : Annuaire statistique de la France, 66<sup>e</sup> volume, 1961, p. 28 ; Annuaire statistique de la France 1962, 68<sup>e</sup> volume, p. 9—10.

Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne concordent pas.

à l'évolution de la population active potentielle, notamment en ce qui concerne le rapport important entre les personnes en état de gagner leur vie et celles qui ne le sont pas. A cette fin, la population a été répartie en quatre groupes d'âge.

- les personnes qui n'ont pas encore atteint l'âge de travailler (jusqu'à 15 ans)
- les personnes jeunes en âge de travailler (de 15 à 45 ans)
- les personnes âgées en âge de travailler (de 45 à 65 ans)
- les vieillards de plus de 65 ans.

Cette répartition a été choisie car, compte tenu de la période de scolarité et de l'âge de la retraite, elle permet une comparaison entre personnes d'âge actif et d'âge non actif qui indique combien de personnes au total sont à la charge de celles en état de travailler.

Le *tableau 7* permet une comparaison dans le temps, d'où il ressort que le rapport entre la population d'âge actif et celle incapable d'activité s'est détérioré de 1951 à 1961 en Sarre et en France alors qu'il restait presque inchangé dans la république fédérale d'Allemagne. Toutefois, en 1961, le pourcentage des vieillards était sensiblement plus faible dans la Sarre que dans la Rhénanie-Westphalie, dans la république fédérale d'Allemagne et en France ; le pourcentage des enfants était plus élevé que dans la Rhénanie-Westphalie et dans la République fédérale mais plus faible qu'en France. Le pourcentage de la population d'âge actif est plus faible qu'en Rhénanie-Westphalie et en République fédérale mais plus élevé qu'en France. A l'heure actuelle le nombre de personnes d'âge non actif à la charge d'une personne d'âge actif est donc relativement plus grand en Sarre qu'en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et que dans l'ensemble de la république fédérale d'Allemagne.

La répartition de la population résidante par groupes d'âge est indiquée dans le *tableau 8* ci-après pour les différents arrondissements sarrois.

Cette répartition montre que dans l'arrondissement de Sarrebruck-ville le pourcentage des moins de 15 ans est faible et que celui des plus de 15 ans est très élevé. En revanche, dans les arrondissements principalement agricoles de Merzig-Wadern et de St-Wendel le pourcentage des moins de 15 ans est élevé et celui des plus de 65 ans est faible. On retrouve ainsi dans les arrondissements sarrois les différences caractéristiques de la structure des âges entre régions industrielles et régions agricoles.

En ce qui concerne la proportion respective des sexes on ne constate pas dans l'ensemble de la Sarre des divergences marquées par rapport aux territoires comparés (République fédérale, Ruhr). En Sarre également l'excédent de femmes constaté après la guerre a légèrement diminué en raison du retour des prisonniers dans les années 50, de l'excédent des naissances de garçons par rapport aux filles et de la mortalité plus forte dans les classes d'âge comportant un excédent féminin.

La proportion respective des sexes diffère toutefois beaucoup selon les régions. On constate ainsi l'excédent féminin le plus important à Sarrebruck-ville et le plus faible à St-Wendel. Rien ne vient confirmer formellement, il est

Tableau 8 — Population résidante des arrondissements par groupes d'âge  
(situation au 6 juin 1961)

Pourcentages par tranches de 1000 personnes (1)									
Arrondissement \ Groupe d'âge	Sarrebruck- ville	Homburg	Merzig-Wadern	Ottweiler	Sarrebruck- campagne	Sarrelouis	St-Ingbert	St-Wendel	Sarre
	de 0 à 15 ans	203	247	267	246	241	265	258	281
de 15 à 45 ans	411	423	404	407	418	419	421	408	415
de 45 à 65 ans	283	246	243	258	256	237	242	229	251
65 ans et plus	102	83	85	89	85	79	80	82	86

(1) Les additions peuvent faire apparaître des erreurs dues au fait que les chiffres ont été arrondis.  
Source : Rapports stat. AO-VZ 1961 — 7, p 10.

Tableau 9 — Proportionnalité des sexes et degré d'industrialisation dans les  
arrondissements sarrois (situation au 6 juin 1961)

Arrondissements	Nombre de femmes pour 100 hommes	Nombre de personnes occupées dans l'industrie pour 100 hab.
Sarrebruck-ville	114,6	23,3
Homburg	107,3	15,6
Merzig-Wadern	109,5	12,8
Ottweiler	108,8	17,6
Sarrebruck-campagne	106,6	22,5
Sarrelouis	105,8	12,2
St-Ingbert	107,4	13,5
St-Wendel	105,2	3,1
<b>Sarre</b>	<b>108,0</b>	<b>16,5</b>

Source : Rapports stat. AO-VZ 1961 — 4, p. 2 et notes d'informations de la Chambre d'industrie et de commerce de la Sarre.

vrai, une corrélation supposée entre la répartition par sexes et le degré d'industrialisation (1) (cf. tableau 9).

#### d) Mouvements migratoires

Les mouvements migratoires revêtent une grande importance pour l'évolution de la population résidante d'un territoire car ils peuvent modifier fortement l'évolution démographique naturelle (naissances, décès). En même temps, ces migrations permettent de tirer des conclusions quant au pouvoir d'attraction de la région.

(1) Le degré d'industrialisation représente ici le nombre de personnes occupées dans l'industrie par 100 habitants.

Ces dernières années, la Sarre a eu tout d'abord un solde migratoire positif qui a atteint son maximum avec plus de 11 000 personnes en 1958 et en 1961 avant de décliner rapidement et de se transformer en un solde négatif dès 1963. Toutefois, le solde global était redevenu positif en 1964. Ainsi qu'il ressort du tableau 10, le gain migratoire était principalement dû à l'immigration de personnes venant d'au delà des frontières de la République fédérale (étrangers) (1).

Tableau 10 — Bilan migratoire de la Sarre 1957—1964

Année	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
Solde migratoire avec les autres régions de la République fédérale	-1 924	-1 280	4 254	3 379	760	- 759	-1 615	- 753
Solde migratoire avec les territoires extérieurs à la République fédérale	3 701	9 144	3 973	7 242	10 536	4 402	1 455	2 017
Solde migratoire total (1)	5 368	11 858	8 708	10 625	11 340	3 639	- 160	1 266
Dont personnes de 15 à 45 ans	3 668	7 280	5 214	6 712	6 882	2 397	- 566	711

(1) Les disparités entre la valeur du solde migratoire total et la somme des deux soldes partiels qui le constituent résultent de la différence entre les chiffres d'immigration et d'émigration tels qu'ils sont déterminés respectivement dans les territoires d'arrivée et de départ.

Source : Office fédéral des stat. Structure de la population et puissance économique des Länder 1965, Stuttgart et Mayence 1965, p. 40.

Au 6 juin 1961, 10 699 étrangers avaient leur domicile en Sarre, c'est-à-dire 1,9 % de la population résidente (0,9 % seulement dans la République fédérale (2)). Les étrangers représentaient en 1961 6,3 % des salariés (République fédérale 2,3 % seulement en 1961). A cette époque plus de la moitié étaient italiens et un quart environ français. La majeure partie était composée d'hommes et entrain dans le groupe d'âge de 20 à 25 ans. Mais le groupe de 25 à 45 ans était également fortement représenté ce qui fait que les étrangers constituaient un important pourcentage des personnes peu âgées capables d'activité.

Pendant la période considérée ici, seules les années 1959—1961 ont eu un solde migratoire positif avec les autres régions de l'Allemagne. Depuis, ce solde est toutefois devenu si négatif qu'en 1963 il excédait le faible solde migratoire positif avec l'étranger. Ainsi en 1963 la Sarre était le seul Land ayant un solde migratoire total négatif. Des bilans intérieurs négatifs ont été également consta-

(1) Pour des raisons de statistique, il faut y ajouter les expulsés et les réfugiés de la zone russe d'occupation.

(2) A propos de ces chiffres et des chiffres qui suivent, cf. Rapports stat. AO-VZ 1961 — 14, p. 5 et Ann. stat. République fédérale 1962, p. 149 ; Ann. stat. de la Sarre 1963, p. 91, Structure démographique et puissance économique des Länder 1963, p. 50.

tés en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et en Basse-Saxe ainsi que ces derniers temps à Hambourg.

Or, quelles sont les raisons de cette fluctuation importante du mouvement migratoire en Sarre ? La situation politique avant le rattachement a tout d'abord rendu plus difficile la migration en provenance de la République fédérale. Des personnes dont certaines avaient un second domicile en Sarre et qui venaient précédemment y travailler, transférèrent après 1958 leur domicile principal dans ce Land.

De même, ce ne fut qu'à partir de cette date que la Sarre dut accueillir un grand nombre de réfugiés et d'expulsés qui constituèrent dès lors un pourcentage important du solde migratoire intérieur positif.

## 2. *La population active de la Sarre*

### a) Pourcentage de la population active

Lorsque l'étude place au premier rang la population en tant que facteur de production, une importance particulière doit être attribuée tant à la population en état de travailler qu'à celle effectivement active. L'activité se mesure le plus fréquemment à cet égard au nombre de personnes actives (1) et à son pourcentage dans la population.

Le recensement du 6 juin 1961 a permis de dénombrer en Sarre 434 706 personnes actives, soit un pourcentage de 40,5 % par rapport à l'ensemble de la population résidente. Bien qu'en 1951 le nombre de personnes actives ait été plus faible en valeur absolue, le pourcentage était plus élevé (42,9 %). Le pourcentage des femmes actives est resté sensiblement constant avec 23,4 % en 1951 et 23 % en 1961.

Le pourcentage des personnes actives du sexe féminin par rapport au nombre total de personnes actives a en dépit de la régression de l'excédent féminin mentionnée plus haut, augmenté de 1 % de 1951 à 1961, passant de 28,5 % à 29,5 %, ce qui est dû probablement à la transformation progressive de la structure économique.

Le pourcentage des femmes actives par rapport à la population féminine totale demeure toutefois très faible en Sarre.

Alors que le pourcentage de femmes actives atteignait le 6 juin 1961 34,9 % dans la République fédérale et même 40,2 % dans le Bade-Wurtemberg, il était aussi faible en Sarre avec 23,3 % que dans le bassin de la Ruhr (22,2 %) (voir *tableau 11*).

Ce faible pourcentage est en grande partie déterminé par la prédominance de l'industrie lourde qui n'offre que peu de possibilités d'emploi à la main-d'œuvre féminine. Une autre raison est que les Sarroises, après le mariage, travaillent généralement dans leur foyer, à quoi doit encore s'ajouter un préjugé contre l'occupation des femmes dans l'industrie (2).

(1) Par personnes actives on entend toutes celles qui participent d'une façon quelconque à la vie professionnelle, quelles que soient la nature de l'activité ou la durée hebdomadaire du travail fourni. Elles peuvent être subdivisées en deux catégories : les personnes employées et les chômeurs.

(2) Cf. également : Chambre du travail de la Sarre (édit.). La population de la Sarre — Inventaire de l'institut des sciences sociales appliquées, Bad Godesberg 1962, p. 19.

*Tableau 11 — Pourcentage de la population active dans les Länder  
(situation au 6 juin 1961)*

Land	Pourcentage des personnes actives par rapport à la population résidente (1)		
	Total	Hommes	Femmes
Schleswig-Holstein	42,5	58,0	28,7
Hambourg	48,7	65,4	34,4
Basse-Saxe	45,5	61,0	31,5
Brême	45,3	63,5	29,2
Rhénanie-du-Nord-Westphalie	45,1	63,9	28,0
Bassin de la Ruhr	42,0	63,7	22,2
Hesse	48,3	63,9	34,3
Rhénanie-Palatinat	47,1	62,0	33,8
Bade-Wurtemberg	51,8	64,4	40,2
Bavière	49,4	61,4	38,9
Sarre	40,5	59,4	23,0
Territoire fédéral (sans Berlin)	47,2	62,8	33,2

(1) Personnes actives à l'exclusion des militaires.

Source : Rapports stat. AO-VZ 1961 — 15, p. 2 et Ann. stat. RNW 1964, p. 99.

Ceci est illustré par le fait que le pourcentage des jeunes filles exerçant une activité ne diffère guère de la moyenne fédérale alors qu'il diminue fortement dans les classes d'âge où l'on se marie généralement (cf. *tableau 13*, p. 43).

Le très faible pourcentage global de 40,5 % (1) (Ruhr 42,4 %) doit être attribué en partie au taux d'activité réduit des femmes, ce qui ressort nettement de l'examen des différents arrondissements sarrois (cf. *tableau 12*).

Les pourcentages diffèrent ici sensiblement ; pour les hommes l'écart n'est que de 4 % (de 62,1 % à Sarrebruck-ville à 58,4 % à Ottweiler) mais il atteint presque 10 % pour les femmes. On constate un pourcentage élevé (26,7 %) à Sarrebruck-ville, centre de prestations de services qui offre de grandes possibilités de travail pour les femmes.

Ottweiler n'atteint que 19,9 %. Le taux le plus élevé s'établit à 29,8 % pour l'arrondissement de Merzig-Wadern, en raison certainement de l'importante main-d'œuvre féminine nécessitée dans l'agriculture.

Le pourcentage des hommes actifs est également encore inférieur en Sarre à la moyenne fédérale. Une des raisons pourrait être la fréquence des invalidités précoces dans les professions de l'industrie lourde, ce qui apparaît nettement lorsqu'on compare dans les différentes classes d'âge les pourcentages de travailleurs masculins dans la Sarre et dans la République fédérale : jusqu'à la 35<sup>e</sup> année

(1) Ensemble des personnes actives par rapport à l'ensemble de la population résidente.

Tableau 12 — Pourcentage des personnes actives par rapport à la population résidante dans les arrondissements (situation au 6 juin 1961)

Arrondissements	Pourcentage		
	Total	Hommes	Femmes
Sarrebruck-ville	43,2	61,2	26,7
Homburg	41,4	59,9	24,3
Merzig-Wadern	44,1	59,8	29,8
Ottweiler	38,4	58,4	19,9
Sarrebruck-campagne	39,6	60,0	20,4
Sarrelouis	40,3	59,9	21,7
St-Ingbert	42,1	60,8	24,7
St-Wendel	41,1	58,8	24,4
Sarre	40,5	59,4	23,0

Source : Rapports stat. AO-VZ 1961 — 15, p. 2.

on ne constate pratiquement pas de différences mais après la 35<sup>e</sup> année le pourcentage afférent à la Sarre diminue sensiblement par rapport à la moyenne fédérale (cf. *tableau 13*). Une autre raison pourrait être trouvée dans le manque d'emploi pour les personnes de plus de 65 ans dans le secteur de l'industrie lourde.

b) Répartition de la population active entre les différents secteurs économiques

Une telle répartition reflète la structure économique d'une région. Le *graphique 3* donne un aperçu de la différence de répartition des personnes actives en Sarre et dans d'autres territoires de comparaison. Alors que dans les trois territoires 45 % environ des personnes actives sont occupées dans les secteurs 3-9 et que la répartition en pourcentage ne marque également que des écarts minimes, on constate une disparité plus grande dans les trois premiers secteurs. Particulièrement bas apparaît en Sarre le pourcentage des personnes actives occupées dans l'industrie de transformation (Sarre 35 %, République fédérale 38 %, Rhénanie-du-Nord-Westphalie 41 %).

En revanche, dans le secteur minier, une place beaucoup plus importante revient à la Sarre par rapport à la République fédérale et même à la Rhénanie-du-Nord-Westphalie (Sarre 13 %, République fédérale 3 %, Rhénanie-du-Nord-Westphalie 7 %).

L'importance du travail féminin ressort également du *graphique 3*. Étant donné que les pourcentages de personnes actives du sexe féminin sont presque identiques pour les secteurs 3-9 dans les trois territoires comparés, le *graphique 3* confirme à nouveau que la faiblesse du pourcentage féminin est conditionnée par la structure industrielle.

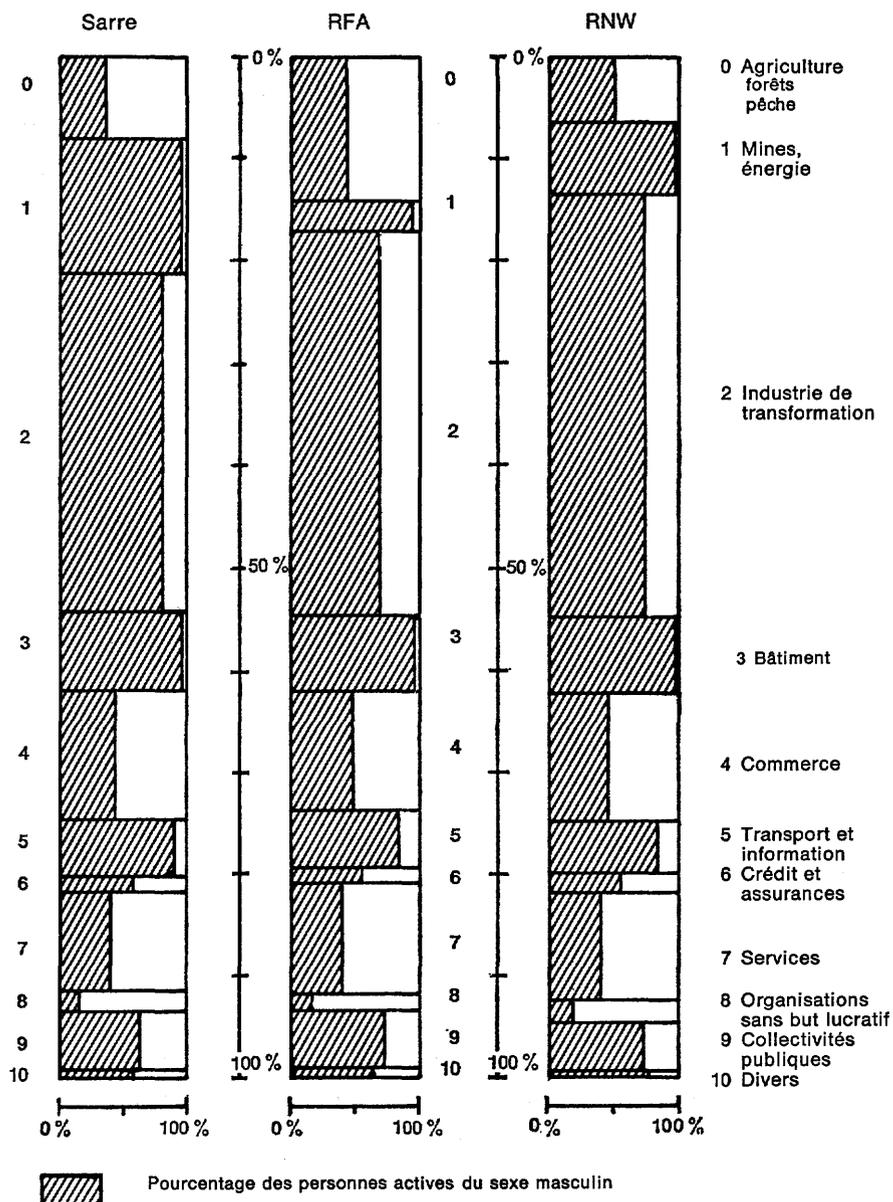
Une comparaison structurelle entre 1951 et 1961 n'est que très imparfaitement réalisable en raison de la définition différente des secteurs économiques. Il convient de noter la régression dans l'industrie minière qui est tombée d'en-

Tableau 13 — Pourcentage des personnes actives par âge et par sexe en Sarre et dans la République fédérale (6 juin 1961)

Classe d'âge	Pourcentages en Sarre			Pourcentages dans la République fédérale		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
	0 à 15	1,33	1,45	1,21	2,53	2,60
15 à 20	80,32	84,69	75,75	80,06	81,50	78,60
20 à 25	69,83	87,69	51,27	81,78	91,38	71,68
25 à 35	64,27	97,70	28,52	72,69	97,34	47,03
35 à 45	59,94	92,75	30,23	67,58	97,52	45,38
45 à 55	54,97	92,19	25,74	63,59	94,90	39,48
55 à 65	38,90	61,85	17,40	51,65	81,54	27,07
65 et plus	9,90	14,72	6,42	14,44	23,13	8,55
Total	40,52	59,42	23,03	47,92	63,96	33,20

Source : Supplément à l'Ann. stat. République fédérale 1963, p. 9 et Rapports stat. AO-VZ 1961 — 12, p. 4.

Graphique 3 – Répartition des personnes actives par secteurs économiques (situation au 6 juin 1961)



Source : Rapports stat. AO-VZ 1961 — 8, p. 2 ; Suppl. à l'Ann. stat. République fédérale 1963, p. 11 ; Ann. stat. RNW 1964, p. 98.

viron 67 000 personnes occupées en 1951 à 52 000 environ en 1961 (en 1964, un nouveau recul a ramené ce chiffre à 42 000) ainsi que celle des personnes actives dans l'agriculture (1) (61 000 en 1951 à 35 700 en 1961).

### 3. *La migration alternante*

Dans aucun autre Land le pourcentage des « navetteurs » (2) n'est aussi élevé qu'en Sarre par rapport au nombre total de personnes actives. Au 6 juin 1961, 46,3 % des personnes actives recensées en Sarre faisaient une navette quotidienne entre leur domicile et leur lieu de travail (moyenne fédérale 24,1 %, bassin de la Ruhr 18,4 %) (3). Le plus fort pourcentage est celui du secteur mines et énergie dont 78 % des salariés effectuent une navette quotidienne.

Or, les rapports pourraient naturellement être faussés par le fait que les communes sarroises sont plus petites que celles des territoires de comparaison et qu'ainsi le risque existe de recenser statistiquement comme « navetteurs » des personnes qui, dans une grande ville, n'entreraient pas dans cette catégorie même si le trajet jusqu'à leur lieu de travail est identique. Cette circonstance doit également expliquer en partie le mouvement migratoire alternant en Sarre. Mais l'étude du temps nécessaire pour se rendre de son domicile à son lieu de travail et du nombre de kilomètres effectués montre qu'en Sarre ce mouvement est beaucoup plus important. Une telle étude a été entreprise par sondages en 1958 par la Haute Autorité de la C.E.C.A. pour les travailleurs des industries minière et sidérurgique des six pays (4). Aux termes de cette enquête 17,2 % des mineurs sarrois effectuent journalièrement plus de 30 km entre leur domicile et leur lieu de travail et 27,5 % entre 10 et 30 km (5), 13 % des travailleurs ont besoin de plus de 90 minutes pour se rendre à leur travail, 37,5 % plus de 45 minutes et 45,5 % seulement moins de 30 minutes (6).

Si ces longs trajets sont en grande partie acceptés, la raison en est que 57,4 % des habitations appartiennent soit au travailleur lui-même, soit à un membre de sa famille (7). Ainsi le penchant prononcé que manifestent les mineurs et sidérurgistes sarrois à posséder leur propre maison, tendance très favorable sur le plan de la politique sociale, a une incidence fort négative sur le temps de présence au foyer en raison des longues navettes que cela implique. Les *graphiques 4a et 4b* établissent des comparaisons entre différents bassins miniers. La Sarre apparaît comme étant le pays où les navettes journalières prennent le plus de temps et portent sur les plus longues distances.

On constate moins de migrations alternantes chez les sidérurgistes que chez les mineurs. Ici également, la situation de la Sarre n'est pas favorable (cf. *gra-*

(1) Pour des raisons statistiques on a dû retenir d'une part les personnes occupées et d'autre part les personnes actives.

(2) Seul le fait que la commune de résidence est autre que la commune de travail détermine la qualité de « navetteur » au sens du recensement statistique.

(3) Cf. Ann. stat. République fédérale 1964, p. 154 et Ann. stat. RNW 1964, p. 99.

(4) Cf. Haute Autorité C.E.C.A., Informations stat. 1959, p. 61—138 et 419—522.

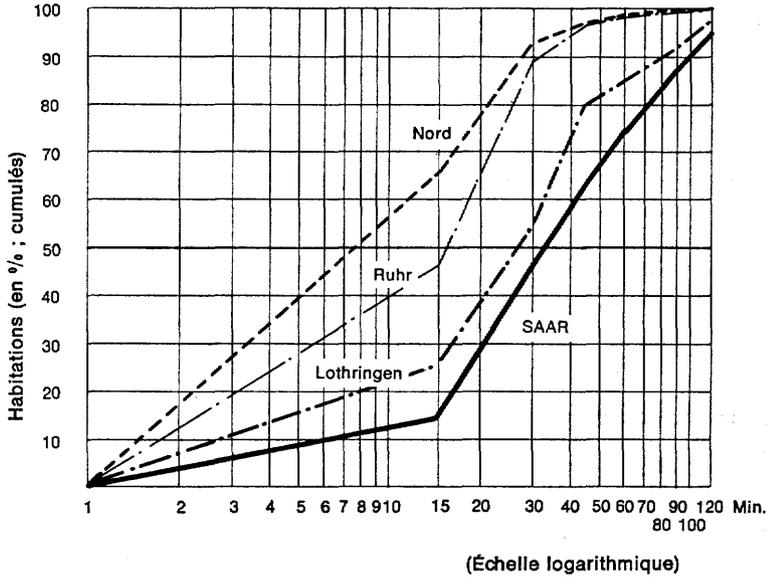
(5) Cf. *ibid.*, p. 517.

(6) Cf. *ibid.*, p. 514.

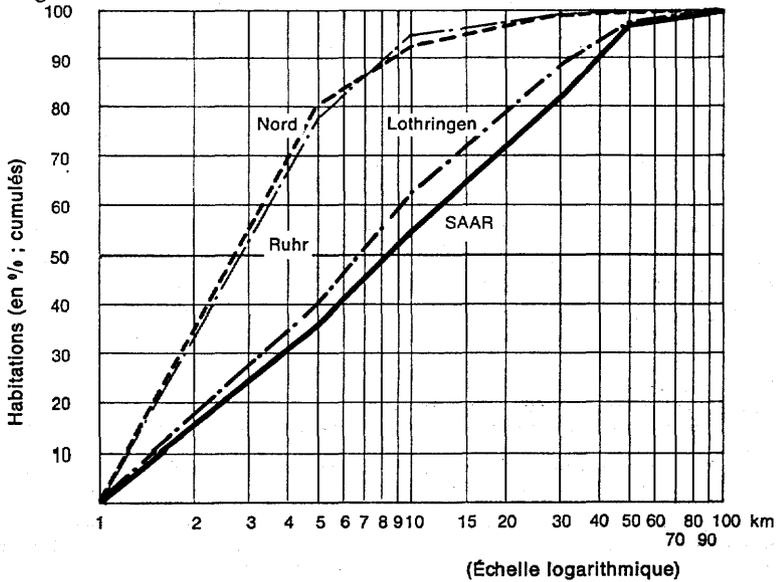
(7) Cf. *ibid.*, p. 481.

### Graphique 4 – Éloignement entre l'habitation et le lieu de travail des travailleurs de l'industrie houillère de dirers bassins

#### a) Éloignement en minutes



#### b) Éloignement en kilomètres



phique 4 c et 4 d). Il faut remarquer par ailleurs que le pourcentage des « navetteurs » est demeuré au total presque constant en 1961 par rapport à 1951 (1). Dans ces mouvements il faut encore tenir compte du nombre des personnes se rendant dans un établissement d'enseignement ou de formation (2). La proportion (11,4 %) en est relativement faible en Sarre (Basse-Saxe, par exemple, 13,2 % ; Bavière 13 %).

Les différents courants de migration peuvent être distingués si l'on rattache les « navetteurs » des différentes communes sarroises à des centres d'attraction principaux déterminés. Ont été considérées comme de tels centres les localités ayant un excédent migratoire (le nombre des personnes venant travailler est supérieur à celui des habitants qui vont travailler dans une autre localité). Il s'agit au total d'un petit nombre de localités (3). Leur zone d'influence peut être délimitée comme suit : les différentes communes sarroises sont rattachées à la localité ayant un excédent migratoire vers laquelle se rendent pour leur travail la majeure partie des « navetteurs » (4). Les zones déterminées apparaissent dans la carte 2.

## II — L'infrastructure

### 1. Les transports

#### a) Trafic routier

L'équipement d'une région en voies de communication ainsi que ses liaisons avec les marchés de livraison et d'écoulement constituent l'un des points les plus importants de son infrastructure. Il convient donc, à l'aide de quelques indices (cf. *tableau 14*) d'étudier tout d'abord la situation du réseau routier à l'intérieur de la Sarre (5). Avec 2 km de route par km<sup>2</sup>, la Sarre dépasse la moyenne fédérale qui est de 1,6 km par km<sup>2</sup>. 37,6 % des routes étant des routes classées (République fédérale 38,6 %) et la densité de celles-ci, soit 0,75 km par km<sup>2</sup>, étant plus élevée que la moyenne fédérale (0,61 km par km<sup>2</sup>), il semble que la situation de la Sarre soit assez favorable, notamment si l'on considère que 30 % environ des voies classées sont des routes nationales et des autoroutes.

Ces indices ne suffisent cependant pas pour porter une appréciation d'ensemble. Le fait qu'une route soit classée ne signifie pas qu'elle soit mieux aménagée et qu'elle permette une circulation plus intense. Il faut tenir compte en outre qu'en Sarre les traversées de localités représentent avec 63,4 % un pourcentage particulièrement élevé de la longueur totale des routes (y compris les

(1) Cf. Rapports stat. AO-VZ 1961 — 6, p. 1.

(2) En pourcentage de l'ensemble des élèves et étudiants d'âge non actif.

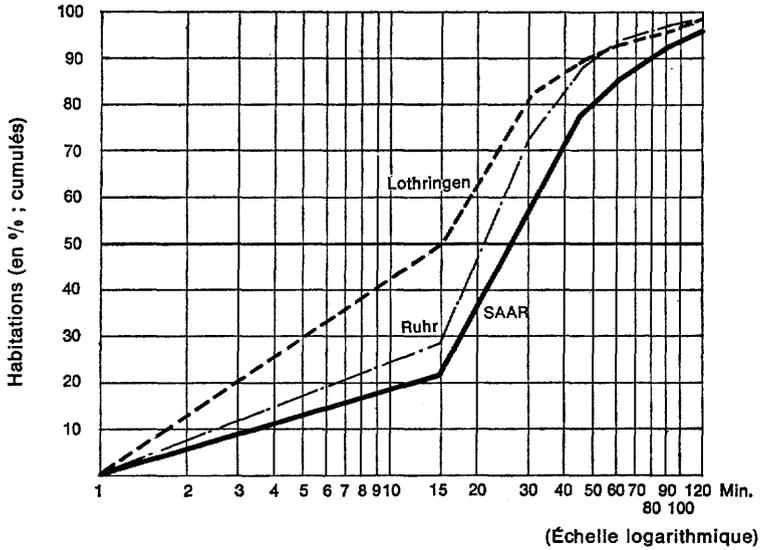
(3) Cf. les localités ayant un excédent migratoire in Planungsatlas, vol. Sarre, *ibid.*, carte bilan migratoire 1961.

(4) La ventilation des « navetteurs » sarrois par communes d'origine et de destination ayant été jusqu'ici incomplète, la délimitation opérée devrait comporter certaines erreurs sans trop d'importance.

(5) On ne saurait effectuer ici une étude détaillée par degrés d'aménagement des différentes sections de route, croisements, passages à niveau, telle que le prévoit par exemple F. Voigt dans « Fondements théoriques d'une planification régionale de trafic », Hambourg 1964, p. 168.

Graphique 4 – Éloignement entre l'habitation et le lieu de travail des travailleurs de l'industrie sidérurgique de divers bassins

c) Éloignement en minutes



d) Éloignement en kilomètres

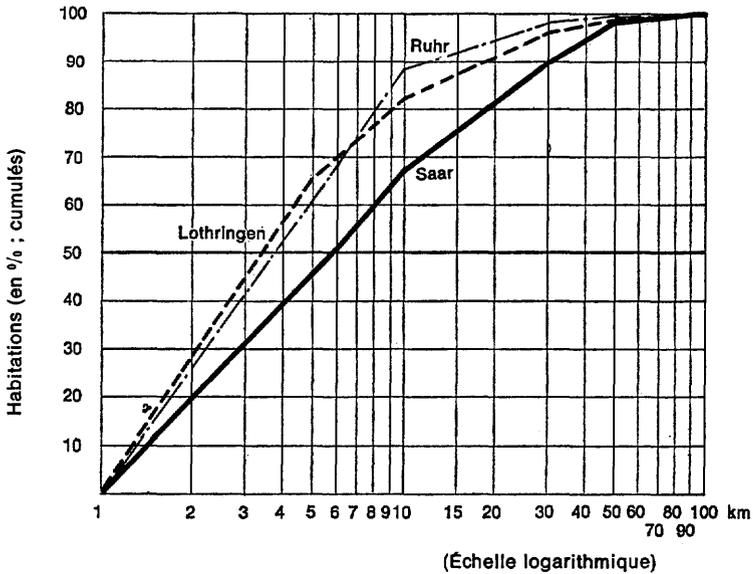


Tableau 14 — Indices de la circulation routière dans les Länder (situation au 1<sup>er</sup> janvier 1964)

	Longueur des routes en km par km <sup>2</sup>	Traversées de localités en % de l'ensemble des routes	Routes classées par km <sup>2</sup>	Routes classées en % de l'ensemble des routes	Nombre d'habitants par km de route	Nombre d'automobiles par km de route	Nombre d'habitants par véhicules
Schleswig-Holstein	1,49	30,8	0,52	34,7	101,6	18,0	5,6
Hambourg	4,04	98,1	0,25	6,3	612,7	106,6	5,8
Basse-Saxe	1,19	37,7	0,52	43,7	119,7	21,6	5,5
Brême	3,40	91,5	0,52	15,2	524,8	80,6	6,5
Rhénanie-du-Nord-Westphalie	2,34	45,4	0,79	33,8	204,8	33,7	6,1
Hesse	1,41	48,3	0,74	52,2	167,1	32,8	5,1
Rhénanie-Palatinat	1,62	36,0	0,89	54,9	109,1	20,3	5,4
Bade-Wurtemberg	1,66	39,3	0,72	43,5	136,5	27,0	5,1
Bavière	1,43	30,3	0,44	30,7	97,3	20,0	4,9
Sarre	2,01	63,4	0,75	37,6	213,8	35,5	6,0
Berlin	5,19	96,7	0,23	4,4	872,3	112,2	7,8
République fédérale	1,58	39,2	0,61	38,6	146,6	26,7	5,5

Source : Ann. stat. République fédérale 1964, p. 37 et 354.



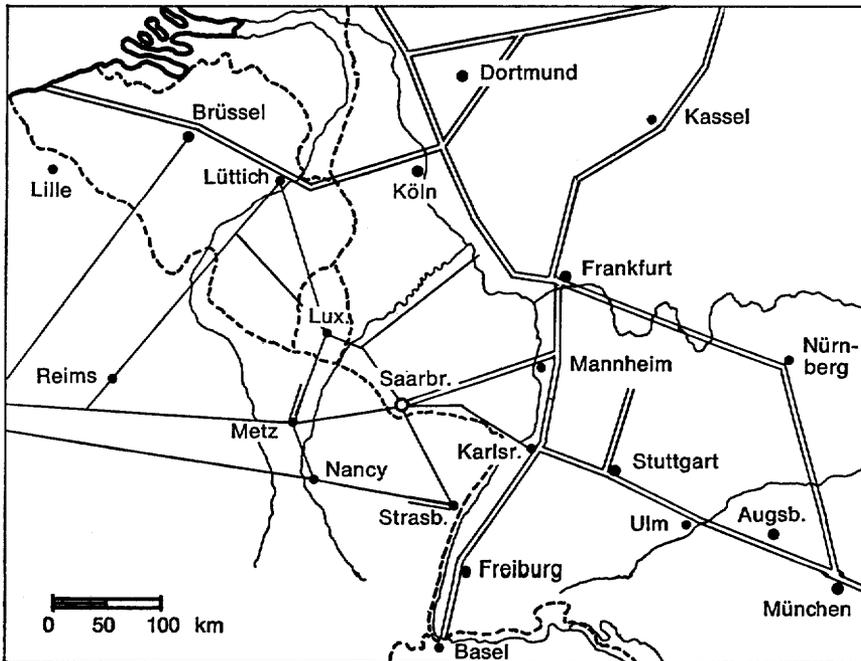


voies communales), pourcentage qui n'est dépassé que par les Villes-États et qui est bien supérieur à la moyenne fédérale (39,2 %). Étant donné que dans les traversées de villes par les grandes routes fédérales, les croisements n'ont été jusqu'ici que très rarement éliminés, il en résulte pour le trafic des obstacles considérables, et cela abstraction faite de la limitation de vitesse à 50 km/h même dans les districts suburbains.

D'autres indices ne font pas apparaître non plus la situation routière en Sarre sous un jour particulièrement favorable. L'indice nombre d'habitants par km de route place la Sarre avec 213,8 à la tête des Länder (à l'exclusion des Villes-États) et bien au-dessus de la moyenne fédérale (146,6). Cela vaut également de la densité du parc automobile. Avec 35,5 voitures par km (en 1963) la Sarre vient en tête de tous des Länder (à l'exclusion des Villes-États) et dépasse la moyenne fédérale (26,7). Si l'on tient compte également du nombre d'habitants par véhicule (cf. *tableau 14*) la situation de la Sarre apparaît dans l'ensemble assez peu satisfaisante.

Si ces chiffres nous ont donné une image de la situation du réseau routier intérieur sarrois, la *carte 3* permet de situer la Sarre dans l'ensemble du réseau routier européen.

Carte 3 — La situation de la Sarre dans le réseau routier à grande distance



==== Autoroute

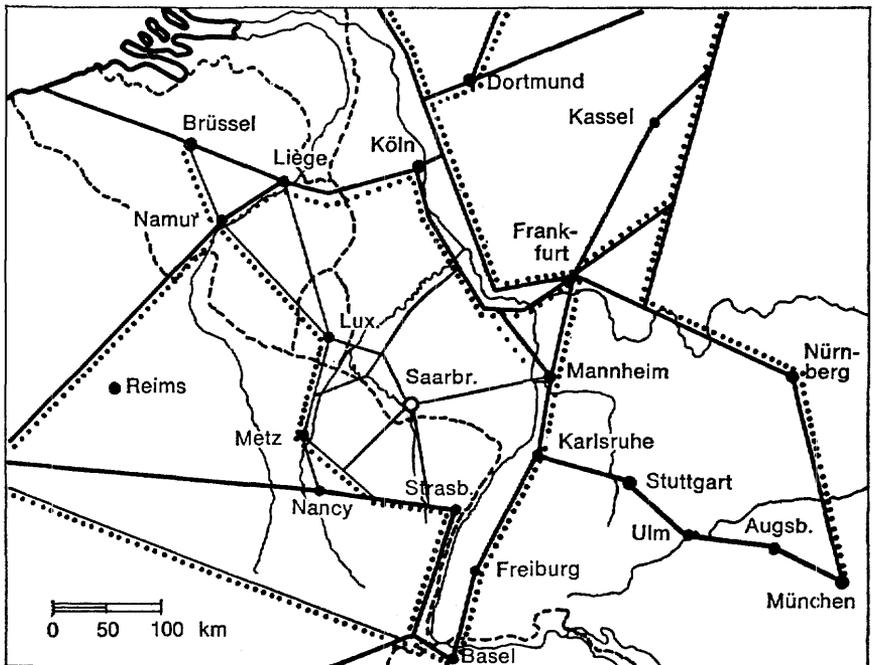
——— Grandes routes importantes

La mise en service de l'autoroute jusqu'à Sarrebruck a rattaché la Sarre au réseau allemand de routes à circulation rapide. Une zone importante de débouchés pour la Sarre (la région de Mannheim/Ludwigshafen) peut être atteinte ainsi plus facilement. La route la plus courte vers le sud et le sud-ouest de l'Allemagne par Karlsruhe via Deux-Ponts ne comporte cependant que deux voies jusqu'à présent. La liaison avec le Rhin moyen et la Ruhr par la route du Hunsrück n'est pas non plus très bonne. De même, en direction de la Lorraine, de Strasbourg et de Paris, il n'existe pas encore de routes à circulation rapide à plusieurs voies et sans croisement.

#### b) Circulation ferroviaire

Le réseau ferré sarrois est très bien aménagé. Toutefois, des inconvénients résultent dans le centre industriel — le bassin charbonnier — du ralentissement imposé à certains endroits par les dégâts miniers.

Carte 4 — La situation de la Sarre dans le réseau ferroviaire



- Grandes lignes internationales
- Autres lignes importantes
- ..... Liaisons TEE

La situation de la Sarre dans le réseau ferré d'Europe centrale est cependant aussi défavorable que celle qu'elle occupe dans le réseau routier à longue distance. Les grandes lignes qui traversent l'Europe ne touchent pas la Sarre (cf. *carte 4*).

La Sarre est désavantagée par le tracé de ses voies ferrées qui est essentiellement déterminé par des facteurs géographiques. Le rapport entre la distance effective en km de voie et la distance à vol d'oiseau permet de s'en rendre compte. Ce rapport se traduit généralement par un chiffre très élevé pour la Sarre ainsi qu'il ressort de comparaisons établies pour deux autres villes (Cologne et Francfort/Main) (cf. *tableau 15*). C'est précisément pour les localités pas très éloignées que le rapport est mauvais pour Sarrebruck (cf. Trèves, Bingerbrück, Karlsruhe, Strasbourg, Luxembourg). Ce n'est que sur la ligne de Mannheim que le rapport distance effective / distance à vol d'oiseau est inférieur à 120 %. Il est vrai que pour Cologne les chiffres ne sont généralement pas beaucoup meilleurs ; ceux de Francfort, en revanche, le sont considérablement.

Mais la vitesse beaucoup plus grande des trains joue en plus en faveur de Cologne et de Francfort. Les lignes principales dans presque toutes les directions sont électrifiées et moins sinueuses et permettent ainsi la mise en service de trains rapides. Il en résulte que pour Cologne, en dépit de rapports aussi peu favorables entre distance de la voie ferrée et distance à vol d'oiseau, la vitesse des trains, rapportée à la distance en ligne droite, est même dans de nombreux cas supérieure à la vitesse effective des trains venant de Sarrebruck. Pour Francfort on obtient des chiffres particulièrement favorables car ici le bon tracé des voies s'associe à une vitesse effective élevée.

Si l'on prend également en considération la fréquence des trains (nombre des liaisons quotidiennes avec les localités considérées) le tableau est encore plus favorable pour Cologne et Francfort et un certain isolement de Sarrebruck se fait jour, notamment dans le sens de trafic nord-sud.

On ne peut fournir d'indications ici concernant le tableau de marche des trains de marchandises <sup>(1)</sup>. Le trafic marchandises de la Sarre s'effectuant sur les mêmes voies que le trafic voyageurs, il pâtit également du tracé des lignes qui conditionne le rapport défavorable distances effectives / distances à vol d'oiseau.

S'il est vrai que ces faits peuvent ne pas être considérés comme parfaitement représentatifs, ils éclairent néanmoins la situation assez peu favorable de Sarrebruck et, partant de l'ensemble de la Sarre, dans le réseau ferroviaire européen.

### c) Transports aériens

Malgré l'existence d'un aéroport à Sarrebruck-Ensheim, la Sarre n'était plus reliée après la guerre au réseau européen et intercontinental. Les

(1) La partie C, p. 108 fournit sur le coût des transports et sur les tonnages transportés des indications qui, si elles ressortissent au domaine des transports ne relèvent cependant pas de celui de l'infrastructure.

Tableau 15 — Comparaison entre les distances effectives en km de voie ferrée et les distances à vol d'oiseau pour certaines villes — Durée du voyage et vitesse des trains

De Sarrebruck à	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
	km de voie ferrée	distance à vol d'oiseau en km	(1) : (2) voie ferrée, ligne directe	Durée du voyage en min. (°)	vitesse du train en km/h	
					(°)	(°)
Trèves	88	59	149,1	68	77,6	52,1
Cologne	268	187	143,3	232	69,3	48,4
Bingerbrück	142	105	135,2	138	61,7	45,7
Francfort/Main	209	150	139,3	184	68,2	48,9
Karlsruhe	148	102	145,0	155	57,3	39,5
Mannheim	134	113	118,6	92	87,4	73,7
Stuttgart	264	169	156,2	190	83,4	53,4
Munich	506	355	143,3	356	85,3	59,8
Hambourg	728	520	140,0	535	81,6	58,3
Bâle						
(via Mannheim)	392	187	209,6	236	99,7	47,5
Bruxelles	361	260	138,8	260	83,3	60,0
Strasbourg	116	88	131,8	126	55,2	41,9
Luxembourg	141	75	188,0	109	77,6	41,3
Paris	432	355	129,0	265	97,8	75,8
de Cologne à						
Aix-la-Chapelle	71	60	118,3	43	99,1	83,7
Paris	494	400	123,5	342	86,7	70,2
Francfort/M.	223	150	148,7	143	93,6	62,9
Munich (via Würzb.)	635	450	141,1	402	94,8	67,2
Bâle	525	375	140,0	281	112,1	80,1
Hambourg	460	360	127,8	290	95,2	74,5
Bruxelles	226	183	123,4	162	83,7	67,8
Luxembourg						
(via Eifel)	231	160	144,4	225	61,6	42,7
de Francfort/M. à						
Bruxelles	459	315	145,7	320	86,1	59,1
(via Cologne)						
Paris	641	470	136,1	380	101,2	74,2
Mannheim	78	70	111,4	52	90,0	80,8
Bâle	337	295	114,2	199	101,6	88,9
Munich	413	355	116,3	259	95,7	82,2
Hambourg	534	390	136,9	335	95,6	69,8

(1) Durée du voyage de trains de voyageurs (principalement trains TEE et trains rapides).

(2) Vitesse effective du voyage (y compris tous les arrêts).

(3) Durée du voyage rapportée à la distance à vol d'oiseau.

Source : Indicateur grandes lignes de la Bundesbahn, hiver 1965—1966, Essen 1965.

besoins de la Sarre dans le domaine du trafic aérien étaient en grande partie couverts par les aérodromes de Francfort, de Luxembourg, de Strasbourg et de Paris. Mais les liaisons au sol dans l'ensemble peu rapides nécessitent beaucoup de temps pour se rendre à ces aérodromes. Victor Porger a voulu démontrer (1) que pour la Sarre également un aéroport pourrait être parfaitement rentable.

Entre temps il est vrai, une liaison aérienne avec Düsseldorf a été établie, ce qui ne suffisait pas encore toutefois pour considérer que l'aéroport était largement desservi. L'exploitation de cette ligne est d'ailleurs arrêtée depuis le début de 1966 (2).

## 2. L'approvisionnement en énergie (3)

La Sarre est alimentée en courant électrique par un vaste réseau de distribution (4). Des lignes à haute tension de 110 et de 220 kV, rattachées au réseau européen, sillonnent le pays. En outre, l'installation d'une nouvelle ligne de 380 kV est envisagée. De ce fait, des goulots d'étranglement ne sont pas à craindre dans l'approvisionnement en électricité de la Sarre (5).

Dans le secteur du gaz, le tableau est également favorable, le réseau de distribution étant très ramifié et raccordé au réseau d'interconnexion inter-régional. Seul le nord de la Sarre est encore relativement sous-équipé.

Il n'existe pas encore de raccordement à un gazoduc.

## 3. Le logement

Au 31 décembre 1963 on comptait dans la Sarre 192 670 maisons d'habitation comportant au total 350 202 logements, soit 1,82 logement par maison (cf. *tableau 16*). Ce chiffre est inférieur à la moyenne fédérale de 2,25 logements par maison d'habitation et seule la moyenne de la Rhénanie-Palatinat lui est inférieure. Cela signifie que le pourcentage des maisons unifamiliales et bifamiliales est particulièrement élevé en Sarre. Avec 84,8 % il est supérieur de 20 % à la moyenne fédérale et vient en tête des différents Länder (6). Le pourcentage des maisons multifamiliales est en conséquence faible et très inférieur à la moyenne fédérale. Ces chiffres reflètent le fait qu'en Sarre le nombre des habitations personnelles est particulièrement important.

Le nombre d'habitants par maison et par logement (densité d'occupation des locaux) constitue d'autres indices intéressants. En ce qui concerne le nombre de personnes par maison d'habitation, la Sarre s'inscrit à nouveau avec

(1) Cf. Victor Porger : Possibilités et perspectives d'utilisation du potentiel sarrois en matière de trafic aérien. — Une étude analytique du marché — Revue technique des transports, 30<sup>e</sup> année, fasc. 2, 1959, p. 99—123.

(2) Il est pris position dans la partie II en ce qui concerne les projets sarrois de liaisons aériennes.

(3) Cette partie relative à l'infrastructure de la Sarre ne traite que du réseau de distribution. D'autres renseignements sur le secteur de l'énergie sont fournis dans l'exposé sur le charbon.

(4) Cf. le « Deutscher Planungsatlas », vol. Sarre, loc. cit., carte du réseau public de distribution de gaz et d'électricité 1965.

(5) Selon indication du ministère sarrois de l'économie.

(6) Calculé d'après l'Ann. stat. République fédérale 1964, p. 280.

*Tableau 16 — Comparaison de la densité d'occupation des maisons d'habitation et des logements dans les Länder fédéraux (situation au 31 décembre 1963)*

Land	Logements par maison d'habitation	Habitants par maison d'habitation	Habitants par logement
Schleswig-Holstein	1,96	6,3	3,20
Hambourg	3,66	11,2	3,06
Basse-Saxe	1,95	6,7	3,43
Brême	2,61	7,8	3,00
Rhénanie-du-Nord-Westphalie	2,52	8,2	3,26
Hesse	2,17	6,8	3,15
Rhénanie-Palatinat	1,77	5,7	3,19
Bade-Wurtemberg	2,02	6,6	3,29
Bavière	2,05	6,8	3,30
Sarre	1,82	5,7	3,15
Berlin	6,60	16,1	2,43
État fédéral	2,25	7,2	3,22

Source : Ann. stat. République fédérale 1964, p. 43 et 280.

5,72 personnes à l'avant-dernier rang de la liste des Länder devant la Rhénanie-Palatinat (État fédéral 7,24 personnes ; Rhénanie-du-Nord-Westphalie 8,23 ; cf. *tableau 16*).

Quant au nombre de personnes par logement, le chiffre de la Sarre, 3,15, est inférieur à la moyenne fédérale (3,22). Le pourcentage des logements d'une pièce et de deux pièces par rapport aux logements normaux est avec 13,1 % plus faible en Sarre que dans la République fédérale (15,3 %). La répartition par pièces d'habitation ne diffère par ailleurs que très peu de la répartition en République fédérale. Seule la catégorie des logements comportant six pièces normales est un peu plus importante en Sarre (Sarre 27,4 %, République fédérale d'Allemagne 24,9 %<sup>(1)</sup>), ce qui traduit le bon équipement de ce Land dans le secteur du logement.

Pour porter une appréciation dans ce domaine, il importe aussi de considérer l'âge des bâtiments, car l'équipement sanitaire et surtout le confort des logements dépendent essentiellement de l'année de construction. Les bâtiments édifiés avant 1870 accusent un pourcentage relativement faible en Sarre, 8,1 % contre 12,8 % dans la République fédérale. Le pourcentage des maisons construites de 1870 à 1918 (29,3 %) et de 1919 à 1948 (26,7 %) dépasse la moyenne fédérale et celui des constructions édifiées après 1948 lui est très

(1) Calculé d'après l'ann. stat. République fédérale 1964, p. 282.

légèrement inférieur (35,9 % contre 36,8 %) (1). L'activité dans le bâtiment après la deuxième guerre mondiale a été telle qu'aucun arrondissement compte moins de 30 % de constructions nouvelles. Ce chiffre rend également compte des conditions très favorables prévalant en Sarre.

L'équipement des habitations peut être jugé satisfaisant étant donné que 99,4 % des logements sont branchés sur le réseau d'alimentation en eau contre 83,9 % seulement dans la République fédérale (2). Cela vaut également pour les arrondissements à vocation agricole dont le taux le plus faible de rattachement au réseau public (99,2 % à Merzig-Wadern et St-Wendel) est encore de beaucoup supérieur à la moyenne fédérale (3).

L'évacuation des eaux usées offre un tableau aussi favorable. Dans ce cas également les chiffres, même dans les arrondissements ruraux, sont supérieurs à la moyenne fédérale.

Un désavantage, qui n'est pas chiffré ici, résulte de l'incidence des dégâts miniers sur l'état des habitations. Bien que ces dégâts ne jouent un rôle que dans le district minier et qu'ils ne rendent les maisons inhabitables que dans des cas isolés, ils n'en empêchent pas moins souvent sur une vaste échelle l'extension ou la mise en viabilité de zones d'habitation (4).

#### 4. Enseignement

Étant donné que la structure qualitative de la population (niveau de formation, grille de scolarité) ne peut être établie à l'aide des statistiques publiées, on y substituera des données sur l'instruction publique en Sarre.

En ce qui concerne les établissements d'enseignement général une comparaison avec les autres Länder et avec la moyenne fédérale montre qu'en 1962 c'est en Sarre et en Rhénanie-Palatinat que l'on comptait le plus grand nombre d'élèves par classe et par enseignant. Il convient de noter en outre la détérioration de la situation en Sarre depuis 1958 (cf. *tableau 17*). Ce rapport défavorable à la Sarre s'est maintenu également jusqu'en 1964 (5).

Si l'on compare les pourcentages des élèves des établissements d'enseignement général, on constate que le pourcentage des élèves fréquentant les écoles primaires est de loin le plus élevé en Sarre. En 1961, 10,1 % seulement des élèves fréquentaient une école secondaire, contre 14,6 % dans le Bade-Wurtemberg et 12,6 % en moyenne fédérale (cf. *tableau 18 et 19*).

(1) Calculé d'après l'ann. stat. République fédérale 1964, p. 282.

(2) Calculé d'après l'ann. stat. République fédérale 1964, p. 270.

(3) Calculé d'après le manuel stat. de la Sarre 1963, p. 151.

(4) Cf. Commission pour la création d'une communauté de travail des communes et syndicats communaux victimes de dégâts miniers : données relatives à la lettre b) de la résolution du Landtag sarrois du 27 novembre 1963 concernant la refonte du droit minier (Imprimé n° 747) à soumettre à la Commission des travaux publics et de la reconstruction, Sarrebruck 1964, passim.

(5) Cf. P. Springer : La politique de formation en tant que tâche économique — Die Arbeitskammer, 13<sup>e</sup> an. fascicule 12, décembre 1965, p. 309.

Des données non encore publiées sur la période 1965—1966 indiquent une légère amélioration. Toutefois, il n'était pas possible d'établir des comparaisons avec d'autres Länder.

Tableau 17 — Les établissements d'enseignement général dans les Länder

Land	Élèves					
	par classe			par enseignant		
	1958	1960	1962	1958	1960	1962
Schleswig-Holstein	31	30	29	30	28	28
Hambourg	34	32	30	27	25	25
Basse-Saxe	32	32	32	31	31	30
	34	33	31	29	28	26
Rhénanie-du-Nord- Westphalie	37	36	35	34	35	34
Hesse	35	34	32	32	31	28
Rhénanie-Palatinat	37	38	38	34	35	35
Bade-Wurtemberg	33	34	33	31	32	31
Bavière	34	35	35	29	30	30
Sarre	34	36	37	32	34	35
République fédérale (sans Berlin)	34	35	34 <sup>(1)</sup>	31	32	31 <sup>(1)</sup>

(1) y compris Berlin/Ouest.

Source : Ann. stat. République fédérale 1960, p. 96 ; 1962, p. 92 ; 1964, p. 92.

Tableau 18 — Chiffres relatifs à l'instruction publique (mai 1962)

	Écoles par 100 000 habitants	Élèves par		
		10 000 habitants	Classe	Enseignant plein temps
Sarre République fédérale (sans Berlin)	Écoles primaires			
	54,4	1 197	39	39
	58,1	980	36	37
Sarre République fédérale (y compris Berlin)	Écoles spéciales			
	2,7	20	17	20
	2,1	26	20	20
Sarre République fédérale (sans Berlin)	Écoles moyennes			
	0,7	43	36	24
	2,0	70	33	24
Sarre République fédérale (sans Berlin)	Lycées			
	2,9	140	28	20
	3,2	149	27	18

Source : Ann. stat. République fédérale 1964, p. 92.

Tableau 19 a — Répartition des élèves entre les établissements d'enseignement général (situation en 1961)

	Élèves en %			
	Écoles primaires	Écoles spéciales	Écoles moyennes	Écoles secondaires
Schleswig-Holstein	74,3	2,6	11,7	11,5
Hambourg	75,4	4,4	7,2	13,0
Basse-Saxe	77,9	1,9	8,8	11,4
Brême	73,9	3,8	8,7	13,5
Rhénanie-du-Nord-Westph.	78,6	2,8	6,2	12,4
Hesse	80,2	1,6	4,0	14,2
Rhénanie-Palatinat	84,7	1,2	2,2	11,2
Bade-Wurtemberg	80,5	1,6	3,2	14,6
Bavière	82,2	1,2	4,6	12,0
Sarre	85,6	1,3	3,0	10,1
République fédérale (sans Berlin)	79,8	2,0	5,6	12,6

Source : Ann. stat. République fédérale 1963, p. 88.

Tableau 19 b — Indices du degré de formation scolaire dans les Länder (1961)

	Nombre d'élèves entrés à l'école moyenne (5 <sup>e</sup> année d'études) en % de l'ensemble des élèves accomplissant leur 5 <sup>e</sup> année d'études	Nombre d'élèves de 6 <sup>e</sup> de lycée en % de l'ensemble des élèves accomplissant leur 5 <sup>e</sup> année d'études	Nombre d'élèves dans la classe du baccalauréat en % des élèves des écoles secondaires	Nombre d'élèves en 11 <sup>e</sup> , 12 <sup>e</sup> et 13 <sup>e</sup> année d'études en % de l'ensemble des élèves des écoles secondaires
Schleswig-Holstein	19,9	13,0	7,7	28,2
Hambourg	—	15,1	7,2	27,8
Basse-Saxe	14,6	12,2	7,6	28,1
Brême	—	11,8	8,5	32,6
Rhénanie-du-Nord-Westph.	10,8	15,7	5,9	22,3
Hesse	6,6	16,4	8,0	28,1
Rhénanie-Palatinat	3,8	16,6	5,5	19,8
Bade-Wurtemberg	6,0	18,9	5,8	21,4
Bavière	0,1	15,3	6,7	22,5
Sarre	3,2	9,3	5,2	21,3
République fédérale (sans Berlin)	7,6	15,2	6,5	23,8

Source : Ann. stat. République fédérale 1963, p. 88.

Il en résulte que la propension à fréquenter une école secondaire <sup>(1)</sup> est deux fois moins grande en Sarre que dans le Bade-Wurtemberg. Le pourcentage des élèves des classes supérieures par rapport aux effectifs du secondaire est relativement faible en Sarre ainsi qu'il ressort de la comparaison. Le pourcentage des élèves de la classe du baccalauréat par rapport à l'ensemble des élèves du secondaire est en conséquence également plus faible que la moyenne fédérale.

Les chiffres du tableau 20 permettent d'obtenir une vue complète ; ils montrent qu'environ 27 % seulement des écoles primaires sarroises comportent la totalité des classes, alors que 29 % environ n'en comportent qu'une ou deux. Cette structure est due en grande partie à la faible densité de population des communes principalement agricoles des arrondissements de Merzig-Wadern et de St-Wendel ainsi qu'à la tendance de placer les enfants dans des écoles confessionnelles qui entraîne une plus grande dissémination des faibles effectifs scolaires des petites communes.

Dans le domaine des écoles professionnelles la Sarre avec 244 élèves par 10 000 habitants est loin d'atteindre la moyenne fédérale (295), (cf. *tableau 21*). Dans les écoles professionnelles sont comprises les écoles privées et les écoles d'entreprise de sorte que la faiblesse de ce chiffre ne saurait être expliquée éventuellement par la plus grande fréquentation en Sarre des écoles ne relevant pas de l'État (écoles des mines de la Sarre, par exemple). En ce qui concerne le nombre d'élèves par classe (22,6 contre 23,6 dans la République fédérale) et le nombre d'élèves par professeur (28,5 contre 41,5) la situation en Sarre paraît toutefois relativement favorable, ce qui permet d'apporter à la formation professionnelle une plus grande efficacité, laquelle compense, en partie du moins, un taux de fréquentation relativement moindre.

## 5. Santé publique

Certaines relations peuvent être calculées pour apprécier les prestations de services dont bénéficie une région dans le domaine de la santé. Si l'on veut établir des comparaisons (et apprécier sur cette base le niveau des prestations) de telles relations p. ex. nombre de médecins ou de pharmacies par 100 000 habitants) ne sont toutefois pas très satisfaisantes car elles ne disent rien des différences qualitatives.

Le *tableau 22* montre que dans tous les domaines (médecins, spécialistes, dentistes, pharmacies, établissements hospitaliers et lits d'hôpitaux pour 100 000 habitants) la Sarre n'atteint pas la moyenne fédérale (ni même celle de Rhénanie-du-Nord-Westphalie). Entre 1957 et 1962, cet écart avec la moyenne fédérale s'est cependant réduit à certains égards, par exemple médecins, spécialistes, dentistes et pharmacies).

De ce progrès relatif on ne peut toutefois conclure absolument à une amélioration des prestations étant donné que les chiffres en valeur absolue

---

(1) La propension à fréquenter une école secondaire est fonction du pourcentage d'élèves de 6<sup>e</sup> de lycée par rapport à l'ensemble des élèves accomplissant leur 5<sup>e</sup> année d'études.

Tableau 20 — Répartition des écoles primaires sarroises d'après le nombre de classes (situation au 1<sup>er</sup> mai 1964)

Arrondissement	Écoles			
	Nombre total	dont (en %)		
		Écoles de 9 classes	Écoles de 3 à 8 classes	Écoles de 1 et 2 classes
Sarrebruck-ville	30	76,7	20,0	3,3
Homburg	54	16,7	44,4	38,9
Merzig-Wadern	84	10,7	46,4	42,9
Ottweiler	80	33,8	41,3	24,9
Sarrebruck-campagne	131	27,5	54,2	18,3
Sarrelouis	88	40,9	31,8	27,3
St-Ingbert	45	20,0	57,8	22,2
St-Wendel	83	10,8	47,0	42,2
<b>Sarre</b>	<b>595</b>	<b>26,6</b>	<b>44,7</b>	<b>28,7</b>

Source : Tableau de l'Office des statistiques de la Sarre.

Tableau 21 — Les écoles professionnelles des Länder (situation en novembre 1963)

	Écoles profess. par 100 000 habitants	Nombre d'élèves par 10 000 habitants	Nombre d'élèves par classe	Nombre de classes par professeur	Nombre d'élèves par professeur
Schleswig-Holstein	2,5	277	20,8	2,0	41,3
Hambourg	2,5	303	23,7	1,7	39,9
Basse-Saxe	2,8	237	20,4	1,9	39,2
Brême	2,2	339	21,4	2,0	43,4
Rhénanie-du-Nord-Westphalie	2,2	323	24,0	2,1	51,2
Hesse	2,2	303	23,4	1,0	45,2
Rhénanie-Palatinat	2,4	316	24,1	1,7	40,1
Bade-Wurtemberg	11,2	273	22,7	1,6	35,7
Bavière	4,5	324	26,4	1,4	35,8
<b>Sarre</b>	<b>3,3</b>	<b>244</b>	<b>22,6</b>	<b>1,3</b>	<b>28,5</b>
Berlin/Ouest	2,3	192	23,5	1,7	41,0
République fédérale	4,0	295	23,6	1,8	41,5

Source : Office fédéral des stat. livraison techn. A, Population et culture, série 10 : Formation, II, écoles professionnelles 1963, rapport préliminaire, p. 4-7.

Tableau 22 — Chiffres relatifs au secteur de la santé (1)

Nature du service	1957 (2)		1962 (2)		Sarre (3)	
	Sarre	République fédérale	Sarre	République fédérale	1957	1962
Médecins non spécialistes	65,9	85,7	63,3	82,2	76,9	77,0
Spécialistes	40,2	51,4	53,9	61,0	78,2	88,4
Dentistes et Chirurgiens-dentistes	42,7	58,6	42,5	57,0	72,9	74,6
Pharmacies	116,5	135,7	160,4	171,0	85,9	93,8
Établissements hospitaliers	4,3	6,5	4,1	6,4	66,2	64,1
Nombre théorique de lits	92,6	106,2	91,6	107,2	87,2	85,4

(1) Situation au 31 décembre.

(2) Chiffres pour 100 000 habitants.

(3) Chiffres relatifs : République fédérale = 100.

Source : Ann. stat. République fédérale 1959, p. 39 et 73 ; 1964, p. 34 et 86.

(p. ex. ceux afférents aux médecins non spécialistes et aux dentistes) ont diminué encore que faiblement.

Malgré les problèmes que soulève une appréciation de la situation, il faut constater que dans le domaine de la santé, la Sarre est en retrait par rapport à la moyenne fédérale : les différences purement numériques sont parfois considérables ; elles ne sauraient guère être compensées par une meilleure qualité des services, assez problématique d'ailleurs.

Si l'on prend comme chiffres de référence les valeurs moyennes de la République fédérale — bien qu'il soit notoire que les prestations sur l'ensemble de ce territoire ne répondent pas non plus aux besoins — la Sarre a encore en partie des retards considérables à rattraper.

### III — La structure de la production

#### 1. La structure par secteurs de l'économie sarroise

Un premier aperçu de la structure des secteurs économiques est fourni par l'origine du produit intérieur brut (contributions des divers secteurs économiques à la formation du produit intérieur brut). L'exposé des divers secteurs cernera de plus près les particularités sarroises.

L'étude structurelle, compte tenu des données statistiques disponibles, ne peut utilement commencer qu'avec l'année 1960. Il est pratiquement impossible de suivre l'évolution structurelle à partir de 1952 car la série chro-

nologique du « produit national » marque une solution de continuité et ce à deux égards : pour les années 1952 à 1958 le « produit national » a été indiqué en francs français alors qu'à compter de 1960 l'évaluation a été faite sur la base des prix en DM. Même le calcul de chiffres structurels (chiffres de répartition) ne peut remédier à cette cassure car on ne peut exclure l'éventualité de déplacements structurels résultant de rapports de prix différents en France et dans la République fédérale. En outre, de 1952 à 1958, l'origine du produit intérieur net a été constamment calculé aux coûts des facteurs alors qu'après 1960 – conformément à la Convention du groupe de travail pour le calcul du produit national des Länder – le produit intérieur brut a été indiqué aux prix du marché.

Un tableau approximatif de la structure économique sarroise sera donné pour les années postérieures à 1960 sur la base d'une comparaison avec la République fédérale et certains Länder sélectionnés.

Si l'on considère tout d'abord l'évolution du produit intérieur brut aux prix du marché, on constate une croissance relativement modeste de l'économie sarroise (cf. *tableau 23 a*) : son taux de croissance a été de 7,2 % de 1960 à 1961 (République fédérale 10,1 %, Rhénanie-du-Nord-Westphalie 8,5 %, Bade-Wurtemberg 13 %), et de 6,8 % de 1961 à 1962 (République fédérale 8,6 %, Rhénanie-du-Nord-Westphalie 7,9 %, Bade-Wurtemberg 9,6 %). De 1962 à 1963, les taux de croissance tendent à s'égaliser (République fédérale 6,2 %, Sarre 5,4 %, Rhénanie-du-Nord-Westphalie 5,4 %, Bade-Wurtemberg 5,9 %). Dans l'ensemble, la croissance du produit intérieur brut de la Sarre est donc restée inférieure à celle des autres territoires de comparaison. Les divers secteurs font apparaître cependant d'assez grandes différences. Un développement supérieur à la moyenne par comparaison à la République fédérale et aux deux Länder ne se manifeste que pour certains services. L'industrie du bâtiment ne marque qu'un faible retard et celui de l'industrie de transformation est déjà plus important. Le tableau est franchement négatif pour le secteur énergie et mines.

L'influence de la disparité de croissance des secteurs économiques sur la croissance du produit intérieur brut apparaît clairement si nous établissons une répartition par secteurs économiques. Le *tableau 23 b* montre l'évolution des pourcentages afférents aux divers secteurs par rapport au produit intérieur brut. Une comparaison structurelle met en lumière la place relativement importante du secteur énergie et mines en Sarre. Bien qu'il soit en déclin, ce secteur représentait encore en 1963 13,6 % du produit intérieur brut sarrois aux prix du marché (contre 4,7 % dans la République fédérale, 8,8 % en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et 1,8 % en Bade-Wurtemberg). Par contre, l'industrie transformatrice atteint en Sarre un niveau inférieur à la moyenne. Depuis 1960 sa contribution à la création de valeur brute en Sarre a en fait légèrement progressé pour atteindre 39,6 % en 1962 (contre 41,3 % moyenne fédérale, 43,2 % en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et 48,5 % en Bade-Wurtemberg). En raison de la très faible croissance de ce secteur de 1962 à 1963 (cf. *tableau 23 a*) la part de ce secteur était toutefois retombée à 37,9 %.

Tableau 23 a — L'évolution du produit intérieur brut aux prix courants par secteurs économiques (1960 = 100) dans la République fédérale, en Sarre, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et en Bade-Wurtemberg de 1960 à 1963

Secteur économique	République fédérale			Sarre			Rhénanie-du-Nord-Westphalie			Bade-Wurtemberg		
	1961	1962	1963	1961	1962	1963	1961	1962	1963	1961	1962	1963
	0 Agriculture, forêts, pêche	101,2	101,4	109,3	99,4	95,0	106,3	95,3	92,2	103,7	103,3	105,4
1 Énergie et mines	101,4	107,0	112,3	100,8	96,3	103,1	101,3	105,4	111,1	112,2	114,8	116,6
2 Industries de transformation	110,9	120,2	124,9	108,0	117,9	118,9	110,5	118,2	121,4	113,0	123,5	128,7
3 Bâtiment	114,5	130,3	140,9	107,9	119,7	135,5	105,7	119,6	127,3	124,9	141,9	152,0
4 Commerce	109,4	122,8	128,8	106,7	115,7	120,9	107,2	119,4	125,6	110,7	125,6	132,1
5 Transports et informations	106,3	111,7	119,7	107,5	114,3	121,5	101,0	108,5	113,5	109,2	111,3	120,0
6 Crédit et assurances	109,6	122,5	135,1	119,2	130,4	137,6	111,2	124,0	135,5	112,1	124,2	136,3
7 Location de logements	122,5	132,0	151,7	120,6	122,2	130,0	120,8	130,3	148,8	123,7	134,6	156,1
8 Autres services	110,3	121,6	131,3	96,7	107,0	118,1	112,5	125,0	133,7	109,3	122,9	131,5
9 Administrations publiques	115,0	126,1	139,4	114,8	132,0	148,0	114,3	125,0	138,6	117,3	131,2	145,4
10 Ménages et organismes privés sans but lucratif	106,7	113,3	122,4	108,6	117,1	127,1	109,6	119,0	129,9	107,5	114,9	124,6
Produit intérieur brut	110,1	119,6	127,0	107,2	114,5	120,7	108,5	117,1	123,4	113,0	123,9	131,2

Source : Office fédéral des stat., Structure démographique et puissance économique des Länder en 1965, p. 163 et p. 166.

Tableau 23 b — Participation en % des divers secteurs économiques dans le produit intérieur brut, aux prix courants, dans la République fédérale, en Sarre, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et en Bade-Wurtemberg de 1960 à 1963

Secteurs économiques	République fédérale			Sarre			Rhénanie-du-Nord-Westphalie			Bade-Wurtemberg						
	1960	1961	1962	1963	1960	1961	1962	1963	1960	1961	1962	1963				
	0 Agriculture, forêts, pêche	6,0	5,5	5,1	5,1	3,1	2,8	2,5	2,7	3,2	2,8	2,5	2,7	6,1	5,6	5,2
1 Énergie et mines	5,3	4,9	4,7	4,7	15,9	15,0	13,4	13,6	9,8	9,2	8,8	8,8	2,0	2,0	1,9	1,8
2 Industrie de transformation	41,2	41,5	41,3	40,5	38,5	38,8	39,6	37,9	42,8	43,6	43,2	42,1	48,6	48,6	48,5	47,7
3 Bâtiment	6,8	7,1	7,4	7,6	7,3	7,3	7,6	8,2	6,6	6,4	6,7	6,8	7,2	7,9	8,2	8,3
4 Commerce	13,2	13,1	13,6	13,4	11,2	11,2	11,3	11,2	13,2	13,0	13,4	13,4	11,2	10,9	11,3	11,3
5 Transports et informations	6,5	6,3	6,1	6,1	5,1	5,1	5,1	5,1	5,5	5,1	5,1	5,1	5,1	4,9	4,6	4,7
6 Crédit et assurances	3,0	3,0	3,1	3,2	2,4	2,7	2,7	2,7	3,0	3,0	3,1	3,3	2,9	2,9	3,0	3,1
7 Location de logements	2,7	3,0	3,0	3,2	3,4	3,9	3,7	3,7	2,5	2,8	2,8	3,0	2,8	3,0	3,0	3,3
8 Autres services	6,3	6,4	6,4	6,6	4,1	3,7	3,8	4,0	5,8	6,0	6,1	6,2	5,9	5,7	5,8	5,9
9 Administrations publiques	7,4	7,7	7,8	8,2	7,7	8,2	8,8	9,4	6,2	6,5	6,6	7,0	6,9	7,1	7,3	7,6
10 Ménages et organismes privés sans but lucratif	1,6	1,5	1,5	1,5	1,3	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,6	1,3	1,2	1,2	1,2
Produit intérieur brut	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Les erreurs apparaissant dans les totaux résultent de l'arrondissement des chiffres.

Sources : Office fédéral des stat. Structure démographique et puissance économique des Länder en 1965, p. 161.

L'ensemble des secteurs des prestations de services (secteurs 4 à 10) est également plus faible en Sarre. Sa contribution au produit intérieur brut ne représentait en 1963 que 37,5 % (contre 42,2 % dans la République fédérale, 39,6 % en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et, il est vrai, 37,1 % seulement en Bade-Wurtemberg). Depuis 1960 le pourcentage par rapport au produit intérieur brut s'est accru du fait que la progression de ces secteurs a été en partie supérieure à la moyenne si on la compare à la croissance globale du produit intérieur brut de la Sarre.

Ce bref aperçu et cette comparaison des structures n'ont pu fournir que des indications sommaires sur les caractéristiques spécifiques de la structure économique sarroise. De plus amples précisions seront fournies dans la suite de l'étude.

## 2. *Échanges interbranches (tableaux entrées-sorties)*

La structure de la production peut être également exprimée par les échanges interindustriels (livraisons et réceptions) conditionnés par la production. Dans le cadre d'un inventaire un tel tableau entrées-sorties offre surtout les avantages suivants :

- mettre en lumière les liens d'interdépendance,
- quantifier les relations, et
- englober l'ensemble de la sphère de production.

Les tableaux ci-après sur les échanges interbranches en Sarre traduisent dans ce sens un aspect partiel de la structure de la production sarroise en 1960 et 1963. De grandes réserves s'imposent toutefois : en effet, la méthode de calcul appliquée ne peut donner que des valeurs approximatives et l'on ne peut, en outre, éviter une agrégation relativement élevée. A cela s'ajoute qu'il n'était pas possible de faire entrer dans la demande finale, la consommation et les investissements bruts de la Sarre ainsi que les importations en provenance de la République fédérale (1).

Il est important que le tableau entrées-sorties soit lu et interprété par colonnes. On constate ainsi comment les entrées globales par secteur se décomposent par branches de livraison ou quel rôle jouent les différents secteurs de livraison dans la structure des entrées d'un secteur.

- Une interprétation linéaire ne convient pas car
- il n'est pas fait de distinction entre les livraisons en Sarre et hors de Sarre,
  - le montant des valeurs absolues de livraison d'un secteur dépend dans une grande mesure de l'importance, c'est-à-dire du niveau de la valeur de la production brute, du secteur destinataire.

Le tableau entrées-sorties pour 1960 (2) fournit des indications intéressantes sur l'origine de la valeur de la production brute sarroise si l'on ne tient pas compte tout d'abord des échanges interbranches et que l'on ne considère

(1) Des calculs dérivés ont semblé ici trop problématiques. Des commentaires sur le calcul ainsi qu'une définition plus précise des secteurs figurent dans l'annexe aux tableaux entrées-sorties (cf. p. 167 et 170).

(2) L'exposé ci-après ne se réfère qu'au tableau pour 1960. Les conclusions tirées du tableau pour 1963 seraient à cet égard essentiellement les mêmes.

Tableau 24 — Les échanges interbranches dans la Sarre (année de référence 1960) en millions de DM

Entrées des branches sarroises ↓ Sorties des branches vers la Sarre et hors de Sarre ↑	en millions de DM							Exportations globales			
	I Mine et énergie	II Sidérurgie	III Industrie de transforma- tion de l'acier	IV Matières de base	V Biens de consommation	VI Agriculture et forêts Produits alimentaires et stimulants	VII Services		Demande intermédiaire	Exportations dans le reste du pays	Exportations à l'étranger
I Mine et énergie	90	513	52	39	6	16	48	764	253 <sup>(1)</sup>	321	574
II Industrie sidérurgique	16	16	304	2	-	3	13	354	567	811	1378
III Industrie de transformation de l'acier	165	144	288	13	19	35	217	881	321	329	650
IV Industrie des matières de base	51	145	82	40	23	50	230	621	58	120	178
V Biens de consommation	9	17	44	24	108	25	103	330	77	36	113
VI Agriculture et forêts Produits alimentaires stimulants	15	10	20	11	40	469	83	648	76 <sup>(2)</sup>	13 <sup>(2)</sup>	89 <sup>(2)</sup>
VII Services	102	225	183	42	42	112	587	1293			
Total des entrées intermédiaires	448	1070	973	171	238	710	1281	4891			
Contribution au produit intérieur brut	830	600	720	210	200	440	2220	5220			
Valeur de la production brute	1278	1670	1693	381	438	1150	3501	10111			

(1) Sans l'énergie (excédent d'exportation : 19,6 millions de DM.

(2) Sans agriculture et forêts.

Tableau 25 — Les échanges interbranches dans la Sarre (année de référence 1963)

en millions de DM

Entrées des branches sarroises ↓	Sorties des branches vers la Sarre et hors de Sarre ↑										
	Ia	Ib	II	III	IV	V	VI	VII	Demande intermédiaire		
	Industrie charbonnière	Minerais et énergie publique	Sidérurgie	Industrie de transformation de l'acier	Matières de base	Biens de consommation	Agriculture et forêts produits alimentaires et stimulants	Services	Exportations dans le reste du pays	Exportations à l'étranger	Exportations globales
Ia Industrie charbonnière (1)	15	86	299	25	32	3	9	21	259	283	542
Ib Minerais et énergie publique	1	6	204	48	29	7	12	42	11(2)	9	
II Industrie sidérurgique	16	—	25	421	3	—	4	16	528	770	298
III Industrie de transformation de l'acier	147	35	133	473	21	34	41	290	617	387	004
V Industrie des biens de consommation	37	18	134	132	63	38	63	304	789	145	241
V Industrie des matières de base	3	7	16	74	36	202	34	137	509	43	237
VI Agriculture et forêts	14	3	9	32	17	71	596	109	159(3)	12(3)	171
Produits alimentaires et stimulants	80	24	208	279	66	74	146	797	1674		
VII Services											
Total des entrées intermédiaires	313	179	1028	1484	267	429	905	1716	6321		
Contribution au produit intérieur brut	654	202	569	911	276	294	517	2885	6308		
Valeur de la production brute	967	381	1597	2395	543	723	1422	4601	12629		

(1) La bipartition de la branche a pu être effectuée pour 1963 car on disposait des données d'origine de l'industrie charbonnière.

(2) Excédent d'exportation.

(3) Sans agriculture et forêts.

Tableau 26 — Dépendance à l'égard des fournisseurs, contribution au produit intérieur brut et importance relative par secteur en 1960

	Pourcentage des entrées intermédiaires par rapport à la valeur de la production brute par secteur	Pourcentage de la contribution au produit intérieur brut par rapport à la valeur de la production brute par secteur	Pourcentage d'un secteur par rapport à la production globale brute sarroise
I Mine et énergie	35,0%	65,0%	12,6%
II Industrie sidérurgique	64,0%	36,0%	16,5%
III Industrie de transformation de l'acier	57,5%	42,5%	16,7%
IV Industrie des matières de base	44,9%	55,1%	3,8%
V Industrie des biens de consommation	54,4%	45,6%	4,3%
VI Agriculture et forêts			
Produits alimentaires et stimulants	61,8%	38,3%	11,4%
VII Services	36,8%	63,4%	34,6%

que les lignes de totaux du tableau. Celles-ci indiquent comment se répartit entre les différents secteurs la valeur globale de la production brute sarroise et de ses principaux composants : le total des entrées intermédiaires et la contribution au produit intérieur brut.

Ces relations apparaissent séparément dans le tableau d'ensemble 26 qui indique, par secteurs, quel pourcentage de la valeur de la production brute représentent d'une part les entrées intermédiaires (comme critère de la dépendance à l'égard des fournisseurs) et d'autre part la contribution au produit intérieur brut (comme critère de la valeur ajoutée brute). Le tableau permet également de se rendre compte de l'importance relative des branches. Celle-ci s'exprime par le pourcentage afférent à une branche dans la production brute globale de la Sarre.

L'importance en valeur absolue des secteurs en ce qui concerne la dépendance à l'égard des fournisseurs et la contribution au produit intérieur brut ressort directement du tableau pour 1960. La faible importance relative des secteurs matières de base et biens de consommation retient l'attention.

Si l'on prend le pourcentage de la contribution au produit intérieur brut par rapport à la valeur de la production brute d'un secteur comme critère (approximatif) de la capacité d'un secteur à contribuer à la formation du revenu sarrois, le secteur I (mine et énergie) apparaît le mieux placé (65 %) et le secteur II (industrie sidérurgique) le plus défavorisé (36 %).

L'incidence quantitative d'un secteur sur le revenu national dépend de l'importance du secteur considéré, c'est-à-dire ici de la part du secteur dans la production globale sarroise. Ainsi qu'il ressort du tableau 26, ce pourcentage atteint en 1960, 12,6 % pour le secteur I (mine et énergie) ce qui place celui-ci au quatrième rang des 7 secteurs. En valeur absolue, l'incidence sur le

revenu du secteur I (mine et énergie) vient loin derrière celle du secteur VII (services), du fait que l'importance quantitative de ce dernier secteur est beaucoup plus grande et que son pourcentage de contribution au produit intérieur brut par rapport à la valeur de production brute du secteur VII n'est, avec 63,4 %, que de peu inférieur au pourcentage correspondant du secteur I (65 %).

Plus d'un tiers (34,6 %) de la production globale de la Sarre échoit au secteur VII (services). Le secteur qui vient ensuite (III, industrie transformatrice de l'acier) lui est inférieur de plus de moitié avec 16,7 %. On remarquera à cet égard le rôle mineur des secteurs IV (matières de base, 3,8 %) et V (biens de consommation, 4,3 %). Ces deux secteurs occupent des positions moyennes tant en ce qui concerne l'incidence sur le revenu que la dépendance à l'égard des fournisseurs. En raison de la faiblesse relative de ces secteurs, leurs effets à cet égard n'ont toutefois guère d'importance.

Si l'on considère maintenant la dépendance des secteurs à l'égard des fournisseurs et si l'on prend à cette fin pour critère le pourcentage de l'ensemble des entrées intermédiaires par rapport à la valeur de la production brute de chaque secteur, on obtient un tableau exactement inverse pour les secteurs I et II : cette fois c'est le secteur II (industrie sidérurgique) qui est le mieux placé avec 64 % et le secteur I (mine et énergie) qui l'est le moins bien avec 35 %.

La dépendance à l'égard des fournisseurs au sens précisé ci-dessus ne fournit cependant qu'un premier indice de la mesure dans laquelle un secteur est lié à d'autres secteurs à raison des besoins de sa production.

Pour déterminer quel est le degré d'interpénétration avec d'autres secteurs et quels sont les effets réciproques qui en résultent pour la production, il est néanmoins nécessaire d'examiner de plus près et d'exploiter les données (matrice des transactions) d'un tableau entrées-sorties (cf. l'exposé ci-après ainsi que celui correspondant de la partie I, section D I, 1 b).

Le tableau entrées-sorties pour 1960 (cf. *tableau 24*) fait apparaître l'étroite interpénétration des secteurs I (mine et énergie), II (industrie sidérurgique) et III (industrie de transformation de l'acier). Si l'on recherche par secteur quelle est la branche d'approvisionnement la plus importante, on constate que le secteur I joue quantitativement le premier rôle dans la structure des entrées du secteur II lequel est le plus important fournisseur du secteur III (1) qui, à son tour vient au premier rang dans la structure des entrées du secteur I.

Pour chaque secteur, les principaux fournisseurs sont donc les suivants :  
– pour l'industrie sidérurgique le secteur mine et énergie.

(1) Dans le tableau pour 1963, on constate ici une différence : le plus fort pourcentage des entrées dans ce secteur est fourni par ce secteur lui-même. Le pourcentage de l'industrie sidérurgique n'étant en fait plus faible que de 20 %.

Cette modification par rapport à 1960 peut être attribuée à des variations de la valeur de la production brute : alors que celle de l'industrie sidérurgique a légèrement diminué en 1963 par rapport à 1960, celle de l'industrie de transformation de l'acier a connu une très forte croissance en 1963 par rapport à 1960.

- pour l'industrie de transformation de l'acier, cette industrie elle-même et l'industrie sidérurgique, et
- pour le secteur mine et énergie, l'industrie de transformation de l'acier.

Il faut cependant tenir compte ici que les livraisons de ces secteurs ne comprennent pas seulement des produits sarrois mais également des produits en provenance du reste du pays et de l'étranger.

Il est remarquable que le secteur VII (services) joue un rôle relativement important dans toutes les structures d'entrées des autres secteurs. Cela est dû au fait que ce secteur représente d'une part la plus importante agrégation quantitative (comme le montre une comparaison des valeurs de production brute) et qu'il comprend, d'autre part, les branches du commerce, des transports et du bâtiment qui, en général, occupent une position relativement forte dans les structures des entrées des secteurs approvisionnés (1). La part relativement élevée du secteur VI (agriculture et forêts, produits alimentaires) dans les entrées globales des secteurs V (biens de consommation) et VII (services) provient assurément de ce que le secteur englobe également l'économie forestière. Le secteur V comprenant entre autres l'industrie du bois et le secteur VII celle du bâtiment, les achats de bois au secteur VI devraient intervenir tout particulièrement.

Dans le cadre de l'appréciation d'ensemble portée à la fin de la première partie de la présente étude (cf. section D I) il sera procédé à une exploitation analytique succincte des tableaux entrées-sorties présentés ici.

### 3. *Les différents secteurs économiques*

#### a) Agriculture

##### aa) L'évolution de la structure des exploitations agricoles

Le secteur agricole est relativement peu important en Sarre. Avec 152 millions de DM il n'a atteint en 1962 que 2,6 % du produit intérieur brut sarrois (République fédérale 5,1 % (2)). Mais comme ce secteur est entré depuis quelque temps dans un processus de transformation accéléré que le développement de la C.E.E. ne fera encore que renforcer, il convient de lui accorder ici un peu plus de place afin de se faire une idée des conséquences qu'il faut attendre de cette évolution pour l'agriculture sarroise.

Un tableau comparatif des exploitations agricoles et forestières et de leurs surfaces exploitables (SE) entre 1948 et 1960 (3) fait apparaître entre ces deux dates une diminution de 27 % du nombre de ces exploitations qui est tombé de 38 971 à 28 396 (4). Cette régression correspond ainsi presque exactement à l'évolution constatée dans la République fédérale (sans la Sarre). Pour la période de 1960 à 1964 on peut encore suivre l'évolution du nombre des entre-

(1) En ce qui concerne les définitions des secteurs, voir annexe p. 168.

(2) Cf. tableau 23.

(3) Cf. Office stat. de la Sarre. Données économiques et démographiques sur la Sarre, 11/12e année 1959-1960, p. 28 ; Rapports stat., CO/S — 1/61.

(4) Seules sont prises en considération les entreprises de plus de 0,5 ha de surface d'exploitation.

prises couvrant plus de 0,5 ha (1). En Sarre, ce chiffre était en 1960 de 26 700 (soit 93 % de l'ensemble des entreprises) et dans la République fédérale de 1 629 900 (soit 95,2 % de l'ensemble des entreprises). Le nombre de ces exploitations de plus de 0,5 ha avait diminué au printemps 1964 tant en Sarre que sur l'ensemble du territoire fédéral.

La régression en Sarre qui, pour un nouveau chiffre de 23 300 exploitations, était de l'ordre de 12,6 %, était en fait considérablement plus sensible que dans la République fédérale (7,9 % et 1 498 400 exploitations) et résultait assurément de la structure encore relativement défavorable de l'agriculture sarroise.

La diminution de 17,5 % des SE (2) de 1948 à 1960 en Sarre a été toutefois plus faible que celle du nombre des exploitations. De ce fait, la SE moyenne par exploitation qui était de 7,79 ha en 1948 est passée à 3,16 ha en 1960. La valeur moyenne de la Sarre reste cependant bien inférieure à la moyenne fédérale (1960 = 7,7 ha) (cf. également graphique 5) (3). La faible moyenne des SE résulte surtout de la prépondérance de la petite paysannerie dans la structure agricole de la Sarre. En 1960, 85 % des exploitations de plus de 0,5 ha avaient encore une SE inférieure à 5 ha, conséquence certaine du régime successoral sarrois (partage foncier).

Si l'on considère l'évolution de 1950 à 1960 par catégories d'importance des exploitations, on obtient le tableau suivant : Le nombre des exploitations dans la catégorie de 0,01 à 2 ha de SE n'a diminué que de 15,5 % (3 332) alors que dans la catégorie de 2 à 5 ha la diminution est de 46,9 % (5 276). Dans cette dernière catégorie, la majorité des exploitations ont certainement un caractère accessoire (4). La forte proportion des abandons d'exploitation s'explique comme suit : 1. Immédiatement après la guerre la pénurie alimentaire a contraint à cultiver des terres dont la qualité ne permettrait plus aujourd'hui une exploitation rentable ; 2. Les salaires dans l'industrie sont tels qu'une activité agricole secondaire n'apparaît plus aussi rémunératrice, sans compter que l'effort physique qu'elle implique n'est souvent plus possible.

Le nombre des exploitations de la catégorie de 5 à 10 ha a également diminué (de 1 741 unités, soit 45,1 %). La forte proportion d'abandons constatée également dans cette catégorie peut être attribuée au fait que la dimension de ces exploitations est trop élevée pour qu'elles constituent une activité secondaire mais cependant pas assez pour justifier une activité à temps plein.

Le nombre des exploitations importantes (de 20 à 100 ha) a augmenté et les très grandes entreprises agricoles (plus de 100 ha) qui étaient au nombre de 12 en 1948 n'étaient plus que 11 en 1960.

La proportion extrêmement élevée des petites exploitations en Sarre – 85 % ont une SE au plus égale à 5 ha – ne saurait cependant être appréciée

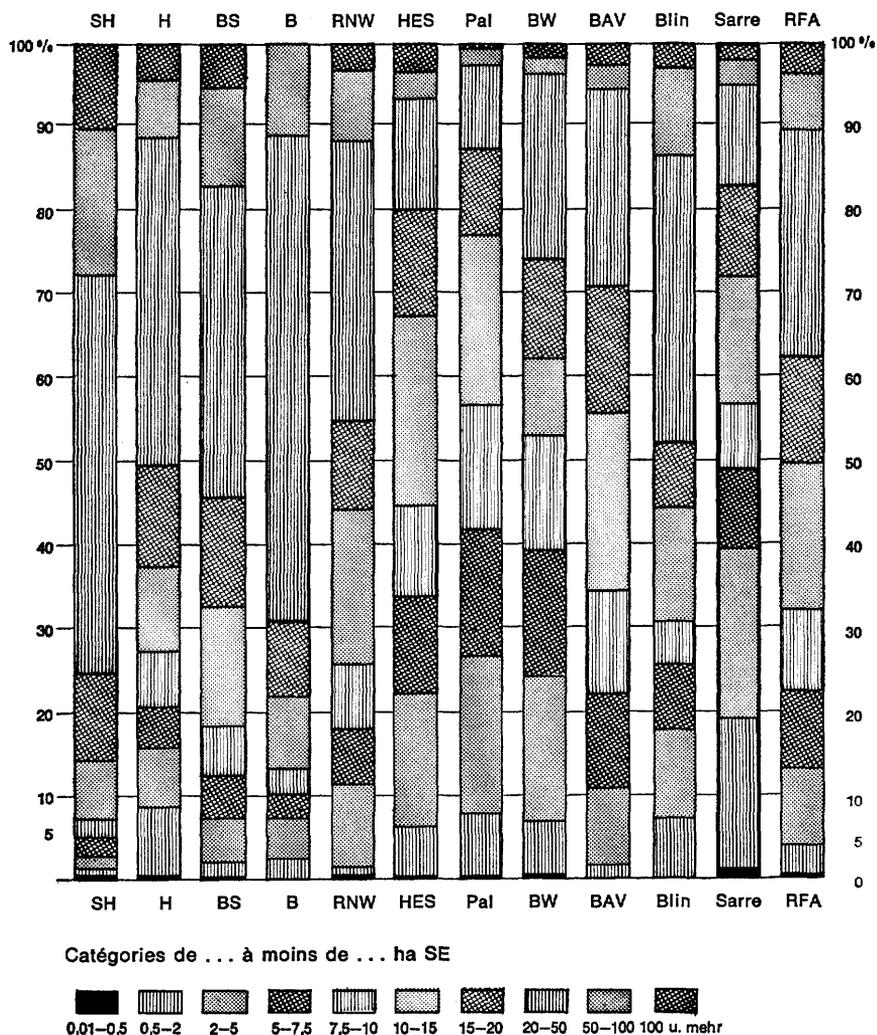
(1) D'après Office fédéral des stat. Structure démographique et puissance économique des Länder 1965, p. 71.

(2) SE = surface exploitable.

(3) Le graphique 5 est établi d'après les données de l'Ann. stat. République fédérale 1964, p. 169.

(4) Cf. W. Rabe : La structure agraire de la Sarre, Bonn 1964, p. 60.

Graphique 5 – Répartition en pourcentage des surfaces exploitables (SE) entre les exploitations agricoles classées par catégorie d'importance



a priori négativement car la SE ne suffit pas à déterminer si une exploitation permet une activité principale. Pour pouvoir se prononcer à ce sujet, la SE doit être considérée en fonction du programme de production. Pour une culture spéciale ou une culture sarclée intensive, par exemple, une SE de 20 ha suffit pour figurer parmi les exploitations importantes alors qu'une exploitation extensive d'élevage de 20 ha compte encore parmi les moyennes et petites entreprises.

Une première approximation du programme de production est fournie par la statistique de l'utilisation des sols qui comporte 13 catégories. L'étude montre (cf. *tableau 27*) que la structure en Sarre correspond à peu près à celle de la République fédérale (1). Il est remarquable qu'on ne constate pas une prépondérance de la culture spéciale et de la culture sarclée mixte (y compris la culture maraîchère), ce qu'on serait en droit d'attendre en raison de la proximité des marchés en Sarre ; le pourcentage de ces exploitations est même un peu plus faible que dans la République fédérale.

Étant donné que d'une part la très grande majorité des exploitations sarroises n'ont qu'une SE de 5 ha au maximum et que d'autre part le nombre d'exploitations procédant à une culture spéciale n'est nullement en proportion, on peut en inférer qu'une grande partie des exploitations sarroises, en raison de leur SE et de leurs programmes de production, ne permettent pas une activité principale de sorte qu'il faut s'attendre à une nouvelle régression de leur nombre.

En 1960, la surface des terres en friche était considérable en Sarre. Ce délaissement, qui a des causes d'ordre social, portait en effet sur presque 25 000 ha, c'est-à-dire un cinquième de l'ensemble des SE (2). Ce phénomène étant précisément largement répandu dans les exploitations de moins de 5 ha dont les propriétaires — comme nous l'avons exposé plus haut — abandonnent en nombre croissant leurs exploitations, il serait possible d'utiliser ces terres pour agrandir les exploitations trop petites ou pour procéder à un remembrement parcellaire. Jusqu'ici cependant de tels résultats n'ont généralement pu être atteints en raison du refus de vendre opposé par les petits propriétaires. Une autre possibilité à implanter des industries sur les terres en friche favorablement situées.

#### ab) Le morcellement des terres

L'agriculture sarroise est handicapée par le morcellement des surfaces exploitables occasionné par le partage successoral des terres (3). Le nombre moyen de parcelles par exploitation est de 9,6 dans la République fédérale et de 10,7 dans la Sarre. Ce chiffre paraît même très élevé si on le compare à ceux de régions mieux structurées sur le plan agricole comme le Schleswig-Holstein

(1) Le résultat doit toutefois être interprété avec une certaine prudence en raison de la proportion très élevée en Sarre d'exploitations ayant un programme de culture indéterminé.

(2) Cf. W. Vollmar : L'évolution de la paysannerie ouvrière en Sarre, in : L'agriculture dans le pays industriel, contribution à la session de printemps de la société de sociologie agraire, tenue du 21 au 31 mai 1964 à Sarrebruck, p. 24.

(3) Souvent, chaque parcelle était partagée entre tous les héritiers. Cf. W. Rabe, op. cit., p. 80.

Tableau 27 — L'utilisation des sols dans les exploitations agricoles de 2 ha et plus en 1960

	Nombre total d'exploitations agricoles	Cultures spéciales	Culture betteravière	Pommes de terre	Culture sarclée mixte (y compris culture maraichère)	Culture sarclée et céréalière I	Culture sarclée et céréalière II
Sarre	Valeur absol.	53	2	392	233	695	1491
	en %	0,6	0,0	4,1	2,4	7,3	15,6
République fédérale	Valeur absol.	35281	14961	39545	34390	98370	177919
	en %	3,1	1,3	3,5	3,0	8,7	15,6

	Culture sarclée et fourragère	Culture céréalière et fourragère I	Culture céréalière et fourragère II	Culture fourragère II	Polyculture	Culture indéterminée
Sarre	702	1377	644	232	473	1445
	7,3	14,4	6,7	2,4	4,9	15,1
République fédérale	58796	189813	87609	96899	34728	42502
	5,2	16,7	7,7	8,5	3,1	3,7

Source : Rapports stat. CO/LZ 1960/10, passim ; Ann. stat. République fédérale 1964, p. 173.

et la Basse-Saxe qui comptent respectivement 4 et 4,8 parcelles par exploitation. Il faut encore considérer qu'en Sarre 59 exploitations (0,2 %) comprennent plus de 100 parcelles alors que dans le Schleswig et la Rhénanie-du-Nord-Westphalie (qui comptent un nombre beaucoup plus grand d'entreprises agricoles) aucune exploitation ne comporte plus de 100 parcelles (1).

Le graphique 6 montre le morcellement par catégories d'exploitation : jusqu'à la catégorie de 10 à 15 ha le morcellement s'accroît en règle générale en fonction de la superficie alors qu'il diminue dans les catégories supérieures. Il y a lieu de souligner que dans la catégorie de 7,5 à 10 ha, 42,5 % seulement des exploitations comptent moins de 21 parcelles et que dans les catégories suivantes jusqu'à 30 ha il n'y en a dans chaque cas que 30 % environ. Un remembrement du sol est inéluctable si l'on veut obtenir des entreprises tant soit peu rentables. Sa mise en œuvre a déjà commencé en Sarre avec un certain succès mais il devra être poursuivi avec vigueur.

ac) Les personnes actives dans le secteur agricole et forestier

La diminution du nombre des exploitations agricoles et forestières s'est accompagnée d'une forte régression du nombre de personnes actives dans ce secteur (cf. *tableau 28*).

Cette diminution a atteint 41 % entre 1951 et 1961, soit un pourcentage plus élevé que dans la République fédérale (30 %) (2), mais elle a été différente selon les catégories. Elle a représenté :

25,8 % pour les indépendants

48,8 % pour la main-d'œuvre familiale (soit près de 20 000 personnes)

30 % pour les salariés.

*Tableau 28 — Les personnes actives dans le secteur agricole et forestier en 1951 et 1961*

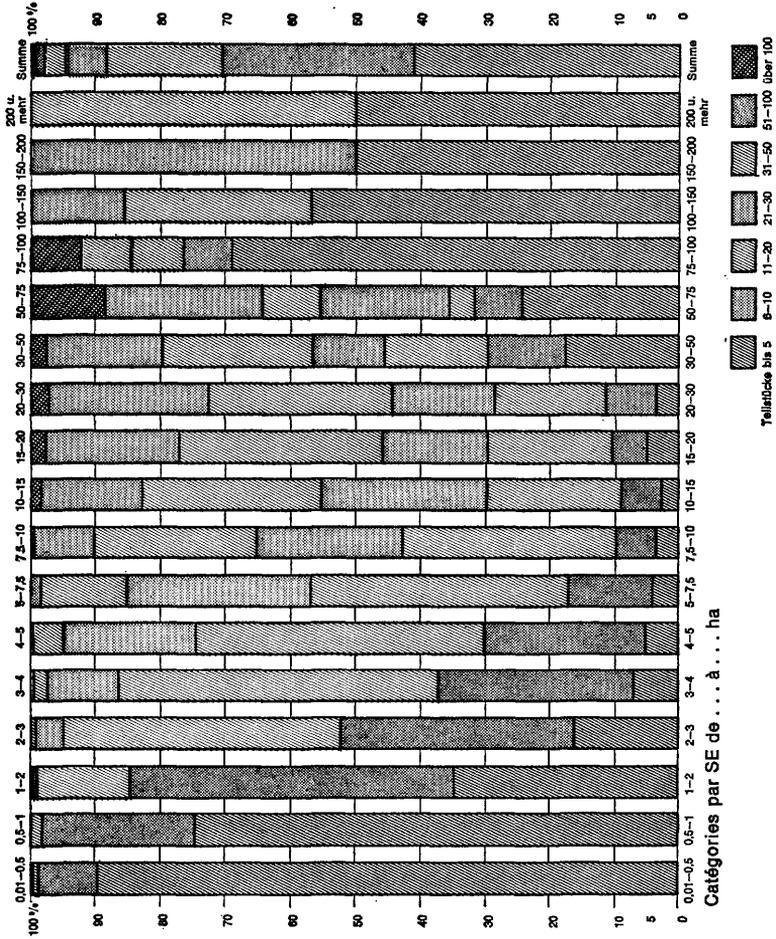
1951				
Personnes actives	Total	dont		
		Indépendants	Main-d'œuvre familiale	Salariés
Total	61288	17576	40091	3621
dont du sexe masc.	19166	13183	3240	2743
1961				
Total	36164	13103	20524	2537
dont du sexe masc.	12978	9259	1864	1855

Source : W. Bungert, *La Sarre en chiffres*, in : *L'agriculture dans le pays industriel*, p. 10.

(1) Cf. *Ann. stat. République fédérale* 1963, p. 161.

(2) Cf. *Ann. stat. République fédérale* 1964, p. 147.

Graphique 6 – Exploitations agricoles et forestières comptant . . . parcelles en %  
du total des exploitations, par catégories de superficie



Sources : Rapports stat. CO-LZ 1960.

Tableau 29 — Répartition par âges des personnes actives dans le secteur agricole et forestier au 6 juin 1961

Personnes actives						
		Nombre total	dont en %			
			Jusqu'à 15 ans	15 à 45 ans	45 à 65 ans	65 ans et plus
Cultivateurs	h.	11 176	0,1	21,6	56,2	22,1
Éleveurs	f.	4 498	0,3	25,5	74,2	16,0
Horticulteurs	tot.	15 674	0,2	22,6	56,7	20,5
Main-d'œuvre familiale	h.	1 864	1,2	58,3	19,0	21,4
	f.	18 660	0,2	47,1	46,5	6,1
	tot.	20 524	0,3	47,9	44,1	7,6

Source : Rap. stat., AO-VZ 1961 — 19, p. 12.

La répartition par âges de la population active agricole est également intéressante (cf. *tableau 29*). Une constatation frappante est le pourcentage élevé des personnes âgées. Cela est vraisemblablement dû au fait que, d'une part, de nombreux « ouvriers-paysans » exploitant une petite ferme à titre accessoire, se font inscrire après leur retraite comme personne active agricole et que, d'autre part, le phénomène d'exode rural, qui n'affecte pas les personnes âgées, se reflète certainement dans ces chiffres.

#### b) Prestations de services

##### ba) Vue générale

Par « Services » on entend ici les secteurs 4–10 du tableau économique indiquant l'origine du produit intérieur brut. L'importance de ces secteurs ressort du tableau ci-après qui indique dans quelle mesure ils ont participé à la constitution du produit intérieur brut aux prix du marché en 1961 et 1964.

Dans la Sarre, le pourcentage des différentes branches de services entrant dans la constitution du PIB est légèrement plus faible que dans la République fédérale. Toutefois, rapportés au nombre de personnes actives, les chiffres de répartition de la Sarre atteignent à peu près le niveau de ceux de la République fédérale <sup>(1)</sup>. Cela signifie, d'une part, que pour un pourcentage à peu près égal de personnes actives dans les secteurs de services de la Sarre, la valeur ajoutée brute a été relativement plus faible mais que, d'autre part, avec un pourcentage

(1) Cf. graph. 3, p. 41.

Tableau 30 — Pourcentages des services entrant dans la constitution du produit intérieur brut

Secteur économique	1961		1964	
	Sarre	République fédérale	Sarre	République fédérale
0 Agriculture et forêts	2,8	5,5	2,1	4,9
1—3 Production industrielle	61,1	53,5	59,8	53,1
4 Commerce	11,2	13,1	} 16,2	} 19,1
5 Transports et communications	5,1	6,3		
6 Banques et assurances	2,7	3,0	} 21,9	} 22,9
9 Administrations publiques	8,2	7,8		
7—8—10 Autres services	8,9	10,8		
4—10 Total des services	36,1	41,0	38,1	42,0
Produit national brut	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Ann. stat. pour la Sarre 1963, p. 265 ; Produit national de la Sarre 1960 à 1964, p. 17. Ann. stat. République fédérale 1965, p. 555.

inférieur de personnes actives dans le secteur de la production industrielle, la part de ce secteur dans le produit intérieur brut a été plus élevée que dans la République fédérale, ce qui reflète la productivité globale plus forte des secteurs 0—3 en Sarre laquelle est due pour l'essentiel au taux de productivité relativement élevé de l'industrie de transformation (cf. également *tableau 4*, p. 24).

Il s'agit donc de ce que nous avons déjà constaté plus haut (cf. p. 23), à savoir la plus faible productivité du secteur des services en Sarre.

Pour apprécier plus avant la situation dans ce domaine on ne peut que se reporter aux chiffres des personnes employées ou actives <sup>(1)</sup>. La répartition entre les différents secteurs ne fait également apparaître que de faibles écarts par rapport à la République fédérale. Également vis-à-vis de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie les différences sont peu sensibles. Alors que le pourcentage de femmes entrant dans le nombre global des personnes actives atteint tout juste 30 %, ce pourcentage représente dans le secteur des services le chiffre très élevé de 47,3 %. Dans le commerce il atteint même 50 %. Ce n'est que dans le secteur des transports et communications qu'il est relativement peu élevé.

Il reste enfin à examiner le pourcentage des personnes actives dans le secteur des services par rapport au nombre global de personnes actives.

L'évolution a été normale (au sens de la loi de Fourastié) : le pourcentage est passé de 30,2 % en 1935 à 29,5 % en 1951 et à 37,4 % en 1961 marquant ainsi un certain parallélisme avec la République fédérale (1951 : 33,4 %, 1961 : 38,6 % <sup>(2)</sup>).

(1) Cf. graph. 3, p. 41.

(2) Calculés d'après l'Ann. stat. de la Sarre 1963, p. 79 ; Ann. stat. République fédérale 1965, p. 151.

Conformément à la tendance générale, il faut s'attendre que le nombre des personnes employées dans le secteur des services continue à s'accroître en Sarre également. Si l'on prend comme critère le chiffre afférent aux États-Unis où 58,3 % des personnes actives travaillent dans le secteur des services (1), on peut encore envisager en Sarre une importante restructuration de l'emploi.

bb) La centralisation des services dans certaines localités sarroises

Le *tableau 31* indique l'importance différente que revêt le secteur des services dans les arrondissements et les communes de plus de 10 000 habitants. Il fournit ainsi en même temps un critère du pouvoir d'attraction des principales localités sarroises. Au tout premier plan s'inscrivent les villes ci-après où le secteur des services occupe une position bien supérieure au niveau moyen de la Sarre : Sarrebruck, Merzig, Sulzbach, Sarrelouis et St-Ingbert. Ces localités doivent être considérées comme des centres d'attraction (2) de la Sarre.

On retient également souvent comme critère la densité téléphonique, car l'équipement dans ce domaine est un indicateur de l'activité économique des régions. Sur la *carte 5* qui indique la densité téléphonique en Sarre par bureaux de concentration, Sarrebruck, St-Ingbert, Merzig et St-Wendel apparaissent comme des localités centrales. Viennent ensuite Sarrelouis, Völklingen, Sulzbach, Neunkirchen et Homburg qui ont également une densité élevée. Ainsi, les deux indicateurs manifestent une remarquable concordance.

Le caractère de centre d'attraction de certaines communes ressort également des achats qui y sont effectués. Un tableau dans ce domaine a été dressé en 1964 pour la Sarre par l'Institut géographique de l'université de la Sarre et reproduit cartographiquement dans le « Landesplanungsatlas » (3). L'importance centrale des communes sus-indiquées ressort également clairement de cette enquête qui visait à déterminer dans quelles villes les besoins en biens de consommation durables sont le plus généralement couverts. Cette étude permet de constater qu'à cet égard seules les communes de Lebach et Wadern peuvent être ajoutées aux localités ayant un certain pouvoir d'attraction.

c) Industrie

ca) Tableau général de l'évolution et de la structure de l'industrie sarroise

caa) L'évolution de la production industrielle nette

Pour obtenir une première vue d'ensemble de l'évolution de l'industrie sarroise, il faut se référer aux indices de la production industrielle nette qui montrent qu'au cours des dernières années le développement dans ce domaine a été moins prononcé en Sarre que dans le reste de la République fédérale.

(1) Calculés d'après l'Ann. stat. République fédérale 1964, p. 39.

(2) Les centres d'attraction sont entendus ici au sens de Christaller, c'est-à-dire de centres de prestations de services et non de localités relevant du Zentrale-Orte-Programm dans lequel, toutefois, sont sélectionnées essentiellement des localités qui répondent aux conditions ci-dessus, c'est-à-dire qui constituent des centres de prestations de services.

(3) Cf. Deutscher Planungsatlas, Sarre. loc. cit., carte des centres d'achat 1964.





Tableau 31 — Les personnes employées dans le secteur des prestations de services <sup>(1)</sup> en Sarre, par villes autonomes, arrondissements ruraux et communes de plus de 10 000 habitants

Territoire	(1) Nombre total de personnes employées	(2) Pers. empl. dans le sect. « Services »	(3) (2) en % de (1)
Sarre, total	422060	168200	39,9
Ville autonome de Sarrebruck	110223	64496	58,5
Arrondissement Homburg	28126	9677	34,4
Homburg-ville	19921	6357	31,9
Arrondissement Merzig-Wadern	27298	9961	36,5
Merzig-ville	7733	3584	46,3
Arrondissement Ottweiler	60590	19906	32,9
Neunkirchen-ville	35231	10572	30,0
Wiebelskirchen	4836	914	18,9
Arrondissement Sarrebruck-campagne	101104	26453	26,2
Dudweiler	14886	2766	18,6
Friedrichsthal	7445	1135	15,2
Püttlingen	3041	1032	33,9
Quierschied	1947	1109	57,0
Riegelsberg	1970	842	42,7
Sulzbach-ville	6049	3335	55,1
Völklingen-ville	32713	7308	22,3
Arrondissement Sarrelouis	55252	20805	37,7
Dillingen-ville	14209	3982	28,0
Sarrelouis-ville	11814	6987	59,1
Arrondissement St-Ingbert	23029	8130	35,3
St-Ingbert-ville	6436	4251	66,1
Arrondissement St-Wendel	16338	8772	53,7
St-Wendel-ville	15860	4192	26,4

(1) Ce secteur se définit comme suit : (4) Commerce, (5) Transports et informations, (6) Crédit et assurances, (7) Services fournis par les entreprises et les professions libérales, (8) Organisations sans but lucratif, (9) Collectivités publiques territoriales.

Source : Office stat. de la Sarre. Recensement des emplois non agricoles dans la Sarre du 6 juin 1961, Sarrebruck 1965, p. 64.

Alors que l'indice de la production nette dans la République fédérale progressait de 100 à 137 de 1958 à 1963, il n'atteignait que 106,1 en Sarre (cf. *tableau 32*).

La croissance plus lente de l'industrie sarroise est due en premier lieu au rattachement politique et économique avec l'Allemagne qui a grevé l'économie de facteurs d'insécurité peu propices au développement. Le fait capital a été que l'industrie sarroise a rencontré après 1958 sur le marché allemand une concurrence beaucoup plus vive que celle qui lui était opposée précédemment sur le marché français. Au moment de la réannexion, la concurrence bénéficiait d'un niveau de production élevé et d'un équipement moderne dû en grande partie aux fonds du plan Marshall dont, affirme-t-on (1), l'économie sarroise n'avait pas bénéficié dans la même mesure. En dépit d'aides financières du gouvernement fédéral, le retard pris par l'économie sarroise ne put être comblé entre le rattachement politique et le rattachement économique après lequel elle rencontra des difficultés considérables, atténuées il est vrai par le climat économique favorable régnant dans la République fédérale, la franchise douanière convenue avec la France dans le traité sur la Sarre et par certaines aides financières de la République fédérale.

Si l'on considère l'évolution de différents groupes et branches industriels, on est frappé par la dispersion beaucoup plus large de la croissance en Sarre. Les diverses branches industrielles ont donc dû faire face dans une mesure tout à fait différente à des difficultés de réadaptation (2). Grâce à la réglementation de la C.E.C.A., l'industrie sidérurgique n'a pas été si profondément affectée et l'on a même constaté une reprise pendant les années de la « reconversion » (1958 et 1959).

Outre les difficultés de la reconversion lors du rattachement, il faut voir une raison importante de la lenteur du développement de l'ensemble de l'industrie sarroise dans sa structuration unilatérale et dans la place importante occupée par une industrie minière en voie de régression.

Nous nous efforçons dans les chapitres suivants de mettre en lumière, en recourant à diverses méthodes, la structure industrielle spécifique de la Sarre.

#### cab) La spécialisation industrielle de la Sarre

L'industrie sarroise passe en général pour très spécialisée. En appliquant certaines méthodes nous essaierons en conséquence de rendre compte de la structure industrielle de la Sarre dans ses divergences avec des structures comparables, par exemple celle de la République fédérale. Des courbes de spécialisation (3) permettent de se faire une première impression visuelle du degré de spécialisation d'une région. Une région est d'autant plus spécialisée que la courbe qui la représente est éloignée de la ligne d'équipartition (4).

(1) Cf. Banque centrale de la Sarre : Rapport économique 1961, p. 4 ; Chambre du commerce et de l'industrie de la Sarre (édit.) : L'économie entre les frontières, loc. cit., p. 151 ; P. Weiant, op. cit., p. 71 ; Voir également p. 15 de la présente étude.

(2) Cf. à ce sujet les études concernant les différentes branches industrielles.

(3) A propos de la méthode, voir W. Isard, *Methods of Regional Analysis : An Introduction to Regional Science*, New York and London 1960, p. 270.

(4) Cette ligne ne doit pas être considérée ici comme une ligne idéale à prendre comme objectif. Elle sert uniquement de base de référence pour mesurer les différences structurelles.

Tableau 32 — Indices de la production industrielle nette de la Sarre et de la République fédérale (1958 = 100)

Groupes et branches d'industrie	1959		1960		1961		1962		1963		1964	
	Sarre	Républ. fédér.										
Industrie houillère	98,0	95,0	96,0	96,1	98,0	97,4	89,2	97,7	90,3	98,9	91,8	99,3
Matières de base et biens de production	104,1	112,7	113,1	128,6	114,7	135,2	113,2	141,2	112,9	148,2	126,2	167,5
Pierres et terres	95,4	112,4	87,2	119,3	84,9	129,2	91,4	136,3	96,6	139,4	97,5	156,0
Industrie sidérurgique	106,0	110,5	115,3	128,5	118,6	127,2	114,9	123,8	114,1	119,4	130,8	141,1
Fonderies de fonte et d'acier	100,1	105,6	108,6	119,9	102,5	121,3	103,7	116,0	96,8	109,9	100,7	123,0
Scieries et préparation du bois	104,6	108,2	125,1	122,7	133,3	126,2	124,5	127,0	116,7	126,4	106,9	138,2
Biens d'investissement	94,9	106,9	89,5	123,8	100,1	134,5	113,9	138,2	113,0	141,4	110,9	152,6
Construction métallique (y compris wagons)	96,5	94,8	92,1	104,5	97,7	116,8	100,9	118,6	88,6	120,3	99,1	124,4
Construction mécanique	102,2	103,7	97,0	118,3	115,6	130,2	123,8	132,7	110,7	128,8	97,2	136,4
Façonnage de l'acier	99,6	115,5	79,6	139,6	86,6	147,4	134,3	160,0	140,2	181,7	116,9	192,1
Produits métalliques	81,4	111,2	88,7	127,9	82,2	135,7	73,2	139,7	74,9	143,9	75,6	159,5
Biens de consommation	99,3	107,5	102,2	117,8	107,6	124,3	122,8	132,3	124,3	136,0	132,0	144,9
Produits alimentaires et stimulants	103,3	102,1	90,1	105,2	102,3	111,1	112,5	117,6	118,5	124,0	125,5	129,3
Produits alimentaires de base	106,9	104,8	96,7	110,9	111,0	117,3	122,8	125,1	129,8	132,4	137,9	138,4
Tabacs	75,1	95,0	40,9	90,1	33,0	94,8	31,3	98,1	29,9	102,1	27,8	105,2
Ensemble de l'industrie	100,5	107,4	101,6	119,2	104,5	126,8	105,7	132,4	106,1	137,5	112,7	149,2

Source : Office stat. de la Sarre. L'industrie sarroise en 1964, p. 38 et 39 ; Ann. stat. République fédérale 1965, p. 246.

Le *graphique 7* compare les structures industrielles de la République fédérale et de la Sarre en 1962. Dans la République fédérale également, il va de soi que la répartition des personnes employées entre les diverses branches industrielles n'est pas parfaitement égale, ce qui ressort d'ailleurs du graphique. Il apparaît toutefois également que la structure de la Sarre a un caractère beaucoup plus unilatéral que celle de la République fédérale. Cette constatation amène à déterminer quelles sont les branches particulièrement importantes et à étudier ensuite en détail leurs perspectives d'évolution (croissance, sensibilité à la conjoncture).

L'ébauche des courbes de spécialisation ne fournissant qu'une indication sur le degré de spécialisation de l'ensemble de l'industrie il est désirable — précisément en raison de la question de l'étude spéciale évoquée ci-dessus — de représenter en particulier l'importance des diverses branches industrielles. A cela s'ajoute qu'avec les mesures de Lorenz — dont font également partie les courbes de spécialisation utilisées ici — les différences structurelles inhérentes aux industries ayant la plus forte densité de main-d'œuvre se répercutent sur l'ensemble de la courbe.

Un critère approprié de l'importance que revêtent les diverses branches industrielles pour une région déterminée est fourni par les quotients d'implantation qui mesurent les écarts de la répartition régionale des branches d'industrie (sur la base du nombre de personnes employées) par rapport à la répartition de ces mêmes branches dans l'ensemble de l'économie (1).

Les indices intéressant la Sarre sont récapitulés dans le *tableau 33* pour différentes années. On remarque tout particulièrement les chiffres élevés de l'industrie charbonnière et de la sidérurgie. A l'exception de la construction métallique, les industries en expansion (électrotechnique, chimie) ne sont que faiblement représentées. Ces chiffres permettent déjà de constater certaines modifications structurelles de faible ampleur telles que la légère régression survenue depuis 1960 dans les mines, le développement relatif continu de l'industrie sidérurgique qui se traduit par un accroissement dans le temps du quotient d'implantation, et l'expansion sensible de l'industrie électrotechnique intervenue à la suite d'une restructuration. Une amélioration structurelle dans le sens d'une diversification est constatée également dans le secteur de l'habillement où de 1958 à 1964 le quotient a progressé de 30,9 %. Progrès également de 23,4 % dans l'industrie en expansion de l'alimentation. Ce résultat est dû pour l'essentiel aux mesures d'améliorations structurelles qui ont ainsi été couronnées de succès, bien que jusqu'ici le caractère unilatéral de l'industrie n'ait pu être dans l'ensemble que faiblement atténué.

Les volumes d'affaires traités (cf. *tableau 34*) fournissent d'autres renseignements sur la situation structurelle et l'évolution de l'économie sarroise. Comme

(1) Une valeur égale à l'unité indique que la part de l'industrie considérée est la même dans la région que dans l'ensemble de l'économie. Une valeur supérieure à l'unité dans une région indique une certaine concentration de cette industrie dans la région. De même, une valeur inférieure à l'unité traduit une plus faible implantation.

A propos de la méthode voir également W. Isard, op. cit., p. 123—126.

**Graphique 7 – Divergence des structures industrielles de la Sarre et de la République fédérale par rapport à une structure régulière (1962)**

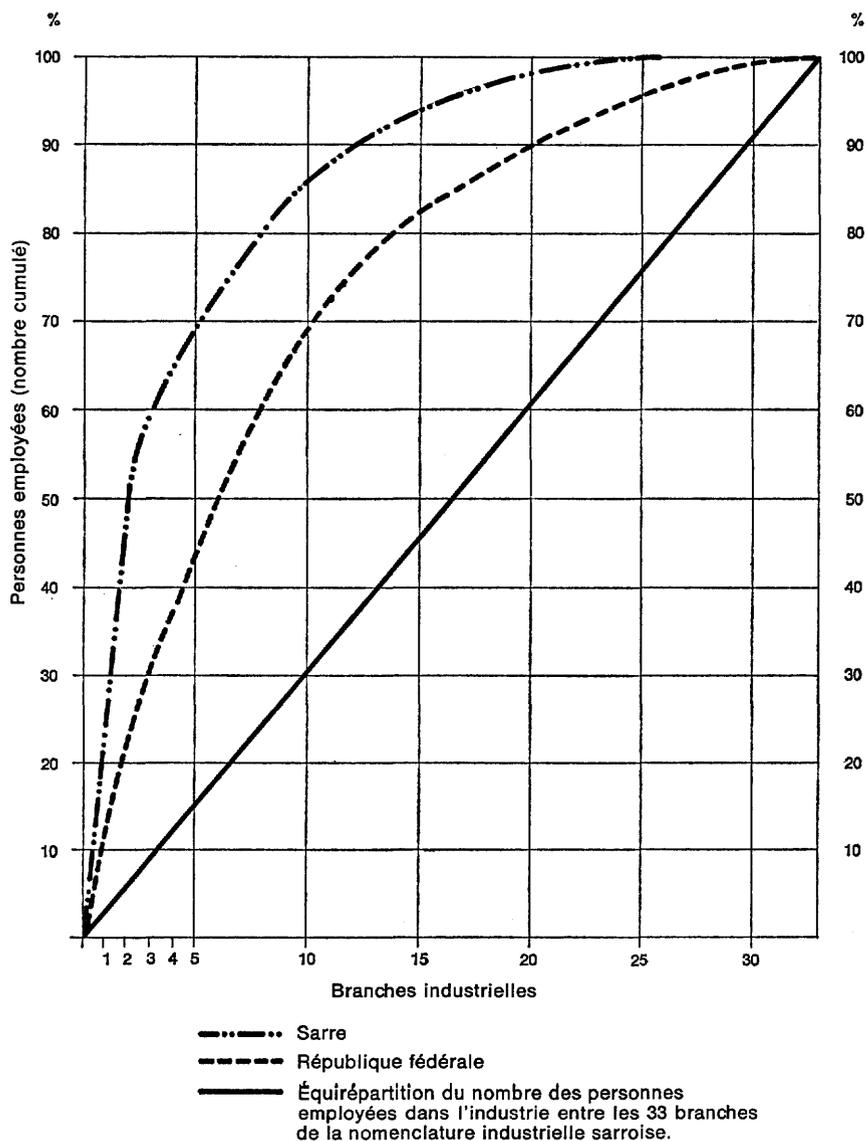


Tableau 33 — Quotients d'implantation <sup>(1)</sup> de certaines branches industrielles en Sarre de 1958 à 1964

Industrie	1958	1960	1962	1964
Mines	3,83	4,21	4,13	4,14
Sidérurgie	4,67	5,48	5,74	5,93
Pierres et terres	0,65	0,61	0,53	0,53
Tréfileries et laminoirs	1,51	1,42	1,48	1,50
Chimie	0,16	0,14	0,14	0,13
Scieries et préparation du bois	1,21	1,24	1,25	1,23
Construction métallique (y compris construction légère)	1,99	1,93	2,05	2,21
Construction mécanique	0,44	0,44	0,51	0,54
Électrotechnique	0,25	0,25	0,34	0,40
Produits métalliques	0,82	0,77	0,73	0,73
Travail du bois	0,65	0,50	0,46	0,46
Textiles	0,06	0,07	0,09	0,09
Habillement	0,55	0,55	0,70	0,72
Alimentation	0,64	0,72	0,79	0,79

(1) Le quotient s'obtient en divisant le pourcentage des personnes employées dans la branche d'industrie sarroise par rapport à l'ensemble des personnes employées dans cette branche par le pourcentage de l'ensemble des personnes employées dans l'industrie sarroise par rapport à celles employées dans l'industrie de la République fédérale.

il faut s'y attendre, la prépondérance de l'industrie lourde s'affirme ici également. Alors qu'en 1958, dans la République fédérale, 3,8 % seulement des ventes étaient réalisées par l'industrie minière et 7,1 % par la sidérurgie, soit 11 % seulement au total pour l'industrie lourde, ce pourcentage était beaucoup plus considérable en Sarre où il représentait plus de 50 % du volume d'affaires global, dont 33,7 % pour la seule industrie sidérurgique. En 1960, le pourcentage de l'industrie lourde dans le volume d'affaires global sarrois atteignait même 55 %. Depuis lors la crise structurelle a entraîné un recul dans la sidérurgie et surtout dans les mines, et en 1964 le pourcentage de l'industrie lourde n'était plus que de 46,7 %.

Néanmoins, par comparaison avec la République fédérale, la prépondérance de l'industrie lourde est encore importante en Sarre. Tant en Sarre que dans la République fédérale la place des biens d'investissement dans le volume d'affaires global s'est il est vrai améliorée, mais en 1964 elle était encore loin d'atteindre en Sarre le niveau de la République fédérale (Sarre 20,9 %, République fédérale 35,1 %). Ainsi, bien que jusqu'ici l'importance des diverses branches industrielles soit encore extrêmement différente en Sarre et dans la République fédérale, l'évolution de leurs parts respectives dans le chiffre d'affaires n'en est pas moins sensiblement parallèle.

Les ventes de l'ensemble de l'industrie sarroise se sont développées beaucoup plus lentement que dans la République fédérale: de 100 en 1960 elles sont

Tableau 34 — Comparaison entre la structure industrielle sarroise et celle de l'ensemble de la République fédérale sur la base des volumes d'affaires traités

Branches ou groupes d'industrie	1958		1959			1960		1961		1962		1963		1964	
	Sarre	République fédérale (1)	Sarre	République fédérale (1)	Sarre	Sarre	République fédérale (1)	Sarre	République fédérale						
		1er semestre													
Industrie charbonnière	18,5	3,8	18,8	20,3	3,4	19,6	3,4	18,4	3,3	16,8	3,1	17,3	3,1	14,8	2,7
Produits de base	44,8	29,3	45,4	45,3	30,1	47,2	30,9	45,2	30,3	42,4	29,3	40,6	28,4	43,5	29,1
dont :															
Sidérurgie	33,7	7,1	34,7	34,3	6,9	36,0	7,3	34,2	7,0	31,6	6,3	29,7	5,5	31,9	5,9
Biens d'investissement	18,9	31,8	19,2	16,5	32,3	15,7	33,1	17,6	34,2	20,8	34,7	21,0	35,0	20,9	35,1
Biens de consommation	8,5	18,9	7,2	7,4	18,6	7,6	18,3	8,4	18,2	9,3	18,5	9,9	18,4	9,6	18,4
Produits alimentaires et stimulants	9,3	15,4	9,4	10,5	14,8	9,9	13,5	10,4	13,4	10,7	13,7	11,2	14,5	11,2	14,2
Ensemble de l'industrie	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) 1958 à 1960 sans la Sarre, à partir de 1961 Sarre comprise.

Source : Ann. stat. 1959, p. 175 ; 1961, p. 219 ; 1962, p. 234 ; 1963, p. 229 ; 1965, p. 243 ; Office stat. de la Sarre. L'industrie sarroise dans les années 1958 et suivantes.

passées à 103,4 en 1961 (République fédérale 107,6), 108,9 en 1962 (République fédérale 117,8) et 109,4 en 1963 (République fédérale 122,1), une période de stagnation marquée étant intervenue de 1962 à 1963. De 1963 à 1964 on a assisté en revanche à une vive reprise (indice 119,3 par rapport à 1960) ce qui indique que des difficultés d'adaptation occasionnées par le rattachement économique étaient surmontées (1).

Les chapitres suivants donnent une idée plus précise des modifications structurelles intervenues.

cac) La dispersion de la croissance industrielle

Le mode particulier de représentation du graphique 8 permet de constater du premier coup d'œil comment ont évolué les industries en Sarre et dans la République fédérale.

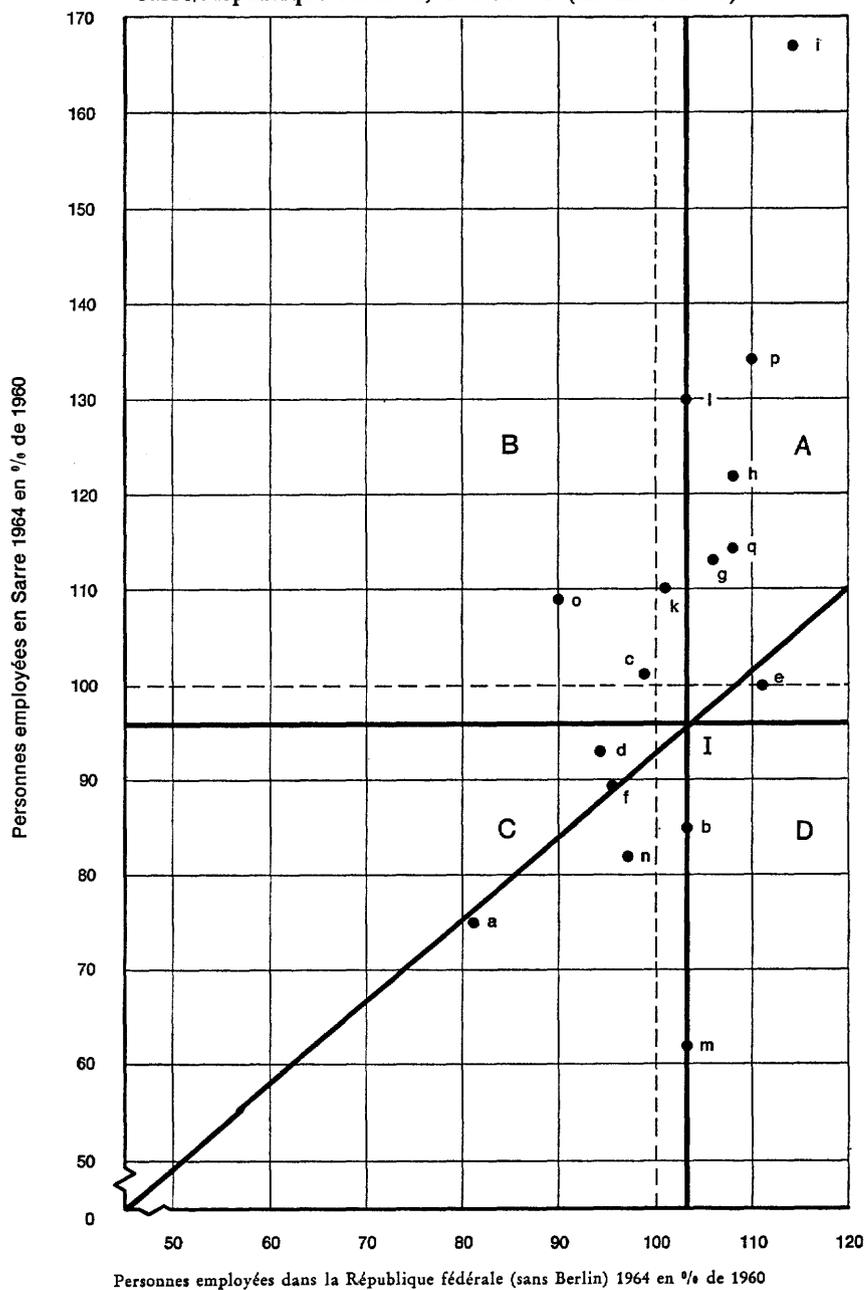
Tableau 35 — Évolution du nombre de personnes employées dans l'industrie en Sarre et dans la République fédérale (valeur absolue et 1964 en % de 1960)

Branche d'industrie	Désignation des industries dans le graphique 8	Sarre		République fédérale (sans Berlin)	
		1960	1964 en % de 1960	1960	1964 en % de 1960
Industrie charbonnière	a	55 772	75	546 325	81
Pierres et terres	b	3 387	85	254 055	103
Sidérurgie	c	42 094	101	355 262	99
Tréfileries et laminoirs	d	2 312	93	75 055	94
Chimie	e	1 391	100	453 297	111
Scieries et préparation du bois	f	2 260	89	84 214	96
Construction métallique (y compris construction légère)	g	8 937	113	194 941	106
Construction mécanique	h	9 314	122	935 640	108
Électrotechnique	i	4 534	167	728 433	114
Mécanique de précision et optique	k	99	110	148 220	101
Façonnage de l'acier	l	4 075	130	133 429	103
Produits métalliques	m	4 704	62	394 034	103
Transformation du bois	n	2 431	82	219 523	97
Textiles	o	910	109	613 765	90
Habillement	p	4 219	134	332 174	110
Alimentation	q	6 973	114	426 922	108
Ensemble de l'industrie	I	174 917	96	7 776 001	103

Source : Ann. stat. République fédérale 1961, p. 210 ; 1965, p. 238.

(1) Chiffres calculés d'après Ann. stat. République fédérale 1962, p. 234 ; 1964, p. 240.

Graphique 8 – Représentation de la croissance relative des branches industrielles Sarre/République fédérale, 1964/1960 (cf. tableau 35)



Il apparaît tout d'abord que l'évolution globale en Sarre (par référence au nombre d'emplois) a marqué un recul alors qu'elle était positive dans la République fédérale.

Tous les points situés dans le quadrant A représentent des industries en expansion (d'après le nombre de personnes employées <sup>(1)</sup>) tant pour la République fédérale que pour la Sarre. En font partie : l'industrie chimique, la construction métallique et le façonnage de l'acier, la construction mécanique, l'industrie électrotechnique, l'habillement et l'alimentation.

Pendant la période considérée, ces industries se sont considérablement développées dans la Sarre, plus que dans la République fédérale. Ce fait doit être attribué généralement à l'implantation de nouvelles entreprises <sup>(2)</sup>. Dans de nombreux cas l'implantation a été déterminée par les conditions du marché du travail, favorables par rapport à la République fédérale, ainsi que par les importantes réserves de main-d'œuvre féminine.

Tous les points du quadrant B représentent des industries en expansion pour la Sarre, industries qui toutefois dans la République fédérale sont restées en-deçà de la croissance globale de l'industrie ou ont même régressé. Tel est le cas de la sidérurgie, de la mécanique de précision, de l'optique et de l'industrie des textiles.

Le quadrant C contient les industries en régression tant en Sarre que dans la République fédérale : les charbonnages, les tréfileries et laminoirs, les scieries ainsi que la préparation et la transformation du bois.

On constate en outre un recul particulièrement marqué dans la Sarre des industries des pierres et terres et des produits métalliques, industries qui, dans la République fédérale, ont pu suivre l'évolution de l'emploi dans l'ensemble de l'industrie.

Dans le quadrant D figureraient les industries qui, dans la République fédérale, ont eu un taux de croissance plus fort que l'ensemble de l'industrie mais qui, en revanche, ont régressé dans la Sarre. Notre étude (qui se limitait à un petit nombre de branches) n'a pas mis en évidence l'existence de telles industries, abstraction faite des cas-limites.

#### cad) Les facteurs de la modification structurelle de l'industrie

On obtient des points de repère intéressants pour apprécier la modification structurelle intervenue dans l'industrie sarroise si l'on ramène les changements

(1) Dans ce cas particulier où le taux de croissance des personnes employées dans l'industrie en Sarre était négatif, cela signifie que toutes les industries se situant entre les lignes de 100 % et de 96 % ont eu un nombre d'emplois en diminution depuis 1960, cette régression étant cependant moins forte que celle de l'ensemble de l'industrie sarroise.

En outre, la notion d'industrie en expansion doit être traitée avec prudence. L'agrégation des branches est encore assez prononcée dans les statistiques. Leur composition par produits peut en conséquence varier selon les régions de sorte qu'il n'est pas rare qu'une branche compte parmi les industries en expansion dans une région et parmi celles en stagnation voire en régression dans une autre région.

(2) Naturellement, on obtient en partie des taux particulièrement élevés pour la Sarre étant donné les chiffres de départ relativement faibles.

propres aux diverses branches à deux causes numériquement déterminables, à savoir les transferts relatifs d'implantation des branches à l'intérieur d'un ensemble de régions et une structure régionale (sarroise) (1) des branches différente de la structure nationale (République fédérale).

Ces transferts relatifs d'implantation doivent être compris comme le résultat des transferts régionaux (concentration ou déconcentration eu égard à l'ensemble de la République fédérale) des diverses branches (2). Ils sont très faciles à déterminer numériquement.

On part de l'hypothèse plausible qu'une certaine branche ne modifie pas sa répartition entre les régions lorsque son taux d'expansion est le même dans toutes ces régions, c'est-à-dire lorsqu'elle progresse partout selon le taux moyen de développement constaté pour l'ensemble des régions. Dans ce cas, dans chaque branche le pourcentage des personnes employées en Sarre par rapport au nombre de personnes employées dans la même branche dans la République fédérale est exactement le même au début et à la fin de la période considérée. Il n'y a pas eu en l'occurrence de transfert relatif. Mais si les taux d'accroissement régionaux spécifiques ne sont pas égaux, il s'ensuit un transfert relatif des branches d'une région dans une autre. L'incidence en valeur absolue sur l'emploi qui résulte d'un tel transfert relatif d'implantation équivaut alors à la différence entre l'emploi à la fin de la période dans l'hypothèse d'une croissance égale dans la région et dans l'ensemble du pays et l'emploi effectif dans cette branche et dans la région à la fin de la période.

Une seconde incidence structurelle importante est conditionnée par la disparité entre la répartition régionale de l'emploi entre les diverses branches et la structure nationale. Même si la croissance des branches est la même dans la région et dans le pays (ce qui, comme nous l'avons vu, n'entraîne pas une modification de leur répartition régionale) la région peut manifester un gain (ou une perte) dans l'emploi par rapport à l'ensemble du pays si dans la région les industries en expansion (ou en régression) sont relativement en plus grand nombre que dans l'ensemble du pays. Un pourcentage plus élevé d'industries en expansion (ou en régression) influence positivement (ou négativement) le résultat (c'est-à-dire le nombre global de personnes employées) pour la région (3).

---

(1) En ce qui concerne la méthode cf. Egon R. Baumgart : L'influence des modifications structurelles sur l'évolution de l'industrie de Rhénanie-du-Nord-Westphalie depuis 1950, Berlin 1965, passim. Certaines objections d'ordre méthodologique contre l'application de ce procédé aux problèmes sarrois (notamment la solution de continuité intervenue dans l'évolution par suite du rattachement ainsi que l'absence de certaines données numériques résultant de l'observation du secret en matière de statistiques) doivent être rejetées ici car en dépit de ces objections le procédé permet d'obtenir des renseignements importants sur l'évolution en Sarre. Il faut encore remarquer que la structure des branches est rapportée ici au nombre de personnes employées, les statistiques étant les plus complètes dans ce domaine.

(2) Nous parlons de transferts relatifs car dans une économie en expansion la répartition d'une branche entre les régions se modifie dès lors que cette branche se développe dans une région donnée, par exemple en raison d'avantages d'implantations, alors qu'elle stagne dans d'autres. Dans ce cas il n'y a pas eu transfert effectif de la branche d'une région dans une autre.

(3) La détermination de cette incidence structurelle nécessite plus de calculs que dans le premier cas, car les transferts relatifs d'implantation doivent être éliminés par voie de calcul afin de mettre en lumière l'incidence sur la croissance d'une structure de branche différente. Il est même possible

Le *tableau 36* indique à la fois les incidences globales des deux phénomènes pour la situation de l'emploi dans l'industrie de la Sarre ainsi que les facteurs les ayant déterminées dans toutes les branches d'industrie. L'effet global a eu une action négative sur l'emploi global tant en raison d'une structure de branches différente que des transferts relatifs d'implantation. Quelques branches industrielles appellent ici certaines précisions.

L'évolution dans les charbonnages attire particulièrement l'attention. Cette branche, par suite de la crise structurelle, constitue dans la République fédérale un secteur en forte régression. Mais comme celui-ci a une importance bien plus grande en Sarre que dans la République fédérale, la diminution de l'emploi en Sarre est déjà particulièrement sensible du fait de la disparité structurelle. Le transfert d'implantation relatif hors de la Sarre de cette branche a entraîné en outre une nouvelle perte d'emplois. La régression de l'industrie charbonnière a été en fait relativement beaucoup plus forte dans la Sarre que dans l'ensemble de la République fédérale.

L'industrie sidérurgique (pendant la période couverte par l'étude, cette industrie a été en expansion sur le plan de l'emploi dans la République fédérale) est également plus fortement représentée en Sarre que dans l'ensemble de l'Allemagne. Cette branche a donc bénéficié d'un gain de l'emploi en raison de la disparité de structure mais le transfert relatif hors de la Sarre a occasionné une perte laquelle a cependant été moins sensible, ce qui fait que l'incidence générale sur l'emploi est demeurée positive pour cette branche.

Mentionnons encore une industrie en expansion : l'industrie chimique. Cette industrie revêt en Sarre une importance proportionnellement faible et elle a en conséquence contribué, en raison de la disparité de structure des branches, à rendre inférieure à la moyenne la croissance de l'emploi global en Sarre. En outre, un transfert relatif hors de Sarre a eu lieu de sorte que pour la période considérée cette industrie, qui est en expansion dans la République fédérale, doit être considérée comme étant en régression en Sarre. Certaines raisons de cet état de chose peuvent être tirées de l'étude détaillée ci-après.

Il convient encore de citer différentes branches d'industrie pour lesquelles la Sarre a offert des avantages d'implantation. Il s'agit notamment de la construction de véhicules et de navires, de l'électrotechnique ainsi que de l'industrie des textiles et de l'habillement. Des indications sur leurs particularités seront également fournies dans l'exposé sur l'évolution des branches qui ne relèvent pas de l'industrie lourde, ce qui dispense de poursuivre plus avant ici l'interprétation du tableau.

---

que la région ait un gain (ou une perte) théorique dans le nombre de personnes employées dans certaines branches, bien que celles-ci ne soient pas représentées dans la région considérée. Ce résultat peut paraître étonnant mais il s'explique si l'on considère, par exemple, que l'absence d'une industrie en régression dans la région a un effet favorable sur la structure par branches de celle-ci. Dans l'ensemble du pays, l'industrie en régression entraîne une diminution de l'emploi mais dans la région, son absence a précisément un effet positif (gain théorique de l'emploi reposant sur une structure de départ favorable de la région par rapport à l'ensemble du pays).

cb) Problèmes structurels des branches d'industrie

cba) Analyse de la situation des secteurs charbonnier et sidérurgique

cbaa) Industrie charbonnière <sup>(1)</sup>

Ces gisements charbonniers sarrois dont les réserves exploitables représentent environ 1,8 milliard de tonnes, constituent un important bassin houiller européen et, ensemble avec les gisements lorrains, ils viennent au second rang dans l'ensemble de la C.E.C.A. derrière le bassin de la Ruhr.

Avec environ 14,7 millions de tonnes de charbon et 4,5 millions de tonnes de coke, la Sarre a fourni en 1964 à peu près 48,5 % de la production de charbon et 42 % de la production de coke du triangle d'implantation de l'industrie lourde. Par rapport à la production globale de la C.E.C.A., ces pourcentages étaient respectivement de 6,4 et 7,4 %.

L'industrie charbonnière sarroise est presque entièrement aux mains de la « Saarbergwerke Aktiengesellschaft » fondée en septembre 1957 en vertu du traité franco-allemand sur la Sarre et au capital social de laquelle la république fédérale d'Allemagne participe pour 74 % et la Sarre pour 26 %.

Composition de la production des houillères de la Sarre.

La production globale des houillères de la Sarre se répartit comme suit par catégories :

Gras A	environ 45 % avec 33—36 % de matières volatiles
Gras B	environ 20 % avec 35—38 % de matières volatiles
Flambant	environ 10 % avec 37—39 % de matières volatiles
Flambant pur	environ 25 % avec 39—41 % de matières volatiles

La production repose ainsi principalement sur un charbon riche en gaz qui, dans le groupe des charbons gras (avec une faible teneur en soufre) manifeste un indice d'agglutination selon Roga de 80—86 et un swelling-index de 7,5—8,5 et qui fournit dans la catégorie des flambants purs une bonne qualité domestique non agglutinante. Cette composition qualitative des gisements nécessite pour la production de coke sidérurgique, l'addition de charbons maigres non sarrois (en 1964, environ 739 000 tonnes de la Ruhr et d'Aix-la-Chapelle, soit environ 5 % de la production nette des houillères de la Sarre).

Lors de l'année de sa fondation, en 1957, la Saarbergwerke AG a produit 16,3 millions de tonnes et selon un programme à long terme établi à la même époque, la production devrait atteindre 22,3 millions de tonnes en 1975.

Les modifications structurelles sur le marché de l'énergie, liées à des évolutions particulières dans les secteurs de vente du charbon sarrois, ont fait retomber la production à environ 14,2 millions de tonnes en 1965, soit une régression de 12,8 % par rapport à 1957. Dans le même temps, les ventes aux

(1) Grâce à ses connaissances techniques poussées dans le domaine charbonnier M. le Directeur Bettag nous a fourni pour ce chapitre une importante documentation sur laquelle repose essentiellement le présent exposé.

Tableau 36 — La transformation structurelle des branches de l'industrie de la Sarre et les facteurs qui l'ont occasionnée pendant la période de 1958 à 1964

N° du secteur industriel	Secteur industriel	Personnes employées dans l'industrie		Effet structurel global	Résultant de	
		1958 (moyenne mensuelle)	1964 (moyenne mensuelle)		structure de branche différente	transfert relatif d'implantation
2111/14	Industrie charbonnière	64500	41718	- 24576	- 16694	- 7882
2130/40/50	Autres mines	-	-	+ 610	+ 610	-
2160	Pétrole, gaz naturel	-	-	+ 106	+ 106	-
2170/80	Fluorit, baryt, graphite, tourbe	-	-	+ 90	+ 90	-
25	Pierres et terres	3832	2864	- 1260	+ 30	- 1290
27	Sidérurgie	36322	42421	+ 1901	+ 2449	- 548
2910	Fonderies de fonte, d'acier et de fonte malléable	5395	4981	- 842	- 77	- 765
3010	Tréfileries et laminoirs	2519	2158	- 476	- 67	- 409
28	Métaux non-ferreux	77(1)	117	+ 13	- 19	+ 32
2950	Fonderies métalliques	342	395	- 11	- 12	+ 1
2210/30/50	Transformation des huiles minérales et sous-produits de la carbonisation	71	140(1)	+ 44	- 16	+ 60
40	Industrie chimique	1717	1391	- 1605	- 922	- 683
53	Scieries et préparation du bois	2404	2012	- 403	- 49	- 354
55	Pâtes mécaniques, cellulose, papier, carton	127(1)	119(1)	+ 391	+ 387	+ 4
59	Transformation du caoutchouc et de l'amiante	725(1)	987	- 152	- 234	+ 82
31	Construction métallique	9979	10066	- 909	+ 12	- 921

32	Construction mécanique	9 090	11 353	-	484	-	1 056	+	572
33/34	Véhicules et navires	862	3 231	+	192	-	1 921	+	2 113
35	Construction aéronautique	-	-	-	441	-	441	-	-
36	Industrie électrotechnique	4 252	7 560	-	464	-	2 530	+	2 066
37	Mécanique de précision, optique, montres	134	109	+	108	+	141	-	33
3020	Façonnage de l'acier	4 150	5 295	+	642	+	37	+	605
38	Produits métalliques	5 520	2 900	-	3 161	-	0	-	3 161
51/52	Céramique fine et verre	8 771	8 753 <sup>(1)</sup>	-	587	-	341	-	246
54	Transformation du bois	3 453	2 005	-	1 014	-	279	-	1 293
39	Instruments de musique, de jeux et de sport	-	-	+	175	+	175	-	-
56	Transformation du papier et du carton	744 <sup>(1)</sup>	767	-	519	-	314	-	205
57	Imprimerie et reproduction	1 658	1 500 <sup>(1)</sup>	-	525	-	125	-	400
58	Transformation des matières plastiques	168 <sup>(1)</sup>	185	-	1 019	-	908	-	111
61/6210/50	Cuir, chaussures	814	605 <sup>(1)</sup>	+	511	+	654	-	143
63	Textiles	805	991	+	3 240	+	2 965	+	275
64	Habillement	4 362	5 650	+	439	-	190	+	629
68	Alimentation	6 279	7 953	+	698	-	135	+	833
69	Tabacs	1 134	437	-	88	+	197	-	285
	Ensemble de l'industrie	180 206	168 663	-	29 376	-	17 919	-	11 457

(1) Evaluation.

consommateurs finals diminuaient de 18,8 % passant de 16,5 <sup>(1)</sup> à 13,4 millions de tonnes. Les difficultés d'écoulement qui existaient déjà antérieurement se sont encore aggravées considérablement au cours du premier semestre 1966. Les achats des Länder du sud de l'Allemagne ont notamment encore régressé de quelque 20 % pendant cette période par rapport au premier semestre 1965.

Les problèmes courants de débouché amenèrent bientôt à réviser le programme de production à long terme initialement orienté vers l'expansion. Dans le cadre d'un « plan général » il fut tout d'abord décidé de ne viser qu'à une production globale de 13,5 millions de tonnes pour 1967-1968 grâce à la fermeture d'installations non rentables et à la concentration de petites unités. Dans le contexte du plan général les mesures prévoyaient une réorganisation de la production laquelle devait se répartir entre sept sièges principaux. Ces mesures sont dès à présent réalisées en grande partie.

A cette réorganisation était lié un accroissement du rendement fond qui, de 1800 kg environ par homme-poste en 1957 est passé à 2879 kg en décembre 1965 et à 3028 kg en février 1966. Les chiffres comparables pour la C.E.C.A. et la République fédérale (décembre 1965 : 2428 et 2745 kg/HP respectivement) montrent qu'à cet égard les houillères de la Sarre viennent en tête dans l'industrie minière européenne.

Toutes ces mesures n'ont cependant pas suffi pour absorber l'incidence de l'accroissement régulier des frais de main-d'œuvre (et de la réduction de la durée du travail) sur les coûts de production.

Les frais de main-d'œuvre par personne employée ont constamment augmenté depuis 1950-1960 (conversion monétaire) ; en dépit de tous les progrès de la productivité ils se sont accrus de 12 à 13 % par tonne de production nette. Il fallut en conséquence relever les prix de vente (tout d'abord au 1<sup>er</sup> janvier 1965) qui ne couvraient plus les prix de revient.

Malgré les résultats importants obtenus dans le domaine de la rationalisation il s'avérait ainsi impossible de maintenir les ventes au niveau désiré.

A la fin de 1965, les stocks sur le carreau étaient de l'ordre de 1,352 millions de tonnes.

Si l'on considère les problèmes du charbon sarrois sous l'angle des débouchés, on constate que trois grands marchés s'offrent pour les livraisons de houille et de coke, à savoir :

- la Sarre elle-même
- les régions voisines de la France et
- les Länder d'Allemagne du sud (Rhénanie-Palatinat, Bade-Wurtemberg et Bavière)

Plus de la moitié de la production nette de houille des mines de la Sarre est consommée dans la Sarre même. Une certaine partie (en 1965 environ 16 %) est

(1) En 1957, en raison des reprises aux stocks, les ventes aux consommateurs finals ont été supérieures à la production annuelle.

va à l'autoconsommation des mines, à la consommation des centrales minières qui alimentent le réseau public et aux allocations de charbon aux mineurs.

En ce qui concerne les livraisons effectuées à des tiers sur le marché intérieur sarrois, le principal client est l'industrie sidérurgique (charbon à coke sidérurgique) qui, en 1965, a absorbé environ 74 % de ces livraisons. Les ventes de charbon sont en conséquence influencées de façon capitale par les faiblesses du marché sidérurgique. La consommation de charbon de la Bundesbahn diminue fortement par suite de l'utilisation croissante des locomotives Diesel et des progrès de l'électrification du réseau.

Une tendance à la récession se manifeste également dans les achats des autres industries, des petits consommateurs et des foyers domestiques.

Pendant la période 1957—1965 les ventes aux usines sarroises de production d'électricité ont marqué de fortes oscillations : Par exemple, les tonnages sont passés de 490 000 tonnes en 1960 à 964 000 tonnes en 1964 pour retomber à 554 000 tonnes en 1965. Cela est dû à des fluctuations dans les ressources hydrologiques et à la concurrence de fournisseurs de charbon étrangers à la Sarre.

Les ventes de charbon à la France sont conditionnées par les dispositions du traité sur la Sarre d'octobre 1956. Conformément à l'obligation d'approvisionnement prescrite par ce traité, la France est tenue d'acheter environ 30 % de la production de charbon disponible à la vente (1). Les livraisons de houille ont été en 1964 de l'ordre de 2,7 millions de tonnes et celles de coke ont atteint environ 960 000 tonnes.

L'Allemagne du Sud qui, après la Sarre et la France, est par ordre d'importance le troisième client des mines de la Sarre, constitue un débouché traditionnel pour le charbon sarrois. Malgré la proximité de ce marché par rapport aux autres bassins, on ne saurait cependant parler d'une domination par les houillères sarroises. Une comparaison des prix franco Sarre/Ruhr montre, par exemple, que les prix de la Ruhr et de la Sarre s'équilibrent souvent dans une large mesure, même dans les régions d'Allemagne du Sud situées à l'écart d'une voie d'eau, car les avantages de fret de la Sarre parviennent tout juste à compenser les différences entre les bas prix des charbons de la Ruhr et les prix élevés de la Sarre. Dans les zones de concentration industrielle situées principalement dans la zone d'influence du bassin hydrographique de l'Allemagne du Sud, le charbon sarrois, faute de liaison directe par voie d'eau, est encore plus souvent désavantagé même après l'introduction des tarifs de concurrence potentielle.

Les ventes de charbon des mines de la Sarre à destination de l'Allemagne du Sud avaient déjà été affectées peu avant 1957 par l'abaissement des prix du charbon importé d'Amérique. Mais la concurrence du pétrole s'avéra encore plus sérieuse à long terme. La diminution des prix cif du brut étranger et la mise en service de nouvelles raffineries permettant une réduction des coûts de transformation, ont entraîné surtout au cours des quatre dernières années — et ce en dépit de la taxe sur le fuel — un abaissement du prix des produits pétroliers

(1) Les modalités du traité sont en fait un peu plus compliquées, notamment en ce qui concerne la production du Warndt.

dans tous les grands centres de consommation de l'Allemagne du Sud dans le même temps que s'accroissaient les prix du charbon et du coke.

Si l'on considère le Land fédéral le plus proche de la Sarre, c'est-à-dire celui de Rhénanie-Palatinat, on constate que les gros acheteurs potentiels de charbon (par exemple les entreprises d'alimentation en eau, gaz, électricité, l'industrie du ciment, l'industrie chimique, etc.) sont implantés dans la plaine du Rhin ou au bord même du fleuve. Ils sont en majeure partie approvisionnés par voie d'eau depuis la Ruhr. L'introduction des tarifs de concurrence potentielle n'a guère modifié cet état de chose. En outre, l'industrie chimique repose de plus en plus sur le pétrole. Mais même là où le charbon de la Sarre devrait encore jouir de certains avantages en matière de fret, il se trouve désavantagé du fait que le charbon gras A est plus cher (jusqu'à 5 DM par tonne) que le charbon de la Ruhr.

Le Bade-Wurtemberg qui, à l'intérieur du marché d'Allemagne du Sud, absorbe plus de la moitié des livraisons de charbon, revêt une importance encore plus grande pour les mines de la Sarre. C'est pourquoi la régression des ventes dans ce Land, qui sont tombées d'environ 19 % de 1961 à 1964 a une incidence quantitative particulièrement importante (environ 276 000 tonnes par an). Si l'on n'avait pas réussi pendant cette période à accroître les livraisons aux usines productrices d'électricité (d'environ 180 000 tonnes par an au total) la perte aurait été encore plus élevée. C'est surtout la diminution des ventes aux usines à gaz, de l'ordre de 71 % de 1961 à 1964, qui a eu une incidence négative. Cette évolution est due essentiellement aux progrès de l'utilisation des produits pétroliers, particulièrement dans les centrales électriques.

Dans la lointaine Bavière, où après 1945 la Sarre, conjointement avec la Ruhr et Aix-la-Chapelle, couvrait le déficit résultant de la perte du charbon silésien, la construction au cours des dernières années de nombreuses raffineries approvisionnées en brut par des pipelines a entraîné une importante modification structurelle du marché de l'énergie. La régression des achats de charbon et de coke qui en est résultée a représenté de 1960 à 1964 environ 1,25 million de tonnes dont plus de 200 000 tonnes par an au détriment des mines de la Sarre.

Ici également la perte quasi totale des débouchés auprès des usines à gaz s'ajoutant à la régression des achats du secteur domestique, des petits consommateurs et de l'industrie a eu un effet très défavorable pour les mines de la Sarre. Comme tous les bassins houillers d'Europe occidentale les mines de la Sarre sont ainsi durement touchées par la crise structurelle que connaît l'industrie minière et qui est due essentiellement aux progrès réalisés par le fuel en tant que produit de substitution de la houille. Cette avance du fuel est particulièrement marquante sur les marchés traditionnels du charbon de la Sarre dans le sud de l'Allemagne, où, grâce à la construction de plusieurs raffineries, l'offre d'énergie de substitution est particulièrement importante. En raison des prix plus favorables du fuel, les gros consommateurs ont dû également procéder fréquemment à une reconversion de leurs installations permettant à celles-ci de fonctionner en partie ou en totalité au mazout.

Si ces problèmes de substitution affectent tous les bassins houillers, la situation des mines de la Sarre est cependant aggravée par le fait qu'en dépit de sa plus grande proximité du marché, le charbon de la Sarre doit compter de plus en plus dans le sud de l'Allemagne avec les offres des bassins de la Ruhr et d'Aix-la-Chapelle. Dans les régions non desservies par une voie d'eau le faible avantage en matière de frais de transport dont bénéficie le charbon de la Sarre est fréquemment compensé par des prix plus élevés départ mine.

Dans les grands bassins hydrographiques la situation tourne même de ce fait au désavantage du charbon de la Sarre. Les tarifs de concurrence potentielle consentis par la Bundesbahn n'ont pas non plus suscité une reprise notable des ventes de charbon.

La situation est encore aggravée par le fait qu'un des principaux acheteurs de charbon sarrois, l'industrie sidérurgique de la Sarre, traverse également à l'heure actuelle une crise difficile. A long terme, il faut s'attendre là aussi à une régression des besoins spécifiques de charbon.

Seules les ventes vers la France font encore montre d'une certaine stabilité.

Elles résultent d'obligations contractuelles et, aux termes des dispositions du traité sur la Sarre, elles sont liées quantitativement au volume global de la production. Dans l'avenir, c'est-à-dire après l'expiration du traité en 1982, un facteur important d'insécurité s'annonce toutefois également dans ce secteur.

#### cbab) Sidérurgie (1)

L'industrie sidérurgique de la Sarre comprend sept entreprises :

1. Aktiengesellschaft der Dillinger Hüttenwerke, Dillingen.  
Nature de l'exploitation : aciérie intégrée.  
Principaux produits : produits plats.
2. ARBED (Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange S.A.), usine de Burbach.  
Nature de l'exploitation : aciérie intégrée.  
Principaux produits : profilés, laminés marchands, tôles.
3. HADIR-Hochofen- und Stahlwerke AG, St.-Ingbert.  
Nature de l'exploitation : laminoirs.  
Principaux produits : feuillards et bandes à tubes, fil.
4. Halbergerhütte GmbH., Brebach.  
Nature de l'exploitation : haut fourneau et fonderie.  
Principaux produits : fonte coulée en continu, fonte nodulaire, fonte centrifugée.
5. Neunkirchener Eisenwerk AG, anciennement Gebr. Stumm, Neunkirchen.  
Nature de l'exploitation : Aciérie intégrée.  
Principaux produits : profilés, laminés marchands, fil machine, tubes.

(1) Grâce à ses connaissances techniques poussées dans le domaine de l'acier, M. le Dr. R. Wasmuth nous a fourni pour ce chapitre une importante documentation sur laquelle repose essentiellement le présent exposé.

6. Röchling'sche Eisen- und Stahlwerke, Völklingen.

Nature de l'exploitation : aciérie intégrée et fabrique d'aciers spéciaux.  
Principaux produits : profilés, laminés marchands, fil machine, aciers spéciaux.

7. Röhrenwerke Bous/Saar GmbH., Bous.

Nature de l'exploitation : aciérie électrique et laminoir à tubes.  
Principaux produits : tubes d'acier sans soudure simples et usinés.

L'entreprise relativement la plus importante est la « Röchling'sche Eisen- und Stahlwerke GmbH » à Völklingen dont la production représente environ le tiers de celle de l'ensemble des sept entreprises tant en ce qui concerne la fonte et l'acier brut que les produits laminés. Toujours par rapport à la production globale viennent ensuite les usines de Neunkirchen, de Burbach et de Dillingen.

De 1955 à 1964 le développement de la production sidérurgique a été moins favorable en Sarre que dans les autres Länder de la République fédérale dont la production d'acier brut est passée au cours de cette période de 21,3 à 33,1 millions de tonnes, soit une augmentation de l'ordre de 55 %, alors qu'en Sarre la même production passait de 3,2 à 4,2 millions de tonnes, soit un taux d'accroissement de 32 % seulement. Ce développement moyen tient surtout au fait que l'industrie sidérurgique sarroise bénéficiait initialement en 1955 d'une activité relativement bonne, plus proche des limites de la capacité de production que dans les autres Länder fédéraux. Mais il faut également l'attribuer à la dispersion défavorable des unités de production. Les exemples ci-après illustrent ces conditions désavantageuses de production : En 1964, 21 hauts fourneaux étaient en service en Sarre pour produire 3,6 millions de tonnes. Or, 4 hauts fourneaux modernes suffiraient pleinement aujourd'hui pour assurer la production globale de fonte de la Sarre. Contrairement à la Sarre, plusieurs entreprises de la Ruhr ont déjà mis en service des hauts fourneaux de grande capacité (9m. environ de diamètre de creuset). Ce retard de la Sarre s'exprime également dans le rendement/jour des hauts fourneaux : En Sarre le rendement moyen des hauts fourneaux était de 475 tonnes/jour en 1964, alors que dans la Ruhr il atteignait 660 tonnes.

Il conviendrait toutefois de ne pas surestimer le fait que le rendement/jour en Sarre est légèrement supérieur à celui de la Lorraine et que la différence de rendement moyen n'est pas non plus trop élevée avec la Ruhr. Une comparaison sur le plan international fait mieux ressortir le retard pris. C'est ainsi, par exemple qu'en 1964 le rendement moyen par haut fourneau était de 1250 tonnes/jour aux U.S.A. et de 1900 tonnes au Japon.

Des rendements encore beaucoup plus élevés (4000 tonnes/jour et plus) sont obtenus aujourd'hui dans certaines installations, dans une aciérie russe moderne notamment. Lorsque les aciéries actuellement en construction outre-mer seront terminées, il faudra s'attendre à un nouvel essor du rendement/jour moyen des hauts fourneaux et à l'avenir le niveau standard de production sera essentiellement déterminé par ces nouvelles usines.

Les conditions sont également défavorables dans le domaine des aciéries. A l'heure actuelle, 20 convertisseurs Thomas, 2 convertisseurs LD, 15 fours Martin et 5 fours électriques sont en service en Sarre. Abstraction faite de l'acier électrique, l'ensemble de cette production pourrait être assurée par une aciérie moderne disposant de 5 ou 6 convertisseurs de grande capacité. Un retard de la rationalisation est également à signaler dans les laminoirs. En Sarre 32 trains sont actuellement en service alors que 8 à 10 trains modernes suffiraient pour obtenir la même production.

Si l'on considère les programmes d'investissement des usines sidérurgiques de la Sarre en vigueur à fin 1965, on constate qu'en dépit du retard considérable pris en matière de rationalisation, ces programmes étaient surtout orientés vers le remplacement ou l'extension d'installations existantes. Aucun signe ne fait apparaître un mouvement de concentration en unités plus importantes, si l'on fait abstraction d'une participation relativement faible de l'entreprise Röchling à Völklingen à la construction d'une nouvelle aciérie LD de la « Dillinger Hütte ».

L'approvisionnement en matières premières apporte également certaines entraves au développement de la sidérurgie sarroise. Le charbon sarrois à lui seul ne permet pas de produire du coke de haut fourneau de qualité appropriée ; l'addition nécessaire de charbon à coke (amaigrissant) en provenance d'autres bassins (par exemple d'Aix-la-Chapelle) entraîne un renchérissement du coke enfourné. En outre, la transformation de la minette, proche mais relativement pauvre en fer, régresse de plus en plus en raison de l'offre à des prix favorables de minerais riches de Suède et d'outre-mer, ce qui s'accompagne d'une diminution de la consommation spécifique de coke au haut fourneau.

La sidérurgie sarroise rencontre d'autres difficultés en raison de ses voies de transport et de ses frets défavorables. En particulier, la situation géographique de la Sarre liée à certaines dispositions applicables au trafic international des marchandises (cf. partie I, Section II/1) a un effet préjudiciable. A cela s'ajoute l'absence d'une liaison fluviale directe avec le Rhin. Le transport des produits finis s'effectue en conséquence jusqu'ici par camions et surtout par voie ferrée.

Des avantages de fret par rapport à la concurrence existent assurément en Sarre même et, dans certaines conditions, également dans l'Allemagne du Sud. Les ventes à l'intérieur de la Sarre, qui représentent 20% des ventes globales des aciéries sarroises, n'ont pas une très grande incidence. Le pourcentage correspondant est d'environ 50% pour le bassin de la Ruhr. La comparaison de ces deux chiffres met en lumière l'avantage considérable dont bénéficient les aciéries de la Ruhr en matière de débouchés. Celles de la Sarre n'écoulent que 40 à 50% environ de leurs produits dans des régions où elles jouissent d'un avantage en matière de prix de transport.

Les désavantages de production et de marché énumérés plus haut amènent à se demander si, et dans quelles conditions, la Sarre pourra continuer à l'avenir à être considérée comme une région propre à l'implantation d'une industrie sidérurgique. Il faut à cet égard avoir présent à l'esprit que les développements

actuels de la technique sidérurgique n'offrent aucune solution spécifiquement favorable à la sidérurgie sarroise.

En particulier la préparation de la minette, que ce soit par voie de séparation par champ magnétique fort ou par grillage magnétisant avec séparation consécutive par champ magnétique faible ou par flottation, ne rend pas jusqu'ici plus économique le travail des aciéries.

L'analyse comparative des coûts à laquelle il est procédé ci-après permet de chiffrer certains désavantages d'implantation de la sidérurgie sarroise et offre aussi la base de propositions visant à améliorer la situation concurrentielle de cette industrie (1). Il s'agit ici d'une comparaison simplifiée des coûts pour différentes régions et conditions de production. La comparaison porte sur les « Assembly-costs » (ci-après dénommés « coûts A »). Ceux-ci couvrent le coût des matières premières nécessaires à la production de 1 tonne de fonte (minerai, charbon, fuel, chaux et autres additions) plus le coût du transport jusqu'à la porte de l'usine. Ces coûts ne comprennent pas les frais de transformation internes, à savoir ceux de la transformation du charbon en coke et du minerai fin en agglomérés. Les « coûts A » représentent les coûts de production de la fonte lesquels sont considérés comme la base des coûts de toutes les opérations sidérurgiques.

Pour les régions de la Sarre, de la Lorraine, de la Ruhr, « Europort », le littoral japonais et le littoral brésilien, une comparaison des coûts A reflète les disparités existant dans les conditions d'exploitation ou d'implantation. Dans un premier cas, les conditions d'exploitation correspondent à la situation prévalant jusqu'ici en Sarre, c'est-à-dire à une moyenne d'installations modernes et anciennes. On suppose ici que la minette et le charbon de la Sarre sont utilisés. Pour les autres éléments de comparaison on suppose dans chaque cas que la production de fonte s'effectue dans une « usine de type nouveau » en faisant varier toutefois la nature ou l'origine du charbon et du minerai utilisés. Par « usine de type nouveau » on entend l'usine sidérurgique de l'avenir.

Selon Rheinländer (2) une telle usine travaillera à l'avenir avec des matières premières préparées (agglomérés, pellets) à des températures de vent plus élevées et avec adjonction de fuel ou de gaz naturel dans le haut fourneau. Les installations seront équipées d'unités de grande capacité. Dans ces conditions on s'attend qu'avec une utilisation à 100 % de minerais riches, la consommation de coke sera de 400 kg et celle de fuel de 100 l environ par tonne de fonte. Lorsque la capacité du four s'accroît les coûts de transformation diminuent relativement dans des proportions considérables. En faisant varier les matières enfournées dans les usines de type nouveau, on constate dans quelle mesure les coûts A évoluent si, à la place de 100 % de minerai riche, on utilise de la minette et/ou du charbon américain à la place du charbon sarrois.

Si l'on compare les coûts A franco haut fourneau selon les alternatives indiquées, il apparaît tout d'abord qu'une usine sarroise travaillant aux conditions

(1) L'exposé ci-après repose sur des calculs de R. Wasmuth.

(2) P. Rheinländer : L'approvisionnement en combustibles et en énergie de l'industrie sidérurgique. In « Stahl und Eisen » n° 85, 1965.

actuelles est plus mal placée dans tous les cas pour l'acquisition de ses matières premières que ses concurrents actuels et futurs. Les différences en défaveur de la Sarre sont actuellement les suivantes : 14 % avec la Lorraine, 10 % avec la Ruhr, 29 % avec une usine de type nouveau à Europort et 17 % avec une telle usine au Japon.

Toutefois, si l'on édifiait en Sarre une usine nouvelle (c'est-à-dire un haut fourneau communautaire), les coûts A pourraient être abaissés d'environ 12 % par rapport à la situation actuelle. Tel serait le cas si l'on utilisait exclusivement du minerai riche et du charbon américain exonéré de douane ou si le prix du charbon sarrois, grâce à des subventions, était abaissé à un niveau qui — compte tenu des différences de qualité du coke — serait l'équivalent du prix américain. Si l'on suppose toutefois également l'existence d'usines de type nouveau dans les autres régions considérées, ces usines font apparaître des coûts A plus faible qu'en Sarre.

L'avance des régions concurrentes se trouve réduite mais elle n'est pas toutefois entièrement rattrapée.

La constatation ainsi faite que la Sarre, même en adoptant le type d'usine nouveau, n'est pas un lieu d'implantation favorable sur le plan des coûts pour la production de fonte, ne signifie pas nécessairement que la Sarre soit impropre à l'existence d'une industrie sidérurgique. En raison de sa proximité des marchés d'écoulement des produits finis laminés, la Sarre est située favorablement tout au moins en ce qui concerne les laminoirs. En poursuivant le calcul des coûts A jusqu'à la catégorie des demi-produits on peut constater dans quelle mesure la Sarre, du point de vue des coûts, est également apte à la production de ces demi-produits. On peut également évaluer sur cette base l'ordre de grandeur d'un abaissement éventuel des coûts pour les laminoirs. Les considérations ci-après supposent uniformément que la production de demi-produits s'effectue par transformation de la fonte liquide dans une aciérie LD avant de passer dans une installation de coulée continue et que l'usine de demi-produits soit rattachée au laminoir tant sur le plan du droit des sociétés que sur celui de l'organisation (1).

La poursuite du calcul des coûts A jusqu'au demi-produit amène à examiner les « coûts Ad » (d = demi-produit). Ceux-ci se composent des coûts A de la fonte, compte tenu des pertes de matières survenant lors des opérations de transformation en acier ou en demi-produit coulé en continu, et des coûts du transport jusqu'au laminoir. Il en résulte que les améliorations dans les conditions d'exploitation des usines (usine de type nouveau, utilisation de minerais riches et de charbon bon marché) entraînent un abaissement considérable du coût du demi-produit (de l'ordre de 18 DM/tonnes).

(1) L'introduction du procédé LD a augmenté le rendement (t/h) des unités de four par rapport aux autres procédés utilisés habituellement jusque — là Cela signifie notamment que les aciéries Thomas cessent d'être rentables. L'expansion des aciéries LD en Sarre s'avère toutefois difficile car l'emploi de la minette ne fournit qu'une fonte phosphoreuse. Pour la transformation de cette fonte on utilise habituellement des convertisseurs Thomas. En raison de la teneur élevée en phosphore il faudrait appliquer à la place du procédé LD le procédé LDAC qui implique des coûts d'exploitation élevés. L'emploi du procédé LD suppose ainsi que l'on renonce à produire de la fonte phosphoreuse et donc à utiliser de la minette.

Un avantage absolu en matière de coûts vis-à-vis d'autres bassins (par exemple celui de la Ruhr) ne sera toutefois guère réalisable car il faut bien penser que les améliorations dans les conditions d'exploitation des usines sidérurgiques ne resteront pas limitées à la Sarre. Il importe qu'une usine de type nouveau installée en Sarre puisse utiliser non seulement des minerais riches mais également du charbon américain ou du charbon sarrois subventionné en conséquence. Autrement Europort serait situé à peu près aussi favorablement que la Sarre pour l'implantation d'une usine de demi-produits, et ce malgré les frais de transport encourus pour amener ceux-ci jusqu'aux laminoirs sarrois.

En résumé, il apparaît que par rapport à celles des régions concurrentes l'industrie sidérurgique de la Sarre est placée dans une situation relativement défavorable qui peut être attribuée surtout au retard du niveau de production ainsi qu'aux désavantages actuels dans le domaine des matières premières (charbon et minerai). Si l'on veut améliorer sensiblement cette situation concurrentielle, des mesures radicales de rationalisation sont nécessaires. Il faudra notamment créer les conditions permettant l'édification d'une « usine de type nouveau ». Sous réserve de pouvoir utiliser du minerai riche et du charbon bon marché (prix sensiblement égal à celui du charbon américain) et de pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels (se situant à peu près au niveau des tarifs actuels de concurrence potentielle) le maintien de la production sidérurgique sarroise est toutefois justifié sur le plan économique.

cb) Problèmes structurels des branches industrielles autres que celles de l'industrie lourde

cbba) Vue d'ensemble

Le tableau d'ensemble a montré qu'aujourd'hui encore l'industrie lourde joue un rôle essentiel dans l'ensemble de l'industrie sarroise. Les autres industries représentées en Sarre n'occupent qu'une place subalterne et il semble ainsi justifié de les traiter globalement dans un même chapitre.

Les branches qui ne relèvent pas de l'industrie lourde sont essentiellement en Sarre des entreprises de taille moyenne. Cela n'apparaît guère, en fait, d'une comparaison statistique de la taille des entreprises (rapportée au nombre de personnes employées ou au chiffre d'affaires) par exemple avec l'ensemble de la République fédérale. Une connaissance plus approfondie des conditions prévalant en Sarre est nécessaire. Cette structure spécifique des entreprises explique également — au moins dans de nombreuses branches — les grandes difficultés rencontrées lors du rattachement économique de la Sarre à la République fédérale d'Allemagne (1).

Le rattachement économique a gravement affecté les petites entreprises qui produisaient surtout pour le marché sarrois. Les industries sarroises productrices de biens qui, en raison des habitudes de consommation sarroises (lesquelles sont

(1) Au cours d'entretiens avec des représentants de l'industrie sarroise, le point de vue a été fréquemment avancé que les nombreux changements d'appartenance politique ont eu, précisément dans ces secteurs, un effet paralysant l'initiative des entreprises.

à peu près les mêmes que celles de la République fédérale), étaient produits en assez faibles quantités dans la Sarre même à cause des frontières douanières avec la République fédérale, cessèrent d'être concurrentielles après l'ouverture de ces frontières. Tel fut le cas, par exemple, de l'industrie des produits pharmaceutiques qui jusqu'à 1959 fabriquait sous licence des produits dont le brevet appartenait à des firmes sises dans le reste de la République fédérale. Il en alla de même du secteur des produits métalliques, de l'industrie du meuble et de beaucoup d'autres, notamment dans le secteur des biens de consommation.

Mais le rattachement économique instaura également une nouvelle frontière avec la France au préjudice des entreprises qui écoulaient leur production dans ce pays. Si ces frontières n'étaient pas à proprement parler des frontières douanières — du moins dans le cadre des contingents fixés dans le traité franco-allemand sur la Sarre, lesquels, en partie, ne sont même pas entièrement utilisés — le trafic avec la France n'en nécessitait pas moins la production de documents douaniers, ce qui amena les petites entreprises à se désintéresser des affaires d'exportation.

Dans les transactions avec la France la fiscalité joua également un rôle négatif. Le rattachement imposa à la Sarre le régime allemand de la taxe en cascade sur le chiffre d'affaires. Les marchandises sarroises — dégrevées uniquement par un remboursement de la taxe souvent considéré comme insuffisant — sont frappées au passage de la frontière de la taxe française à la valeur ajoutée et perdent ainsi une grande partie de leur capacité concurrentielle. C'est pourquoi, après le rattachement, de nombreuses entreprises durent se tourner vers l'Allemagne et trouver des débouchés sur des marchés où les firmes d'Allemagne fédérale étaient depuis longtemps implantées et où la concurrence était parfois très vive.

Ce n'est qu'au prix de grands efforts que les entreprises sarroises purent se tailler une place sur ces marchés, par exemple en intensifiant leur représentation et en octroyant des commissions plus élevées. Une réorientation sensible des ventes devenait donc indispensable. Dans de nombreuses branches où la France était le principal client avant le rattachement, il fallait désormais s'adresser à la République fédérale.

La réévaluation du DM en mars 1961 ne tarda pas à accroître encore les difficultés de la reconversion. En Sarre, dont les échanges commerciaux avec l'étranger sont particulièrement développés, cet événement devait durement frapper les entreprises qui n'avaient pas fini de se reconvertir, survenant à un moment où celles-ci s'efforçaient de consolider leurs débouchés en France.

Un troisième facteur vint encore aggraver la situation : la crise structurelle de l'industrie charbonnière alors à ses débuts ainsi que les vives fluctuations conjoncturelles ressenties dans la sidérurgie, phénomènes qui eurent également des répercussions sur les autres secteurs de l'industrie. Souvent, en Sarre, les branches industrielles ne sont représentées que par un petit nombre d'entreprises. Si cela soulève déjà des problèmes pour la détermination des tendances évolutives — la modification de la participation principale d'une seule entreprise

peut apparaître comme un fort recul pour une branche d'industrie — la brève période couverte par les statistiques comparables dont on dispose, de 1958 à nos jours, constitue un nouvel obstacle pour la réalisation d'une étude documentée. Ce n'est même que depuis 1960 que les données existent sous la forme d'une série chronologique continue.

En outre, la question de la signification des comparaisons se pose ici de nouveau. La nomenclature statistique des rapports industriels distingue entre environ 40 branches dont une seule couvre souvent des productions fort différentes.

Il n'est donc pas étonnant que dans un territoire relativement peu étendu comme la Sarre, les branches industrielles n'offrent pas dans de nombreux cas un programme de production de même ampleur que dans la République fédérale. Mais si, pour prendre un exemple, l'industrie chimique de la République fédérale est axée en majeure partie sur les matières de base et celle de Sarre plutôt sur les colorants et les laques, on ne saurait guère établir une comparaison valable de certains indices de rentabilité (par exemple chiffre d'affaires par personne employée, part salariale dans le chiffre d'affaires, taux d'investissement, etc.). C'est pour cette raison que nous renonçons ici à présenter des exposés particuliers détaillés ; un critère d'appréciation ne pourrait être trouvé dans de nombreux cas que dans une comparaison entre entreprises.

#### cbbb) Étude analytique

*Industrie des pierres et terres.* L'activité de cette branche dépend de celle du bâtiment. Bien que jusqu'ici cette dernière ait été satisfaisante, la concurrence n'en est pas moins vive sur le marché sarrois des matériaux de construction avec les entreprises de Rhénanie-Palatinat et surtout de France. Dans ce dernier pays, la préfabrication est fort appréciée et très développée et sa pénétration est sensible sur le marché sarrois. L'industrie sarroise se plaint notamment que les firmes françaises soient avantagées vis-à-vis des sarroises sur le plan de la fiscalité, des salaires et du coût des matières premières. L'industrie des pierres et terres est en pleine stagnation depuis 1958. La situation de l'emploi demeure médiocre et en dépit d'efforts considérables dans le domaine des investissements (caractérisés par la nécessité de combler des retards) les perspectives de cette industrie ne sont guère favorables.

*Industrie chimique.* L'industrie chimique de la Sarre est à proprement parler une industrie parachimique. Jusqu'à l'heure actuelle, la chimie lourde ne s'est pas développée dans la Sarre bien que des efforts aient été faits précédemment pour mettre sur pied une industrie de la carbochimie (on a, en fait, laissé passer le moment propice et aujourd'hui une telle création ne semble plus opportune). L'industrie chimique de la Sarre comprend principalement la production de colorants et de laques ainsi que celle des produits pharmaceutiques. En outre, la fabrication des huiles, savons et explosifs revêt une certaine importance. Ce secteur également est essentiellement représenté dans la Sarre par des entreprises familiales qui approvisionnent en premier lieu le marché sarrois. Le développement de la chimie sarroise ne saurait guère ainsi être comparé à celui de l'indus-

trie chimique allemande qui offre le caractère d'une grande industrie en expansion (1).

*Construction métallique.* La construction métallique sarroise procède surtout à l'édification de halls, de ponts et de pylônes. Bien que  $\frac{2}{3}$  environ des firmes sarroises travaillent pour l'exportation, l'évolution dépend en grande partie du développement sur le marché intérieur, notamment de l'industrie sidérurgique. La concurrence est très vive dans les diverses branches d'une part avec le béton armé (surtout pour la construction des ponts) qui offre une plus grande résistance au feu et d'autre part avec les entreprises allemandes qui pénètrent sur le marché sarrois à la faveur du lien étroit qui existe entre les achats et les ventes des entreprises sidérurgiques lesquelles doivent faire échange de bons procédés avec leurs clients d'Allemagne fédérale. En raison de l'âpreté de la concurrence, les perspectives ne sont pas particulièrement bonnes.

*Construction mécanique.* Initialement, le programme de production de l'industrie sarroise de construction mécanique était principalement orienté en fonction des besoins des mines et des usines sidérurgiques. Progressivement, le programme s'est diversifié mais il ne comporte pas encore aujourd'hui les machines de précision.

La construction mécanique sarroise est caractérisée par la prépondérance de petites et moyennes entreprises qui ont pu affirmer leur position sur le marché sarrois jusqu'à la date du rattachement économique après lequel des efforts de rationalisation s'avèrent nécessaires pour affronter la concurrence d'Allemagne fédérale. Ces dernières années des entreprises de construction mécanique ont été créées pour bénéficier surtout du réservoir de main-d'œuvre du Hochwald et de la Rhénanie-Palatinat ainsi que des avantages concédés par le traité sur la Sarre. Lorsqu'elle aura achevé de s'adapter aux conditions prévalant en République fédérale, la construction mécanique sarroise suivra l'évolution générale de ce secteur dans l'ensemble du pays.

*Électrotechnique.* Dans cette branche, les entreprises sarroises sont surtout des entreprises de sous-traitance (sous la forme de succursales d'entreprises fédérales). Dans cette branche également ont eu lieu depuis le rattachement quelques créations ou absorptions d'entreprises suscitées en majeure partie par les disponibilités de main-d'œuvre, surtout féminine. L'évolution sera à l'avenir à peu près parallèle à celle de la République fédérale ; le problème existe toutefois qu'en cas de récession, les succursales soient plus exposées que les usines-mères d'autant plus que, fréquemment, elles ne servent qu'à couvrir de besoins de pointe.

*Façonnage de l'acier.* Cette branche est surtout représentée en Sarre par deux grosses entreprises travaillant en sous-traitance pour les chemins de fer (DB et SNCF) et l'industrie automobile. Ces firmes ont créé des succursales en France pour éviter la frontière fiscale créée par le rattachement, de sorte que les livraisons sont essentiellement destinées au marché fédéral.

Ces deux entreprises ayant une très grande productivité, l'avenir de cette branche peut être envisagé avec confiance.

(1) Dans cette branche, les projets des mines de la Sarre laissent prévoir de nouveaux développements.

*Industrie des produits métalliques.* En Sarre, cette industrie a été parmi les plus touchées par les conséquences du rattachement. De nombreuses entreprises n'ont pu se maintenir qu'aussi longtemps que le marché sarrois est resté cloisonné. Depuis le rattachement un processus de récession s'est instauré. Cette branche est dominée aujourd'hui par deux entreprises (sous-traitantes de l'industrie automobile). Il faut s'attendre à un retournement progressif de la situation qui permettra une expansion de ce secteur.

*Habillement.* Le programme de production de l'industrie sarroise du vêtement, qui a aussi un caractère familial, porte sur des articles hautement spécialisées, à l'opposé des articles de confection fabriqués par les grandes entreprises fédérales. Dans ce secteur également le rattachement a contraint à réorienter les débouchés vers le marché allemand dont l'accès était rendu particulièrement malaisé par des frais de distribution excessifs. Depuis le rattachement quelques firmes se sont créées en Sarre, attirées par l'important réservoir de main-d'œuvre féminine, des charges salariales plus faibles que dans la République fédérale (contrairement à d'autres branches qui atteignent le niveau salarial de l'Allemagne fédérale), certains avantages découlant du traité sur la Sarre (par exemple l'acquisition de matières premières en France) et aussi par l'obtention de capitaux à des conditions favorables.

*Produits alimentaires.* En Sarre, cette industrie est représentée par des entreprises importantes dans le secteur de la confiserie, de la pâtisserie et de la charcuterie. L'industrie de la charcuterie (conserves) bénéficie largement du traité sur la Sarre car dans ce domaine les habitudes de consommation des Allemands et des Français se complètent parfaitement. Le traité est également favorable à la confiserie (contingents de cacao et de sucre) ce qui, avec l'intérêt porté au potentiel de main-d'œuvre sarrois, a suscité l'implantation de nouvelles entreprises.

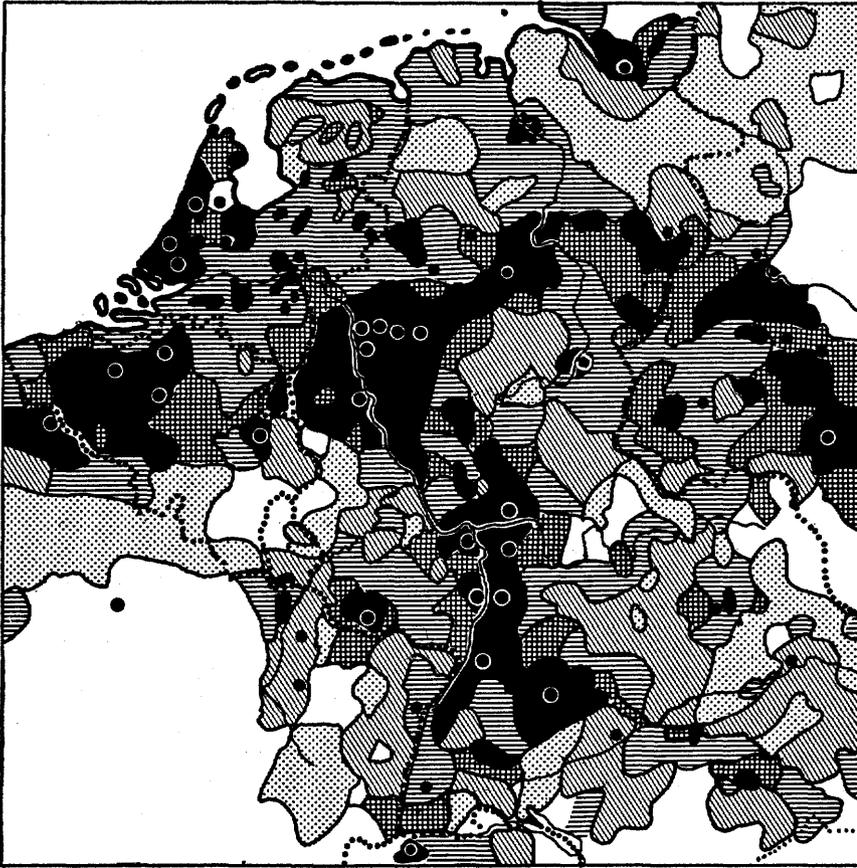
## C – Analyse de la situation géographique de la Sarre

### I – La situation de la Sarre par rapport à ses marchés de vente et de livraisons

Bien que située au centre du territoire couvert par la C.E.E., la Sarre n'en est pas moins fortement cloisonnée. Son développement historique et politique en est en grande partie responsable. Avec un peu plus d'un million d'habitants seulement, la Sarre elle-même ne constitue pas un marché ayant une capacité d'absorption particulière notamment pour les principaux produits de son industrie : le charbon et l'acier. Les principaux débouchés dans ces domaines sont constitués par les zones de concentration qui, pour l'essentiel, coïncident avec les zones fortement industrialisées où la consommation d'énergie est élevée (centrales thermiques au charbon, production de gaz) et le bâtiment en plein essor (acier de construction). D'une part, nous y trouvons la construction mécanique, secteur grand utilisateur d'acier, et d'autre part, des marchés prêts à absorber les machines fabriquées en Sarre.

La carte de la densité démographique (cf. *carte 6*) fait nettement apparaître la « situation insulaire » de la Sarre. A l'ouest et au sud-ouest se rattache toute-

Carte 6 – Densité de la population en Europe centrale (en 1955)



Échelle 1 : 450 000

	25 à 50 habitants
---	-------------------

	50 à 75 "
---	-----------

	75 à 100 "
---	------------

	100 à 150 habitants
---	---------------------

	100 à 150 "
---	-------------

	150 à 200 "
---	-------------

(Habitants au km<sup>2</sup> à l'exclusion des localités de plus de 20 000 habitants)

fois la région industrielle lorraine, importante consommatrice des matières de base et biens de production sarrois. Cependant, ce territoire n'est pas non plus un marché important pour les produits transformés ainsi qu'il ressort de la carte. Au nord, à l'est et au sud-est, la Sarre est bordée par une bande de terre de 50 km de large peu peuplée et où les villes importantes sont rares. Ce n'est qu'à une distance de 100 km environ à vol d'oiseau de Sarrebruck que l'on rencontre des zones de concentration importantes (bassin Rhin/Main, zone Strasbourg, Karlsruhe, Stuttgart). Toute autre est par contre la situation dans le bassin de la Ruhr qui représente déjà à lui seul un marché de plus de 5 millions d'habitants et que touchent la Westphalie à l'est, le Siegerland et la Rhénanie au sud, la région d'Aix-la-Chapelle, la Hollande et la Belgique à l'ouest, régions qui ont toutes une forte densité de population et qui constituent de ce fait d'importants marchés.

On obtient un tableau un peu plus différencié si l'on se réfère aux zones naturelles de débouché, comprises ici tout à fait schématiquement comme les localités qui, en raison de leur moindre éloignement (pour simplifier, nous retenons la distance à vol d'oiseau), se rattachent à certains centres de production.

Pour les biens les plus importants produits actuellement en Sarre (charbon et produits sidérurgiques) ces zones naturelles de débouché ont été déterminées, les centres de production retenus étant représentés par les différentes bases de parité des centres industriels considérés. Les deux cartes (cf. cartes 7a et 7b) montrent que la zone naturelle de débouché de la Sarre est la région du sud et du sud-ouest de l'Allemagne.

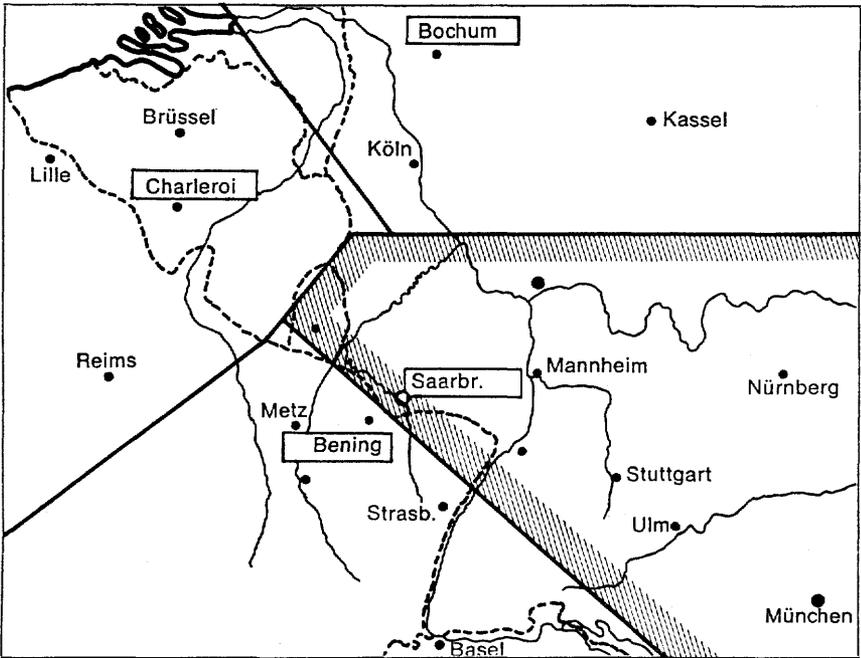
Il va de soi que les zones effectives d'écoulement dépendent également d'autres facteurs que l'éloignement, par exemple de la nature et du tracé des voies de communication, de la politique tarifaire des transporteurs, du programme de production des entreprises, mais également des conditions politiques (frontières par exemple). Il en résulte de nombreux chevauchements entre les zones de débouché effectives de divers centres de production ; cependant les zones de débouché « naturelles » devraient correspondre à la zone d'influence principale.

Le coût des transports jouant un rôle important dans les ventes de produits pondéreux comme le charbon et l'acier, ils seront étudiés plus en détail ci-après. Tant pour le transport du charbon que pour celui des laminés marchands et des profilés, la Sarre bénéficiait dès avant l'introduction des tarifs de concurrence potentielle d'un avantage sur le bassin de la Ruhr en ce qui concerne les frais de transports ferroviaires à destination du marché d'Allemagne du Sud ; en revanche, pour les transports à destination des ports fluviaux de cette même région, la Ruhr avait un avantage marqué <sup>(1)</sup>.

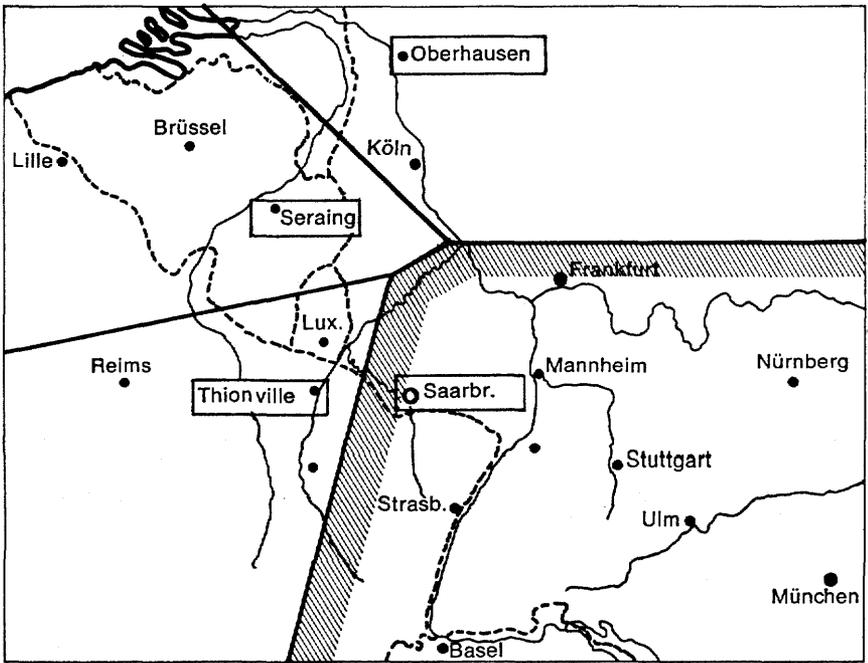
En ce qui concerne l'approvisionnement du marché du sud-ouest de l'Allemagne il faut encore penser que la Sarre, en tant que région frontrière, est amenée à choisir des voies d'acheminement détournées car le parcours le plus

(1) Cf. tableau A1 et A2 en annexe, p. 170 et 171.

Carte 7 a – Zones de débouché « naturelles » pour le charbon et les produits charbonniers



Carte 7 b – Zones de débouché « naturelles » pour les produits sidérurgiques



direct, qui traverse la France, ne permet pas l'application des tarifs C.E.C.A. calculés de bout en bout ; il ne s'agit pas alors en effet de trafic international mais simplement de trafic en transit (1). En empruntant le parcours français, la juxtaposition de deux systèmes tarifaires entraînerait un accroissement relatif des frets qui seraient de nouveau calculés au taux de base à chaque franchissement de frontière. Il en résulterait que le charbon lorrain pourrait être livré dans cette région à un prix inférieur à celui du charbon sarrois, bien que le sud-ouest de l'Allemagne soit plus éloigné des mines lorraines que des mines de la Sarre.

Les tarifs de concurrence potentielle (introduits le 1<sup>er</sup> juin 1964 pour faire concurrence au canal Sarre-Palatinat, mais rejetés jusqu'ici par la Commission de la C.E.E.) conservent à la Sarre son avantage de situation vis-à-vis de sa zone de débouché traditionnelle laquelle correspond dans l'ensemble à sa zone de débouché « naturelle ». Grâce à ces tarifs spéciaux la Sarre bénéficie de nouveau, même pour les livraisons à des localités d'Allemagne du Sud situées sur une voie d'eau, d'un avantage tarifaire par rapport à la Ruhr et à la Lorraine, ce qui ressort des *tableaux A 3 et A 5 b* (2).

Le rattachement économique, et partant l'introduction du tarif ferroviaire marchandises allemand, a également porté préjudice au trafic intérieur de la Sarre ainsi qu'à ses échanges avec son second marché par ordre d'importance : celui de la France.

Les tarifs applicables aux petites distances qui sont disproportionnellement élevés en raison de la brièveté des itinéraires du réseau sarrois grevent tout particulièrement les transports intérieurs et ceux à destination de la France. La seule exception dans le trafic avec la France est celle des produits C.E.C.A. dont le transport peut être calculé sur la base des tarifs C.E.C.A. et échappe ainsi à la rupture de charge.

## II — *Les échanges commerciaux entre la Sarre et ses partenaires européens*

Alors que les considérations qui précèdent portaient sur les marchés « naturels » la suite de l'étude exposera quels sont les courants de vente effectifs lesquels, comme nous l'avons déjà indiqué dépendent de nombreux facteurs, ce qui entraîne une compénétration des zones de ventes de différents centres de production.

La place qui revient aux différents modes de transport ressort en premier lieu des tableaux statistiques (3). Les chemins de fer acheminent la quasi-totalité du volume global transporté (beaucoup plus de 90 %).

Si l'on considère les expéditions par produits, on constate que la houille fournit les tonnages de beaucoup les plus importants. Ainsi, en 1962, la houille

(1) L'introduction des tarifs C.E.C.A. fut tout d'abord avantageux pour la Sarre car, à l'époque, en 1955, les transports sarrois pouvaient être décomptés aux tarifs C.E.C.A. favorables pour les liaisons souvent plus courtes à travers l'Alsace.

(2) Cf. annexe, p. 172 et 175.

(3) Cf. les tableaux A6—A8 en annexe, p. 176 et 178.

entrait pour presque 70 % dans le volume des expéditions par voie fluviale et environ 65 % dans le total des expéditions par voie ferrée. La Sarre n'ayant pas accès à une voie d'eau à fort débit, les expéditions de charbon — c'est-à-dire d'un produit pondéreux qui, normalement, est acheminé dans les meilleures conditions par voie fluviale — doivent se faire presque exclusivement par fer. Les produits laminés viennent au second rang dans les statistiques d'expédition. Ils couvrent plus de 50 % de la totalité des expéditions par route, environ 25 % pour la navigation fluviale et tout juste 25 % pour le trafic ferroviaire. Mais pour ces produits également, ce sont les chemins de fer qui, en valeur absolue, assurent la majeure partie du trafic.

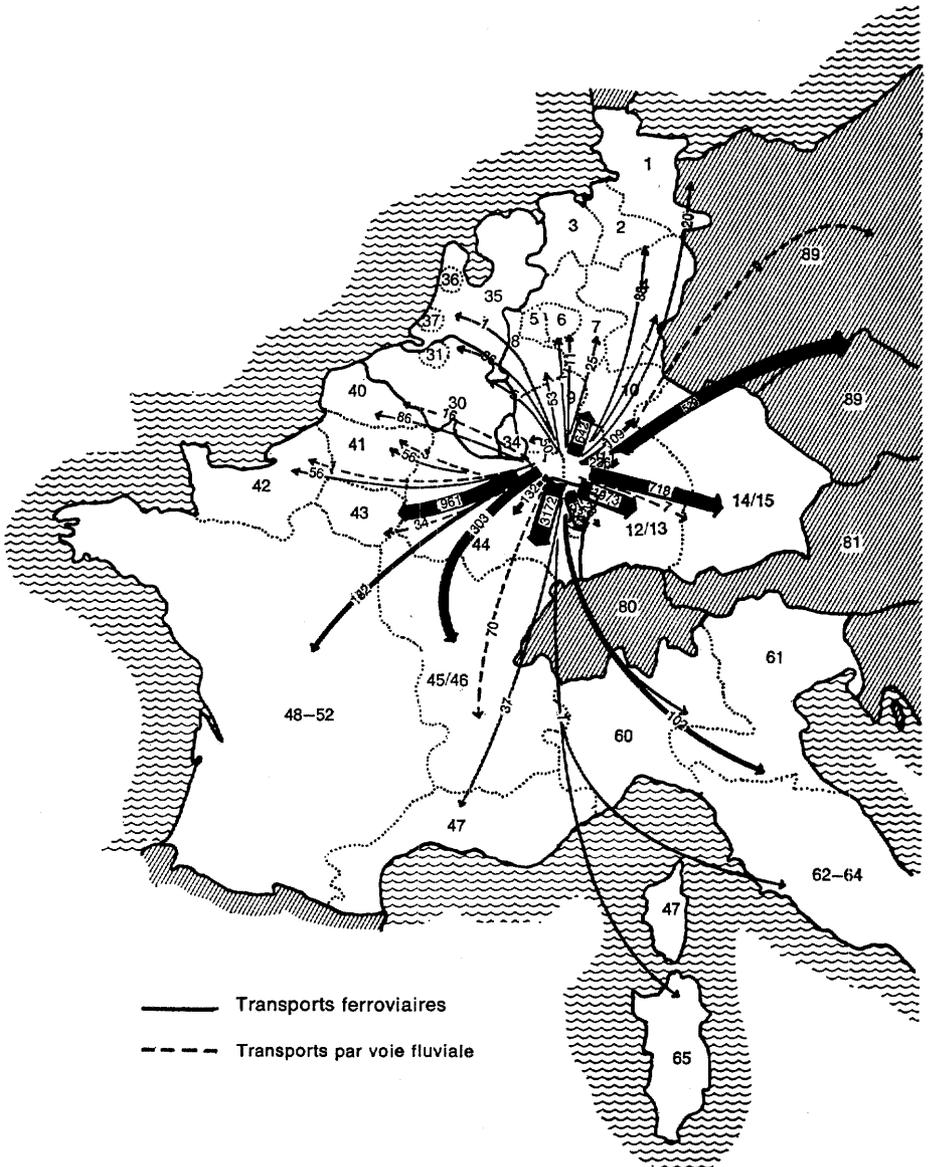
La statistique des réceptions fournit un tableau analogue quant à la part de trafic revenant aux différents transporteurs. Ici également ce sont les chemins de fer qui viennent nettement en tête. Ainsi les statistiques confirment que la voie ferrée constitue l'épine dorsale des voies de communication en Sarre. Le tableau des réceptions de marchandises fait toutefois apparaître la prédominance d'autres catégories, par exemple celle du minerai de fer, dans le trafic ferroviaire où la houille joue encore un rôle important (charbon amaigrissant de la Ruhr). Le minerai de fer tient également une place importante dans les transports fluviaux, mais moins toutefois que le sable, graviers, etc.

Une comparaison dans le temps — que les statistiques disponibles limitent à une période relativement courte de quatre années (1958—1962) — n'a pas fait apparaître de modifications frappantes dans la structure du trafic marchandises. À long terme, il faut certes s'attendre à des changements dans ce domaine au détriment des produits pondéreux charbon et acier. Il appartiendra à la deuxième partie du présent mémoire de dire dans quelle mesure on peut en tirer des conclusions concernant le développement des différents modes de transport, notamment en ce qui concerne la construction du canal Sarre—Palatinat.

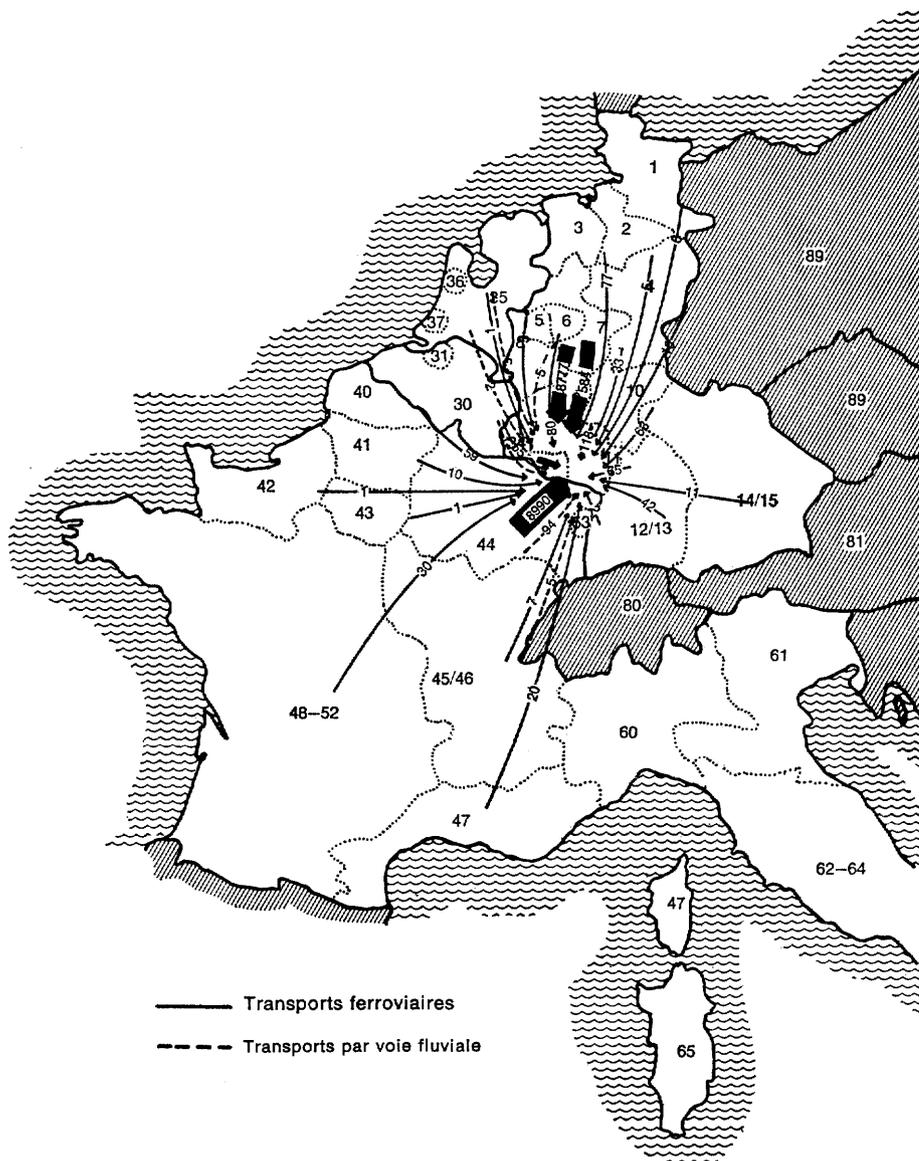
Outre les courants de trafic globaux (ventilés par produits) il est également intéressant d'examiner les échanges par régions. Ceux-ci ont été reproduits cartographiquement pour 1961 en ce qui concerne les principales marchandises intéressant le trafic global de la Sarre qui porte essentiellement, comme il a été dit plus haut, sur les produits C.E.C.A. (cf. *cartes 8 a et 8 b*) (1). Les *cartes 8 a et 8 b* récapitulent les échanges régionaux de l'ensemble des produits C.E.C.A. Les tonnages de ceux-ci constituant l'essentiel des transports sarrois, la *carte 8 a* peut être considérée comme représentative de la zone de débouché de l'économie sarroise. Les courants font apparaître à travers le centre de l'Europe une large ramification qui intéresse toutefois principalement les pays de la C.E.E. Dans les limites de ce territoire assez restreint on peut distinguer certaines zones principales de débouché : le centre et l'est de la France (Alsace—Lorraine) ainsi que l'ensemble du sud et du sud-ouest de l'Allemagne.

(1) Ces cartes sont explicitées dans l'annexe p. 179 et s. Les cartes A1—A9 (p. 170) indiquent en outre les courants de trafic de certains produits C.E.C.A. Les sources en sont les suivantes. Cf. *stat. des Communautés européennes, Informations statistiques 1962, n° 4, statistique des transports des produits C.E.C.A. — 1961, tableaux statistiques 1—10.*

Carte 8 a – Expéditions de produits C.E.C.A. hors de la Sarre en 1000 tonnes



Carte 8 b – Réception des produits C.E.C.A. en Sarre en 1000 tonnes



Les produits C.E.C.A. constituant également l'essentiel des achats de la Sarre, la *carte 8b* reproduit de ce fait les grands courants de livraison. Les réceptions de marchandises n'ont pas une dispersion aussi large que les expéditions. Les seuls centres d'approvisionnement importants à citer sont la Lorraine (minerais de fer) et le bassin de la Ruhr (charbon amaigrissant).

## D – Appréciation d'ensemble sur l'économie de la Sarre

### I – L'influence de la structure économique sur l'évolution

#### 1. La structure économique, source de faiblesse dans le rythme de développement

##### a) L'importance relative des divers secteurs économiques

Le manque de vigueur relatif que l'économie sarroise a manifesté au cours des dernières années et que nous avons exposé en détail dans les pages qui précèdent est dû essentiellement à deux causes : l'évolution politique et la structure spécifique de cette économie.

L'évolution politique a fait osciller la Sarre à plusieurs reprises entre l'appartenance à la zone économique française et à la zone économique allemande. En raison des réorientations de marché nécessaires ces changements ont apporté des entraves sérieuses à un développement constant de l'économie, notamment de l'industrie. Les intérêts propres aux détenteurs successifs du pouvoir politique — intérêts qui portaient surtout sur l'industrie sarroise des matières de base — se sont opposés à la constitution d'une structure industrielle moderne, caractérisée par une forte proportion d'industries en expansion. Le pouvoir d'attraction de la Sarre (son infrastructure au sens large) a eu également à souffrir de cette évolution politique.

Si les circonstances politiques s'opposaient déjà à une rapide croissance de l'économie, la structure de celle-ci (qui subsiste toujours à l'heure actuelle) n'a pas non plus permis un rythme de croissance élevé. La structure industrielle — et au delà de celle-ci, la structure économique globale — est fortement marquée par l'industrie charbonnière et l'industrie sidérurgique (1), deux secteurs industriels dont l'un, par suite d'une crise structurelle des débouchés, est en pleine stagnation, voire en récession, et dont l'autre ne progresse que modérément par rapport à la moyenne de l'industrie et subit en outre des fluctuations conjoncturelles considérables. L'étude des facteurs de la transformation structurelle de l'industrie insiste précisément sur ces aspects du problème. Elle montre qu'une forte proportion d'industries en stagnation ou en récession a des effets négatifs sensibles sur l'évolution de l'ensemble d'une économie régionale pour autant qu'une compensation n'est pas apportée par d'autres industries en pleine expansion.

Or, les autres branches sont jusqu'ici trop faiblement représentées en Sarre pour pouvoir constituer le support du développement industriel. Certaines de

(1) Le caractère mono-industriel de la structure (spécialisation) se reflète dans toutes les données numériques structurelles utilisées.

ces industries se sont, il est vrai, développées plus vite dans un passé récent que la moyenne des branches correspondantes à l'échelle fédérale, mais parties d'un niveau trop bas elles n'influent pas encore sensiblement sur l'ensemble de l'évolution. D'autres industries, qui sont en général considérées dans la République fédérale comme des industries en expansion (l'industrie chimique par exemple) font même figure en Sarre d'industries en récession, les incidences de la localisation jouant tout particulièrement en l'occurrence.

Le développement des secteurs considérés en général comme prometteurs a eu aussi à pâtir de l'évolution politique. En raison de leurs programmes de production particuliers, de nombreux entrepreneurs n'ont pas pu prendre pied sur le marché fédéral devenu intéressant après le rattachement économique en 1959.

Enfin, l'agriculture est également un secteur en récession. En raison du nombre extrêmement élevé des petites exploitations, l'agriculture évolue moins favorablement en Sarre que dans l'ensemble de la République fédérale. Cette régression libère une main-d'œuvre qui, d'une part, peut faciliter la restructuration en constituant des réserves de travailleurs pour de nouvelles industries mais qui peut, d'autre part, entraîner une charge supplémentaire en cas de récession économique.

L'examen des relations interbranches auquel il est procédé ci-après fait mieux ressortir l'influence défavorable qu'exerce sur le développement économique la structure spécifique constatée.

#### b) Les relations interbranches

En ce qui concerne l'influence exercée dans le cadre de la production par le secteur de l'industrie lourde, certains éclaircissements peuvent être apportés par une exploitation analytique des tableaux des relations interbranches (1). On estime que 30 % de la production brute totale de la Sarre sont déterminés directement et indirectement par la demande finale de produits des secteurs du charbon et de l'acier. Ces secteurs représentant eux-mêmes environ 20 % de la production globale sarroise, les 10 % restants doivent être attribués à la dépendance des autres secteurs à l'égard de l'industrie lourde. Il apparaît en l'occurrence que l'influence de l'industrie sidérurgique est de beaucoup supérieure à celle de l'industrie charbonnière. Les relations, conditionnées par la production, entre les secteurs du charbon et de l'acier et le reste de l'économie sarroise ressortent de la matrice inverse bi-sectorielle reproduite ci-après.

La matrice permet de lire pour chaque branche le montant de la production qui est nécessaire, directement et indirectement, pour la fabrication d'une unité de produit final dans les différents secteurs. Si l'on multiplie les multiplicateurs matriciels de chaque colonne par la demande finale afférente, les montants des lignes fournissent la valeur de la production brute de chaque branche.

(1) Les matrices des coefficients inverses  $(I-A)^{-1}$  nécessaires à cette fin ont été calculées au Centre de calcul de l'Institut des mathématiques appliquées de l'université de Fribourg.

Les considérations qui suivent sont exposées sciemment de façon très prudente car nous estimons qu'une exploitation détaillée des tableaux entrées-sorties ne se justifie pas en raison des lacunes théoriques et pratiques inévitables dans le calcul de tels tableaux.

*Tableau 37 — Multiplicateurs matriciels pour les secteurs charbonnages et sidérurgie et pour les autres secteurs économiques (1963)*

	Secteurs charbonnages - sidérurgie	Autres secteurs
Secteurs charbonnages - sidérurgie	1,220	0,1326
Autres secteurs	0,8278	1,8543

Un exemple permettra de mieux comprendre :

Pour satisfaire une demande finale d'un montant de 10 millions de DM en produits des secteurs du charbon et de l'acier il faut, dans ces secteurs mêmes, une production de 12,2 millions de DM et une de 8,3 millions dans les autres secteurs de l'économie. Pour satisfaire une demande finale de 10 millions de DM en produits de ces autres secteurs, la production de ceux-ci doit atteindre 18,5 millions de DM et celle des secteurs charbon et acier 1,3 millions de DM.

Les incidences du revenu sont également importantes. Elles indiquent dans quelle mesure les revenus découlant directement et indirectement de la production des secteurs charbonnage et sidérurgie influencent, par la voie de la demande finale, la production des autres secteurs. Il n'est pas possible de chiffrer exactement ces incidences, mais il faut toutefois admettre qu'elles sont considérables compte tenu de la structure de l'emploi et des salaires en Sarre.

Une autre incitation à procéder à une étude plus détaillée résulte de l'étroite connexité constatée entre les secteurs charbonnages, mines de minerai et énergie, sidérurgie et transformation de l'acier. Il est intéressant de constater à cet égard comment et dans quelle mesure cet ensemble qui représente environ 40 % de la production brute globale de la Sarre détermine, en raison de l'interrelation existante, le courant de production en Sarre.

A cette fin, un secteur A comprenant les branches charbonnages, mines de minerai et énergie, sidérurgie et industries de transformation de l'acier, est confronté à un secteur B englobant les autres branches économiques (industries des matières de base, industrie des biens de consommation, agriculture et forêts ainsi que les industries des produits alimentaires et stimulants et les services). Il s'agit de savoir dans quelle mesure le niveau de production de chaque branche d'un secteur influence la production de toutes les autres branches du même secteur ou de l'autre secteur. Il apparaît que tant les branches du secteur A que celles du secteur B s'influencent surtout mutuellement, c'est-à-dire à l'intérieur même du secteur. Le lien entre les deux secteurs est relativement lâche, c'est-à-dire que la production des branches du secteur A n'influence que faiblement celle des branches du secteur B et vice versa. Seul  $\frac{1}{8}$  environ de la production brute globale de la Sarre résulte de cette interaction conditionnée par la production. C'est le secteur A qui exerce la plus forte influence, c'est-à-dire

que l'effet stimulateur de sa production est plus grand que celui de l'autre secteur. Cela se traduit également dans le fait que les livraisons du secteur B au secteur A sont en valeur absolue beaucoup plus importantes que les approvisionnements du secteur B auprès du secteur A.

Ces relations peuvent être également illustrées à l'aide de multiplicateurs matriciels pour les deux secteurs A et B :

Tableau 38 — *Multiplicateurs matriciels pour l'ensemble Energie-Acier (A) et les autres branches économiques (B)*

	A	B
A	1,6317	0,2029
B	0,5254	1,6723

Ici également, fournissons tout d'abord un exemple :

Les incidences de la production apparaissent nettement si l'on assigne aux deux secteurs A et B la même demande finale (de nouveau 10 millions de DM). Il en résulte alors que le secteur B doit produire pour 5,3 millions de DM lorsque la demande finale de A équivaut à 10 millions de DM alors que le secteur A ne doit produire que pour 2 millions de DM lorsque la demande finale de B est de 10 millions de DM.

Considérons maintenant quelles sont les incidences effectives de la production en nous fondant sur une répartition de la demande finale globale sarroise qui soit proche de la réalité. A une demande finale dans le secteur A de l'ordre de 2 842 millions de DM, comme ce fut le cas en 1963, correspond une production de 4 637 millions de DM dans ce secteur et une production de 1 493 millions de DM dans le secteur B. Dans ce dernier secteur, une demande finale de 3 466 millions de DM correspond à une production dans le secteur A de 703 millions de DM et de 5 796 millions de DM dans le secteur B. On obtient ainsi pour le secteur A une valeur de production brute de 5 340 millions de DM et pour le secteur B de 7 289 millions de DM (la valeur de la production brute atteint ainsi au total 12 629 millions de DM (cf. *tableau 25*, p. 66).

En ce qui concerne l'interrelation des deux secteurs il apparaît que la production du secteur B stimulée par le secteur A atteint une valeur de 1 493 millions de DM alors que celle du secteur A stimulée par le secteur B n'est que de 703 millions de DM. Si l'on examine de plus près quels sont les facteurs déterminants de la production, on constate que les exportations à destination des autres Länder fédéraux et de l'étranger constituent un élément déterminant essentiel de la production brute sarroise. On peut estimer que plus de la moitié de la production globale sarroise dépend directement ou indirectement des exportations, lesquelles ont pour le secteur A une importance bien plus grande que pour le secteur B. Ainsi la sidérurgie, essentiellement exportatrice, semble

même jouer dans le secteur A le rôle d'une « industrie motrice » (1) alors qu'un tel moteur fait défaut dans le secteur B.

En dépit des relations existant entre l'ensemble « Énergie-Acier » d'une part, et le reste de l'économie d'autre part, il ne faut pas toutefois perdre de vue que ces liens ne sont pas extrêmement forts. En ce qui concerne la structure de la production sarroise, il convient même beaucoup mieux de parler d'une « structure économique bipolaire » (du moins pour la période de 1960 à 1963), et ce dans ce sens que les interdépendances conditionnées par la production se polarisent à l'intérieur des deux secteurs A et B.

L'interdépendance conditionnée par la production est donc beaucoup plus poussée à l'intérieur de l'ensemble « Énergie-Acier » et à l'intérieur de l'ensemble constitué par les autres branches économiques que ne le sont les relations existant entre ces deux secteurs. On est également frappé par le degré de dépendance relativement élevé à l'égard des exportations que manifestent les branches éloignées de la consommation finale (notamment dans le secteur A, les branches charbonnages, sidérurgie et industrie de transformation de l'acier).

Cette interdépendance structurelle spécifique doit avoir influencé le développement économique dans le passé (2) au même titre que l'action propre du marché, par exemple le frein apporté par la faiblesse de la demande à l'expansion de l'industrie lourde. On peut constater que si cette dernière détermine dans une très grande mesure le niveau d'ensemble de la production sarroise, il n'en reste pas moins que d'importants éléments de cette économie ne sont pas influencés d'une façon essentielle par ce secteur (3).

(1) Cf. F. Perroux, Les industries motrices et la croissance d'une économie nationale, *Économie appliquée* t. 45, 1963, p. 151—196. Voir également F. Rosenfeld, Les firmes motrices et la comptabilité régionale, *Cahiers de l'ISEA, Série L, n° 11*, p. 71—73. Selon Rosenfeld il s'agit d'un secteur moteur lorsque  
1° Un pourcentage relativement élevé de la production du secteur est exporté (par pourcentage élevé on entend au moins 60 %) et lorsque

2° les approvisionnements du secteur constituent un pourcentage relativement élevé de la production des secteurs fournisseurs (un seuil n'est pas indiqué, mais il est souligné qu'il faut également tenir compte de la contribution au produit intérieur global).

Ces deux conditions sont réunies par le secteur sidérurgique, avec cette réserve toutefois que c'est principalement le secteur mines et énergie, et non pas tous les secteurs, qui livre à la sidérurgie une part très importante de sa production (cf. les explications fournies plus haut). Contrairement à la sidérurgie dont les exportations représentent plus de 80 % de la valeur de la production brute, la première condition n'est pas remplie pour le secteur de la transformation de l'acier dont le pourcentage des exportations est en moyenne de 40 % environ.

(2) Il est toutefois difficile de porter sur les particularités structurelles constatées une appréciation quant à leur influence sur l'évolution économique, car nous disposons de fort peu de critères permettant de nous représenter en quoi consiste une structure économique « appropriée ». On pourrait recourir ici à une comparaison entre la hiérarchie des groupes économiques déterminée sur la base de matrices triangulaires d'entrées-sorties et l'image normale de la structure d'une économie obtenue dans ses grands traits par une recherche empirique. Il faut toutefois penser que ce qui vaut pour des économies nationales ne peut éventuellement convenir que sous une forme modifiée pour les économies régionales. En particulier, il faudrait connaître les influences exercées sur la hiérarchie des secteurs par le degré de spécialisation (et partant, par la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et l'importance relative des secteurs), ainsi que par le niveau de développement de l'économie régionale (sarroise) et la conception statistique particulière des tableaux triangulaires d'entrées-sorties (eu égard notamment aux distorsions possibles causées dans la hiérarchie des groupes économiques par l'inclusion des importations dans la matrice des transaction). En raison de ces difficultés qui sont encore loin d'être résolues, nous renoncerons ici à étudier et exploiter les résultats de la triangulation.

(3) Nous ne visons ici de nouveau que les incidences de la production ; celles des revenus ne sont pas prises en considération.

## II — *Le tracé des voies de communication et la tarification des moyens de transport, sources de faiblesse du développement économique*

### 1. *Désavantages dans le domaine du transport des pondéreux*

Les transports revêtent une importance particulière pour l'évolution de l'économie sarroise axée sur l'industrie lourde ; les industries charbonnière et sidérurgique doivent disposer de grandes artères de circulation propres au transport des marchandises pondéreuses. L'absence d'une voie d'eau — la Sarre est le seul bassin houiller et sidérurgique insuffisamment raccordé au réseau fluvial européen — a encore ralenti un développement que la structure économique rend déjà médiocre, car la Sarre ne trouve qu'à des distances assez lointaines des débouchés pour ses produits pondéreux. Il s'ensuit que les frais de transport grèvent tout particulièrement le prix de vente final. Si, sur le plan de l'éloignement, la Sarre bénéficie sur le marché d'Allemagne du Sud d'un avantage de situation par rapport à son principal concurrent — le bassin de la Ruhr — cet avantage est plus que compensé par les avantages de fret que la navigation intérieure confère au bassin de la Ruhr pour le transport des pondéreux. C'est ainsi qu'avant l'introduction des tarifs de concurrence potentielle en faveur de la Sarre, le charbon et l'acier de la Ruhr étaient acheminés à moindres frais que ceux de la Sarre à destination de nombreuses localités d'Allemagne du Sud, notamment des centres portuaires.

La mise en application des tarifs C.E.C.A. en 1955 apporta tout d'abord à la Sarre — tributaire de la voie ferrée et alors encore rattachée économiquement à la France — certaines facilités pour ses ventes à destination du sud et du sud-ouest de l'Allemagne, le parcours plus court à travers l'Alsace pouvant alors être choisi pour de nombreuses localités, vers l'Allemagne du Sud en particulier. Depuis le rattachement, il n'y a plus lieu toutefois d'emprunter ce trajet plus direct car désormais les tarifs C.E.C.A. ne sont plus applicables en l'occurrence étant donné qu'il s'agit d'un trafic en transit assurant la liaison de deux points situés sur le réseau intérieur allemand (1).

Cette modification de la situation tarifaire liée au rattachement a détérioré la position concurrentielle de la Sarre vis-à-vis de la Lorraine et de la Ruhr sur les marchés du sud et du sud-ouest de l'Allemagne, étant donné que les envois lorrains, par exemple, à destination de cette région, continuent à bénéficier des tarifs C.E.C.A. et qu'ainsi, malgré un plus grand éloignement, ils sont en partie frappés de frais de transport moins élevés que les produits sarrois.

Ces désavantages, dont l'effet se fait sentir depuis longtemps déjà, ont amené à envisager la construction d'un canal de Sarrebruck à Ludwigshafen (canal Sarre-Palatinat). Les projets ayant récemment pris forme, la Bundesbahn, pour éviter la construction du canal, a introduit des tarifs de concurrence potentielle qui ont de nouveau amélioré la position de la Sarre sur le marché d'Allemagne du Sud. Nous examinerons plus loin dans quelle mesure ces tarifs

(1) Les tarifs C.E.C.A. ne s'appliquent qu'aux transports à destination d'un pays de la Communauté et non pas lorsque le lieu de destination, situé également dans le pays expéditeur, est atteint en transitant à travers un pays étranger, que celui-ci fasse partie ou non de la C.E.C.A.

peuvent apporter une solution durable aux problèmes de transport, compte tenu notamment de l'opposition manifestée par la Commission de la C.E.E.

## 2. *Désavantages dans les autres domaines de transport*

Alors que pour le transport des marchandises pondéreuses le préjudice causé par l'absence de voies d'acheminement appropriées a pu être en partie compensé par des accords tarifaires, une telle solution s'avère difficile dans les autres domaines. C'est pourquoi ici le tracé défavorable de la plupart des voies de communication freine le développement économique de la Sarre. En effet, en dépit de sa position au centre des pays de la C.E.E., la Sarre n'est pas touchée par les grands axes de trafic à l'égard desquels elle occupe même une position marginale.

Le rapport entre distance par voie ferrée et distance à vol d'oiseau entre la Sarre et les grandes cités industrielles d'Europe occidentale se révèle, par exemple, très défavorable par comparaison avec d'autres centres européens. A cela s'ajoute que, dans de nombreux cas, la vitesse moyenne des trains est insuffisante, inconvénient qui se fait surtout sentir lorsqu'il est nécessaire d'avoir un trafic rapide à la fois pour les transports de voyageurs et de marchandises.

Une amélioration du réseau routier pourrait résulter du raccordement au réseau allemand d'autoroutes. La prolongation de l'autoroute sur le territoire français, laquelle favoriserait les ventes dans ce pays, en est par contre toujours au stade des projets. Il est certain que la situation géographique de la Sarre se trouverait améliorée par l'achèvement de l'axe de trafic entre la zone Rhin/Main et Paris qui revêtait autrefois une grande importance.

Les voies directes de grande communication reliant la Sarre à la région Rhin/Ruhr sont insuffisantes et particulièrement inadaptées à la circulation des poids lourds. Ces routes ne permettent un trafic rapide ni pour les personnes, ni pour les marchandises. Cela est d'autant plus regrettable que la Sarre entretient également avec cette région industrielle des relations commerciales étroites. Quant au réseau routier intérieur il a beaucoup à souffrir du grand nombre de traversées de localités.

Les liaisons aériennes ne sont pas non plus excellentes. A cet égard, il faut spécialement regretter l'arrêt d'exploitation de la liaison provisoire entre Sarrebruck et Düsseldorf qui a privé récemment la Sarre, grosse exportatrice, d'un moyen d'accès rapide avec sa clientèle du monde entier.

## III — *Le faible taux d'utilisation du potentiel de travail en tant que cause et conséquence des conditions particulières à la Sarre*

### 1. *Taux d'activité peu élevé*

a) L'activité féminine réduite et l'invalidité précoce des hommes, conséquences de la structure économique particulière de la Sarre

L'étude de la situation de l'emploi en Sarre fait apparaître un taux d'activité globale relativement faible surtout en ce qui concerne les femmes. Il faut

en voir la raison dans la structure économique du pays qui est axée sur l'industrie lourde. Cette dernière offre, d'une part, relativement peu d'emplois pour les femmes et, d'autre part, elle entraîne fréquemment une invalidité précoce chez les hommes, ce qui se traduit par un abaissement du taux d'activité des hommes à partir de 45 ans environ.

Sa structure spécifique a jusqu'ici empêché la Sarre d'utiliser à plein son potentiel de main-d'œuvre féminine (1). Il faut donc voir dans la faiblesse relative du taux d'activité globale une raison du niveau de développement peu élevé atteint par la Sarre, car en effet les différences entre les revenus par tête régionaux et la moyenne fédérale reposent en partie sur des disparités dans les taux d'activité. Les femmes sarroises exerçant surtout une activité ménagère ne perçoivent pas de revenus susceptibles d'être recensés statistiquement. Le revenu moyen de la population de cette région est donc, toutes choses égales par ailleurs, d'autant plus bas que le pourcentage des femmes actives est faible par rapport à l'ensemble de la population (2).

b) L'attitude des femmes en ce qui concerne l'exercice d'une activité professionnelle

Si, dans le chapitre précédent, on a attribué à la structure économique le faible taux d'activité des femmes, une certaine réserve semble toutefois s'imposer. Comme le montre l'étude déjà mentionnée (3), s'il y a effectivement insuffisance de possibilités d'emploi pour les femmes, il semble surtout que le désir d'exercer une activité professionnelle soit moins vif chez les femmes de la Sarre que dans d'autres régions. D'une part, le salaire des hommes est élevé dans l'industrie lourde, ce qui rend superflu le travail de la femme pour accroître les revenus familiaux ; d'autre part, la structure de l'habitat en Sarre n'incite pas les femmes mariées à rechercher un emploi car les lieux de résidence sont souvent très éloignés des lieux de travail et l'entretien des maisons unifamiliales et de leurs jardins exige beaucoup de temps.

Si ce comportement a un effet négatif sur le niveau de développement économique, il ne doit pas moins être jugé très favorablement sur le plan social. La femme non active peut se consacrer entièrement aux soins de son foyer notamment à l'éducation des enfants. En fait, de ce point de vue également, rien ne devrait s'opposer à une réintégration de la femme mariée dans la vie professionnelle vers 40 ou 45 ans, lorsque les enfants ont acquis une certaine indépendance.

Il convient toutefois de ne pas attribuer à cette mentalité un rôle trop important dans la faiblesse du développement économique de la Sarre. A l'occasion

---

(1) Les nombreux projets d'implantation qui reposaient sur l'emploi d'une main-d'œuvre féminine et qui ont été couronnés de succès prouvent qu'il existe effectivement de telles réserves en Sarre.

(2) Cf. H. Giersch. Problèmes de la répartition régionale des revenus, in : Problèmes de l'équilibre spatial dans la science économique. Documents du Verein für Sozialpolitik, tome 14, Berlin 1959, p. 98.

(3) Cf. Chambre du travail de la Sarre (édit.) : Les hommes de la Sarre, op. cit. p. 19 et p. 37 de la présente étude.

de mesures de reconversion prises dans diverses régions (dans le Palatinat et en Sarre même) il est apparu que les femmes acceptent une activité lorsque des possibilités favorables de travail leur sont offertes (1).

## 2. *Les migrations quotidiennes facteur de diminution du rendement*

En Sarre, les conditions de travail sont caractérisées par des déplacements quotidiens extrêmement longs entre le domicile et le lieu de travail. Des courants migratoires de cette ampleur se rencontrent en principe dans toutes les zones de concentration industrielles où généralement le nombre des travailleurs occupés excède celui de la main-d'œuvre résidante. Mais en Sarre la longueur et la durée des trajets dépassent de loin ce qu'on peut constater dans les régions comparables (2).

Cette migration quotidienne est surtout préjudiciable sur le plan social. La longueur des trajets entraîne une absence prolongée hors du foyer avec toutes les répercussions que cela peut avoir sur la vie familiale et le repos. En outre, les longs déplacements aux heures de pointe dans des moyens de transport surchargés ou dans des rues encombrées consomment l'énergie et entraînent une baisse de rendement dans le processus de travail proprement dit. Si les travailleurs étaient occupés à proximité de leurs domiciles, ce qui supprimerait les effets négatifs des déplacements journaliers, il devrait en résulter un travail plus productif, et partant un accroissement du rendement dans l'ensemble de l'économie.

C'est pourquoi on est tenté d'envisager la création de possibilités d'emplois aux lieux mêmes de résidences pour simplifier la vie des travailleurs et décongestionner les moyens de transport. Il conviendrait toutefois de ne pas surestimer à court terme la proportion des « navetteurs » qui seraient désireux de travailler près de leurs domiciles car l'attachement à l'ancienne entreprise ainsi que des questions de prestige (par exemple, le fait de travailler dans une grande ville) sont des facteurs dont il faut tenir compte.

## 3. *Les pertes migratoires en tant que cause et conséquence du développement économique*

Le bilan migratoire de la Sarre n'a pas été uniforme au cours de ces dernières années. Si jusqu'en 1962 des gains parfois sensibles ont pu être enregistrés, des pertes se sont manifestées ensuite dans le bilan global. Étant donné que l'avenir de régions axées principalement sur la mine et la sidérurgie apparaît aujourd'hui en général moins prometteur et que le pouvoir d'attraction de ces régions se trouve ainsi affaibli — la Rhénanie-Westphalie aussi a eu des pertes migratoires intérieures ces derniers temps — on ne saurait non plus envisager que

(1) Cf. également Commission de la C.E.E., Amélioration structurelle des anciennes régions industrielles, tome 1 : Rapport, Bruxelles 1964, p. 47.

(2) Cf. Graphiques 4a—d, p. 43 et 45.

la Sarre ait un solde migratoire intérieur positif <sup>(1)</sup>, du moins dans un avenir immédiat alors que les mesures de politique structurelle ne feront pas encore pleinement sentir leurs effets. Si le développement économique des régions ainsi menacées continuait à décliner, il pourrait s'ensuivre une recrudescence de l'émigration, surtout des éléments jeunes et actifs ; les personnes âgées demeurant, il se produirait un vieillissement de la population et de la main-d'œuvre localement disponible.

Le mouvement migratoire cesse alors d'être une simple conséquence de l'évolution économique, il devient une cause en soi car le vieillissement de la population d'une région affaiblit son dynamisme économique. Les mouvements migratoires peuvent ainsi déclencher des processus cumulatifs <sup>(2)</sup>, même lorsque le bilan migratoire est équilibré par des apports de travailleurs étrangers dont la qualification est moindre que celle des travailleurs indigènes actifs et professionnellement compétents qui abandonnent la région.

Sur le plan régional il convient également de porter un jugement négatif sur l'émigration dans la mesure où les investissements effectués pour la formation des travailleurs cessent de profiter à la région, laquelle doit cependant subvenir en partie à l'assistance des gens âgés qui demeurent fixés dans le pays <sup>(3)</sup>.

Si du fait de ce processus cumulatif, l'émigration vient à excéder l'accroissement naturel de la population et que celle-ci régresse dans son ensemble, les infrastructures existantes, qui sont pratiquement fixes, ne sont plus utilisées à plein, ce qui peut occasionner en dernier ressort des pertes pour l'ensemble de l'économie.

#### IV — *Les retards dans le domaine de l'enseignement*

Bien qu'on puisse observer, en Sarre également, une corrélation positive entre l'accroissement du produit national et la fréquentation scolaire relative <sup>(4)</sup>, — la demande dans le domaine de l'instruction croissant avec le développement économique selon Carnap et Edding <sup>(5)</sup> — les indices du niveau de l'enseignement en Sarre restent encore dans de nombreux cas loin derrière ceux d'autres Länder. Par ailleurs, la prise de conscience que l'instruction constitue un capital

(1) Cf. également l'étude prospective ci-après de l'évolution économique sarroise qui aboutit à cette conclusion qu'à défaut de mesures de politique structurelle il convient de s'attendre à des pertes migratoires. Au rebours de cette thèse, dans leur étude « Perspectives d'évolution de l'économie sarroise dans l'espace économique allemand et ouest-européen » Sarrebruck 1964, O. Sievert et M. Streit admettent que, même dans une hypothèse pessimiste, le bilan migratoire sera équilibré. A cet égard, il faut remarquer qu'à un solde migratoire intérieur positif dans un Land correspond nécessairement un solde négatif dans un autre.

(2) Cf. G. Myrdals. Principe de causalité circulaire et cumulative. Consulter à ce sujet son livre : *Théorie économique et régions sous-développées*, Stuttgart 1959, p. 9.

(3) Il n'y a pas lieu d'aborder ici les problèmes connexes de la péréquation financière.

(4) La fréquentation scolaire relative représente le pourcentage des élèves d'un âge donné par rapport à l'ensemble de la population résidente.

(5) Cf. R. v. Carnap et F. Edding : *La fréquentation scolaire relative dans les Länder de la République fédérale 1952—1960*, Francfort/Main 1962.

productif n'est pas encore généralisée tant s'en faut et il appartient ici aux pouvoirs publics d'éclairer l'opinion.

Les retards dans le domaine de l'enseignement doivent retenir tout particulièrement l'attention si l'on veut faciliter la restructuration et promouvoir la croissance économique liée elle-même à la transformation des structures (1). Cette dernière entraîne des modifications dans les exigences posées en matière de qualifications professionnelles. Ces modifications sont d'autant mieux réalisables que le degré moyen de formation de la population est plus élevé. Une bonne formation de base, des cours de perfectionnement professionnel et des possibilités de rééducation sont propres à relever le niveau de formation. Si ces conditions ne sont pas remplies, l'inclusion de nouvelles fabrications dans le programme régional de production (restructuration) peut, le cas échéant, se heurter à des difficultés. Les investissements corporels répondant aux techniques les plus récentes peuvent alors ne pas avoir une entière productivité.

Le développement technique nécessite d'une part une spécialisation poussée et d'autre part la possibilité d'une grande mobilité professionnelle.

La mobilité professionnelle que l'individu peut tirer d'une formation de base solide (plus grande fréquentation des collèges ou lycées) signifie pour lui une sécurité accrue car « la conception corporative d'une profession dans laquelle on est engagé du berceau à la tombe répondra encore moins aux exigences de l'avenir qu'à celles du présent » (2).

Les études ont montré que la Sarre ne satisfait pas encore pleinement à ces exigences, bien que précisément, dans sa situation économique, des transformations structurelles apparaissent inévitables. L'insuffisance de la formation apparaît tout particulièrement dans le fait qu'un pourcentage relativement élevé des élèves ne fréquente que l'école primaire, et ce malgré la corrélation positive, dont nous avons parlé, existant entre la croissance du revenu national et l'exigence d'une formation scolaire plus poussée. C'est pourquoi, dans l'ensemble, il faut reconnaître que la Sarre a encore beaucoup à rattraper dans le domaine de l'enseignement (3).

(1) Cf. le rapport annuel 1965—66 du Conseil d'experts chargé de formuler un avis sur l'évolution économique générale : Stabilisation sans stagnation, Stuttgart/Mayence 1965, p. 173.

(2) Conseil d'experts, rapport annuel 1965—1966, loc. cit. p. 178.

(3) Cf. P. Springer, op. cit. 305.

## Deuxième partie

### LES PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE SARROISE AU COURS DES QUINZE PROCHAINES ANNÉES

#### TENDANCES ET POSSIBILITÉS D'ACTION POSITIVE

##### A – L'évolution probable de l'économie et du potentiel de main-d'oeuvre d'ici 1980

###### I – *But et méthode de prévision*

L'analyse de l'économie sarroise se solde par un bilan à bien des égards défavorable. Ce serait toutefois une erreur que de vouloir fonder des propositions d'amélioration sur les seuls résultats de cette analyse car on ne sait pas si la situation économique ne s'améliorera pas « d'elle-même ». D'où la nécessité de prévoir ce que serait l'évolution de l'économie en l'absence de toutes mesures spécifiques. Si l'on s'est toutefois écarté de ce principe en ce qui concerne l'industrie sidérurgique, il y a à cela deux raisons. On ne saurait d'abord escompter que la sidérurgie sarroise, avec son actuelle structure de production, soit encore compétitive en 1980. Mais par ailleurs, dans les sphères où s'élabore la politique économique, on tend à maintenir cette sidérurgie en Sarre (sans que l'on sache cependant si le traitement du minerai continuera à se faire sur place <sup>(1)</sup>). En dehors de toutes autres considérations, il semble absolument nécessaire pour les vingt prochaines années, de conserver une industrie sidérurgique en Sarre — ou d'en conserver au moins les stades de transformation — pour la simple raison que sa disparition entraînerait inéluctablement une chute brutale de l'emploi, dépassant largement les pronostics formulés ci-après en cette matière. Mais l'industrie sidérurgique ne peut subsister en Sarre qu'au prix d'une transformation radicale des conditions de production, intervenant le plus tôt possible d'ici 1980. La réalisation de la prévision qu'on va lire dépend pour une part des méthodes adoptées et des hypothèses retenues. Mais il faut espérer aussi qu'une impulsion sera par là même donnée à une action de politique économique, susceptible justement d'enrayer la marche prévue des événements <sup>(2)</sup>.

(1) Cf. sur ce point le rapport spécial de R. Wasmuht, où sont précisées les possibilités d'implanter ailleurs les usines où s'effectuent les opérations de traitement du minerai.

(2) Nous partageons en cela les idées de Jöhr et Kneschaurek sur le but des prévisions. Cf. W. A. Jöhr et F. Kneschaurek : La prévision comme base de la politique économique, in : Diagnostic et pronostic : problèmes touchant les méthodes des sciences économiques, Publications du Verein für Sozialpolitik, NF Tome 25, Berlin 1962, p. 426.

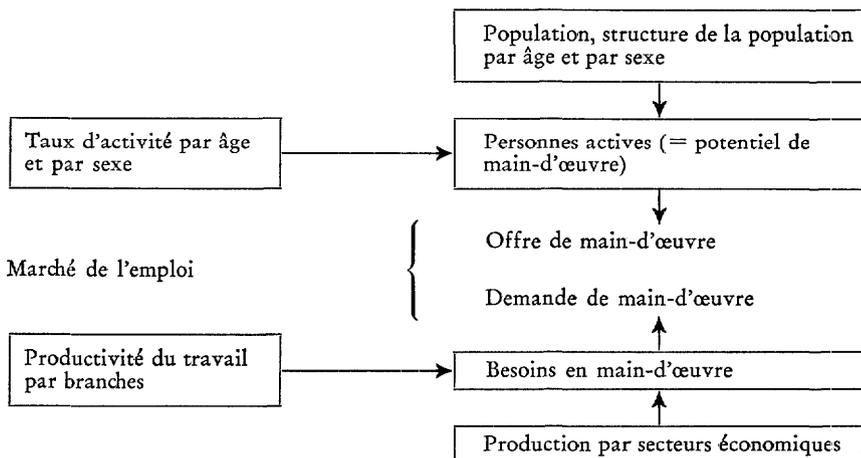
Une vue générale de l'évolution économique future exige que l'on combine des prévisions portant sur plusieurs phénomènes. Il faut commencer par prévoir quelle sera la population de la Sarre, en admettant qu'il ne se produise pas de migrations. Ainsi aura-t-on prévu le mouvement démographique naturel. Connaissant l'âge où l'on entre normalement dans la vie active et celui où l'on en sort, il sera aisé de déduire de la population totale le nombre des personnes actives.

Le second pas consiste à établir une projection de l'activité économique de la Sarre. On le fera au moyen de prévisions de la production globale ventilées par secteurs. A cet effet, on commencera par estimer ce que sera l'évolution de la production des secteurs critiques — mines et sidérurgie — en s'appuyant en partie sur les rapports spéciaux. Ensuite, à l'aide de tableaux entrées-sorties mettant en lumière les relations interbranches, on s'efforcera de déterminer la production du reste de l'économie, subdivisée en ses trois grands secteurs : agriculture — sylviculture, autres productions non agricoles, commerce — transports — services.

Le niveau de la production globale ne représente pourtant qu'un résultat intermédiaire car en définitive c'est le potentiel de main-d'œuvre et les besoins en main-d'œuvre de la Sarre qu'il s'agit de confronter. Les besoins seront calculés à l'aide du produit intérieur brut ventilé par secteurs économiques et de prévisions de la productivité du travail établies pour chacun des secteurs (1).

Le potentiel de main-d'œuvre, qui s'obtient au moyen d'une prévision démographique, et les besoins en main-d'œuvre, qui résultent de l'évolution

### Schéma des relations entre les phénomènes économiques et démographiques



(1) Pour cela il faut au préalable calculer (à l'aide de coefficients constants de PIB) les produits intérieurs bruts correspondant aux différentes productions brutes.

probable de l'économie, représentent théoriquement l'offre et la demande telles qu'elles se forment sur le marché de l'emploi. Entre elles, il peut y avoir équilibre, mais un déficit ou un excédent peuvent aussi se manifester. Bien que la possibilité de migrations économiquement induites ne permette pas d'escompter qu'un excédent de main-d'œuvre fasse sentir à coup sûr tous ses effets à l'échelon d'une région, la constatation d'un excédent (sans migrations induites) amène précisément à se demander s'il ne faut pas, dans la région considérée, s'opposer à une migration probable par des mesures relevant de la politique économique.

Pour terminer, la marche suivie dans le cadre de notre prévision peut être encore éclairée par le schéma de la page 128.

## II — L'évolution probable de la population et de l'économie d'ici 1980

### 1. Prévision de la population et du potentiel de main-d'œuvre

#### a) La population totale en 1980

Si l'on se réfère à ce schéma, on voit qu'une prévision des besoins de la Sarre en main-d'œuvre exige un pronostic préalable sur la population totale. Le meilleur moyen serait sans doute alors d'appliquer directement les coefficients spéciaux qui caractérisent les mouvements démographiques et s'obtiennent par extrapolation de la tendance. Cette méthode suppose toutefois une masse énorme de calculs. Lorsque la prévision existe déjà pour un ensemble, comme la République fédérale, il est possible de prévoir, par des méthodes indirectes, pour une partie de cet ensemble, comme la Sarre.

Les méthodes indirectes dont il vient d'être question consistent à comparer les données structurelles de la région avec celles de l'ensemble et, si l'on observe des écarts, à apporter les correctifs nécessaires. On se référera à la prévision de la population établie par l'Office fédéral de la statistique pour l'ensemble de la République fédérale<sup>(1)</sup>. Les calculs pour la Sarre sont basés sur une évolution moyenne. A signaler encore que l'on a éliminé les mouvements migratoires franchissant les frontières sarroises.

La comparaison des données structurelles fait apparaître certaines différences entre la pyramide des âges sarroise et celle de la République fédérale. Pendant la période 1951—1961, les jeunes générations ont été relativement mieux représentées en Sarre que dans la République fédérale (cf. *tableau 7*), puisque les naissances (nombre d'enfants nés viables pour 1 000 personnes de population moyenne) y ont été supérieures d'environ 2 ‰, la mortalité sarroise étant par ailleurs inférieure de 1 ‰ à celle de la République fédérale. Avec un total

(1) Cf. Office fédéral de la statistique ; Population et civilisation, Série 1 : Situation et mouvement démographique ; Étude spéciale : prévision de la population pour les années 1964 à 2000. Les derniers calculs de l'Office, dont il n'était plus possible de tenir compte ici, donnent toutefois à envisager un accroissement démographique plus important dans la République fédérale (cf. *Prévision démographique pour les années 1966 à 2000*. In : *Wirtschaft und Statistik 1966*, cahier 11, p. 677). Toutefois l'offre de main-d'œuvre inférée ci-après pour l'année 1980 ne devrait guère en être affectée car l'entrée dans la vie active des personnes nées à partir de 1965 ne doit avoir lieu normalement qu'après 1980.

annuel de 9 ‰, l'excédent des naissances en Sarre a donc dépassé de 3 ‰ celui de la République fédérale au cours des dernières années. On notera en outre que la proportion respective des sexes est plus équilibrée en Sarre qu'en République fédérale.

Peut-être assistera-t-on, à long terme, à un rapprochement de ces données structurelles ; il ne faut pas moins tenir compte de l'écart actuel pour la période considérée ici. En effet, le mouvement naturel de la population sarroise sera plus rapide que celui de la République fédérale, ce qui nous oblige dans la présente étude à corriger en conséquence le pronostic moyen établi pour l'ensemble du territoire fédéral.

Pour calculer la population sarroise de 1980, on partira de la population de 1964 ventilée par classes d'âge et on extrapolera en appliquant les taux de mortalité par âge et par sexe de la République fédérale, corrigés pour tenir compte des particularités de la Sarre.

Cette extrapolation donne la population probable de la Sarre (de 16 à 90 ans et au-dessus) en 1980. Le reste correspond aux individus nés entre 1965 et 1980. Ces naissances seront, elles aussi, estimées par des méthodes indirectes. Selon l'Office fédéral de la statistique, il y aura en 1980 environ 24 ‰ de personnes âgées de 0 à 16 ans dans la République fédérale. Compte tenu de la natalité plus forte de la Sarre, la proportion a été majorée et fixée à 25 ‰.

La population totale de la Sarre s'obtient donc pour 75 ‰ par extrapolation, et pour 25 ‰ par inclusion des naissances qui se produiront entre 1965 et 1980. La méthode de calcul appliquée ici donne environ 1,24 million de personnes (1), dont la composition par âge et par sexe ressort du tableau 39.

Un résultat mérite d'être souligné : la proportion de la population d'âge actif (de 15 à 65 ans) diminuera au profit notamment des personnes âgées (plus de 65 ans).

#### b) Le potentiel de main-d'œuvre en 1980

Le potentiel de main-d'œuvre se calcule à partir de la population totale sur la base des taux d'activité, par âge et par sexe, des différentes générations. On ne peut guère s'attendre à ce que les taux en question, calculés pour la Sarre en 1961, demeurent constants car l'entrée en jeu de facteurs importants laisse prévoir des modifications. C'est ainsi que la prolongation de la scolarité (adjonction d'une dixième année d'études et fréquentation accrue des établissements secondaires) fera baisser le taux d'activité des individus de 15 à 20 ans. La diminution de l'emploi dans les industries minière et sidérurgique entraînera un recul de l'invalidité précoce et relèvera, du même coup, le taux d'activité des hommes d'âge mûr. De même, l'activité professionnelle féminine, très faible en Sarre à l'heure actuelle, semble devoir atteindre à l'avenir un niveau plus élevé. Ainsi,

(1) Isbary, Les incidences du mouvement démographique d'ici l'an 2000 sur l'aménagement de la Sarre, Sarrebruck 1964. Appliquant la même méthode, l'auteur estime que l'accroissement de la population se situera entre 131 000 et 175 600 habitants. Mais comme Isbary fait entrer les migrations en ligne de compte, ces chiffres ne sont guère comparables avec ceux que nous donnons ici.

Tableau 39 — Pyramide des âges de la population sarroise en 1965 et 1980  
(en milliers)

1965						
Groupe d'âge	Total		Hommes		Femmes	
	en valeur absolue	en %	en valeur absolue	en %	en valeur absolue	en %
de 0 à 15 ans	288,1	25,6	147,5	27,4	140,6	24,0
de 15 à 45 ans	466,4	41,5	232,1	43,1	234,3	40,0
de 45 à 65 ans	259,7	23,1	113,6	21,1	146,1	24,9
65 ans et au-dessus	110,1	9,8	45,2	8,4	64,9	11,1
<b>Total</b>	<b>1124,3</b>	<b>100,0</b>	<b>538,4</b>	<b>100,0</b>	<b>585,9</b>	<b>100,0</b>
1980						
de 0 à 15 ans	310,0	25,0	159,0	26,4	151,0	23,7
de 15 à 45 ans	502,2	40,5	256,1	42,5	246,1	38,6
de 45 à 65 ans	260,4	21,0	122,6	20,3	137,8	21,6
65 ans et au-dessus	167,4	13,5	64,9	10,8	102,5	16,1
<b>Total</b>	<b>1240,0</b>	<b>100,0</b>	<b>602,6</b>	<b>100,0</b>	<b>637,4</b>	<b>100,0</b>

Source : pour 1965, Office statistique de la Sarre ; pour 1980, prévision personnelle.

Tableau 40 — Personnes actives et taux d'activité en Sarre en 1980

Groupe d'âge	Personnes actives (en milliers)			Taux d'activité		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
de 15 à 45 ans	354,2	236,2	118,0	70,5	92,2	47,9
de 45 à 65 ans	155,2	105,5	49,7	59,6	86,0	36,1
65 ans et au-dessus	10,6	6,3	4,3	6,3	9,7	4,2
<b>Total</b>	<b>520,0</b>	<b>348,0</b>	<b>172,0</b>	<b>41,9</b>	<b>57,7</b>	<b>27,0</b>

les taux d'activité sarrois se rapprocheront de ceux de la République fédérale (1). Ces considérations nous amènent à prévoir pour 1980 une population active sarroise caractérisée par les chiffres ci-dessous.

De 434 706 en 1961, le nombre des personnes actives passe à environ 520 000 en 1980, ce qui est un progrès très considérable. La principale raison doit en être recherchée dans l'activité plus grande des femmes. Si le nombre des

(1) Cf. également PROGNOSE AG. La république fédérale d'Allemagne en 1980. Rapport n° 1, Bâle 1965, tableau 50\*. — D'après cette prévision le taux de l'activité féminine reste inférieur à celui de la République fédérale. Mais il reste du même ordre que le taux obtenu en faisant la moyenne des 10 pays suivants : Belgique, République fédérale, Danemark, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et Etats-Unis. Cf. Annuaire statistique de la République fédérale 1964, p. 38\*.

hommes actifs s'accroît en valeur absolue, leur taux d'activité diminue par rapport à 1961, ce qui s'explique essentiellement par la proportion croissante des personnes âgées de sexe masculin. Chez les femmes également, la tendance est à l'augmentation du pourcentage des personnes âgées. Mais le taux de l'activité féminine ne s'en ressent pas encore car cette tendance est plus que compensée par l'accroissement de l'activité des femmes.

Il reste à examiner l'autre aspect du marché du travail : les besoins en main-d'œuvre. Pour cela on établira une prévision de l'évolution économique des divers secteurs.

## 2. *L'évolution probable de l'économie d'ici 1980*

a) L'évolution probable de l'industrie sidérurgique d'ici 1980

aa) La production sidérurgique d'ici 1980

Le mieux semble être d'étudier d'abord du côté de l'offre, c'est-à-dire de la capacité, la production possible des laminoirs sarrois jusqu'en 1980. Toutefois, pour des raisons statistiques d'ordre pratique, il ne saurait être question de prévoir ici directement cette production, mais bien une production d'acier brut qui lui serait équivalente (1).

En admettant qu'il ne se produira dans la sidérurgie sarroise aucune amélioration profonde des conditions de production, il semble injustifié d'espérer la persistance de l'expansion de la production sarroise d'acier brut au rythme enregistré dans le passé. Autrement dit, rien n'autorise à extrapoler jusqu'en 1980 la tendance qui se dégage de la période 1950-1964. En effet, avec la structure actuelle de sa production, la sidérurgie sarroise ne devrait plus être compétitive en 1980. Il ne suffirait même pas d'appliquer les mesures indiquées plus haut (complexe sidérurgique moderne ou mesures de rationalisation d'effet équivalent) pour qu'à long terme et par-delà les fluctuations, la tendance actuelle de la production sarroise d'acier brut puisse être maintenue à l'avenir. Quant à la possibilité d'améliorer cette tendance, elle apparaît comme une vue de l'esprit étant donné l'évolution de l'industrie sidérurgique dans le monde.

L'évolution à long terme techniquement possible de la production sidérurgique sarroise peut se décomposer en plusieurs phases. C'est à partir de 1970 au plus tôt qu'on peut escompter le début d'une rationalisation de grande envergure, dont la fin pourrait se situer en 1975. Jusqu'en 1975, il faut plutôt s'attendre à une stagnation, étant donné les difficultés prévisibles inhérentes à toute réorganisation (absence de réinvestissements dans les installations anciennes). Pour que la production augmente sensiblement, il faudra patienter jusqu'en 1975, une fois que seront achevées les installations nouvelles, plus productives, qui pourraient laminer au maximum en 1980 — dans l'hypothèse la plus favorable, où la tendance de la production de lingots serait de nouveau atteinte en 1980 — un tonnage d'acier brut de l'ordre de 6,4 millions de tonnes. Cette hypothèse est représentée sur le graphique 9 (variante I).

(1) Il s'agit donc de convertir des produits laminés en un certain tonnage d'acier brut.



L'accroissement de production pour la période 1975–1980 admis dans la variante I est toutefois probablement trop optimiste, de sorte que la préférence sera donnée à une seconde variante qui ne retient, pour la période postérieure à 1975, qu'une expansion correspondant à la croissance moyenne du passé. La production de laminés de 1980 atteindrait alors une valeur exigeant la mise en œuvre de 5 M/t d'acier brut, bien comptés (variante II).

Une troisième possibilité qui, en raison de ce qui a été dit dans la 1<sup>ère</sup> partie du présent mémoire, est certes improbable mais qui ne saurait toutefois être absolument exclue, consiste dans le fait qu'en 1980, la production de fonte ait cessé en Sarre (variante III) les opérations de transformation s'y poursuivant néanmoins.

Pour pouvoir vérifier la production possible d'acier brut en Sarre, déterminée en fonction de l'offre, en nous plaçant sur le plan de la demande, il suffit de se fonder sur la première variante (6,4 millions de tonnes d'acier brut) ; en effet, l'écoulement possible de 6,4 M/t implique naturellement la possibilité d'en vendre 5 M/t seulement.

En ce qui concerne la demande d'acier brut sarrois (ou sa transformation en produits finis laminés), ce sont les marchés ouest-allemand et français qui présentent le plus d'intérêt. Occupons-nous d'abord de la demande interne.

Pour estimer l'expansion, il faut déterminer la demande du marché de la République fédérale en acier brut en 1980. Pour les années 1950–1964, on a calculé (en prix constants de 1954) le rapport existant dans la République fédérale entre l'approvisionnement du marché en acier brut et le produit intérieur brut. Après élimination des fluctuations conjoncturelles, on a trouvé un rapport à peu près constant de 105 000 tonnes d'acier brut pour 1 milliard de DM de produit intérieur brut. La perspective d'un renforcement de la concurrence des produits de substitution<sup>(1)</sup> fait apparaître comme très vraisemblable une baisse de ce rapport et incite à en ramener le premier terme à 100 000 tonnes pour l'année 1980.

Le produit intérieur brut de la République fédérale corrigé de l'influence des prix, devant atteindre selon PROGNOS environ 600 milliards de DM en 1980, il en résulte une demande d'acier brut de 55 M/t dans la République fédérale. La contribution de la sidérurgie sarroise à cet approvisionnement global est essentiellement déterminée par la demande dans les Länder du Sud. Son évaluation suppose la connaissance de la demande d'acier brut des marchés des Länder entrant ici en ligne de compte, à savoir principalement la Hesse, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, le Bade-Wurtemberg, la Bavière, mais aussi la Rhénanie-du-Nord-Westphalie. L'estimation de cette demande peut ici se faire (comme plus haut pour l'ensemble de la République fédérale) à l'aide des pro-

---

(1) Surtout de la part de l'aluminium, des matières plastiques et du béton armé. Cf. M. T. Pasdach : La demande d'acier à long terme dans la République fédérale. Bases de détermination et pronostic jusqu'en 1975. Publications de l'Institut des Sciences sociales et économiques de l'université de Bonn, n° 6, Cologne/Opladen, 1966, p. 42. En fait, l'évolution récente nous donne à penser qu'il convient de s'attendre à des substitutions ayant un effet beaucoup plus important.

duits intérieurs bruts des Länder, tels qu'ils ont été prévus par PROGNOSES. Il en ressort que pour 1980, la demande d'acier brut des marchés des Länder qui nous intéressent sera d'environ 42 M/t. Si l'on admet que la part de l'acier sarrois dans cet approvisionnement sera alors dans chaque cas à peu près la même qu'en 1964 (1), on conclut que la Sarre fournira environ 3,1 M/t d'acier brut (2) à la République fédérale.

Nous avons fait un raisonnement analogue en ce qui concerne la demande d'acier brut sarrois en France, (tant en ce qui concerne la croissance du produit national brut que le tonnage brut vendu correspondant à 1 milliard de francs du produit national brut). Si l'on calcule la demande française d'acier brut sarrois en admettant que le pourcentage d'acier sarrois absorbé par le marché français demeurera constant, on obtient 2,1 M/t d'acier brut, avec la possibilité de variation entre 1,8 et 2,5 M/t selon les différentes estimations proposées du produit national. On a retenu ici le chiffre moyen de 2,1.

Dans le reste du monde, la demande d'acier sarrois devrait se maintenir en 1980, en valeur absolue, au même niveau qu'en 1964. Une telle évolution est possible car, en raison de la forte expansion de l'industrie sidérurgique dans ces pays, les débouchés des usines européennes y diminueraient considérablement.

Il résulte des considérations qui précèdent qu'en 1980, sur la base des possibilités d'absorption du marché, la production d'acier brut sarrois devrait se situer entre 5 et 6 millions de tonnes. A cet égard, l'avantage de situation vis-à-vis du marché d'Allemagne du Sud ne pourra être mis pleinement à profit que si les tarifs de transport se situent à un niveau analogue à celui des tarifs de concurrence potentielle. Le volume de production de 5 M/t d'acier brut cité dans la variante II semble parfaitement réalisable en raison des considérations exposées. Un volume de production d'acier brut de 6,4 M/t (variante I), tout en ne se justifiant pas a priori sur le plan du marché, continuera toutefois à être retenu ci-après comme hypothèse la plus favorable.

#### ab) L'emploi dans l'industrie sidérurgique en 1980

Pour chiffrer la main-d'œuvre qui sera nécessaire en 1980 pour produire (et transformer en produits laminés finis) la quantité d'acier brut prévue, il faut savoir comment évoluera la productivité du travail d'ici 1980. L'incidence d'un vaste effort de rationalisation (par exemple, la création d'un complexe sidérurgique moderne) sera à cet égard décisive. Il y a lieu de considérer ici que, même en cas d'expansion de la production, le niveau de l'emploi baissera sensiblement par rapport à la situation actuelle.

---

(1) Des calculs auxiliaires ont permis de chiffrer la part de la Sarre dans l'approvisionnement des marchés des divers Länder.

(2) Il faut noter que l'attribution de pourcentages constants de marché à la Sarre dans l'approvisionnement en acier brut des différents Länder d'Allemagne du Sud entraîne, en raison des taux de croissance probablement supérieurs à la moyenne dans ces régions (par rapport à l'ensemble de la République fédérale), un pourcentage croissant de la production sarroise d'acier brut dans l'approvisionnement du marché de l'ensemble de la République fédérale.

Cette baisse se fera surtout sentir dans les hauts fourneaux et les aciéries, de sorte qu'environ 5 000 travailleurs suffiront en 1980, une fois la rationalisation accomplie, pour produire 6,4 M/t d'acier (variante I).

On peut dès lors admettre qu'au fur et à mesure de la rationalisation, le niveau d'emploi aura plutôt tendance à tomber à 4 000. Si l'on adopte la variante II (5 M/t d'acier brut), l'emploi atteindra tout au plus 4 000 personnes dès 1980. Étant donné qu'en 1964 les hauts fourneaux et les aciéries occupaient 12 139 travailleurs, il faut s'attendre d'ici 1980, au seul stade de la production de lingots, à un recul de l'emploi touchant de 7 000 à 8 000 personnes (Variante I et II).

Si on va jusqu'à transférer hors de Sarre, par exemple à Europoort, les opérations de traitement du minerai, ce seraient alors les 12 139 travailleurs indiqués plus haut qui perdraient tous leur emploi (Variante III).

Quant aux autres services de l'industrie sidérurgique (c'est-à-dire ce qui n'est ni haut fourneau, ni aciérie), ils occupaient 30 282 travailleurs en 1964. Là encore, un effort de rationalisation est inéluctable si l'on veut conserver à la Sarre le bénéfice de cette production (par exemple fusion de laminoirs). Mais comme dans ce domaine la rationalisation n'est pas tellement en retard, la compression des effectifs ne sera probablement pas non plus trop forte. Si l'on se réfère aux hypothèses généralement retenues quant à l'amélioration de la productivité dans la sidérurgie, si l'on considère aussi l'expansion admise ici de la production d'acier brut (6,4 M/t, variante I), expansion qui naturellement se répercute sur la production des laminoirs, on arrive dans ce secteur à un effectif de 25 000 travailleurs. Dans ces conditions, l'industrie sidérurgique dans son ensemble pourrait occuper en 1980 dans les 30 000 personnes (variante I). Il faut s'attendre, dans les services autres que les hauts fourneaux et les aciéries, à une baisse supplémentaire d'environ 3 000 unités si en 1980 l'activité de transformation doit être ajustée à la production de 5 M/t d'acier brut, prévue dans la variante II. Il y aura alors un total approximatif de 26 000 travailleurs occupés dans la sidérurgie. Si les opérations de traitement du minerai devaient être transférées hors de Sarre (variante III a et b), il faudrait encore réduire de 4 000 à 5 000 les chiffres d'emploi que nous avons fixés à 26 000 ou 30 000 environ.

b) L'évolution probable de l'industrie minière d'ici 1980

ba) La production des mines en 1980

Étant donné qu'à long terme seront uniquement extraits les tonnages de houille susceptibles d'être écoulés, il importe, pour connaître la production de houille des mines sarroises en 1980, de déterminer d'abord les besoins <sup>(1)</sup> des catégories suivantes d'utilisateurs :

---

(1) Les besoins de plusieurs catégories d'utilisateurs, tels qu'ils ont été calculés, ci-après, impliquent certaines mesures de soutien en faveur de la houille.

- a) industrie sidérurgique,
- b) centrales électriques sarroises et non sarroises,
- c) autres utilisateurs en République fédérale,
- d) exportations vers la France,
- e) consommation propre des mines sarroises.

Ad. a) Calculons pour commencer la consommation de houille de la sidérurgie sarroise. Comme le coke n'intervient pas dans la production d'acier brut proprement dite, mais seulement dans celle de la fonte, il faut tenir compte du rapport mise de fonte/acier brut produit. On admettra que le rapport actuel sera encore valable en 1980, c'est-à-dire que la mise de ferraille ne sera pas notablement accrue. Dans ces conditions, pour obtenir les 6,4 M/t de la variante I (variante II = 5 M/t), il faut 5,35 (4,2) M/t de fonte. Les experts escomptent pour 1980 un besoin spécifique d'environ 650 kg de charbon par tonne de fonte (1). Mais 20 % de cette quantité consistant en charbon amaigrissant, on n'emploiera que 525 kg de charbon sarrois pour produire une tonne de fonte. Il faut donc 2,8 (2,2) M/t de charbon sarrois pour produire 6,4 (5,0) M/t d'acier brut (2).

Cette consommation serait supprimée le jour où le traitement du minerai n'aurait plus lieu en Sarre (variante III).

Ad b) Pour déterminer la quantité de houille qui sera transformée en énergie électrique dans les centrales sarroises en 1980, on est parti de l'hypothèse d'un doublement de la production de courant par rapport à 1964/65 (3). Bien que les programmes des mines sarroises prévoient ce doublement dès 1975, l'entrée en jeu probable de nouvelles formes d'énergie primaire incite à négliger la progression qui reste possible entre 1975 et 1980. Il s'ensuit, compte tenu de l'innovation technique, qu'on produira en 1980 environ 6 milliards de kWh à partir de 3,4 M/t de houille (en 1964 il a fallu 1,8 M/t de charbon pour quelque 3 milliards de kWh).

Quant aux ventes de charbon de la Sarre aux centrales électriques non sarroises, elles se maintiendront rigoureusement au niveau de 1964, en application des contrats existants et grâce aux aides de l'État. Il s'agirait d'un volume de vente de 520 000 tonnes (4).

On a donc chiffré à 3,9 M/t le total des quantités qui seront livrées en 1980 aux centrales sarroises et non sarroises.

Ad c) Les « autres utilisateurs » (à l'exclusion de la France et des mines sarroises au titre de leur consommation propre) sont les autres consommateurs

(1) Chiffre inclant le charbon utilisé pour l'agglomération. (Selon une information de R. Wasmuht).

(2) Les usines sidérurgiques sarroises ne continueront à acheter du charbon (ou du coke) sarrois que si le prix en est abaissé au niveau mondial (soit par un effort de rationalisation, soit à l'aide de subventions), faute de quoi la production sidérurgique sarroise ne serait plus guère compétitive, même après la construction d'un complexe moderne. Il est vrai qu'il ne s'agit plus là d'un problème spécifiquement sarrois, mais d'une question qui touche à l'existence même de la sidérurgie allemande.

(3) Il faut pour cela qu'en 1980 le prix de l'électricité produite à partir du charbon soit encore avantageux par rapport à celui de nouvelles formes d'énergie (électricité d'origine nucléaire) (au besoin à l'aide de subventions de l'État).

(4) Selon une information de F. Bettag.

sarrois et non sarrois, à savoir toutes les industries, les particuliers et les administrations publiques. En raison de la concurrence importante des produits de substitution, et surtout du fuel, il faut s'attendre ici à une chute brutale qui pourrait ne laisser subsister en 1980 qu'un tiers de la consommation de charbon de 1964 (environ 1,5 M/t). Au chapitre des « autres utilisateurs », on inscrira donc pour 1980 environ 0,5 M/t de houille.

Ad d) Les exportations vers la France sont régies par le traité franco-sarrois jusqu'en 1982. Les dispositions de ce texte ne permettent toutefois pas de calculer les tonnages de charbon écoulés en France, car on ne dispose pas pour cela des données détaillées qui seraient nécessaires (par exemple, les chiffres d'extraction du Warndt, dont la production n'entre pas dans le calcul des exportations à destination de la France). En raison de ces difficultés, on se contentera donc de déterminer une certaine proportion du total des ventes prévues. Conformément à l'évolution récente <sup>(1)</sup> on a fixé à 30 % environ le pourcentage des ventes dirigées vers la France, ce qui donne, selon les hypothèses, les tonnages de houille <sup>(2)</sup> suivants :

Variante I : 3,1 M/t

Variante II : 2,8 M/t

Variante III : 1,9 M/t

Ad e) Les diverses productions totales auxquelles nous sommes jusqu'à présent parvenus, à savoir environ 10,3 M/t (variante I), 9,4 M/t (variante II) et 6,3 M/t (variante III), doivent encore être majorées de la consommation propre des mines sarroises. Dans le passé, cette consommation propre représentait 7 % de la production nette, mais ce chiffre ne sera plus valable en 1980, car les efforts déployés pour moderniser la production et l'utilisation d'énergie dans les mines devraient se traduire par une diminution sensible du tonnage consommé. Si l'on s'arrête donc à une proportion de 5 %, on obtient, selon les hypothèses, les tonnages suivants de consommation propre :

Variante I : 0,5 M/t

Variante II : 0,4 M/t

Variante III : 0,3 M/t

En additionnant les cinq postes, on obtient pour les trois variantes les consommations totales suivantes de houille sarroise, que l'on peut d'ailleurs considérer comme équivalentes à la production de 1980 :

Variante I : 10,8 M/t

Variante II : 9,8 M/t

Variante III : 6,6 M/t

#### bb) L'emploi dans l'industrie minière en 1980

La main-d'œuvre nécessaire pour extraire en 1980 les différents tonnages ci-dessus peut se calculer comme suit. Le programme général des mines de la Sarre

(1) Cf. Partie I sous B III 3c.

(2) Ces tonnages comprennent également la houille nécessaire à la production du coke livré en France.

prévoit, à partir de 1967/68, la production de 13,5 M/t de houille par un effectif de 29 000 personnes réparties entre sept mines, ce qui représente en moyenne 2 M/t de houille et 4 140 travailleurs par mine. Il ne semble pas soutenable de considérer ces chiffres moyens comme valables également pour 1980, et cela pour deux raisons. D'abord, il faut s'attendre à un nouvel accroissement du rendement par poste, rendu possible par les progrès de la technique. En second lieu, si l'on ferme encore des mines, le rendement moyen par poste augmentera, car ce sont les mines à faible rendement qui seront fermées les premières. Il s'ensuit qu'en 1980, on pourra extraire 1 M/t de houille avec moins de 2 070 travailleurs. On admet ici que 2 000 à peine suffiront. Ce qui donne, selon les hypothèses, les effectifs suivants en 1980 dans les mines de la Sarre :

Variante I : environ 22 000 travailleurs pour environ 5 mines

Variante II : environ 20 000 travailleurs pour environ 5 mines

Variante III : environ 13 000 travailleurs pour environ 3 mines.

c) L'emploi dans le reste de l'économie sarroise en 1980

ca) La méthode de calcul

Les pronostics formulés par PROGNOSES au sujet de l'évolution économique des Länder de la République fédérale ne peuvent être retenus dans le cas de la Sarre. En effet, des secteurs aussi importants pour ce Land que les mines, l'énergie et la sidérurgie font l'objet d'hypothèses trop optimistes en ce qui concerne le niveau de leur production en 1980. Ces hypothèses sont incompatibles avec les résultats de la présente étude, comme l'ont d'ailleurs démontré les faits intervenus depuis la fin des travaux de PROGNOSES. Or, si la prévision PROGNOSES ne peut être acceptée en totalité pour ce qui est de la Sarre<sup>(1)</sup>, certaines parties n'en conservent pas moins toute leur valeur. C'est ainsi, par exemple, que les hypothèses émises sur la production des secteurs constituant le « reste de l'économie » paraissent dans l'ensemble plausibles. Pourtant, les effectifs indiqués par PROGNOSES pour ces secteurs ne sauraient être acceptés sans correctifs. Une partie de la production brute de chacun d'eux sera, en effet, assurée uniquement si d'autres secteurs atteignent le niveau de production prévu. Si donc, comme il a été motivé explicitement dans ce qui précède, la production minière régresse, les fournitures nécessaires à cette industrie déclineraient également. Par rapport à l'expertise PROGNOSES, un effet analogue se manifeste également pour l'industrie sidérurgique, si dans le cadre du présent travail on retient pour 1980 une production d'acier brut plus faible que celle de PROGNOSES.

Sur la base de nos prévisions concernant les industries minière et sidérurgique et à l'aide du tableau entrées-sorties établi pour la Sarre, on peut donc essayer, pour corriger la prévision PROGNOSES, de quantifier les erreurs d'appréciation du niveau de l'emploi dans le reste de l'économie, erreurs qui ont leur source dans les influences intersectorielles et qui résultent indirectement des projections trop optimistes de l'évolution dans le secteur charbon-acier.

(1) Un raisonnement analogue devrait être fait pour tous les Länder de la République fédérale où l'industrie minière et/ou sidérurgique joue un rôle de premier plan.

Une fois encore, comme on l'a expliqué plus haut, il faut calculer plusieurs variantes en conjuguant les résultats des prévisions relatives à la sidérurgie et aux mines. On obtient ce qui suit.

Dans la variante I, on admet que le traitement du minerai continue à se faire en Sarre. Pour une production d'acier brut de 6,4 M/t en 1980, l'industrie minière produit 2,8 M/t de houille destinés à la sidérurgie et 8 M/t qui se répartissent entre tous les autres consommateurs, soit au total 10,8 M/t.

La variante II part également de l'hypothèse que le traitement du minerai reste en Sarre, mais en limitant la production d'acier brut à 5 M/t. La production attendue de charbonnages n'est plus alors que de 9,8 M/t au total.

Dans la variante III, on considère que le minerai sera traité hors de Sarre. Dans ce cas, l'industrie minière devrait toujours produire 7,8 M/t. Mais les conséquences sont différentes selon le niveau de production de l'industrie sidérurgique restant en Sarre.

III a) La sidérurgie produit des laminés représentant 6,4 M/t d'acier brut.

III b) La sidérurgie produit des laminés fines représentant 5 M/t d'acier brut.

A l'aide de multiplicateurs matriciels <sup>(1)</sup> quantifiant les liaisons interbranchés en Sarre, on corrigera d'abord le niveau de production admis par PROGNOSE dans toutes les autres branches de l'économie. Ces corrections ont pour but de tenir compte d'une production plus faible dans les mines et, encore qu'à un degré sans doute beaucoup moindre, dans la sidérurgie. Les productions brutes ainsi calculées ayant été préalablement exprimées sous la forme des contributions au produit intérieur brut qu'elles représentent, c'est en appliquant des indices de productivité propres à chaque branche (du tableau entrées-sorties) qu'on obtient pour chaque branche le nombre moyen de travailleurs occupés pour 1 million de DM de PIB ou encore les diminutions d'emploi correspondant aux diminutions des PIB (que l'on aura trouvées par rapport aux valeurs de PROGNOSE).

cb) L'emploi dans le reste de l'économie en 1980

Au terme de ce calcul on obtient les chiffres d'emploi suivants, relatifs aux autres branches de l'économie et correspondant aux diverses variantes. Les améliorations de la productivité attendues d'ici 1980 et les effets supplémentaires sur les revenus peuvent entraîner d'autres baisses d'emploi. Mais il s'avère impossible de les mesurer ; aussi n'en tiendrons-nous pas compte. Ventilé entre les trois grands secteurs de l'économie, l'emploi total en 1980 se présente comme l'indique le tableau 41 ci-dessous qui met nettement en lumière le glissement des effectifs des autres branches économiques vers le secteur tertiaire.

(1) Ces multiplicateurs matriciels se rapportent à l'année 1963 et s'obtiennent en inversant le tableau entrées-sorties que nous avons établi pour la Sarre. Il a été procédé à des tests de cohérence à l'aide de deux matrices de 1960.

Tableau 41 — Effectifs occupés (postes de travail) dans le reste de l'économie sarroise en 1980

Secteur économique	Variante I	Variante II	Variante III	
			a	b
Agriculture et sylviculture	16000	16000	16000	16000
Commerce, transports et autres services	187000	186000	185000	185000
Autres activités de production non agricoles	169000	167000	166000	165000

d) Résumé : l'emploi (postes de travail) dans l'économie sarroise en 1980

Un résumé de tous les éléments entrant dans la composition des diverses variantes donne une vue des possibilités d'emploi qui existeront en Sarre en 1980, si aucune action spécifique de création d'emplois n'est entreprise, en dehors des mesures déjà signalées dans le domaine de la sidérurgie et des charbonnages. Les quatre variantes donnent alors l'image suivante de l'économie sarroise en 1980.

Tableau 42 — L'emploi dans l'économie sarroise en 1980 par grands secteurs économiques

Secteur économique	Variante I	Variante II	Variante III	
			a	b
Agriculture et sylviculture	16000	16000	16000	16000
Mines de houille	22000	20000	13000	13000
Industrie sidérurgique	30000	26000	25000	22000
Commerce, transports et autres services	187000	186000	185000	185000
Autres activités de production non agricoles	169000	167000	166000	165000
Total	424000	415000	405000	401000

3. Comparaison de l'offre et de la demande de main-d'œuvre en 1980

Après avoir établi les prévisions partielles qu'on vient de lire concernant l'évolution économique et démographique de la Sarre, il suffira maintenant de les rapprocher pour voir dans quelle mesure le potentiel de main-d'œuvre sarrois sera absorbé par la demande de travail, telle qu'elle résulte de l'évolution économique.

Le tableau ci-dessus montre clairement qu'en 1980 il y aura un très fort excédent de main-d'œuvre si, en dehors de la sidérurgie, on n'applique pas d'autres mesures de restructuration de l'économie. D'après ce pronostic, le

Tableau 43 — Personnes actives et emplois en Sarre

	Variante I	Variante II	Variante III	
			a	b
Personnes actives	520 000	520 000	520 000	520 000
Emplois	424 000	415 000	405 000	401 000
Excédent de personnes actives	96 000	105 000	115 000	119 000

nombre des emplois sera, dans l'hypothèse la plus favorable, inférieur même à celui de 1961.

Du point de vue économique cette situation se répercuterait non seulement sur les personnes actives directement touchées, mais sur les personnes à leur charge, sans que l'on puisse d'ailleurs en évaluer facilement le nombre. Si l'on s'en tient toutefois au rapport actuel entre population active et population totale, il se pourrait qu'il s'agisse, selon les variantes, de 25 000 à 310 000 personnes.

En l'absence de mesures spécifiques, la différence entre le nombre des personnes actives et celui des emplois offerts donnera lieu à des migrations économiquement induites, d'autant plus que d'autres régions de la République fédérale et de Länder voisins connaîtront probablement une évolution beaucoup plus favorable. Il est impossible de porter un jugement uniforme sur des mouvements migratoires d'une telle ampleur. Du point de vue de la croissance économique globale, une migration intérieure peut en principe être considérée comme un phénomène positif, même si elle atteint une aussi grande envergure. Bien souvent, elle pourrait même s'avérer absolument nécessaire pour que puissent être couverts des besoins de main-d'œuvre se manifestant dans des régions qui ont de meilleures perspectives de développement. La mobilité des facteurs a rendu maximale la croissance économique globale. C'est ainsi qu'il faut sans doute interpréter la prévision PROGNOS, laquelle part de l'hypothèse du plein emploi à l'échelle de la République fédérale tout entière et conclut que dans certains Länder, il se manifesterait un besoin de main-d'œuvre excédant la croissance démographique du Land considéré et que ces besoins seront couverts par des migrations en provenance d'autres Länder, la Sarre par exemple. Le calcul des besoins régionaux de main-d'œuvre, tel qu'on l'a effectué ici pour la Sarre, ne conduit alors pas nécessairement, sous l'angle de la croissance économique globale, à demander la création d'emplois dans la région en cause.

Mais dans une optique régionale, le problème des migrations est en général envisagé sous un aspect différent. Les migrations constatées ou simplement menaçantes obligent à conclure à une baisse de l'activité économique de la région, qu'il faut absolument empêcher. En fait, on a fait allusion plus haut à la possibilité de processus cumulatifs qui, en provoquant une émigration d'abord modeste, peuvent conduire au déclin accéléré d'une région. C'est ainsi que les questions concernant l'amenuisement du produit de l'impôt, la possibilité d'une

sous-utilisation des infrastructures ou les pertes d'investissements en matière d'enseignement sont directement liées à ce problème.

Il convient avant tout de faire ressortir que l'émigration définitive d'habitants d'une région entraîne constamment des pertes considérables en capital par suite de l'occupation insuffisante des logements et de la sous-utilisation des installations d'infrastructure (écoles, rues, etc.).

Bien que ces problèmes ne soient pas encore entièrement élucidés sur le plan théorique et que l'on ne puisse donc pas dire de façon péremtoire si, du point de vue économique général et finalement dans l'intérêt même des habitants d'une région, il vaut mieux permettre l'émigration, voire la faciliter, certaines raisons incitent pourtant à penser qu'il faut empêcher des départs atteignant l'ampleur de ceux prévus pour 1980. En admettant même que peut-être 50 000 personnes actives abandonneront volontairement leurs domiciles en Sarre et trouveront des emplois dans d'autres Länder, il n'en restera pas moins 50 000 à 70 000 Sarrois pour lesquels des possibilités d'emploi devraient être créées en Sarre pour éviter un déclin accéléré de cette région, avec les conséquences décrites plus haut. S'il ne s'agit donc peut-être pas de créer des activités pour la totalité (au maximum environ 120 000) des personnes actives, le nombre des emplois nouveaux nécessaires est cependant considérable. Certes, une activité pourrait être également offerte à une partie de la population sarroise par la création d'emplois à proximité des frontières de la Sarre. Cela renforcerait le mouvement migratoire alternant hors de Sarre et réduirait celui vers la Sarre tout en freinant l'émigration définitive à laquelle autrement il faut s'attendre. Toutefois, considérées dans l'ensemble, les particularités des structures économiques des régions limitrophes offrent peu de perspectives pour la création d'un grand nombre de postes de travail, d'autant plus que dans une partie d'entre elles, la situation est semblable à celle de la Sarre (1).

En dépit de divergences possibles sur l'appréciation du problème des migrations, lequel d'ailleurs n'est pas une simple question de développement économique général mais comporte des incidences politiques et sociales, il apparaît nécessaire de se demander comment réaliser en Sarre un meilleur ajustement de l'offre d'emplois au nombre des personnes actives. Pour répondre à cette question, il faut avoir une vue d'ensemble des possibilités d'accélération du développement économique de la Sarre.

## B – Les bases d'une amélioration de l'évolution économique

### I – *Le pouvoir d'attraction des régions périphériques dans le processus de croissance*

Malgré la situation centrale qu'elle occupe dans le marché commun européen, la Sarre doit encore être considérée aujourd'hui, du point de vue économi-

(1) Ce point montre très nettement qu'une étude sur des problèmes régionaux ne peut se limiter à une zone strictement déterminée par des frontières administratives.

que, comme une région périphérique. On admet en général que les régions de ce genre supportent un lourd handicap dans le processus de la croissance <sup>(1)</sup>. Pour la République fédérale, on peut cependant établir que depuis environ 1957, date à laquelle a été réalisé le plein emploi, la répartition territoriale de l'activité économique s'est modifiée en faveur des zones précédemment moins favorisées, ces dernières rattrapant ainsi le retard accumulé par rapport aux centres d'expansion traditionnels. Après que le plein emploi fût devenu réalité, la structure économique héritée du passé n'a plus eu la même importance pour l'expansion économique. D'autres facteurs sont passés au premier plan. Ce qui compte alors particulièrement, ce furent les réserves de main-d'œuvre, de bons moyens de transport, des avantages en matière d'infrastructure, de bons débouchés, de bonnes conditions de vie (logement) etc. <sup>(2)</sup>.

La Sarre n'est pas restée en marge de cette évolution. C'est ainsi qu'au cours des dernières années un certain nombre d'entreprises ont été amenées à s'implanter en Sarre parce qu'elles y trouvaient des réserves de main-d'œuvre (libérée par l'agriculture et les mines), et en particulier de main-d'œuvre féminine <sup>(3)</sup>.

Il ne semble pas toutefois que la Sarre ait encore acquis un pouvoir d'attraction tout-à-fait égal à celui d'autres régions périphériques, car des facteurs aussi essentiels que les transports, les autres infrastructures, les facilités de contact etc. n'y existent apparemment pas encore dans une mesure suffisante. Mais on y trouve les bases « naturelles » d'une amélioration de l'évolution économique : ce sont celles qui tiennent à la situation géographique de la Sarre, avec les avantages qu'elle présente. Il reste à voir jusqu'à quel point un tel facteur est à lui seul suffisant.

## II — *L'offre sarroise de sites d'implantation*

### 1. *L'offre globale*

Dans un aperçu général largement inspiré par les résultats recueillis jusqu'à présent dans le cadre de notre étude, nous nous efforcerons de passer en revue les avantages qui s'offrent à l'industriel désireux de s'implanter en Sarre. Les principaux facteurs entrant ici en ligne de compte ont déjà été énumérés. Ce sont :

- a) la situation du marché de l'emploi,
- b) l'existence de terrains propres à accueillir l'industrie,
- c) la situation en ce qui concerne les fournisseurs et les clients possibles,
- d) les facilités de contact et le « climat industriel »,
- e) les conditions générales de vie (logement, facteurs culture, paysage).

Faisons, sous ces divers rapports, le point de la situation en Sarre.

(1) Cf. par exemple, la « Théorie de l'économie périphérique » de Prebisch.

(2) Cf. Rapport annuel 1965/1966 du comité des experts, op. cit. p. 159.

(3) Cf. Le choix du lieu d'implantation, un problème pour les entreprises industrielles de la République fédérale. Transferts et création d'entreprises de 1961 à 1963. Publié par le ministère fédéral du travail et des affaires sociales. Bonn 1964, tableau 2.

Ad a) l'inventaire et les prévisions de l'offre de main-d'œuvre se présentent sous un jour très favorable. En excluant tout revirement de la politique économique et tout exode de population, la projection montre que d'ici 1980 l'excédent de main-d'œuvre dépassera probablement 100 000 personnes ; les projets d'industrialisation sont donc assurés de trouver la main-d'œuvre nécessaire à leur réalisation. Cet excédent doit être considéré, d'une manière générale, comme un des meilleurs atouts pour l'avenir économique de la Sarre ; car récemment encore il n'était pas rare d'entendre exprimer la crainte que la croissance puisse être sérieusement freinée par une pénurie de main-d'œuvre. Ce risque n'est pas à redouter en Sarre.

S'il est vrai que, par comparaison avec d'autres régions, les travailleurs ont ici un niveau de formation inférieur, il faut observer pourtant que dans les mines et la sidérurgie précisément il existe des travailleurs qualifiés qui faciliteraient la restructuration imposée par l'expansion.

Ad b) Les cartes topographiques montrent que la Sarre est un pays accidenté où les grandes étendues plates ne se rencontrent que dans les vallées fluviales. Mais celles-ci sont déjà en grande partie occupées par des bâtiments industriels ou à usage d'habitation, si bien que la question du terrain joue un rôle très important en Sarre. Chose plus grave, les terrains plats encore disponibles représentent souvent ce qu'il y a de meilleur comme terre arable en Sarre. Mais il n'y a pas là un obstacle sérieux à la poursuite de l'industrialisation. En dépit du relief mouvementé, des entreprises de dimensions moyennes trouveront sans doute assez de terrain pour s'installer dans n'importe quelle commune sarroise. Toutefois, pour une implantation industrielle de grande envergure, les surfaces contiguës nécessaires manquent dans de nombreuses communes. Pour l'implantation de vastes entreprises, il est souvent nécessaire que des exploitations déjà existantes, notamment des mines et des usines sidérurgiques, contribuent à la fourniture du terrain nécessaire.

Ad c) En ce qui concerne les fournisseurs et les clients, la situation est essentiellement commandée par les moyens de transport qui, comme on l'a vu, ne sont jusqu'à présent pas très brillants en Sarre.

Ad d) La Sarre est une « vieille région industrielle ». Or, dans les régions de ce genre, il existe, malgré les difficultés structurelles, de multiples liaisons entre les établissements qui s'y trouvent implantés. Cette structure industrielle profite aux entreprises nouvelles venues sous forme de facilités de contact. En outre, les réalités politiques du passé et la proximité géographique font que les liens avec le marché français sont particulièrement étroits. On peut signaler par exemple les connaissances linguistiques, la présence de banques françaises à Sarrebruck, ainsi qu'un long passé de relations commerciales entre les firmes sarroises et la France.

Ad e) La situation du logement est excellente en Sarre, en ce qui concerne tant l'équipement que le coefficient d'occupation des logements. La détente du marché est confirmée par le fait que tous les arrondissements sarrois, y compris celui de Sarrebruck-ville, ont été classés « arrondissements blancs ».

Les aspects culturels, dont l'importance n'est pas mince, notamment lorsqu'il s'agit de retenir les cadres des entreprises nouvellement implantées, ne peuvent être considérés comme entièrement satisfaisants. C'est en particulier le cas de l'enseignement, bien que la Sarre dispose d'une université moderne. Quant aux grandes manifestations culturelles (théâtre, concerts), il n'en existe guère qu'à Sarrebruck.

Pays d'altitude moyenne, la Sarre a des contrées parfois ravissantes (qui ont incité à créer, dans le nord, quelques stations de repos et de détente). Jusque dans le bassin industriel on trouve des zones de verdure. En outre, la Sarre est très bien située par rapport aux régions de vacances d'Europe centrale : la Forêt-Noire, les Vosges et la Suisse, sans oublier l'Eifel et les Ardennes qui sont à quelques heures de route.

Dans l'ensemble, hormis certains points faibles, tels que les transports et l'enseignement, la Sarre n'est pas mal placée pour attirer les industriels en quête d'implantation et son pouvoir d'attraction pourra être encore sérieusement renforcé si l'on prend des mesures appropriées pour remédier aux déficiences signalées plus haut.

## 2. *L'offre de sites d'implantation au niveau de la commune*

### a) Le catalogue des sites d'implantation : un moyen de recenser les possibilités locales de développement

Il ne suffit pas de recenser globalement l'offre sarroise pour savoir concrètement où implanter tel ou tel projet déterminé. C'est la méthode du catalogue des sites d'implantation qui convient ici pour confronter les offres des communes avec les desiderata des diverses branches industrielles et trouver les bases nécessaires pour apprécier les possibilités d'installer une industrie (en vue de définir une politique structurelle régionale).

Le catalogue comprend deux parties. L'une étudie les communes sous l'angle des sites qu'elles ont à offrir. Il faut, à cet effet, composer des questionnaires aussi détaillés que possible précisant tous les éléments essentiels : les dimensions, la nature et la consistance des terrains susceptibles d'accueillir une industrie, leurs conditions de desserte, l'offre de main-d'œuvre, les entreprises existant déjà sur place, mais aussi les ressources culturelles et les institutions sociales. La seconde partie du catalogue passe en revue les exigences de certaines branches industrielles bien délimitées<sup>(1)</sup>. En combinant ces deux aspects, on obtiendra d'abord des indications négatives. Autrement dit, on saura assez précisément qu'une commune déterminée n'aura, selon toute probabilité, aucune chance de convenir à certaines industries. Mais il peut aussi s'avérer, et c'est là un résultat

(1) Parmi les publications à consulter utilement à ce sujet, citons : Schriften des Deutschen Verbandes für Wohnungswesen, Städtebau und Raumplanung, fascicule 35. Le choix des sites et l'encouragement au développement industriel — Documents recueillis à l'intention des entrepreneurs et des services d'aménagement du territoire — Traduction partielle du Community Industrial Development, Cologne 1958, ainsi que le Tableau des exigences en matière d'implantation industrielle, élaboré par Carol, Custer et Wegenstein dans le cadre du « Programme de création de zones industrielles dans le canton de Zurich », 1954.

positif, qu'une commune peut offrir à une industrie des conditions de localisation suffisantes. Et l'on se sera ainsi assuré par avance que l'entreprise nouvelle peut se développer convenablement dans la localité.

Comme on est déjà bien renseigné sur les exigences de l'industrie, il restait à recenser les offres des communes sarroises (1). Il ne pouvait cependant être question d'un recensement portant sur la totalité des communes, ce qui eût été impossible pour des raisons techniques, mais aussi inopportun pour des raisons de méthode. En effet, malgré la propagande inspirée du slogan « Industriels, installez-vous à la campagne ! », un examen des nombreux cas d'implantations industrielles réalisées sur le territoire fédéral montre clairement que les chefs d'entreprise ne se dirigent en général pas vers les très petites localités, mais préfèrent en majorité les chefs-lieux d'arrondissements ruraux ou même des villes plus importantes disposant de certaines institutions de caractère central. C'est l'existence de ces institutions qui attire les entrepreneurs, à condition que soient par ailleurs satisfaites les conditions techniques, les besoins de main-d'œuvre etc.

Il en résulte que pour accueillir l'industrie, les communes doivent, en règle générale, avoir un minimum de population : deux à trois mille habitants, d'après les observations recueillies. Lorsqu'il s'agit de communes plus petites, leur choix s'explique souvent par la proximité immédiate de villes ou par la densité élevée de peuplement de la zone environnante, surtout s'il s'agit d'une zone de forte concentration industrielle (2).

Cela étant, on s'est limité par principe aux communes déjà assez peuplées ou situées au voisinage immédiat de grandes villes (cf. carte 9, p. 149). Mais on a fait exception à cette règle pour un groupe assez important de communes du nord de la Sarre (Niederlosheim, Münchweiler, Nunkirchen, Büschfeld, Lockweiler), lesquelles ont été retenues pour les raisons suivantes : il s'agissait de savoir si dans le nord du pays il serait possible de créer un petit centre susceptible

- a) d'attirer une partie des courants de migrations alternantes, encore assez considérables, qui sont orientés à l'heure actuelle vers le sud de la Sarre,
- b) d'absorber la main-d'œuvre qui sera probablement libérée par l'agriculture.

D'autres communes de la même région ont été laissées de côté car, en raison du relief, il ne s'y trouve pas de terrains plats de dimensions suffisantes.

Les environs de Merzig, Lebach et St-Wendel ont également été retenus, principalement pour savoir jusqu'à quel point il semble possible de développer ces centres afin d'y accueillir les réserves de main-d'œuvre (agriculteurs, « navetteurs ») qui vont se constituer.

Un recensement général avait été envisagé pour les communes de la ceinture industrielle qui s'étend de Merzig à Hombourg via Sarrebruck. Mais il s'est avéré inutile pour certaines d'entre elles, car les services de l'aménage-

(1) Cf. le questionnaire en annexe, p. 190.

(2) Cf. Ministère fédéral du travail et des affaires sociales, op. cit. p. 12 et suiv.

ment du territoire, avec les informations dont ils disposent, ont déjà pu opérer une première sélection d'après le critère de l'existence de terrains industriels encore disponibles. En outre, la sélection a été faite sur la base de certains autres facteurs. Par suite du déclin de l'industrie minière, certaines communes du bassin industriel ont vu leur population diminuer en valeur absolue, ce qui n'est pas considéré d'un très bon œil pour toutes sortes de raisons, notamment à cause de l'utilisation insuffisante des infrastructures existantes. Cette ceinture industrielle se distingue aussi par une offre élevée de main-d'œuvre féminine, raison pour laquelle il nous a paru opportun d'étudier l'offre de sites d'implantation.

b) L'offre de sites d'implantation dans certaines communes sarroises sélectionnées

On a en outre éliminé les communes lorsque la poursuite de l'enquête a montré qu'elles ne disposaient pas de terrain susceptible d'accueillir l'industrie. Il n'y a intérêt à s'interroger davantage sur les perspectives de développement que si la commune dispose de superficies utilisables suffisantes (cf. *carte 9*).

Bien entendu, la question du terrain n'entre que pour une part dans la décision de s'implanter ici où là. Ce qui compte surtout, c'est l'offre de main-d'œuvre. Bien que de ce point de vue la situation globale en Sarre soit satisfaisante, il faut ici descendre au niveau local.

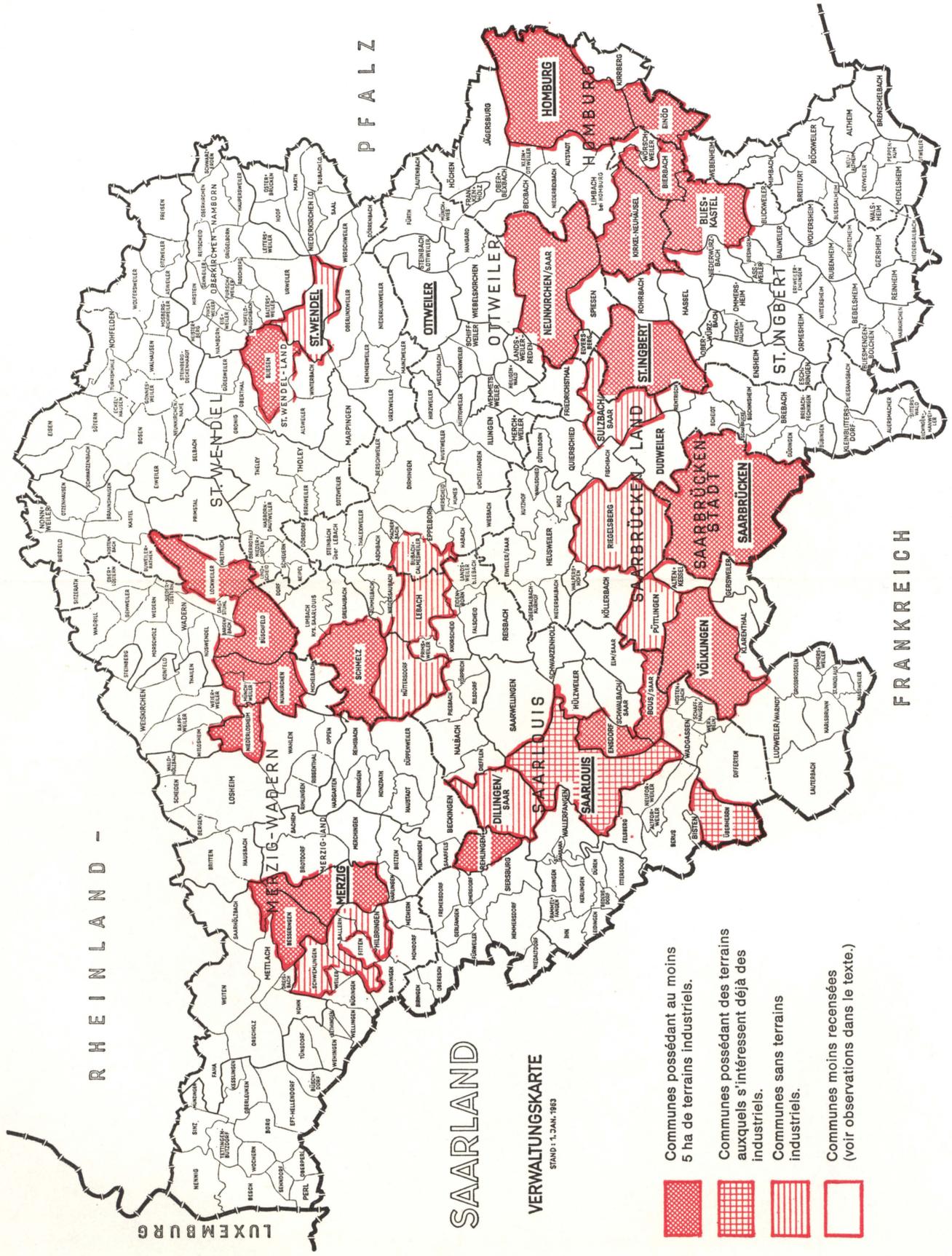
Étant donné que les efforts d'industrialisation doivent, comme on l'a vu précédemment, se concentrer sur un petit nombre de points, il faut se dire au départ que les migrations alternantes peuvent être sans doute restreintes, mais non éliminées. C'est pourquoi, pour les communes retenues comme centres d'attraction, il se peut que compte tenu des moyens de transport et des distances (c'est-à-dire ce qui conditionne les déplacements pouvant être imposés aux navetteurs), les zones d'influence diffèrent de celles indiquées à la partie I (*carte 2*, p. 22).

Pour les différentes zones, on s'est interrogé sur les réserves de main-d'œuvre. Ces réserves peuvent d'ores et déjà être considérées comme virtuellement existantes car les calculs reposent sur les résultats du recensement de 1961.

Les réserves se composent des femmes désireuses de travailler et des ressources humaines virtuelles (navetteurs) existant surtout parmi les travailleurs actuellement occupés dans les mines ou la sidérurgie (cf. *tableau 43*). D'après les prévisions, on peut compter, dans la région agricole du nord de la Sarre, sur des réserves encore importantes de main-d'œuvre qui seront libérées par l'agriculture.

Enfin, la qualité des infrastructures existantes et l'offre de services centraux influent sur le choix des entrepreneurs. L'enquête permet de conclure — abstraction faite des déficiences déjà signalées du côté des infrastructures culturelles — que ce sont surtout les communes de l'actuel bassin industriel qui donnent le plus satisfaction. On y trouve en suffisance des écoles pour y poursuivre des études, des établissements d'enseignement spécialisé et des possibilités de soins médicaux. La présence d'un grand nombre d'entreprises industrielles permet

Carte 9 - Communes étudiées avec catalogue des sites d'implantation



- Communes possédant au moins 5 ha de terrains industriels.
- Communes possédant des terrains auxquels s'intéressent déjà des industriels.
- Communes sans terrains industriels.
- Communes moins recensées (voir observations dans le texte.)



SAARLAND

VERWALTUNGSKARTE  
STAND 1. JAN. 1963

RHEINLAND -

PFALZ

FRANKREICH

LUXEMBURG



Tableau 44 — Les réserves de main-d'œuvre, actuelles et probables à court terme, dans diverses régions sarroises (situation en 1965)

Région	Personnes actives au 6 juin 1961				Taux d'activité féminine en 1961	Réserve de main-d'œuvre féminine pour un taux d'activité d'environ 27%	Maximum susceptible d'être libéré par la sidérurgie et les mines
	Hommes	Femmes	dont				
			Sidérurgie	Mines			
Losheim-Wadern	9666	5303	1551	1191	30,2	..	2750
Merzig	8716	4872	503	247	28,9	..	750
Rehlingen	7986	4132	1638	514	29,1	..	2150
Lebach	14755	5865	2059	4068	21,5	1550	6100
Ensdorf-Bous	42475	15741	..	..	20,8	5050	..
Völklingen	25075	8724	..	..	19,6	3500	..
Sarrebruck	80557	35130	..	..	24,2	5000	..
St-Ingbert	25832	9964	..	..	20,7	3300	..
Blieskastel	10267	5177	606	1082	28,2	..	1650
Homburg	10528	4468	1297	382	23,2	800	1650
Neunkirchen	37870	14374	..	..	20,2	5300	..
St-Wendel	19425	8154	2558	4395	23,2	1500	6950
Potentiel de main-d'œuvre de l'ensemble des régions					environ	26000	22000

Légende : — pas de réserves dans l'hypothèse d'un taux d'activité féminine de 27 %.  
 .. pas recensé, les licenciements étant actuellement peu probables dans ces régions.

d'espérer d'importantes facilités de contacts. Mais sur ce point, tout dépend essentiellement des cas d'espèce. Il n'en va pas tout à fait de même en ce qui concerne le nord de la Sarre et, notamment, la région de Losheim-Wadern. C'est précisément là que les « conditions générales de vie » ne peuvent être jugées partout aussi satisfaisantes. Les liaisons avec le reste de la Sarre n'y sont pas non plus encore excellentes. Dans l'ensemble, le nord du pays semble donc moins attractif.

## C – Recommandations en vue d'une action régionale

### I – Mesures propres à rendre plus attractive une implantation en Sarre

#### 1. Transports

Lorsqu'on examine les infrastructures sarroises, force est de constater un retard qui se fait particulièrement sentir dans les domaines des transports et de l'enseignement. Une amélioration semble s'imposer ici de toute urgence si l'on veut que les mesures de restructuration proposées plus loin produisent tous leurs effets.

La construction de l'autoroute a certes nettement amélioré les relations routières avec les régions limitrophes de l'est, mais les autres projets en sont encore pour la plupart au stade des études. La réalisation en Sarre d'un réseau intérieur de voies à trafic rapide est d'autant plus urgente qu'aujourd'hui encore, on l'a vu, la circulation sur la majorité des routes sarroises est ralentie par la traversée des agglomérations. L'administration sarroise des ponts et chaussées s'en préoccupe en prévoyant d'importants travaux de contournement. Mais elle ne le fait pas en conformité directe avec les conceptions dont s'inspire l'aménagement du territoire. Ses interventions semblent en effet le plus souvent ne pouvoir se dégager du passé, les routes nouvelles étant conçues pour soulager les anciennes. La mise en valeur du pays est fréquemment absente des préoccupations et l'on voit, par exemple, des localités comme Schmelz et Lebach, par ailleurs bénéficiaires des programmes fédéraux d'expansion, laissées sans raccordement direct au réseau des voies à trafic rapide, ce qui semble être une solution peu rationnelle. Les projets de l'administration des ponts et chaussées devraient, d'une manière générale, être revus dans l'optique de la mise en valeur du territoire. Outre Lebach et sa région, en effet, le nord-ouest de la Sarre reste à peu près complètement ignoré par les actuels programmes d'aménagement routier. Perl également, qui tient une grande place dans les projets des mines de la Sarre, ne sera pas relié au réseau rapide. Il faudrait donc envisager le tracé d'une voie traversant le nord de la Sarre, qui relierait St-Wendel à Merzig et passerait par exemple par Tholey, Büschfeld et Losheim. Une liaison de ce genre pourrait augmenter un peu le pouvoir d'attraction de la partie nord de la Sarre, ce qui, eu égard aux nombreuses migrations alternantes s'effectuant avec cette région, présente un grand intérêt.

Les effets d'une opération seraient renforcés par l'aménagement envisagé de la B 408, à laquelle la Sarre est raccordée par la B 327. La B 408, qui doit être prolongée jusqu'à Cologne sous la dénomination E 42, répondrait alors à plusieurs objets. D'abord, une liaison rapide serait ainsi créée avec la Ruhr ; par ailleurs, cette relation soulagerait le trafic Pays-Bas—Suisse. En même temps, la Sarre deviendrait le carrefour de grands axes nord—sud (Cologne—Sarrebruck—Strasbourg—Bâle) et est-ouest (Francfort, Mannheim, Sarrebruck—Metz—Paris). Les conséquences pourraient également être heureuses pour l'Eifel, puisque d'un côté un accès plus facile serait créé au bénéfice des entrepreneurs désireux de s'implanter et que, d'un autre côté, il y aurait là la possibilité d'une meilleure exploitation des ressources touristiques.

Les projets indiqués plus haut figurent en partie également dans le programme d'extension des autoroutes fédérales. Mais l'achèvement des tronçons dont il s'agit n'est pas pour demain. Une décision politique visant à promouvoir un aménagement accéléré pourrait ici réparer le tort trop longtemps causé, en matière de voies de communication, à la Sarre ainsi qu'à l'Eifel — pour des raisons principalement militaires.

Nous jugeons particulièrement urgent de développer le réseau routier car, selon toute probabilité, la restructuration de l'économie sarroise ne pourra se faire qu'en vue de la production de biens de haute valeur, dont le transport pourrait se faire de plus en plus par la route (en plus du chemin de fer).

En ce qui concerne les relations ferroviaires, des changements ne semblent pas nécessaires. Le réseau est relativement dense et ne comporte guère de lignes secondaires qu'il faudrait envisager de fermer au trafic. L'électrification de la ligne de Ludwigshafen a apporté une amélioration. Les insuffisances subsistantes ont déjà été signalées. C'est surtout dans le transport des voyageurs que des améliorations seraient encore souhaitables.

L'agrandissement de l'aéroport de Sarrebruck-Ensheim, que des informations de presse donnent comme certain, améliorerait considérablement la desserte aérienne de la Sarre. Des relations régulières et avantageuses pourraient s'avérer d'une exploitation rentable, comme le montre l'étude de Porger. Mais les projets sarrois devraient être harmonisés avec ceux des Français, qui envisagent la construction d'un grand aéroport près de Metz, et avec d'éventuels projets d'extension luxembourgeois. En effet, la capacité de trois aéroports situés dans un espace aussi restreint ne peut certainement pas être exploitée dans des conditions très rentables.

En matière de transport et de politique économique, la question du raccordement de la Sarre au réseau des voies navigables joue un rôle important. Il y a déjà très longtemps qu'on parle d'un canal pour la Sarre et le Palatinat, qui par Kaiserslautern relierait Sarrebruck au Rhin à la hauteur de Ludwigshafen/Worms et qui valoriserait la situation géographique de la Sarre. L'une des raisons majeures qui ont fait différer la construction de ce canal a été le caractère mouvant de l'appartenance politique du pays. A l'appui de ce projet, on fait valoir qu'un bassin minier et sidérurgique doit avoir la possibilité de faire trans-

porter à bon marché les marchandises pondéreuses et que, par ailleurs, la canalisation de la Moselle a porté ces dix dernières années un coup supplémentaire à la situation de la Sarre.

Il est indiscutable que les bassins miniers et sidérurgiques raccordés au réseau des voies navigables sont avantagés par rapport aux bassins « secs » en ce qui concerne tant leurs approvisionnements que l'écoulement de leurs produits.

Si l'on pose donc l'existence d'une voie d'eau efficace comme la condition nécessaire, au point de vue de l'infrastructure de la viabilité d'un quelconque grand bassin minier et sidérurgique il convient d'en doter également la Sarre. D'autre part il ne faut pas perdre de vue qu'un tel canal exige des dépenses d'investissement et des frais d'exploitation considérables. Il est certain qu'à cet égard le canal Sarre-Palatinat ne parviendra jamais à couvrir intégralement ses coûts. Il faut toutefois observer que — à très peu d'exceptions près — il n'y a guère de canaux allemands ou français qui atteignent un tel résultat. A l'heure actuelle, on édifie encore en Allemagne des canaux (prolongation du canal Rhin—Main—Danube) dont on est sûr qu'ils ne couvriront pas leurs coûts économiques. Enfin, la canalisation de la Moselle ne se justifie pas non plus sur le plan purement économique.

On est amené ainsi à se demander si le désir justifié de la Sarre de bénéficier de bas tarifs ne pourrait être satisfait d'une autre façon. Comme on l'a montré plus haut, de tels tarifs sont la condition de la permanence de l'industrie lourde en Sarre. Or, le propre intérêt économique des chemins de fer, désireux de maintenir leur trafic, coïncide ici avec celui de l'économie sarroise. Pour des raisons propres, les chemins de fer ont intérêt à ce que le courant de trafic entre la Sarre et ses clients soit maintenu et assuré par eux. De leur point de vue, il est donc normal qu'ils offrent à long terme des tarifs favorables — par exemple au niveau des actuels tarifs de concurrence potentielle — d'autant plus que ceux-ci excèdent les coûts marginaux du transport. Dans l'intérêt de l'économie sarroise, il faut toutefois que le maintien de tels tarifs soit garanti, car ce n'est qu'à cette condition que les entreprises seront disposées à réinvestir des sommes importantes en Sarre, voire à faire de nouveaux investissements. Si les transporteurs ne garantissent à long terme des tarifs d'un niveau peu élevé, il ne sera pas possible d'enrayer le déclin de l'industrie lourde actuellement menacée. Sans de tels tarifs, l'évolution des ventes de l'industrie sidérurgique, retenue dans le chapitre des prévisions, ne sera pas assurée. Même avec de tels tarifs, il ne faut pas s'attendre toutefois à une reprise des ventes de l'industrie minière.

## 2. *L'enseignement*

Il nous a fallu constater qu'en Sarre la situation de l'enseignement n'était pas spécialement brillante. Comme par ailleurs l'infrastructure humaine, autrement dit la formation générale de la population, revêt une importance sans cesse croissante, il nous faut étudier les moyens d'éliminer cette entrave au développement de la Sarre. Il paraît d'abord opportun, étant donné la forma-

tion professionnelle de plus en plus poussée qu'on exige des travailleurs, d'éveiller une volonté plus grande de prolonger cette formation, de manière notamment à diminuer la proportion de ceux qui ne vont pas au delà de l'école primaire. Il faut, bien entendu, pour cela développer parallèlement la capacité d'accueil de l'enseignement, faute de quoi la volonté d'une fraction accrue de la population de poursuivre des études serait vaine. On sait, en effet, que d'ores et déjà les classes des établissements secondaires sarrois sont parmi les plus chargées de la République fédérale. Mais en plus des écoles secondaires, il faut aussi développer fortement les écoles moyennes, car ce type d'établissement souffre lui aussi en Sarre d'un retard qui le situe au-dessous de la moyenne.

Si l'on a mis ici l'accent sur la poursuite des études à un niveau plus élevé, il ne faudrait pas pour autant oublier la situation de l'enseignement primaire, où des mesures sont absolument nécessaires dans l'immédiat : suppression des écoles insuffisamment fréquentées, qui seront réunies à d'autres pour former des écoles « centrales », et porter ainsi remède à la pénurie de personnel enseignant.

La nécessité prochaine d'assouplir la structure industrielle rend aussi probablement indispensable une action plus énergique dans le domaine de la formation professionnelle des adultes, car des cours de perfectionnement et de requalification plus nombreux sont nécessaires pour accroître la mobilité professionnelle. La charge financière qui en résultera pour les personnes déjà engagées dans la vie active devrait à cette occasion être réduite au minimum. Seule une campagne adéquate de formation professionnelle semble devoir permettre une amélioration qualitative du potentiel de main-d'œuvre suffisante pour faire face aux exigences croissantes des entreprises nouvelles.

## II — Mesures propres à assouplir la structure industrielle

### 1. Propositions tendant à stimuler certaines branches d'industrie

Les mesures propres à élever le niveau de développement de la Sarre doivent porter avant tout sur la structure de l'industrie. Mais ici encore ce sont les possibilités d'« assouplir » la structure industrielle qui retiendront d'abord l'attention. Une telle politique pourrait avoir pour résultats, d'une part, d'atténuer l'influence des secteurs minier et sidérurgique, qui freinent l'expansion de l'économie sarroise tout entière, d'autre part, de stimuler les forces de croissance existant dans le reste de cette économie. On peut affaiblir l'influence paralysante des secteurs charbon-acier dans le domaine A <sup>(1)</sup> en faisant en sorte que l'importance relative des secteurs qui composent le domaine B <sup>(2)</sup> soit augmentée <sup>(3)</sup>.

(1) Ce domaine comprend les secteurs I (mine et énergie), II (sidérurgie) et III (secteur transformation de la sidérurgie).

(2) Ce domaine comprend les secteurs IV (matières de base), V (biens de consommation), VI (agriculture et sylviculture ; produits alimentaires et stimulants) et VII (prestations de services).

(3) On ne peut dire à priori quels sont les secteurs du domaine B qui méritent le plus d'être stimulés. Du point de vue des interdépendances, ce seraient les secteurs IV (industries des matières de base) et V (industries des biens de consommation) qui entreraient en ligne de compte. Ils ont des effets interbranches potentiellement plus importants que les autres secteurs (VI et VII). Leur expansion

Il pourrait certes être question aussi, en principe, de développer le secteur « transformation » des produits sidérurgiques qui appartient au domaine A, un tel renforcement des secteurs de l'industrie lourde étant possible. Comme toutefois, en raison de l'imbrication poussée du secteur de la transformation avec ceux de l'industrie lourde, d'éventuelles fluctuations de la demande dans certaines branches de ce secteur (p. ex. dans l'industrie automobile) influent sur une plus grande partie de l'économie sarroise que les fluctuations dans les branches des autres secteurs de l'économie, on peut dire que pour réaliser une structure industrielle plus uniforme et moins sensible aux crises, une expansion autonome ou une stimulation du domaine B (autres secteurs de l'économie) est une condition souhaitable si l'on veut développer l'expansion du secteur de la transformation des produits sidérurgiques. Le domaine B devrait être développé dans une mesure telle que soit compensée non seulement l'expansion inférieure à la moyenne du secteur charbon-acier lui-même, mais aussi le manque à produire dont souffrent indirectement tous les autres secteurs, par suite de leur dépendance à l'égard d'un secteur en stagnation comme celui du charbon et de l'acier. Ce serait, en outre, un élément favorable que la production du domaine B stimulât maintenant plus que par le passé celle du domaine A. Ainsi, l'« industry-effect » élevé de ce dernier serait compensé par l'expansion du premier. L'« industry-effect » réel du domaine B serait alors plus grand que celui du domaine A, bien que potentiellement l'inverse soit vrai. L'économie sarroise serait, de ce fait, moins tributaire du secteur charbon-acier. Il pourrait même arriver éventuellement que, par un retournement de la situation, la production du domaine A soit déterminée plus que par le passé par le reste de l'économie sarroise. Les secteurs charbonnier et sidérurgique, largement tournés vers l'exportation, verraient alors s'accroître leur dépendance à l'égard de la clientèle intérieure (Sarre), ce qui, en raison des liaisons interbranches, aurait pour effet d'atténuer la dépendance relativement forte à l'égard de l'étranger (étranger et reste de la République fédérale) qui caractérise l'ensemble de l'économie sarroise (1). Il s'ensuit que pour le moment les secteurs charbonnier et sidérurgique ne comptent pas parmi ceux qui méritent d'être stimulés. Ce qui peut être conservé du secteur charbon-acier (en particulier, de la sidérurgie) a été traité plus haut en détail.

La discussion doit porter sur toutes les industries ayant des perspectives satisfaisantes, c'est-à-dire autant que possible supérieures à la moyenne (par

---

permettrait d'augmenter l'interdépendance de production des secteurs des domaines A et B (encore que par des effets plutôt indirects). Le renforcement de ces secteurs aurait en outre pour résultat de réduire les besoins relativement élevés d'importation de leurs produits. Nombreuses en Sarre, les branches qui composent ces secteurs sont souvent peu développées. Pour apprécier l'intérêt qu'il y aurait à les encourager, il faut toutefois se placer à d'autres points de vue encore. En ce qui concerne les chances d'expansion et les conditions de localisation, cf. ci-dessous.

(1) Que l'on nous entende bien : nous ne voulons pas dire qu'il y ait un inconvénient à ce que l'économie sarroise ou certains de ses secteurs fassent preuve d'une grande activité à l'exportation. Étant donné l'exigüité du marché sarrois les exportations dans le reste de la République fédérale ainsi que vers l'étranger sont absolument essentielles. Nous pensons seulement que les particularités structurelles constatées paraissent trop accentuées et que, pour les raisons indiquées, il y aurait intérêt à réduire quelque peu la prédominance de charbon et de l'acier (par exemple en renforçant le secteur des « biens de consommation ») et à obtenir ainsi un meilleur équilibre de la structure économique.

référence à l'expansion prévue du produit national). Le classement des industries en fonction de leurs perspectives d'avenir exige une masse importante d'analyses et surtout de prévisions par branches. On trouve en l'occurrence une aide appréciable dans des travaux déjà effectués, comme par exemple les études de l'Institut Ifo (1), dont l'exploitation a permis de dresser la liste ci-après des industries en expansion :

Secteur industries des matières de base :

- Chimie
- Industrie pétrolière
- Matières plastiques
- Caoutchouc et amiante
- Verrerie.

Secteur des biens de consommation :

- Papiers et carton,
- Imprimerie et duplicateurs.

Secteur industries de transformation de l'acier :

- Industrie automobile
- Constructions mécaniques
- Fabrications métalliques
- Électrotechnique.

Faut-il et, le cas échéant, jusqu'à quel point faut-il privilégier ces « industries en expansion » lors d'une restructuration de l'économie sarroise ? Pour répondre à cette question, il faut prendre en considération les conditions particulières de la Sarre et, notamment, l'excédent de main-d'œuvre auquel il faut s'attendre.

Étant donné les particularités constatées en ce qui concerne les relations interbranches en Sarre, il semble préférable de ne s'occuper qu'en second lieu des industries se rattachant à la « transformation de l'acier ». En fait, il conviendrait d'encourager en priorité d'autres branches industrielles afin de réduire autant que possible le caractère unilatéral de l'économie sarroise. Le mieux est donc d'étudier d'abord ceux des secteurs du reste de l'économie qui entrent en ligne de compte, à savoir les « industries des matières de base » et les « industries des produits de consommation ».

Parmi les premières, celle des matières plastiques pourrait avoir les meilleures chances de se développer en Sarre, où elle est jusqu'à présent assez peu représentée et où elle n'a donc qu'un programme de production très limité. Étant donné que les industries principalement intéressées par les matières plastiques (bâtiment, industries de l'emballage, électrotechnique et constructions mécaniques) sont déjà représentées en Sarre et comptent parmi les branches bien placées dans la course à l'expansion, l'industrie sarroise des matières plastiques pourrait être stimulée avec succès. A noter en outre, dans tous les domaines,

---

(1) Structure et croissance, série industrie.

une forte tendance à employer des produits de substitution, ce qui favorise beaucoup l'écoulement des matières synthétiques. Il n'y a donc guère lieu de craindre pour l'avenir un rétrécissement du marché, car les débouchés ne cessent de se multiplier pour des produits de toutes sortes.

L'industrie en question peut en outre être considérée dans une certaine mesure comme une industrie de main-d'œuvre. Elle est donc la bienvenue en Sarre, notamment parce qu'elle peut occuper une proportion assez importante de main-d'œuvre féminine.

Bien que concurrencées effectivement et potentiellement par les matières plastiques, la verrerie et l'industrie du caoutchouc et de l'amiante ont également des perspectives assez brillantes. Jusqu'à présent, le verre a en général bien résisté à la concurrence des produits de substitution. Il pourrait même se hisser encore à l'avenir au premier rang, surtout dans le bâtiment (fenêtres et façades en verre) et dans l'industrie automobile (verre de sécurité).

Pour la fabrication du caoutchouc, au contraire, la concurrence des matières plastiques représente un grave élément d'incertitude, surtout si l'industrie des matières plastiques est appelée à se développer en Sarre.

L'industrie du verre et celles du caoutchouc et de l'amiante semblent certes toutes deux parfaitement capables de prospérer en Sarre, tant en ce qui concerne leur volume de production que la diversité des produits offerts. Mais il ne faut pas se dissimuler que la localisation n'est pas spécialement favorable pour ces activités. Pour la verrerie, bien que grosse consommatrice d'énergie, le voisinage du charbon pourrait bien n'être plus un atout maître en raison de la possibilité de lui substituer le fuel. Pour le caoutchouc et l'amiante — et plus encore pour le verre — une expansion de l'industrie automobile sarroise pourrait améliorer sensiblement les débouchés en Sarre. Il faudra donc faire à l'avenir un effort spécial de rationalisation, ce qui ne doit pas être perdu de vue au cas où l'on développerait ou stimulerait ces branches industrielles en Sarre.

Bien que la chimie compte parmi les branches le plus nettement orientées vers la croissance, on ne recommandera pas sans quelques réserves un développement accru de cette industrie.

Il faut surtout observer que les bonnes perspectives ouvertes à l'industrie chimique se situent moins dans le domaine de la carbochimie que dans celui de la pétrochimie. De plus, l'avenir de la carbochimie, qui semble à première vue devoir trouver en Sarre un terrain favorable, pourrait bien être fortement assombri par les incertitudes pesant sur le sort des cokeries minières et sidérurgiques et par les prix de revient plus intéressants obtenus dans de nombreux domaines de la pétrochimie. Des investissements de grande envergure dans la pétrochimie elle-même ne vont pas sans poser quelques problèmes. Étant donné les centres de production chimique dynamiques qui existent déjà hors de Sarre, il faut s'interroger sur le principe même de la création d'une « grosse » industrie chimique, notamment en raison de la médiocre base que l'on trouve actuellement

sur place. Est-ce un objectif réaliste de voir grand et peut-on admettre, pour une « petite » chimie, l'existence de possibilités suffisantes de débouchés ?

Ce problème est étroitement lié à celui du développement de l'industrie pétrolière et aux projets de construction d'une raffinerie en Sarre. Les produits issus du raffinage du pétrole pourraient constituer la base d'une activité de transformation pétrochimique, dont on ne connaît jusqu'à présent que de récents et modestes exemples en Sarre (en particulier dans certaines entreprises sidérurgiques). Dans l'optique d'une politique d'industrialisation, le développement de l'industrie pétrolière en Sarre revêt d'autant plus d'importance qu'une raffinerie peut être le centre d'un grand complexe industriel localement intégré. Comme l'ont montré les études faites dans le cadre de l'analyse d'un complexe industriel (à Porto-Rico), l'industrie des engrais <sup>(1)</sup> et celle des fibres synthétiques sont les compléments d'une activité de traitement du pétrole. Mais il faut avant tout savoir si la Sarre est un lieu d'implantation approprié pour une raffinerie.

A cette question, il est encore impossible de répondre sans hésiter par l'affirmative. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'une telle localisation ne présente pas de désavantages indiscutables et que les doutes émis ici et là en ce qui concerne la rentabilité de la raffinerie ne semblent pas pleinement justifiés. Tandis qu'on admet en général que pour des raisons techniques et économiques, une raffinerie devrait avoir une capacité minimale de traitement de 2 M/t, certains milieux évaluent à 1—1,5 M/t seulement l'écoulement possible au cours des premières années. Il est vrai qu'en raison des liaisons internes existant dans un complexe industriel, la construction d'une raffinerie pourrait faire espérer des possibilités nouvelles d'en écouler les produits. Les ventes sur le marché sarrois semblent dépendre surtout du développement de la pétrochimie. Il en va de même pour les principaux centres d'écoulement, Perl et Carling, pour lesquels le complexe envisagé représente encore un certain facteur d'incertitude. L'approvisionnement en pétrole brut exige le raccordement au réseau des oléoducs. Mais il faudrait pour cela être sûr que la capacité du pipeline existant permet l'approvisionnement et l'expansion future de la raffinerie sarroise. Du point de vue de la création d'emplois, une raffinerie ne présente guère d'avantages, du moins dans ses effets directs.

Dans le secteur des « industries des biens de consommation », ce sont les papiers et cartons ainsi que l'imprimerie et les appareils duplicateurs qui ont des perspectives relativement encourageantes. L'évolution de ces industries est en général étroitement liée à l'expansion économique générale. Mais, sans parler de la concurrence des produits étrangers <sup>(2)</sup>, il faut compter avec des nouveautés surtout du côté des matières plastiques, ou des combinaisons entre matières plastiques et papiers et cartons.

(1) On a effectivement déjà mis en chantier, près de Perl, une usine d'engrais composés à base d'urée.

(2) En ce qui concerne les papiers et cartons, les perspectives sont plus brillantes au stade de la transformation qu'à celui de la production, où sévit une concurrence plus âpre des produits importés.

En développant un modèle de programmation interrégionale (1) appliqué par H. König et R. Thoss à l'industrie ouest-allemande des papiers et cartons, on a montré que la Sarre peut à cet égard être considérée comme un lieu d'implantation favorable, non encore saturé (2). Non seulement l'éventail de la production peut encore parfaitement être étendu, mais il existe un autre argument qui milite en faveur d'un développement en Sarre de l'industrie des papiers et cartons ainsi que de celle de l'imprimerie et des duplicateurs, c'est que les besoins de ces branches en main-d'œuvre féminine pourraient aisément être satisfaits.

Sous la réserve d'un renforcement du caractère unilatéral de l'économie qui en serait la conséquence, il convient en outre d'examiner le cas des industries en expansion dans le secteur « transformation de l'acier ». Il s'agit essentiellement des industries suivantes : automobiles, constructions mécaniques, fabrications métalliques et industrie électrotechnique.

A l'appui du développement de ces industries en Sarre, on peut avancer les arguments suivants. Ces branches font organiquement partie du domaine A (« mines et énergie », « production d'acier », « transformation de l'acier »). L'étude des liaisons interbranches a montré que les industries du secteur « transformation de l'acier » sont, d'une part, tributaires de la demande des secteurs « mines et énergie », elle-même liée à la production de ces derniers, mais qu'elles ont de leur côté un effet stimulant sur ces secteurs.

Les industries en question n'ont aucune exigence exorbitante en ce qui concerne les facteurs généraux de localisation ; aucun de ces facteurs n'a pour elles une importance primordiale exclusive et le choix de la Sarre comme lieu d'implantation ne leur imposerait pas de limitations graves. Disons encore, entre autres, que la Sarre leur offre, grâce à son potentiel de main-d'œuvre, des avantages de localisation tout particuliers. En outre, en tant que sous-traitants, la proximité de l'industrie sidérurgique revêt une certaine importance.

Certes, le programme de production de ces industries ne pourra pas être uniquement orienté vers le marché intérieur sarrois. Pour éviter qu'elles ne produisent exclusivement pour l'industrie sarroise du charbon et de l'acier, il faudrait plutôt encourager surtout la production des biens qui sont également compétitifs sur les marchés non sarrois. Par la même occasion, on arriverait ainsi à obtenir ou à conserver des unités ayant des dimensions suffisantes pour produire en grandes séries. En fait, la concurrence sur les marchés éloignés pourrait être conditionnée pour ces industries également par des avantages en matière de tarifs de transport.

(1) Cf. H. König et R. Thoss, *La localisation optimale de l'industrie. Modèle de programmation interrégionale pour l'industrie ouest-allemande du papier*. Vol. 121, 1965, p. 385-432. Cette étude empirique avait pour objet « de déterminer, compte tenu des conditions régionales de la demande de papier et de carton ainsi que des restrictions régionales de capacité concernant le bois à débiter et les vieux papiers, les niveaux locaux de production et les courants d'échanges interrégionaux comportant le minimum de coûts de production et de frais de transport ». Ibid. p. 386.

(2) En ce qui concerne la production des matières premières nécessaires, il s'avère que la Sarre est beaucoup moins bien placée pour la production de cellulose que pour celle de pâte à papier.

## 2. *Les aspects géographiques de la restructuration*

Bien que l'on possède les deux volets dont se compose le catalogue des sites d'implantation — offres des communes et exigences des industries — il est impossible d'en opérer ici la jonction pour savoir quelle est, dans le cas d'espèce considéré, la meilleure localisation possible pour telle ou telle entreprise industrielle. Les documents dont on dispose ne sont, en effet, pas suffisants pour permettre de répondre à certaines questions spécifiques en matière d'implantation. Certes, avec la collaboration des services sarrois d'aménagement du territoire, on a pu rassembler une documentation spécialisée sur les facteurs déterminant l'offre de sites industriels des communes sarroises. Mais certains problèmes de politique d'implantation ne peuvent être résolus qu'à partir du moment où l'on peut faire appel à une masse d'informations et d'études spéciales, dont la collecte et l'exploitation ne peuvent être rationnellement confiées qu'à un institut spécialisé. Nous nous bornerons donc ci-après à quelques considérations d'ordre général.

Si l'on passe en revue certains facteurs importants caractérisant l'offre de sites d'implantation de quelques communes sarroises (cf. *carte 9*, pour le choix des communes), on ne découvre pas, ici ou là, des différences bien nettes, qui pourraient rendre telle ou telle localité plus attractive pour des industries déterminées. Une seule exception, mais elle est négative : les communes du nord de la Sarre (Nunkirchen, Niederlosheim etc.), dont l'infrastructure, au sens le plus large du terme, n'est pas encore pleinement développée et qui, de ce fait, n'entrent pas en ligne de compte dans l'immédiat pour la réalisation de projets d'industrialisation particulièrement exigeants du point de vue des infrastructures.

Si donc on peut parler, dans l'ensemble, d'une indifférenciation des communes étudiées quant à leur aptitude à accueillir l'industrie, il semble néanmoins qu'une préférence doit être accordée à certaines d'entre elles. La crise charbonnière, avec son cortège de fermetures de mines, affectera surtout, comme par le passé, les communes situées dans le bassin houiller du nord-est. Ici, il est donc particulièrement important de rétablir l'équilibre en installant de nouvelles activités industrielles. Ce problème ne se pose toutefois pas seulement pour les communes minières et les localités immédiatement voisines, mais aussi pour les zones plus lointaines du nord de la Sarre, d'où un grand nombre de travailleurs effectuent encore jusqu'à présent des migrations alternantes en direction du pays minier. Il est donc indispensable d'appliquer une politique active d'industrialisation, c'est-à-dire en l'espèce d'opérer une restructuration plus poussée, surtout dans les régions de Neunkirchen, Ottweiler et St-Wendel. Les travaux qui doivent pratiquement transformer en autoroute la B 408 devraient également avoir ici une influence bénéfique.

Bien que le déclin des charbonnages et les licenciements dans la sidérurgie fassent également sentir leurs effets dans la partie ouest et nord-ouest de la Sarre, la prochaine construction d'une usine Ford et d'un laminoir à froid dans cette contrée y rendent un peu moins urgente l'application de mesures d'industrialisation ayant pour but de créer des emplois. L'industrialisation aux

limites de la zone industrielle actuelle devrait être également favorisée, car elle permettrait s'éviter aux travailleurs des trajets trop longs entre leur domicile et leur lieu de travail. Si la décision était prise de canaliser la Sarre en direction de la Moselle, les terrains industrialisables encore disponibles le long de la Sarre, de Merzig à Sarrebruck, devraient être réservés surtout à des entreprises ayant spécialement besoin d'être raccordées à la voie d'eau. Nous pensons avant tout aux terrains situés entre Merzig et Besseringen, où toutefois la nature du sol pourrait imposer certaines restrictions en matière de construction.

Actuellement, le potentiel de main-d'œuvre féminine n'est pas encore utilisé, notamment dans l'ancienne ceinture industrielle.

Il pourrait donc y avoir là des perspectives favorables d'implantation pour des entreprises principalement tributaires du personnel féminin. On peut également compter, dans la même région, sur la présence de tous les autres facteurs propices (bonne infrastructure, facilités de contacts), ce qui en fait, sous ce rapport, un lieu d'implantation très recommandable.

### III — *Grands problèmes de restructuration*

Pour assurer le succès d'un programme de restructuration, il est essentiel d'organiser auprès de la population une vaste campagne d'information qui, grâce à une habile préparation psychologique, fera admettre la nécessité des mesures envisagées <sup>(1)</sup>. Il faut éveiller chez les habitants de la région la volonté de collaborer activement, en expliquant que, sans une telle collaboration, les dispositions prises par le gouvernement pourraient être inopérantes. Il faut, en particulier, que les travailleurs soient prêts à changer d'emploi en cas de besoin et l'on doit les aider à comprendre la nécessité de ce sacrifice, même s'il doit impliquer un changement de profession. Étant donné que le problème se pose de façon particulièrement aiguë pour les mineurs, c'est à l'intention de ceux-ci qu'il faut d'abord organiser des stages appropriés de rééducation professionnelle. Par ailleurs, les fermetures de mines doivent avoir lieu de manière à coïncider avec l'implantation d'entreprises nouvelles susceptibles d'accueillir la main-d'œuvre licenciée. Les ouvriers seront informés en temps opportun des décisions les concernant et des possibilités qui leur sont offertes de se reclasser <sup>(2)</sup>.

Bien entendu, la campagne d'information relative à la situation économique et aux mesures qu'elle nécessite ne s'adressera pas seulement au personnel des entreprises minières et sidérurgiques. Toute la population sarroise devra être informée, par des moyens appropriés, que l'industrie du charbon et de l'acier perdra à l'avenir une partie de son importance mais que, grâce à une judicieuse rationalisation, elle conservera un rôle essentiel. Le succès de la restructuration devrait être d'autant plus rapide et plus durable que la population

(1) M. Bonnemaïson : Conversion d'anciennes zones industrielles, in : Politique économique régionale et politique structurelle agricole dans la Communauté économique européenne. Ed. Gustav-Stresemann-Institut, e. V. Hiltrup/Münster 1966, p. 139.

(2) Cf. à ce sujet en particulier L. Sermon, Rapport d'activité du groupe de travail « Les aspects sociaux de la reconversion », in : C.E.C.A. — Haute Autorité, Études de politique régionale et économique. Série I : La reconversion industrielle en Europe. Vol. III, Le financement des investissements et les aspects sociaux de la reconversion, Luxembourg 1963, p. 153—164.

aura été mieux informée sur les expériences réussies d'implantation d'industries nouvelles.

Dans le cadre de cette campagne de relations publiques, il convient que les services responsables (ministère des affaires économiques, services d'aménagement du territoire, société pour le développement de l'économie etc. . . .) et non seulement les services sarrois, mais aussi ceux des autres Länder de la République fédérale et de France prennent une part active à la campagne d'information, en appelant l'attention sur les avantages géographiques d'une implantation en Sarre. Comme moyens publicitaires, on peut citer les annonces, graphiquement bien présentées, qui peuvent être insérées dans la presse.

Il faut éviter à tout prix que la population puisse soupçonner les autorités responsables d'avoir d'ores et déjà « bradé » la région. Sinon, on pourrait voir se déclencher de fâcheux processus cumulatifs du type observé dans le Borinage. Il importe donc avant tout « de faire régner un climat général d'expansion économique et d'optimisme » (1).

Ce « climat de progrès économique » peut notamment être créé en intensifiant les efforts pour développer les infrastructures, comme on l'a préconisé plus haut. Cela pourrait contribuer à éviter l'expérience du Borinage et renforcer chez la population l'impression de vivre dans une région dynamique, dont les perspectives d'expansion au centre de l'Europe sont excellentes, ce qui est d'ailleurs la réalité même.

La restructuration sera facilitée par certaines aides financières possibles dans le cadre des programmes d'action régionale de la République fédérale ainsi qu'en vertu du traité de la C.E.C.A.

Signalons d'abord le rôle considérable des aides directes prévues pour la rééducation professionnelle des mineurs. L'article 56 du traité de la C.E.C.A. offre ici des possibilités intéressantes. Il s'agit avant tout de limiter au minimum les inconvénients matériels d'un changement d'emploi. Ainsi, les frais de requalification devraient être à la charge des pouvoirs publics. Il faudrait ensuite verser des indemnités d'attente lorsqu'un reclassement immédiat s'avère impossible. Il ne semble pas utile d'énumérer ici les multiples possibilités qui existent en cette matière, où l'on a déjà acquis une grande expérience dans la République fédérale et dans la C.E.E. (2).

Les aides financières susceptibles d'être accordées aux entrepreneurs pour la création d'emplois nouveaux méritent une attention particulière. On remarquera les dispositions en vertu desquelles la Communauté charbon-acier consent des aides de ce genre lorsque sont embauchés des travailleurs licenciés par l'industrie minière ou sidérurgique. Le problème est pourtant plus complexe. Certes, le licenciement proprement dit est une réalité : il se produit par exemple chaque fois que l'on ferme une mine. Mais il existe un autre phénomène,

(1) L. Sermon, op. cit. p. 161.

(2) Cf. K. J. Meyer. Les problèmes sociaux posés par la fermeture des mines et par le reclassement des mineurs licenciés. In : C.E.C.A. — Haute Autorité, op. cit., p. 179—190.

indirect et survenant à plus long terme, qui consiste à priver désormais de la possibilité de travailler dans l'industrie minière les fils des mineurs qui, dans bien des cas, eussent normalement exercé eux aussi la profession de leur père. C'est cette libération à longue échéance de main-d'œuvre des mines et de la sidérurgie (mais aussi de l'agriculture) qui détermine dans une large mesure la pénurie future d'emplois. Il faudrait donc se demander si l'on ne pourrait pas renoncer à subordonner strictement le paiement des aides à l'embauchage effectif d'un ouvrier mineur ou sidérurgiste et adopter en échange une solution plus souple. Cette solution est d'ailleurs déjà prévue en principe à l'article 56 du traité de la C.E.C.A., puisque la Haute Autorité peut également subventionner la création d'entreprises n'appartenant pas au secteur charbon-acier, lorsque l'évolution du marché provoque dans l'industrie charbonnière ou sidérurgique une compression d'emplois.

Toujours dans le domaine des aides financières, il faudrait envisager d'importantes subventions d'équipement non remboursables en cas d'implantation nouvelle, ainsi que la possibilité d'exonérations fiscales au cours de la période de démarrage (ce qui soulève bien entendu le problème de l'inégalité de traitement vis-à-vis des entreprises existantes) (1).

Viennent ensuite toutes les autres aides connues, et avant tout les facilités de crédit prévues dans les programmes d'action régionale en faveur des zones ou des localités (tout récemment des localités sarroises ont été ajoutées à la liste) bénéficiant de l'aide fédérale au développement.

Mais il faudrait aussi et surtout inscrire au budget des crédits pour l'amélioration de l'infrastructure, surtout en matière de transport. On examinera ici dans quelle mesure on peut faciliter les choses aux entrepreneurs désireux de s'implanter mais pour qui les frais de transport représentent un élément important des prix de revient. Si aucune action directe n'est possible sous l'angle de la politique des transports, on pourrait peut-être se contenter de favoriser leur installation en majorant les subventions.

L'amélioration de l'infrastructure peut être également obtenue par la création de zones industrielles. Bien que dans la République fédérale aucune zone industrielle n'ait encore été édiflée jusqu'ici pour faire face à des besoins purement hypothétiques, il n'en conviendrait pas moins de commencer une telle expérience dans les régions anciennement industrialisées comme la Sarre. En tout cas des crédits devraient être dégagés pour aménager très vite, le cas échéant, un terrain industriel afin que des chefs d'entreprise prêts à s'implanter ne soient pas amenés à se tourner vers d'autres régions.

## D — Conclusion

Nous nous sommes efforcés, dans la présente étude, de dégager les particularités de la structure économique sarroise. Le caractère unilatéral de cette structure, s'ajoutant aux éléments politiques, a été souligné avec force. Il a eu

---

(1) Cf. L. Sermon, *op. cit.*, p. 156 et suiv.

jusqu'à présent une influence déterminante sur l'évolution de l'économie sarroise, comme le montre l'analyse des liaisons interbranches faite sur la base du tableau entrées-sorties. Les effets négatifs de cette structure se répercutent d'une façon particulièrement sensible sur l'évolution de l'économie. En plus de ces facteurs structurels, les déficiences de l'infrastructure font obstacle à une expansion rapide.

Pour faire un pronostic sur l'évolution économique jusqu'en 1980, on doit admettre au départ que l'hypothèse d'une production annuelle de 13,5 M/t, retenue par les mines de la Sarre dans leur programme général, n'est pas réaliste même en cas d'exécution de ce programme, en raison des phénomènes de substitution auxquels on assiste sur le marché de l'énergie. L'écoulement de la houille est menacé, même en ce qui concerne le client jusqu'à présent le plus sûr, à savoir l'industrie sidérurgique, car d'un point de vue international le prix actuel du charbon est trop élevé pour la sidérurgie et, d'autre part, les opérations de traitement du minerai sont de moins en moins tributaires des gisements de charbon. En outre, pour la période postérieure à l'expiration du traité sur la Sarre, c'est-à-dire après 1982, il faut s'attendre à une diminution des tonnages de charbon sarrois actuellement achetés par la France.

L'emploi s'en trouvera affecté dans les mines elles-mêmes, mais aussi dans d'autres branches industrielles, surtout dans celles qui verront baisser leurs ventes aux mines. Les perspectives de la sidérurgie n'invitent pas non plus à l'optimisme, mais seulement si cette industrie ne réussit pas à opérer la reconversion nécessaire. Le développement considérable de l'industrie sidérurgique dans des pays non européens fait prévoir un rétrécissement du marché aux dimensions de l'Europe, et principalement aux régions du sud et du sud-ouest de l'Allemagne, ainsi qu'au marché français. Des tarifs de transport favorables seront néanmoins nécessaires pour que la Sarre puisse affirmer sa position sur les marchés d'Allemagne du Sud et du Sud-Ouest. En conséquence, bien que l'on ne doive pas ici, comme pour l'industrie minière, partir de l'hypothèse d'un recul absolu de la production, les mesures de rationalisation nécessaires se traduiront néanmoins par une baisse de l'emploi par rapport au niveau actuel.

Une prévision fondée sur ces diverses hypothèses montre qu'il faut s'attendre en 1980 à un fort excédent de main-d'œuvre si des emplois nouveaux ne sont pas créés en grand nombre. Il est vrai qu'une certaine proportion des travailleurs devenus disponibles pourrait sans difficulté trouver à s'employer dans d'autres Länder de la République fédérale. Mais on risquerait alors de voir se déclencher en Sarre un processus de déclin cumulatif, en sorte qu'il semble urgent et nécessaire de créer sur place des activités nouvelles.

Ces problèmes une fois reconnus, il apparaît parfaitement possible de conjurer ce que le pronostic peut avoir de pessimiste. Outre que la Sarre est une région anciennement industrialisée, avec les multiples avantages que cette situation comporte pour l'implantation d'entreprises nouvelles, le potentiel théorique de main-d'œuvre est le principal facteur positif d'une expansion continue pour l'avenir.

Une campagne publicitaire habile et une stimulation financière suffisante, ainsi que certaines améliorations dans le domaine de l'infrastructure, pourraient créer en Sarre un « climat de progrès économique » susceptible de donner à cette région la position centrale dans la C.E.E. qui correspond à sa situation géographique et que lui méritent les efforts d'une population laborieuse.

## ANNEXE

### Commentaires concernant l'établissement des tableaux entrées-sorties

#### a) *Calcul des tableaux*

Les tableaux entrées-sorties ont été calculés selon la méthode de W. Isard (1), c'est-à-dire en utilisant les structures d'entrées nationales (fédérales) et les valeurs de production brute régionales (sarroises) (2). Pour tenir compte des particularités de la structure économique sarroise, les branches ont été agrégées en sept ou huit secteurs avec pondération concomitante des coefficients d'entrées à l'aide d'indices régionaux (valeurs de la production brute sarroise) (3).

Les calculs sont en outre fondés sur des enquêtes effectuées auprès des deux secteurs importants, à savoir les industries charbonnière et sidérurgique. Les colonnes d'entrées de ces secteurs comportent en conséquence des données originales dans le tableau pour 1963 (intégralement pour l'industrie charbonnière, pour les principaux postes seulement en ce qui concerne l'industrie sidérurgique). C'est pour cette raison que le secteur « industrie charbonnière » a pu figurer séparément dans le tableau pour 1963.

Les tableaux indiquent la production destinée au marché. Les livraisons et prestations internes ainsi que l'auto-consommation ne sont pas incluses. Les valeurs portées en diagonale ne comprennent donc que les livraisons internes sectorielles résultant de l'agrégation, y compris les propres importations de produits relevant du même secteur.

Les exportations figurant dans les tableaux sont celles effectuées par les secteurs sarrois correspondants à destination du reste du pays et de l'étranger.

---

(1) Cf. W. Isard, *Some Empirical Results and Problems of Regional Input-Output-Analysis*, in : W. Leontief et autres, *Studies in the Structure of the American Economy*, New-York 1953, p. 116—181, ainsi que : *Regional Commodity Balances and Interregional Commodity Flows*, in : *AER*, 1953, I, p. 167—180. Pour d'autres applications de la méthode, v. entre autres : F. T. Moore, J. W. Petersen, *Regional Analysis : An Interindustry Model of Utah*, in : *Rev. of Econ. and Stat.*, Vol. XXXVII, 1955, p. 368. G. Hile, *The Balance of Payments of the Southeast in 1950*, in *Papers and Proceedings of the Regional Science Association*, Cambridge, Mass., Vol. I, 1955.

(2) Les structures d'entrées ont été déterminées sur la base des tableaux « entrées-sorties » publiés pour la république fédérale d'Allemagne par l'Office statistique des Communautés européennes pour l'année 1960, Bruxelles 1964.

(3) Cf. T. Y. Shen, *An Input-Output Table with Regional Weights*, in : *Papers and Proceedings of the Regional Science Association*, Vol. VI, 1960, p. 113—119.

Il n'existe pas de documentation concernant les exportations du secteur « Services ». (L'Office statistique du Land ne recense que les livraisons de marchandises à destination et en provenance de l'étranger.)

Les secteurs sont désignés dans les tableaux par des formules abrégées. Ils sont définis ci-après de façon plus détaillée :

b) *Ventilation des secteurs*

Les secteurs comprennent les branches économiques suivantes (1) :

*Mines et énergie :*

Industrie charbonnière (y compris cokeries et gaz) (211), — indiquée séparément dans le tableau 1963,

Extraction des minerais (n'existe pas en Sarre) (213),

Énergie du réseau public.

*Industrie sidérurgique :*

Ce secteur englobe les entreprises sidérurgiques avec l'ensemble de leurs programmes de production.

*Industrie de la transformation de l'acier :*

Métaux non ferreux (28),

Fonderies (29),

Tréfileries, laminoirs et façonnage de l'acier (30),

Construction en acier et construction mécanique (31; 32),

Construction de navires et véhicules (33; 34),

Industrie de l'électrotechnique (36),

Mécanique de précision et optique (37),

Produits métalliques (38).

*Industries des matières de base :*

Huiles minérales et dérivés du charbon (22),

Pierres et terres (25),

Industrie chimique (40),

Industrie du verre (52),

Céramique (51),

Matières synthétiques (58),

Caoutchouc et amiante (59).

*Industries des biens de consommation :*

Bois et liège (53; 54),

Papier et carton (55; 56),

Imprimerie et polygraphie (57),

Cuir et chaussures (61; 62),

Textiles (63),

Habillement (64).

(1) v. note p. 169.

---

*Agriculture et forêts, produits alimentaires et stimulants :*

Agriculture et forêts,  
Produits alimentaires (y compris boissons) (68),  
Travail du tabac (69).

*Services :*

Bâtiment  
Commerce (gros et détail)  
Transports et information,  
Banques et assurances,  
Administration publique,  
Autres services et compte des variations de patrimoine.

---

(1) Les chiffres entre parenthèses sont ceux de la nomenclature systématique des produits destinée à la statistique industrielle.

Tableau A1 — Comparaison des frets pour le charbon de la Ruhr (1) par voie d'eau et de la Sarre (2) par voie ferrée à destination de l'Allemagne du Sud (au 26 - 3 - 1962)

Gare de destination	Distance par fer en km		Fret ferroviaire en DM/t		Différence en faveur de la Sarre en DM/t	Tarif (Rhin supérieur (3) (ORZ) à partir du 20-3-62 franco bateau en DM/t	Avantage voie d'eau Ruhr par rapport voie ferrée Sarre	
	Ruhr	Sarre	Ruhr	Sarre			en DM/t	en %
Aschaffenburg	286	210	17,30	14,40	2,90	12,30	2,10	15
Hanau	263	210	16,60	14,40	2,20	12,00	2,40	17
Heilbronn	399	223	20,60	15,40	5,20	13,60	1,80	11
Kitzingen (ORZ, franco-wagon)	399	323	20,60	18,50	2,10	16,90	1,60	8
Stuttgart	451	240	22,10	15,70	6,40	15,50	0,20	1
Würzburg	376	300	19,90	17,50	2,40	13,90	3,60	21

(1) Bochum — Riemke.

(2) Port de Sarrebruck — Malstatt —

(3) Le tarif Rhin supérieur comprend le fret fluvial fixé départ Duisbourg-Ruhrort et certains frais accessoires du négoce.

Source : Rapport du groupe d'experts « Tarifs » concernant le mémorandum du ministre sarrois de l'économie, des transports et de l'agriculture « Amélioration de la situation géographique de la Sarre par des mesures dans le domaine des transports », annexe 11.

Tableau A 2 — Comparaison des frets pour les laminés marchands et les profilés de la Ruhr <sup>(1)</sup> par voie d'eau et de la Sarre <sup>(2)</sup> par voie ferrée à destination de l'Allemagne du Sud (au 26-3-1962)

Gare de destination	Distance par fer en km		Fret ferroviaire en DM/t		Différence en faveur de la Sarre en DM/t	Tarif <sup>(3)</sup> pour les livraisons franco-bateau pour les lots à partir de 50 t au départ de la Ruhr en DM/t	Avantage voie d'eau Ruhr par rapport voie ferrée Sarre	
	Ruhr	Sarre	Ruhr	Sarre			en DM/t	en %
	Aschaffenburg	312	209	37,30			26,80	10,50
Bamberg	473	370	48,50	41,30	7,20	20,40	20,90	50
Eberbach	361	189	41,30	23,50	17,80	16,20	7,30	31
Hanau	289	209	34,80	27,40	7,40	15,80	11,60	42
Heilbronn	397	222	43,60	22,20	21,40	17,30	4,90	22
Kitzingen	425	322	45,90	38,10	7,80	18,50	19,60	51
Stuttgart	442	239	47,20	28,20	19,00	20,70	7,50	26
Würzburg	402	299	44,70	35,70	9,00	17,70	18,00	50

(1) Oberhausen.

(2) Sarrebruck.—Malstatt (usine de Burbach).

(3) Le tarif est applicable aux chargements par voie d'eau pour les livraisons franco-wagon gare tarifée du port de déchargement pour les expéditions de produits laminés.

Source : Rapport du groupe d'experts « Tarifs » concernant le mémorandum du ministre sarrois de l'économie, des transports et de l'agriculture « Amélioration de la situation géographique de la Sarre par des mesures dans le domaine des transports », annexe 12.

Tableau A 3 — Coût du transport de la tonne de charbon et de coke par wagon isolé au départ de la Sarre, de la Ruhr et de la Lorraine (31 - 3 - 1965)

Gare d'expédition Gare destinatrice	Sarrebruck R B F	Bodum- Riemke	Béning (1)
	Fret ferroviaire (AT 6 B 1 ou AT B B 16)	voie ferrée ou fluviale	Voie ferrée
	DM/t	DM/t	DM/t
Aalen/Württ.	18,39*	22,82	19,67
Aschaffenburg-Süd	10,35	16,63**	17,07
Augsburg Hbf	21,16*	24,12	23,41
Bad Kreuznach Gbf	10,26*	16,35	12,63
Bamberg	16,63	20,35**	22,33
Bingen/Rh.	9,15	13,99**	14,11
Darmstadt Hbf	12,29	17,46	14,77
Frankfurt/M. Osthafen	9,52	16,41**	16,41
Freiburg/Br.	15,25	22,92	15,21
Geislingen	17,74*	22,92	19,59
Hanau Hbf	9,98	15,30**	17,07
Heidelberg Hbf	11,27	17,74**	14,05
Heilbronn Hbf	10,81	18,38**	17,25
Kaiserslautern Hbf	6,47	18,02	9,06
Karlsruhe Hafen	9,06	16,35**	13,81
Konstanz	20,79*	24,67	19,82
Ludwigshafen/Rh.	8,59	15,18**	12,90
Mainz Hafen	8,84	14,75**	14,66
Mannheim Hgbf	8,13	15,02**	13,50
München Hbf	22,82*	24,95	24,49
Neuwied	15,06*	12,47	16,67
Nürnberg Hbf	20,79*	22,82	22,85
Pforzheim Hbf	13,68*	20,53**	15,22
Rheinfelden/Baden	12,66	24,11**	18,26
Singen	19,87*	24,12	19,16
Stuttgart Hafen	12,66	20,56**	18,44
Sulzbach-Rosenberg	22,73*	23,56	24,40
Tübingen Hbf	17,19*	22,92	18,42
Ulm Hbf	18,94*	23,56	20,49
Villingen/Schwarzwald	18,02*	23,19	16,42
Wiesbaden Hbf	10,44	16,82	14,87
Würzburg Hbf	13,40	18,16**	19,85

\* = AT 6 B 1 ; \*\* voie mixte (fer-eau) ou seulement voie d'eau.

(1) Les taux de fret indiqués dans cette colonne sont majorés de 3,25 DM/t pour la taxe compensatoire de l'impôt sur le chiffre d'affaires et les taxes frontière.

La subvention aux transports de 7,6 % prélevée sur le produit de la taxe sur le fuel est déjà déduite de tous les taux indiqués.

Source : Renseignements fournis par Oberrheinische Kohlunion Bettag, Puton & Co., Mannheim.

Tableau A 4 – Coût de transport du charbon en trains complets (wagons de la DB) de 1 200 t pour transports réguliers (situation au 31-3-1965)

de à	Sarrebuck R B F		Béning (1)	
	Distance km	Fret DM/t	Distance km	Fret DM/t
Plochingen	261	13,31	276	17,02
Walheim	223	9,06	233	15,99
Stuttgart-Ost	252	13,21	267	16,74
Mannheim-Rheinau Hafen	147	8,17	162	13,48

(1) Y compris taxes frontière, taxe redevance et taxe compensatoire de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Source : Renseignements fournis par Oberrheinische Kohlenunion Bettag, Puton & Co., Mannheim.

Tableau A 5 a — Fret ferroviaire pour les produits finis laminés  
(situation au 5-2-1965)

de à	Sarrebruck Hgbf. DM/t	Oberhausen DM/t	Thionville DM/t
Cologne	14,70	10,60	25,61
Düsseldorf	15,40	6,10	29,—
Aix-la-Chapelle	21,40	13,90	24,83
Neuss	15,40	7,30	28,60
Hanovre	25,—	24,20	41,37
Lübeck	41,40	29,10	48,06
Hambourg	35,70	26,30	46,36
Brème	28,30	20,80	42,97
Francfort/M.	12,90	22,—	25,75
Biebesheim	11,50	26,90	23,37
Wiesbaden	18,60	20,80	23,99
Darmstadt	13,40	24,—	24,73
Ludwigshafen	10,90	23,70	21,92
Zweibrücken	6,70	29,80	14,19
Neuwied	13,70	16,50	22,46
Bad Kreuznach	14,80	23,60	20,77
Trèves	11,50	24,20	11,74
Munich	36,50	43,80	42,59
Nuremberg	26,60	37,70	39,—
Augsburg	33,70	42,10	40,—
Würzburg	18,—	29,10	34,18
Stuttgart	17,40	30,70	27,25
Mannheim	11,20	23,70	22,68
Karlsruhe	12,20	26,80	20,52
Aalen	24,10	37,20	33,56
Ebersbach (Fils)	19,60	33,50	29,61
Ludwigsburg	17,90	30,80	26,16
Kehl	13,20	30,70	16,48
Heilbronn	14,70	28,30	26,08
Sarrebruck	1,60	29,80	11,10
Homburg	6,40	29,20	13,90
St-Ingbert	4,20	30,30	12,20
Völklingen	4,20	29,20	10,—
Beckingen	6,40	28,10	9,59
Dillingen	5,80	28,10	9,09
Neunkirchen	5,40	29,80	13,10

Source : Renseignements fournis par l'Association de l'industrie de transformation des métaux de la Sarre.

Tableau A 5 b — Fret ferroviaire applicable aux produits finis laminés  
(situation au 5-2-1965)

de à	Sarrebruck Hgbf.	Thionville FF/t
Lille	34,71	28,24
Paris	34,13	30,40
Tours	47,70	44,01
Rouen	43,30	39,61
Alençon	52,07	48,41
St. Briec	69,70	66,02
Nantes	60,90	57,22
Niort	60,90	57,22
Guéret	60,88	57,22
Bordeaux	69,69	66,02
Toulouse	77,04	73,35
Amiens	38,90	31,90
Mézières	22,76	15,94
Verdun	19,80	13,24
Metz	11,91	7,87
Sarreguemines	10,11	13,76
Strasbourg	15,74	18,96
Mulhouse	22,49	25,30
Belfort	25,21	26,04
Dijon	29,70	26,04
Chalon	34,13	30,44
Clermont-Ferrand	52,07	48,41
Lyon	41,83	38,14
Saint-Étienne	46,23	42,55
Marseille	62,37	58,68
Montpellier	60,90	57,22

Source : Renseignements fournis par l'Association de l'industrie de transformation des métaux de la Sarre.

*Tableau A 6 — Trafic de la Sarre par voie fluviale avec le reste de la République fédérale et l'étranger, par catégories principales de marchandises, en 1962 (en 1 000 t)*

Catégories de marchandises	Expédition		Réception	
	en valeur absolue	en %	en valeur absolue	en %
Sable, gravier, pierre ponce, argile	19,7	4,5	271,6	59,2
Minerais de fer	—	—	109,5	23,9
Ferraille	—	—	31,8	6,9
Houille	300,8	68,7	—	—
Benzine, goudron, etc.	14,4	3,3	—	—
Chaux, ciment	—	—	34,2	7,5
Fonte, acier brut	5,1	1,1	6,8	1,5
Produits laminés	102,7	23,5	0,7	0,2
<b>Total</b>	<b>437,8</b>	<b>100,0</b>	<b>458,4</b>	<b>100,0</b>

— = Pourcentages ou tonnages insignifiants.

Source : Office fédéral des statistiques, Transports, série 1, navigation intérieure 1962.

Tableau A 7 — Trafic de la Sarre par voie ferrée avec le reste de la République fédérale et l'étranger, par catégories principales de marchandises, en 1962 (en 1 000 t)

Catégorie de marchandises	Terri- toire	Expédition		Réception	
		en valeur absolue	en %	en valeur absolue	en %
Minerais de fer	République fédérale	—	—	267,7	2,1
	Étranger	—	—	8 458,9	65,0
Ferraille de fer et d'acier	République fédérale	20,7	0,2	223,7	1,7
	Étranger	64,0	0,7	280,8	2,2
Houille (1)	République fédérale	2 599,5	26,4	1 110,0	8,5
	Étranger	3 755,5	38,2	132,3	1,0
Benzine, goudron etc.	République fédérale	130,8	1,3	10,2	—
	Étranger	66,7	0,7	4,0	—
Engrais	République fédérale	241,2	2,5	15,5	—
	Étranger	275,2	2,8	42,9	0,3
Produits laminés	République fédérale	724,7	7,4	94,7	0,7
	Étranger	1 528,1	15,5	404,3	3,1
Total	République fédérale				
	Étranger	9 841,0	100,0	13 018,8	100,0

— = tonnages ou pourcentages insignifiants.

(1) Houille = Houille + agglomérés de houille + coke de houille.

Source : Office fédéral des statistiques, Transports, série 4, trafic ferroviaire 1962, p. 269—273.

Tableau A 8 — Trafic routier à longue distance en 1961. Principales catégories de marchandises transportées en Sarre, de la Sarre en République fédérale et de la République fédérale en Sarre, en %

Catégories de marchandises		Trafic intérieur sarrois	Expédition vers autres régions	Réception en provenance d'autres régions
Produits alimentaires et stimulants conditionnés, féculés, spiritueux		12,3	—	10,6
Huiles minérales et dérivés		14,6	—	—
Pierres et terres, ciment, déblais		—	—	25,1
Bois et articles en bois		—	10,6	—
Pierres artificielles, céramique et verrerie		15,6	—	21,2
Produits sidérurgiques				
Articles métalliques		18,2	52,5	8,7
Produits industriels divers expédiés en groupage		13,9	—	—
Ensemble des produits	en %	100,0	100,0	100,0
	valeur absolue en t	23200	838600	868500

— = pourcentages insignifiants.

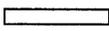
Source : Office fédéral pour le trafic marchandises à longue distance (édit.) Le trafic routier à longue distance en 1961 — Cologne 1964, p. 50.

### Indications concernant les cartes 8 a, 8 b et A 1 - A 9

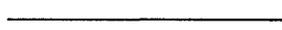
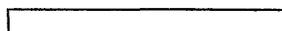
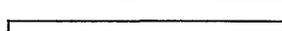
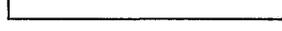
#### Explication des signes

a) pour la représentation du trafic ferroviaire et fluvial

 = transports ferroviaires

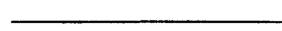
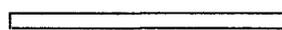
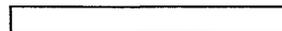
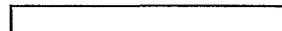
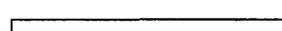
   = transports fluviaux

*L'épaisseur des traits* reproduit l'ordre de grandeur des tonnages transportés.  
Les chiffres incorporés indiquent les tonnages en 1 000 t par an.

					
					jusqu'à 100
	101	„			250
	251	„			500
	501	„			1 000
	1 001	„			5 000
					5 000 et au-dessus

b) pour la représentation du trafic routier

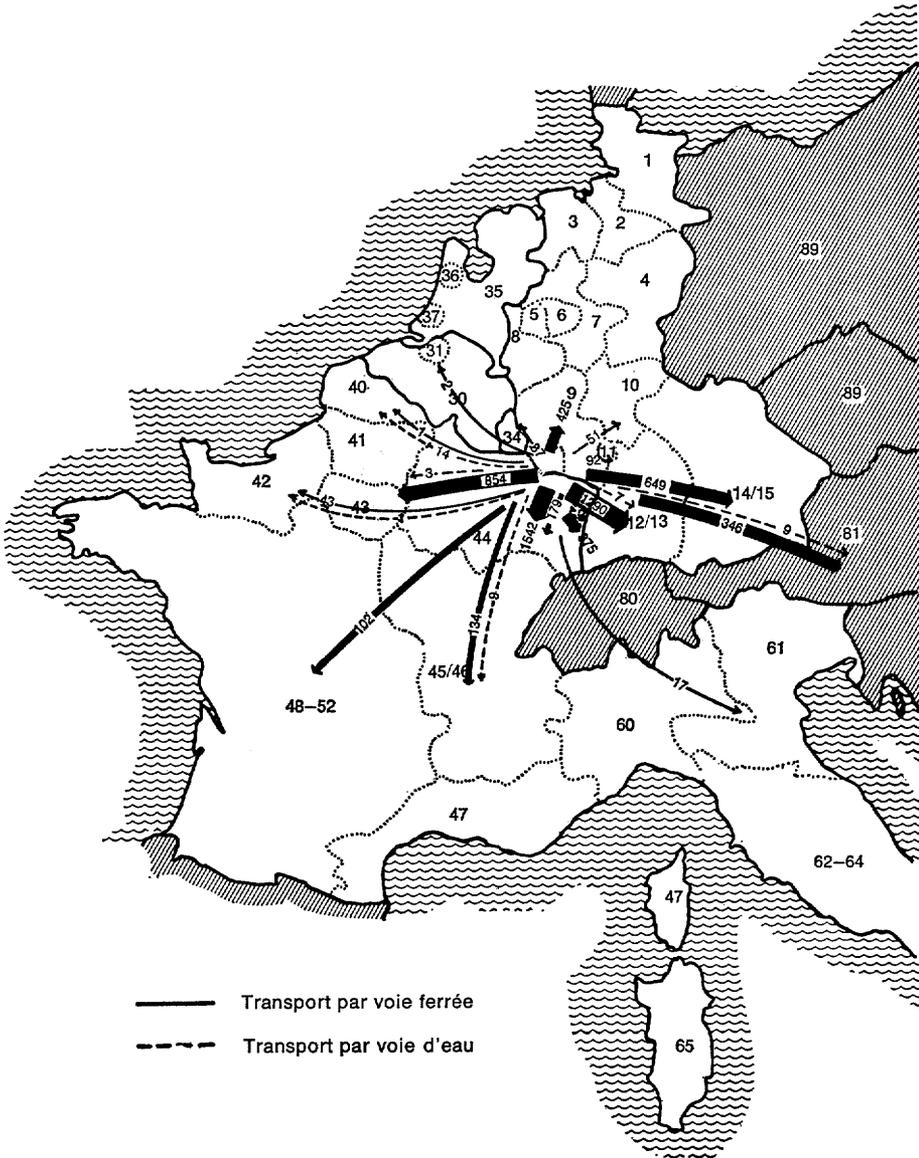
*L'épaisseur des traits* reproduit l'ordre de grandeur des tonnages transportés.

					1 — 500
	501	—			1 000
	1 001	—			5 000
	5 001	—			10 000
	10 001	—			100 000
					100 001 et au-dessus

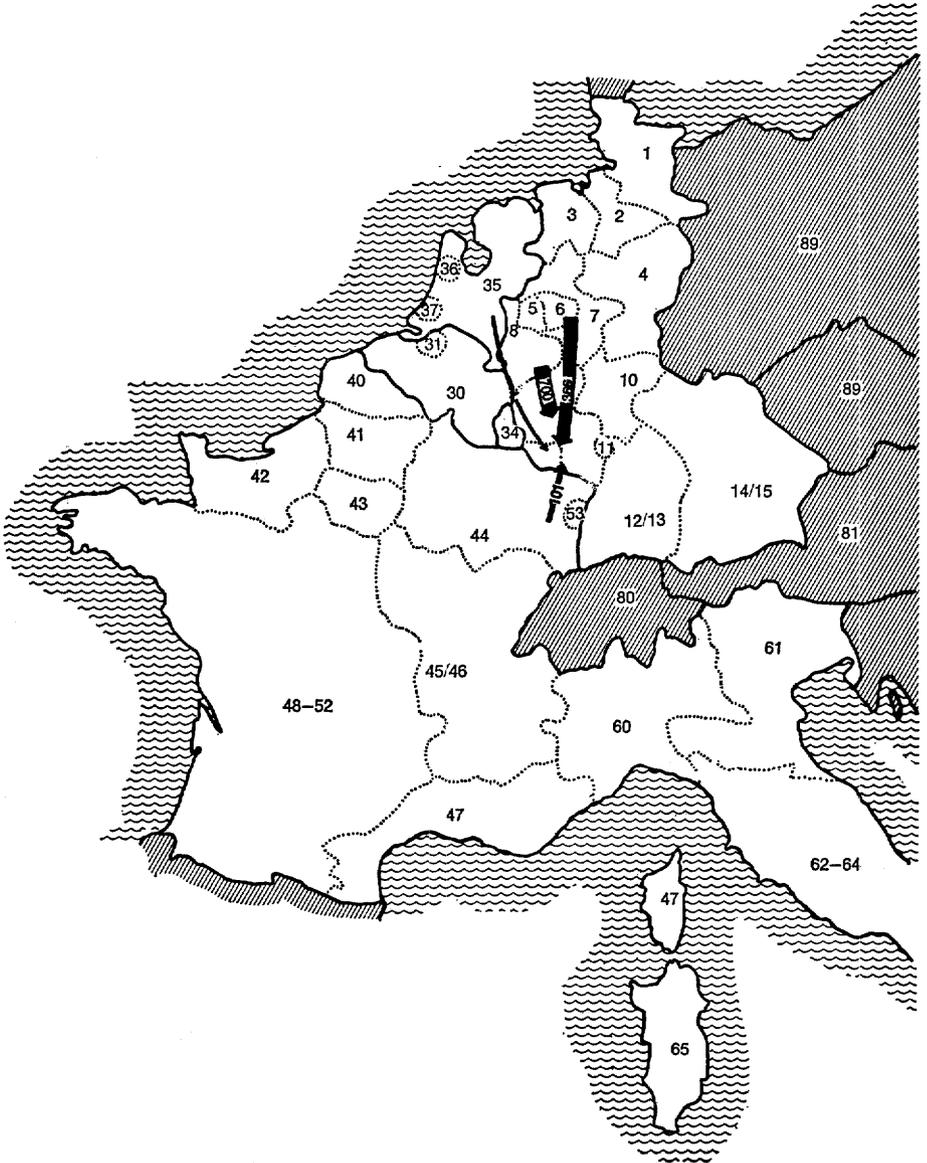
## Nomenclature des zones de trafic

- |  |                              |
|--|------------------------------|
| <i>Allemagne</i>                           | 42 Normandie                 |
| 1 Schleswig-Holstein, région de l'Elbe     | 43 Ile-de-France             |
| 2 Weser moyenne et inférieure              | 44 Nord-Est                  |
| 3 Emsland — Oldenburg                      | 45 Bourgogne — Franche-Comté |
| 4 Reste de la Basse-Saxe, nord de la Hesse | 46 Rhône — Alpes             |
| 5 Duisburg                                 | 47 Méditerranée              |
| 6 Bassin de la Ruhr                        | 48 Midi — Pyrénées           |
| 7 Westphalie                               | 49 Sud-ouest                 |
| 8 Rhénanie-du-Nord                         | 50 Bretagne — Loire          |
| 9 Rhénanie-Palatinat                       | 51 Centre                    |
| 10 Centre et sud de la Hesse               | 52 Limousin — Auvergne       |
| 11 Ludwigshafen — Mannheim                 | 53 Strasbourg                |
| 12 Bade — Rhin supérieur                   |                              |
| 13 Wurtemberg — région du Neckar           |                              |
| 14 Franconie                               | <i>Italie</i>                |
| 15 Sud de la Bavière, Palatinat supérieur  | 60 Nord-ouest de l'Italie    |
| 16 Sarre                                   | 61 Nord-est de l'Italie      |
|  | 62 Centre de l'Italie        |
| <i>Belgique</i>                            | 63 Sud de l'Italie           |
| 30 Belgique (sans Anvers)                  | 64 Sicile                    |
| 31 Anvers                                  | 65 Sardaigne                 |
|  |                              |
| 34 <i>Luxembourg</i>                       |                              |
|  | <i>Pays tiers</i>            |
| 35 <i>Pays-Bas</i> (sans 36; 37)           | 80 Suisse                    |
| 36 Noordzeekanal                           | 81 Autriche                  |
| 37 Nieuwe Waterweg                         | 82 Grande-Bretagne           |
|  | 83 Scandinavie               |
| <i>France</i>                              | 84 U.S.A.                    |
| 40 Nord                                    | 85 Autres pays               |
| 41 Picardie                                |                              |

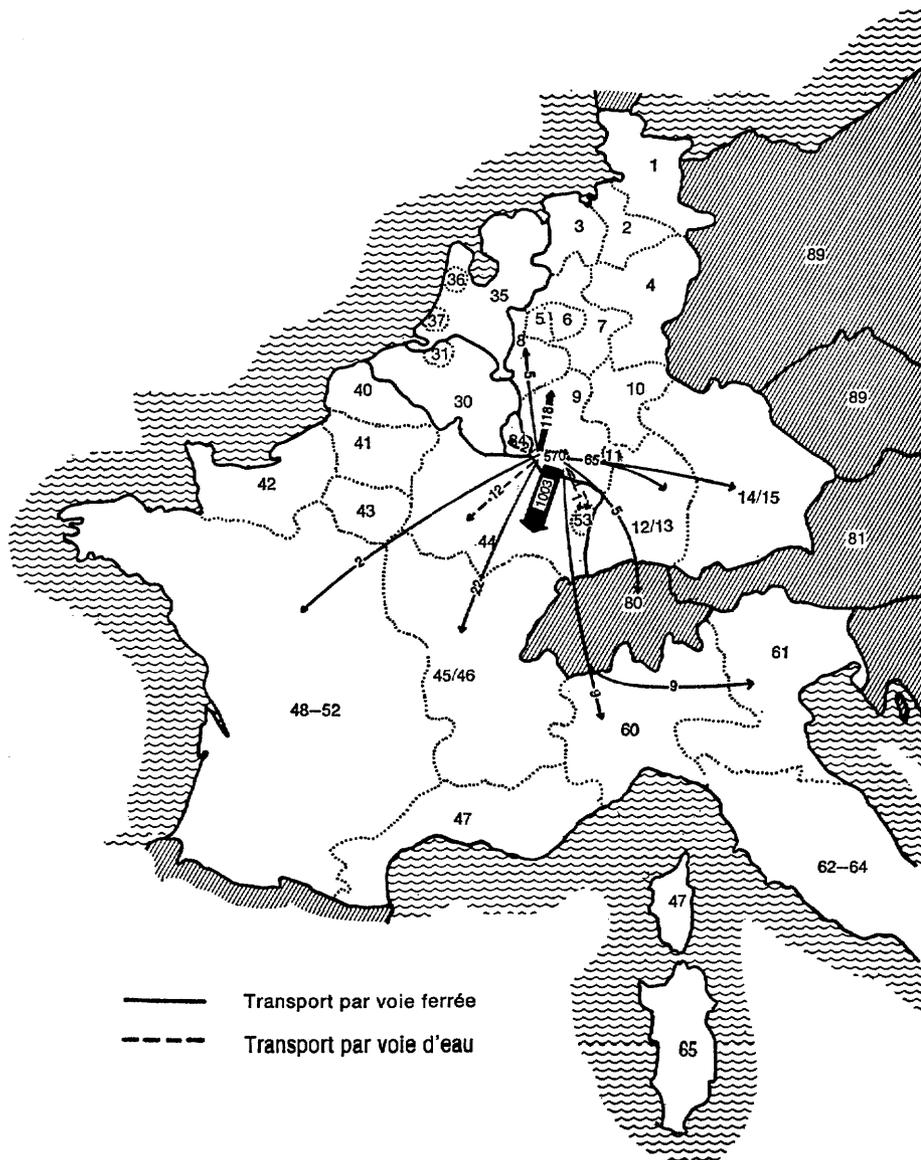
Carte A 1 – Expédition de houille de la Sarre, en 1000 t, par voie ferrée et voie d'eau



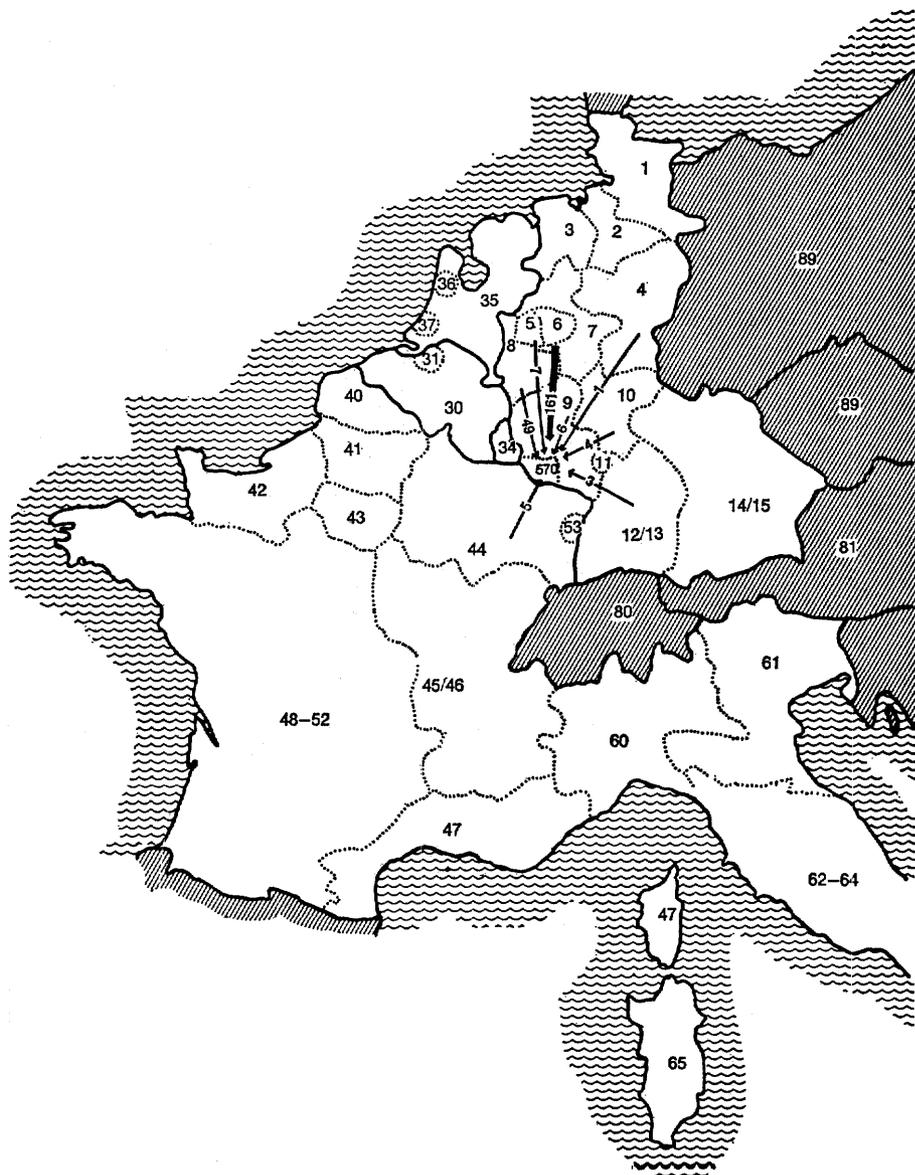
Carte A 2 – Réceptions de houille en Sarre, en 1 000 t, par voie ferrée



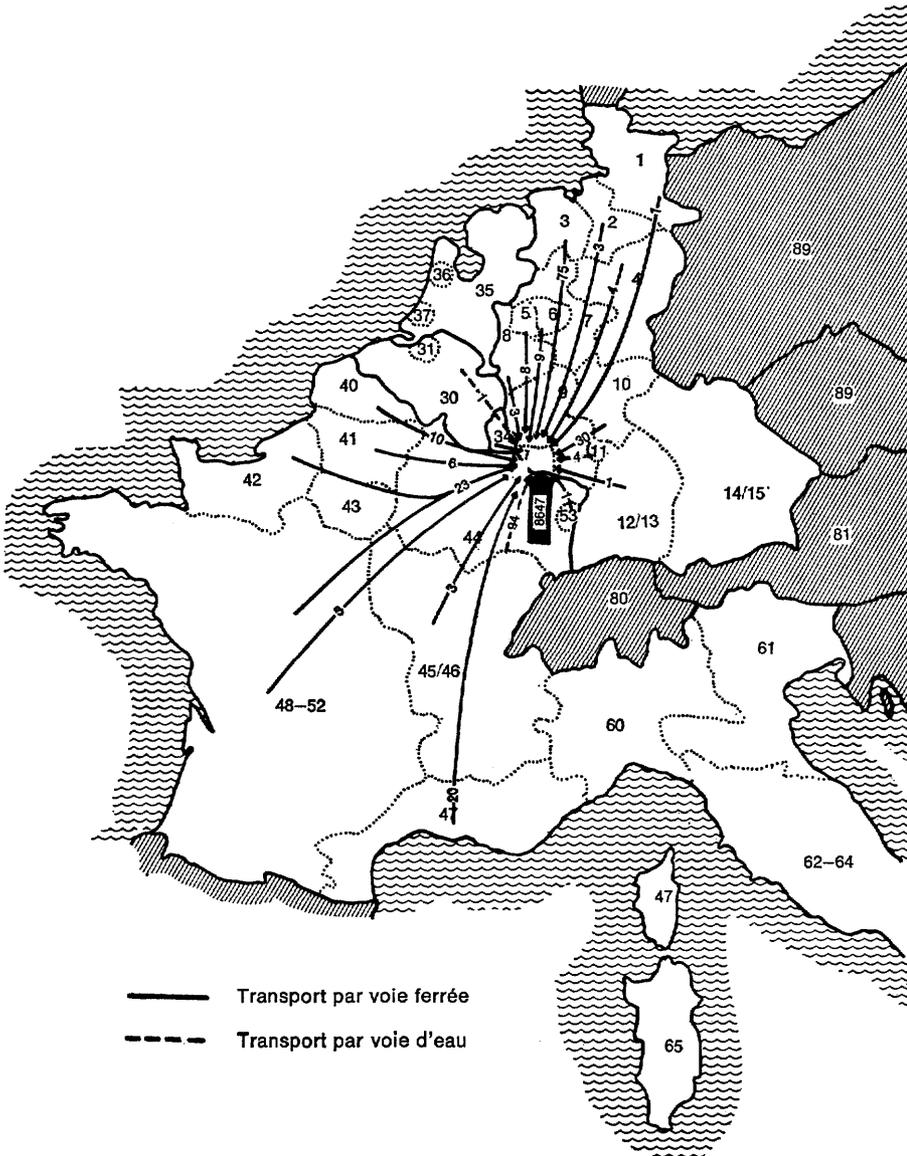
Carte A 3 – Expéditions de coke de Sarre, en 1 000 t, par voie ferrée  
et voie d'eau



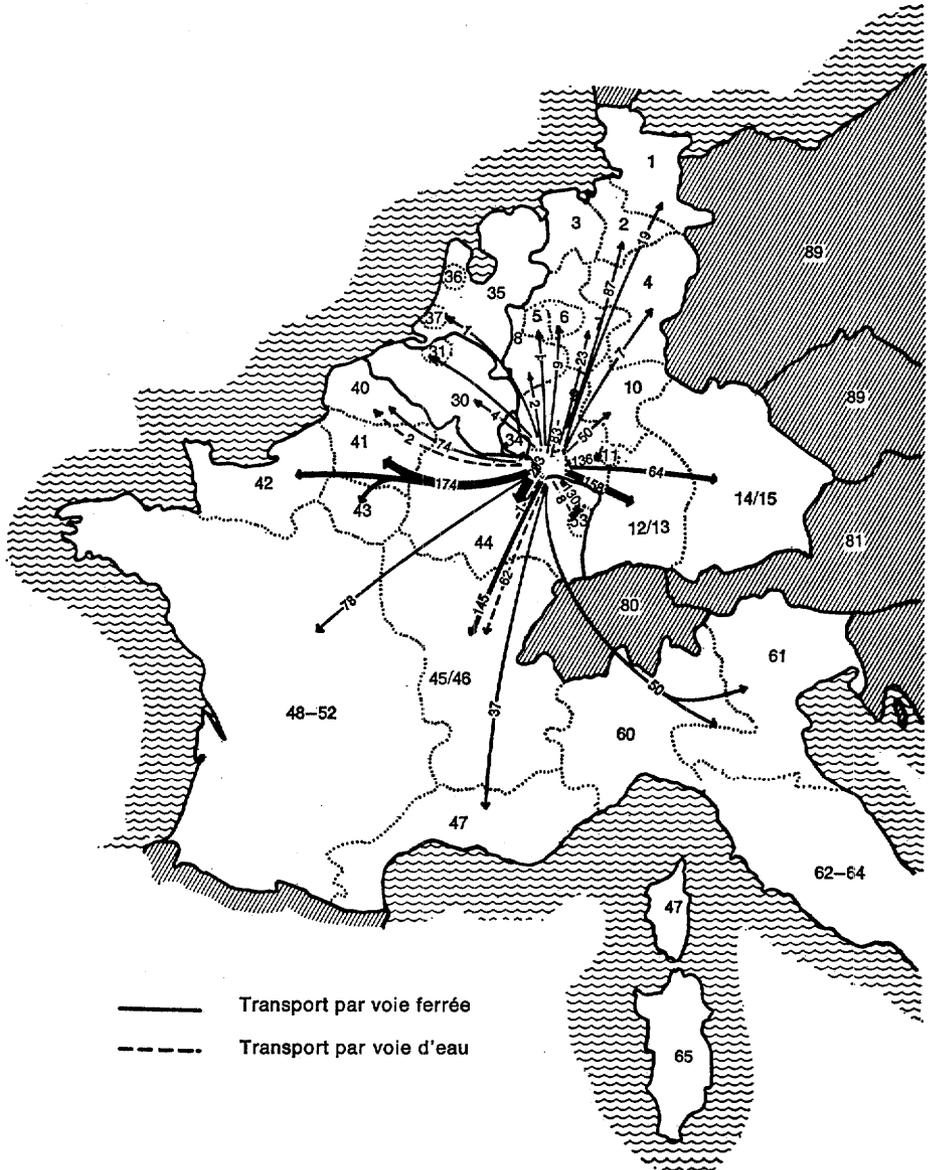
Carte A 4 – Réceptions de coke en Sarre, en 1 000 t, par voie ferrée



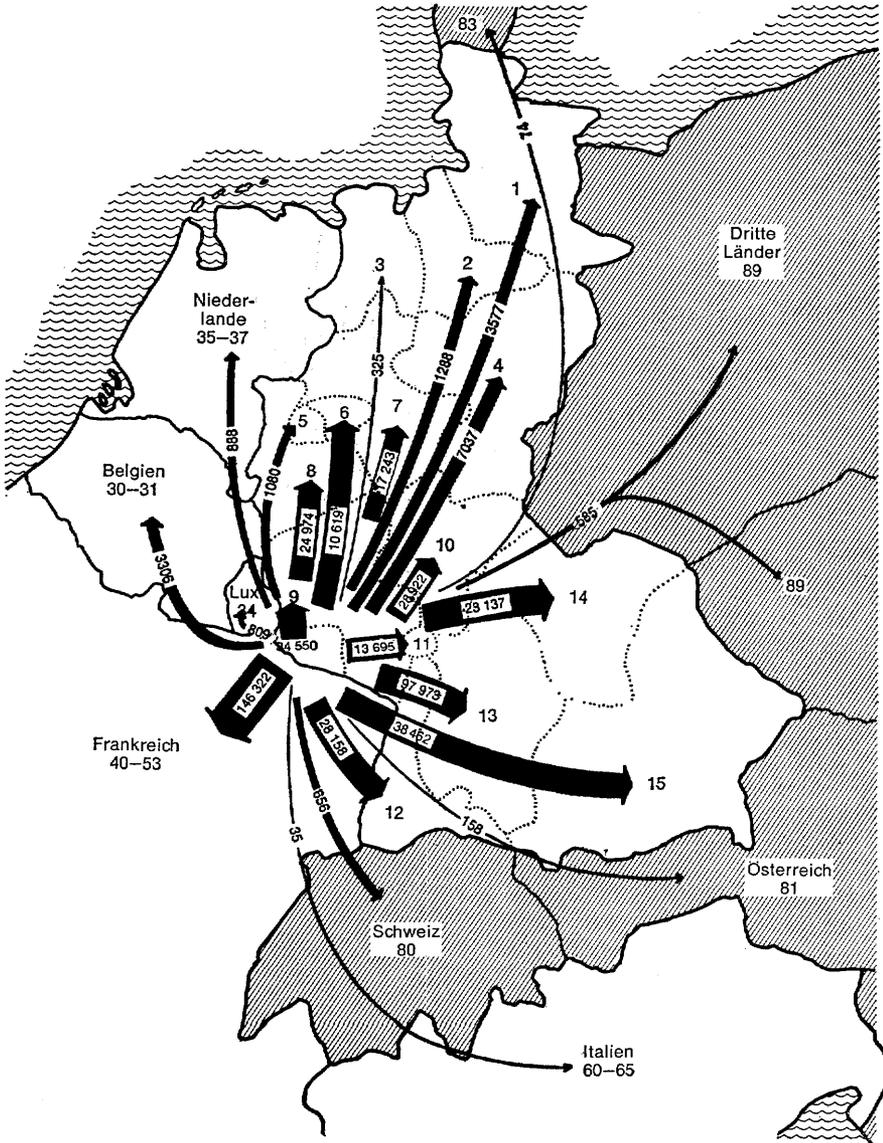
Carte A 5 – Réceptions de minerais de fer en Sarre, en 1 000 t, par voie ferrée et voie d'eau



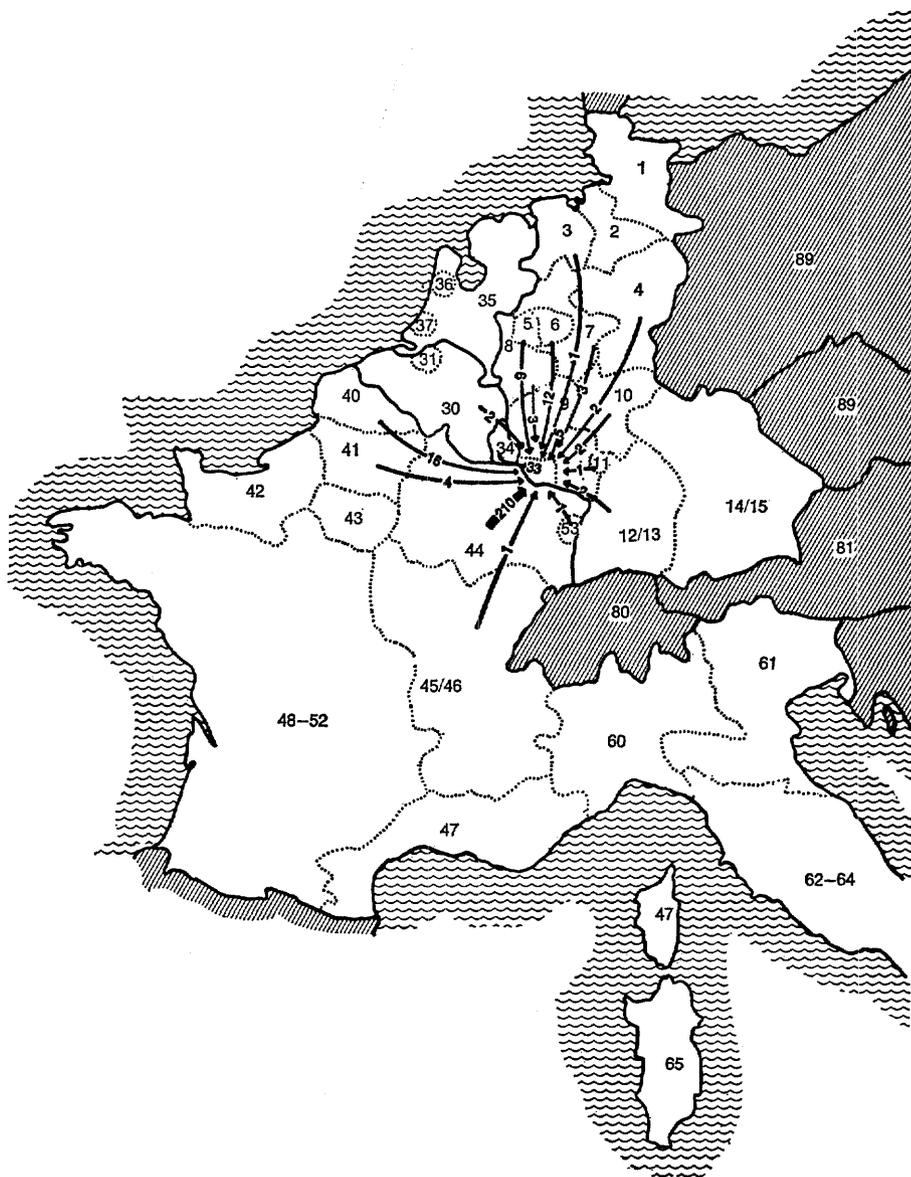
Carte A 6 - Expédition de produits finis laminés de Sarre par voie ferrée et voie d'eau, en 1 000 t



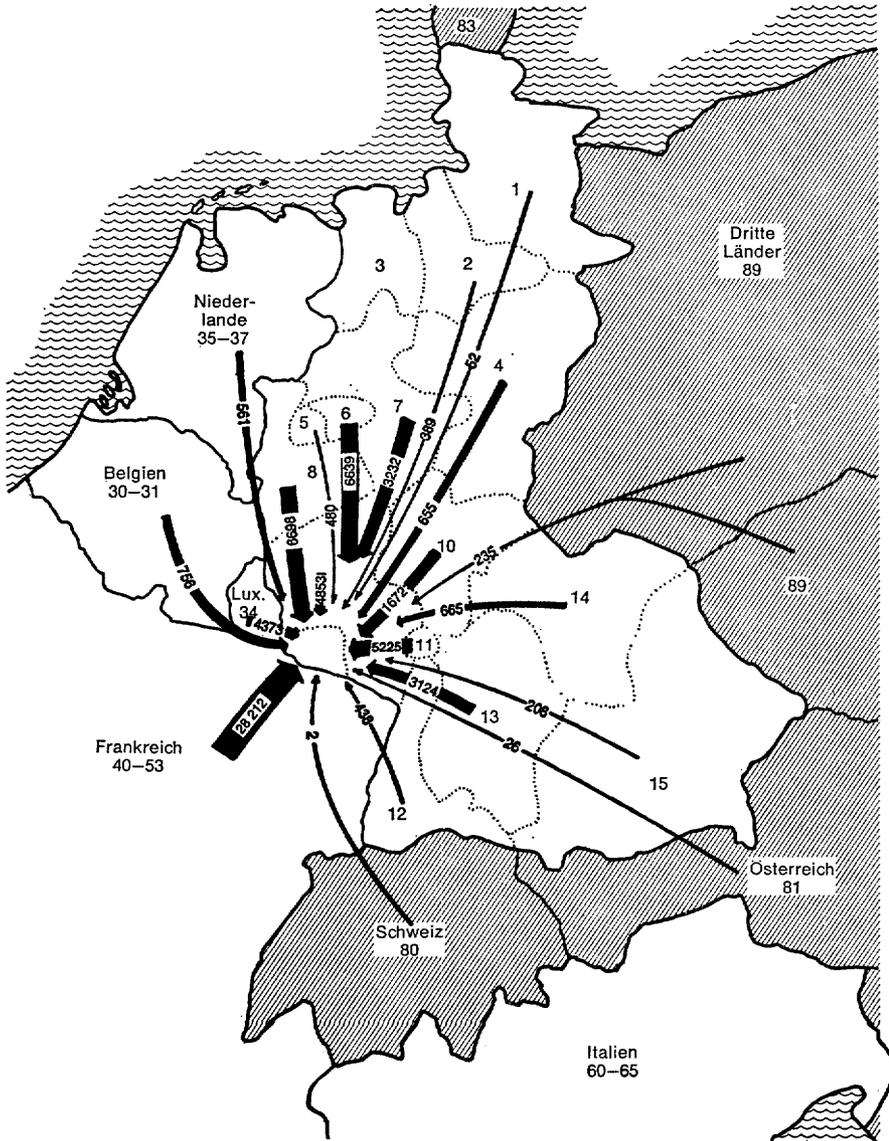
Carte A 7 – Expéditions de produits finis laminés par route, en t



Carte A 8 – Réceptions de produits finis laminés en Sarre par voie ferrée  
en 1 000 t



Carte A 9 – Réceptions de produits finis laminés par route, en t



### Questionnaire pour le recensement de l'offre de sites d'implantation

Commune .....

Arrondissement .....

Population	Total	dont de 15 à 45 ans	45 à 60 ans
14 novembre 1951 h.	.....	.....	.....
	f. ....	.....	.....
6 juin 1961	h. ....	.....	.....
	f. ....	.....	.....
30 juin 1964	h. ....	.....	.....
	f. ....	.....	.....

#### Personnes actives occupées dans les différents secteurs de l'économie

	Hommes		Femmes	
	total	« na- veteurs »	total	« na- veteurs »
Agriculture et sylvicult.	.....	.....	.....	.....
Eau et énergie	.....	.....	.....	.....
Charbonnages	.....	.....	.....	.....
Industries de transfor- mation (sans le bâtiment)	.....	.....	.....	.....
Bâtiment	.....	.....	.....	.....
Commerce	.....	.....	.....	.....
Transports et communi- cations	.....	.....	.....	.....
Établissements de crédit et assurances	.....	.....	.....	.....
Services	.....	.....	.....	.....
Organisations sans but lucratif et ménages	.....	.....	.....	.....
Collectivités territoriales et assurances sociales	.....	.....	.....	.....
Total	.....	.....	.....	.....

Commune .....

Établissements industriels existants

Branche	Nombre	Effectifs	
		Hommes	Femmes
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

*Équipement des communes*

1. Terrains industrialisables disponibles      *oui*      *non*

si oui : superficie en m<sup>2</sup> .....

si plusieurs terrains distincts

m<sup>2</sup> ..... m<sup>2</sup> .....

m<sup>2</sup> ..... m<sup>2</sup> .....

m<sup>2</sup> ..... m<sup>2</sup> .....

Indiquer d'une croix ceux de ces terrains qui ne sont pas parfaitement plats.

A qui appartiennent ces terrains ? (communes, mines)

.....  
 .....  
 .....

Nature du sol (portance etc. dégâts miniers) : .....

.....  
 .....

Commune .....

Y a-t-il à supporter encore des frais spéciaux de viabilisation ?

Qui doit les supporter ? .....

.....  
 .....

Y-a-t-il encore dans la commune des bâtiments vides disponibles ?

De quelle nature sont-ils et quelle était actuellement leur destination ?

.....  
 .....

## 2. Transports

### a) Marchandises

La commune est-elle raccordée au  
 trafic ferroviaire marchandises ?

*oui* non

Raccordement ferroviaire des terrains  
 industriels :

*quelques-uns* tous possible

difficile à  
 réaliser

Le trafic routier marchandises  
 dispose-t-il d'une bonne infra-  
 structure routière ?

*oui* non  
*environ* km

Raccordement à l'autoroute :

### b) Voyageurs

Bonnes liaisons ferroviaires avec

Bonnes liaisons par autocar avec

Liaisons à longue distance vers

Mauvaises liaisons voyageurs avec

## 3. Y a-t-il un raccordement au réseau de distribution de gaz à longue distance ?

*oui* non

si oui, la capacité est-elle déjà  
 utilisée à plein ?

*oui* non

si non, ce raccordement serait-il  
 facile à établir ? est-il prévu ?

*oui* non

## 4. Distribution d'eau

Eau potable :

débit possible en m<sup>3</sup>

capacité saturée :

*oui* non

projets d'extension ?

Eaux usées :

Existe-t-il une station  
 d'épuration ?

*oui* non

si oui :

*biologique* *mécanique*

capacité saturée ?

projets d'extension ?

*oui* non

Commune .....

5. Commerces locaux de gros

6. Conditions générales de vie

a) Situation du marché du logement  
maisons individuelles  
appartements en location

b) Téléphone (réseau automatique  
à longue distance)  
réseau souvent surchargé vers  
raccordement au téléx

c) Enseignement  
écoles primaires : à une seule classe  
à plusieurs classes  
de plein exercice

écoles moyennes : .....

collège moderne .....

lycées : langues classiques .....

langues modernes .....

mathématiques sciences .....

écoles techniques .....

écoles professionnelles

spéciales .....

université populaire .....

d) Jardins d'enfant *oui* **non**

e) Établissements  
hospitaliers  
nombre de lits  
services spécialisés  
médecins spécialistes  
dans la commune pour

f) Établissements de crédit

Caisses d'épargne *oui* **non**

Banques coopératives *oui* **non**

Banques *oui* **non**

Cabinets d'assurances *oui* **non**

Commune .....			
g) Tribunaux	tribunal d'instance	<i>oui</i>	non
	tribunal de grande instance	<i>oui</i>	non
	avocats-avoués	<i>oui</i>	non
	avoués spécialisés (fiscalité)	<i>oui</i>	non
h) Ressources culturelles	cinéma	<i>oui</i>	non
	théâtre	<i>oui</i>	non
	musée	<i>oui</i>	non
	bibliothèque publique	<i>oui</i>	non
	installations sportives	<i>oui</i>	non
	piscine en plein air	<i>oui</i>	non
	piscine couverte	<i>oui</i>	non
i) Possibilités de repos et de détente	au voisinage immédiat	<i>oui</i>	non
	dans un rayon plus large	<i>oui</i>	non
	La commune est-elle		
	une station de cure ?	<i>oui</i>	non
j) Possibilités d'achat sur place	grands magasins	<i>oui</i>	non
	commerces spéciaux pour		
k) Taux de l'impôt foncier et de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux			

2. *Programmes de développement et de conversion*

- I. Étude du développement économique des régions de Charleroi, du Centre et du Borinage (Belgique) *paru en 1962*
- II. Étude sur la zone de Piombino (Italie) *paru en 1963*
- III. La reconversion de la mine de Champagnac (Puy-de-Dôme, France) *paru en 1964*
- IV. Développement industriel de la région de Montceau-les-Mines (France) *paru en 1963*
- V. Étude régionale sur l'Ombrie (Italie) *paru en 1965*
- VI. Étude sur la zone de Carbonia (Italie) *paru en 1966*
- VII. La région d'Amberg (R.F. d'Allemagne)  
Tendances et possibilités de développement économique *paru en 1966*
- VIII. Incidences de l'implantation d'une aciérie sur la région Gand-Zelzate (Belgique) *paru en 1966*
- IX. Problèmes de la structure économique de la Sarre

FF 25,— FB 250,— DM 20,— Lire 3120 Fl. 18,—

---

SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES  
4098 / 2 / 67 / 1